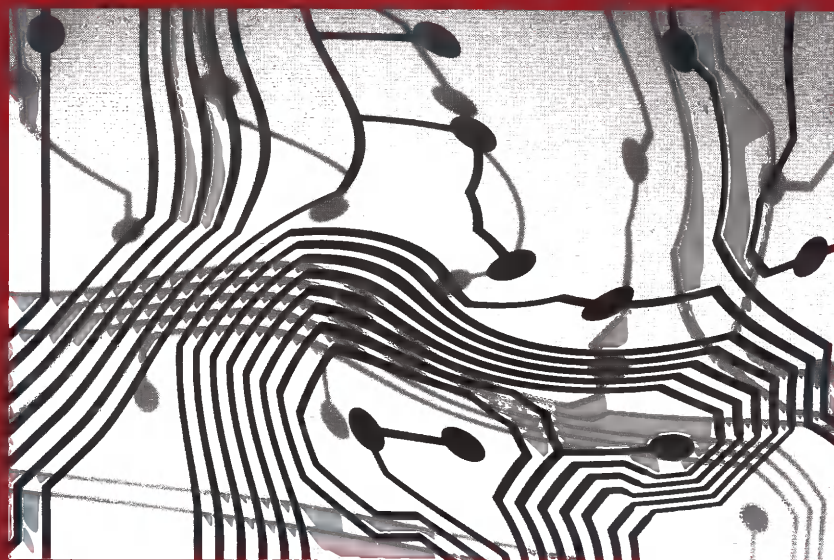


PERSPECTIVES DOCUMENTAIRES EN ÉDUCATION

N° 62 - 2005

Diffusion des résultats de la recherche:
une nouvelle donne numérique



Institut national de recherche pédagogique

PERSPECTIVES
DOCUMENTAIRES
EN ÉDUCATION

PERSPECTIVES DOCUMENTAIRES EN ÉDUCATION

*est publiée trois fois par an
par le service des publications de l'Institut national de recherche pédagogique
Fondée en 1983 par Jean Hassenforder*

CONSEILLERS À LA RÉDACTION

JEAN-MARIE BARBIER, *professeur en sciences de l'éducation, CNAM*
MICHEL BERNARD, *professeur en sciences de l'éducation, université Paris II*
ALAIN COULON, *professeur, université de Paris VIII ; directeur du CNDP*
FRANÇOISE CROS, *professeur en sciences de l'éducation à l'INRP, en détachement au CNAM*
MARIE DURU-BELLAT, *professeur en sciences de l'éducation, IREDU, université de Bourgogne*
JEAN-CLAUDE FORQUIN, *professeur honoraire en sciences de l'éducation*
JEAN GUGLIELMI, *professeur émérite en sciences de l'éducation, université de Caen*
JEAN HASSENFORDER, *professeur émérite à l'INRP et à l'université Paris V*
ANDRÉE TIBERGHEN, *maître de recherche, CNRS de Lyon*
AGNÈS VAN ZANTEN, *directrice de recherche, CNRS/OSC Paris*
GEORGES VIGARELLO, *professeur en sciences de l'éducation, université Paris V*

RÉDACTION

Directeur de publication : MARTINE MULLER, directeur par intérim de l'INRP

CHRISTIANE ÉTÉVÉ : rédactrice en chef

AGNÈS CAVET : secrétaire de rédaction, INRP

Rédaction : 04 72 76 61 62 ou 61 58 – courriel : PDE@inrp.fr

Assistance documentaire : Service de la veille scientifique et technologique de l'INRP

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Composition PAO : Florence Gosset

Diffusion : Service des Publications de l'INRP

19 allée de Fontenay – BP 17424 – 69347 LYON cedex 07 – Tél. 04 72 76 61 64 ou 61 65 – courriel : pubvad@inrp.fr

SOMMAIRE

Numéro coordonné par Ghislaine Chartron

Éditoriaux

GHISLAINE CHARTRON et AGNÈS CAVET / Documentation en perspective	7
JEAN-CLAUDE FORQUIN et RAYMOND BOURDONCLE / <i>Perspectives documentaires en éducation : l'itinéraire d'une revue, 1983-2005</i>	11

ÉTUDES

Perspectives de recherche

GHISLAINE CHARTRON / Une économie renouvelée de la publication scientifique	21
ILHAM DERFOUFI / Les revues pour la recherche en éducation : état des lieux et engagement numérique	31
OLIVIER ERTZSCHEID / Google Scholar, Google Print... un nouvel entrant pour la diffusion de la recherche ?	45
LAURE ENDRIZZI / Quelles technologies innovantes pour la veille en sciences humaines et sociales ?	53
JOACHIM SCHÖPFEL / Le devenir de la littérature grise. Quelques observations	63

Communications documentaires

OLIVIER REY / Un service d'actualité et de transfert : la veille à l'INRP	75
PHILIP SHEFFIELD / Le British Education Index : ses services, ses usagers	81
MARC RITTBERGER / Le centre d'information sur l'éducation du Deutsches Institut für internationale pädagogische Forschung (DIPF) : politique, services et prospective pour la diffusion scientifique	89
HERVÉ LIÈVRE / La web télévision, une nouvelle forme de diffusion des savoirs ? L'exemple de Canal U ...	101

Observatoire des thèses concernant l'éducation

Annie FEYFANT / Bilan 2003-2005 du recensement des thèses en éducation	111
--	-----

Varia

Chemin de praticien

CHRISTIANE ÉTÈVÉ / <i>Perspectives documentaires en éducation</i> au cœur d'une politique intégrée de documentation-formation-recherche	123
MADELEINE MAILLEBOUIS et CORINNE LESPESSAILLES / L'expérience éditoriale du centre de documentation sur la formation et le travail du CNAM : un travail de collaboration entre documentalistes et chercheurs	131

Innovations et recherches à l'étranger

MURIEL VAREILLAS	139
------------------------	-----

RESSOURCES

Bibliographie courante.....	149
Adresses d'éditeurs.....	163
Summaries	167

ÉDITORIAUX

DOCUMENTATION EN PERSPECTIVE

GHISLAINE CHARTRON
ET AGNÈS CAVET

Comment penser aujourd'hui la production, la diffusion et la circulation des résultats de la recherche ? Peut-on se soustraire à un environnement numérique de plus en plus présent et établissant un rapport plus direct avec l'utilisateur ? Le document, dans ses dimensions de matérialité (support et forme), de contenu et par la médiation qu'il incarne, se trouve aujourd'hui fortement remodelé¹. Sa « dématérialisation » s'est accompagnée par ailleurs d'un renouvellement des missions et des métiers qui lui sont traditionnellement attachés. La documentation scientifique a été conduite, comme tous les autres secteurs liés à la diffusion de contenus – la presse et l'audiovisuel, par exemple –, à repenser ses produits et ses services, mettant à profit l'immédiateté et l'ouverture qu'offre le réseau. Articles de revues, archives, rapports de recherche, actes de colloques et conférences enregistrées peuvent aujourd'hui parvenir sur le bureau de notre ordinateur. Au moment où le CNRS annonce publiquement son

soutien fort aux « archives ouvertes » et incite ses chercheurs à rendre plus visibles leurs publications par le dépôt dans ces archives², interroger la « nouvelle donne numérique pour la diffusion des résultats de la recherche » semble effectivement pertinent.

Le projet de la « diffusion des savoirs » fut l'une des orientations fondatrices de la revue *Perspectives documentaires en éducation*, et cet ultime numéro souhaite rendre tout particulièrement hommage à cette aventure intellectuelle et aux acteurs qui l'ont portée : fondateurs, chercheurs, rédacteurs en chef et secrétaires de rédaction. S'imposait donc un retour sur la genèse et l'évolution de la revue dans les différentes étapes de son développement, du bulletin signalétique *Informations bibliographiques en sciences de l'éducation*, créé en 1968, jusqu'aux dernières lignes éditoriales de la revue et de ses rubriques au cours des années. Les contributions de Jean-Claude Forquin et de Raymond Bourdoncle, d'une part, et celle de Christiane Étévé d'autre part nous

-
1. On pourra consulter les travaux du réseau RTP-Doc du CNRS à ce propos : Pédaque R. T. (2003). *Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique*. En ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511
 2. Migus Arnold (21 juin 2006). *Développement des archives ouvertes*. En ligne : http://ccsd.cnrs.fr/IMG/pdf/DGauxDU_060621.pdf

retracent cette trajectoire. Le projet initial d'un repérage et d'une mise en perspective des résultats de la recherche en éducation s'est, comme l'expriment les auteurs, progressivement redéfini comme un projet plus large voulant affirmer une dimension de recherche, dans la vision globale d'un dispositif à vocation à la fois documentaire et réflexive sur la documentation et sur des sujets connexes.

Le développement récent de la cellule Veille scientifique et technologique de l'INRP s'inscrit avec une orientation un peu différente, à savoir celle de privilégier le suivi exhaustif et permanent de la recherche en éducation aux niveaux national et international et de restituer cette actualité à des publics diversifiés (chercheurs mais aussi décideurs politiques et praticiens), sous des formes éditoriales adaptées à une fonction de veille. Dans sa contribution, Olivier Rey précise les choix qui ont été opérés pour mettre en œuvre cette orientation ; chaque projet s'inscrivant dans une histoire, celui de la cellule veille de l'INRP est étroitement lié à la refondation lyonnaise de l'Institut et aux missions renouvelées qui lui ont été assignées³.

Le débat que nous ouvrons plus largement dans ce numéro est, quant à lui, celui de la publication scientifique, de sa diffusion et des divers services qui lui sont attachés, dans un contexte devenu fortement numérique. Plus précisément, ce sont les évolutions pour le champ de la recherche en éducation qui sont examinées par les différentes contributions ici réunies. En premier lieu, à un niveau général, comment apprécier la réorganisation de l'édition scientifique et de ses acteurs ces dernières années ? Peut-on rendre compte des principales dynamiques qui ont accompagné le passage au numérique ? Nous tentons de donner quelques jalons de cette réorganisation, soulignant les investissements et les partenariats trouvés ainsi que le poids de nouveaux entrants tels que les moteurs de recherche. L'enjeu d'une visibilité accrue des résultats de la recherche s'est accompagné d'une progression significative de l'accès libre à ces écrits, ranimant au sein des

communautés le souffle d'une véritable économie politique de la publication scientifique. Mais au-delà de cette réorganisation de l'édition « traditionnelle », le réseau n'est-il pas aussi porteur d'innovations ascendantes qui, si elles paraissent encore marginales pour le moment, pourraient introduire à plus long terme de véritables ouvertures et accélérations, voire certaines formes de renégociation dans les procédures de circulation et de validation des résultats de la recherche ?

Certains travaux ont récemment pris la mesure de la mise en ligne des revues en sciences humaines et sociales⁴. Ilham Derfoufi nous livre les résultats de l'étude d'un corpus de revues concernant la recherche en éducation, reliant dans son analyse les caractéristiques structurelles du secteur éditorial et son engagement numérique plus ou moins affirmé. L'approche comparative des offres francophones et anglophones pointe avec intérêt un décalage et met en évidence la nécessaire coordination des acteurs francophones pour une meilleure visibilité de leurs contenus sur le réseau.

Alors que Google s'impose comme un acteur incontournable dans les pratiques quotidiennes de recherche d'information, quel poids a-t-il désormais dans le périmètre plus spécialisé des publications scientifiques ? Si la version grand public et généraliste du moteur de recherche décourage parfois le lecteur par le bruit des réponses retournées, comment, par contre, se positionne *Google Scholar* face à d'autres services dédiés ? La plus grande régie publicitaire mondiale⁵ va-t-elle aussi, par sa diversification, occuper une place dominante dans ce secteur ? Olivier Ertzscheid nous livre son décryptage éclairant de cette question mais aussi de celle, plus large, des instruments de mesure pour l'activité scientifique et de leur évolution.

À l'appui de son expérience et du suivi régulier des services d'informations scientifiques, Laure Endrizzi examine le cas de différentes technologies Internet (fils RSS, bibliographies collaboratives, blocs-notes de chercheurs) qui, aujourd'hui, prennent sens dans le

3. Voir en particulier le rapport d'Antoine Prost (2001). *Pour un programme stratégique de recherche en éducation*. En ligne : <http://www.education.gouv.fr/rapport/prost/default.htm>

4. Par exemple Minon M. et Chartron G. (2005). *Analyse comparée de l'offre des revues universitaires de sciences humaines et sociales en France, en Espagne et en Italie*. Rapport d'étude pour le Ministère de la recherche français, 130 p. En ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561.html

5. David A. Vise & Mark Malseed (2006). *Google story*. Paris : Dunod, 314 p.

cadre d'une mission de veille scientifique ; de nombreux exemples concernant les sciences humaines et sociales permettront au lecteur de mieux appréhender ces fonctionnalités émergentes, en cours d'appropriation. La donne numérique interroge aussi frontalement les catégories établies de documents et les organisations humaines et techniques qui s'y rattachent. Joachim Schopf, de l'INIST et du réseau international *Greynet*, interroge la place et le devenir de la littérature grise (rapports, thèses, actes de conférences...) à travers l'évolution de ses modes de collecte et de diffusion. De quelle façon le contexte numérique renouvelle-t-il ces questions ? Comment organiser, notamment aujourd'hui, un archivage pérenne et un traitement bibliographique de qualité pour ce type de documents numériques ?

Ce numéro de la revue *Perspectives documentaires en éducation* voudrait aussi livrer quelques repères internationaux concernant l'évolution des services d'information pour la recherche en éducation. Trois articles permettront au lecteur de préciser d'abord les services assurés en France par la Veille de l'INRP, puis d'élargir le panorama à ceux offerts par nos homologues au Royaume-Uni et en Allemagne.

Quelles sont les finalités du *British Education Index*, service de référence bibliographique majeur, créé en 1960 ? Quelles nouvelles valeurs ajoutées peut-il apporter aux auteurs et aux lecteurs ? Philip Scheffield rend compte en particulier du service *Education-line* qui permet à tout chercheur de donner une visibilité accrue à ses textes de conférences et d'en assurer une sauvegarde pérenne. De nouvelles formes de centralisation sont ainsi à l'œuvre. C'est ce que confirme le constat de Marc Rittberger, du centre d'information spécialisé du *Deutsche Institut für internationale pädagogische Forschung*, qui pointe la nécessité de repenser les services dans une logique de portail national, aux fonctionnalités adaptées pour les usages numériques.

Enfin, au-delà du renouvellement des services et de leur conception, il apparaît également que l'ère Internet se distingue par des « genres » éditoriaux originaux pour la circulation des savoirs scientifiques à destination de

publics diversifiés. Philip Sheffield, dans son article, en fournit un premier exemple en évoquant le développement de différents sites institutionnels britanniques qui diffusent des synthèses de résultats de la recherche sur des questions vives posées au système éducatif, l'objectif d'une telle démarche étant d'assurer un transfert pour les enseignants.

Hervé Lièvre, du Cerimes, développe quant à lui l'émergence d'un autre « genre » éditorial : la Web télévision, qui propose en libre accès des ressources audiovisuelles de plus en plus variées et dont l'articulation avec les cours traditionnels mérite d'être posée. Son article rend compte de la croissance de ces ressources et observe la façon dont la communauté universitaire, mais aussi le « grand public », intègre peu à peu l'usage de ce nouveau média.

Pour conclure cette introduction, il convient de souligner que l'objectif de ce numéro n'est certainement pas de penser que le numérique fera table rase des savoir-faire d'hier... Le travail original et sa reconnaissance résident en grande partie dans l'aventure intellectuelle que savent développer les médiateurs du document dans un contexte donné, en fonction des attentes, comme par exemple l'expérience éditoriale du CNAM que nous relatent Corinne Lespessailles et Madeleine Maillebois, ou encore comme le bilan éclairant des thèses que nous dresse Annie Feyfant depuis son « observatoire » à la Veille de l'INRP.

Par contre, le numérique offre aujourd'hui des opportunités inédites pour repenser les contenus, les formes de diffusion et de transfert, dans un rapport plus direct avec les lecteurs et selon des modalités de mieux en mieux adaptées aux attentes formulées.

Ghislaine CHARTRON

Professeur d'université,

Responsable de la cellule de Veille scientifique et technologique,
INRP

Agnès CAVET

Secrétaire de rédaction,

Chargée d'études et de recherche,
cellule de Veille scientifique et technologique, INRP

PERSPECTIVES DOCUMENTAIRES EN ÉDUCATION

L'ITINÉRAIRE D'UNE REVUE, 1983-2005

JEAN-CLAUDE FORQUIN
ET RAYMOND BOURDONCLE

vec ce numéro 62, *Perspectives documentaires en éducation* paraît pour la dernière fois. Cette fin de la carrière d'une revue nous invite, en laissant de côté les épanchements nostalgiques, à un rappel de ce qui, dans le paysage de la recherche en éducation, aura constitué l'apport original d'une publication qui s'est positionnée, de manière atypique, à l'interface de la documentation et de la recherche et dont le profil éditorial s'est plusieurs fois modifié et enrichi au cours de ses vingt-deux années d'existence.

Publiée par le Centre documentation recherche (CDR) de l'INRP (un centre de ressources documentaires au service de la recherche en éducation créé par Jean Hassenforder en 1980), une nouvelle revue, intitulée *Perspectives documentaires en sciences de l'éducation* prend, en 1983, la suite du bulletin (créé en 1968) *Informations bibliographiques en Sciences de l'éducation*. Ce changement de formule éditoriale (il s'agit d'une revue imprimée, de format 15 × 21 et comprenant environ 180 pages) invite, comme l'écrit Jean Hassenforder dans la

présentation du premier numéro (p. 3), « à un effort de réflexion sur les besoins et les techniques documentaires en sciences de l'éducation », ce qui conduira, dans chaque numéro, à ajouter aux « rubriques bibliographiques » déjà présentes dans le bulletin précédent « des points de vue et comptes rendus concernant la communication documentaire en éducation ». C'est ainsi que le premier numéro comprend, à côté des recensions (accompagnées de courts résumés) d'articles et d'ouvrages français et étrangers et d'une bibliographie commentée sur « l'évolution de l'enseignement à l'étranger », des « points de vue et comptes rendus » (par Jean Hassenforder et Geneviève Lefort, laquelle était à l'époque responsable du Centre de documentation pédagogique de l'ENS Saint-Cloud) sur « recherche en éducation et information des enseignants » et « enseignants et bases de données ». C'est dire que, dès le début, la référence à la documentation dans l'intitulé de la revue pouvait être entendue de deux façons : il s'agit bien d'une revue à fonction documentaire, c'est-à-dire qui rassemble,

produit, diffuse une information bibliographique, mais il s'agit aussi, selon une posture qui s'affirme à l'époque parallèlement à l'essor des sciences de l'éducation, d'une revue à *fonction théorique et réflexive*, qui développe en quelque sorte une *problématique de la documentation* en s'interrogeant sur l'évolution des besoins et des usages documentaires des chercheurs et des praticiens dans le champ de l'éducation et de la formation. Au cours des deux décennies d'existence de la revue, la rubrique « Communication documentaire » manifestera de manière récurrente, quoique sous des formes d'élaboration et d'expression assez diverses, l'importance assignée à cette approche.

Cependant, très tôt, le profil éditorial de la revue connaît un profond bouleversement, annoncé par Jean Hassenforder dans son éditorial du numéro 5 (1985, p. 5-10). Outre une augmentation de la périodicité (trois numéros par an au lieu de deux), des changements importants interviennent tout d'abord dans le traitement de la bibliographie courante :

- présentation des livres et rapports français et étrangers (indexés et analysés désormais pour la banque de données Émile 1 en cours de constitution) selon une typologie des genres et un nouveau plan de classement¹ élaboré en collaboration avec le Centre de documentation pédagogique de l'ENS Saint-Cloud ;
- sélectivité plus grande du dépouillement d'articles (confié au CDP de Saint-Cloud) suite à un partage des tâches avec le Centre de documentation sciences humaines (CDSH) du CNRS (*Bulletin signalétique* 520) ;
- basculement dans *PDSE* du signalement des soutenance de thèses confié auparavant à la *Revue française de pédagogie*.

Mais c'est surtout, à côté de la rubrique « Communication documentaire » déjà existante (centrée sur l'analyse de l'offre et de la demande en matière de documentation, la réflexion sur les initiatives nouvelles et l'étude du comportement des usagers), l'introduction de trois rubriques totalement nouvelles qui marque de façon caractéristique le « nouveau visage » de la revue :

- la rubrique « Repères bibliographiques », qui propose des introductions sur un thème ou sur un domaine par le biais d'un large balayage bibliographique ;

- la rubrique « Innovation et recherche à l'étranger », qui rend compte de certaines contributions parues dans la littérature de recherche internationale et susceptibles d'apporter « *des perspectives originales et des idées nouvelles* » en matière de pédagogie ;

- enfin la rubrique des « Itinéraires de lecture », à travers laquelle des personnalités ayant laissé une œuvre importante dans l'univers de l'éducation sont invitées à évoquer, selon un canevas narratif libre et ouvert, les lectures qui les ont marquées à différentes étapes de leur itinéraire professionnel.

C'est cette fonction de communication et de valorisation des savoirs issus de la recherche par le biais d'une expression autobiographique sollicitée auprès de ceux qui en sont les premiers producteurs ou les principaux utilisateurs qui, parallèlement à la fonction documentaire maintenue (et enrichie, à partir du numéro 14 de 1988, d'un « Observatoire des thèses concernant l'éducation »), va de manière croissante au fil des années constituer la spécificité et l'originalité de *Perspectives documentaires en sciences de l'éducation*. Avec le numéro 19 de 1990, dans un souci d'élargissement du public au-delà du cercle des seuls chercheurs, le titre de la revue devient *Perspectives documentaires en éducation*.

Cette évolution se trouve scandée par l'apparition successive de trois nouvelles rubriques, qui viennent étoffer et enrichir la partie « Études » de la revue. Il s'agit tout d'abord des « Itinéraires de recherche », introduits à partir du numéro 8 de 1986 et qui, en permettant à des chercheurs de revenir sur ce qu'ils considèrent comme des étapes significatives de leur parcours, visent à « *favoriser des échanges entre chercheurs sur les conditions et les stratégies de la recherche* », à « *contribuer à une meilleure appréciation de la recherche par ceux dont celle-ci n'est pas directement le métier* » et à « *assurer le développement d'une "mémoire" de la recherche* » (n° 8, p. 25). Jean Hassenforder fait ici référence à la place croissante des « récits de vie » dans les travaux sociologiques. À partir du numéro 15 (1988), c'est la question des impacts ou des usages de la recherche qui est abordée à travers la nouvelle rubrique des « Chemins de praticiens ». Faisant référence aux travaux de Michaël Huberman sur les processus de diffusion et d'utilisation des connaissances ainsi qu'à une recherche menée au sein de l'équipe

1. Cf. *PDSE* n° 3, 1984, p. 15-28 et la brochure *Classer les documents en éducation : plan de classement, typologie de contenu* éditée par le CDR en 1991.

du CDR sur les « les enseignants lecteurs », le texte de présentation de cette rubrique par Jean Hassenforder (n° 15, p. 55-56) invite enseignants et formateurs à réfléchir sur la façon dont les apports des sciences de l'éducation et de la recherche pédagogique ont pu contribuer à éclairer et à faire évoluer leurs pratiques. Enfin, un dernier volet de cet ensemble de textes de nature autobiographique est mis en place en 1994 dans le numéro 32 : il s'agit des « Chemins de doctorants », dans lesquels des collègues qui viennent de soutenir leur thèse sont invités, comme le stipule le texte de présentation de C. Étévé et J. Hassenforder (n° 32, p. 21-23), à rendre compte de leur itinéraire (choix du sujet, ressources utilisées, difficultés rencontrées, principales étapes parcourues). Ce numéro 32 est le dernier que dirige Jean Hassenforder, Christiane Étévé lui succédant comme rédactrice en chef après des années de proche collaboration au sein de la revue et du CDR. Dans sa contribution² au dossier réuni dans le numéro 42 en hommage à Jean Hassenforder, Gaston Pineau souligne la portée épistémologique générale de cet appel à l'expression directe des acteurs – dans le nouveau contexte du développement des sciences sociales – comme moyen d'une « socio-dynamique de construction et de communication des savoirs ». Il met également en relief l'ancrage de ce projet éditorial original dans la trajectoire professionnelle, dans l'expérience militante (dans le champ de la lecture et de l'autoformation) et dans les convictions personnelles profondes de Jean Hassenforder, dont il montre justement le profil à la fois « utopique » et « pragmatique » (p. 147).

Émanant de l'équipe du CDR, *Perspectives documentaires en éducation* s'inscrit, au cours des années 1980 et 1990, dans un dispositif de ressources et de services doué d'une forte cohérence fonctionnelle, à la fois espace d'accueil, de conseil et de formation pour chercheurs ou apprentis chercheurs, lieu de consultation et de prêt d'une littérature spécialisée (notamment anglophone) difficilement accessible ailleurs, lieu d'élaboration et de diffusion d'une information documentaire « à distance »

(banques de données Émile 1, puis Émile 2, sous la responsabilité de Philippe Champy), source d'alimentation pour des productions éditoriales originales (revues, recueils, répertoires, guides méthodologiques) et peut-être aussi pôle de rassemblement ou de référence pour une communauté de producteurs et d'usagers que réunit une « culture documentaire » indissolublement liée à la recherche et sous-tendue par le goût de la « chose écrite ». Parmi les productions éditoriales dérivées de *PDE*, on notera en particulier les trois recueils composés respectivement à partir des « Itinéraires de recherche »³, des « Chemins de praticiens »⁴ et des « Itinéraires de lecture »⁵, destinés à rendre ces textes accessibles à un public plus large et de façon plus durable que ce n'est ordinairement le cas à partir des livraisons successives d'un périodique. D'autres publications dérivées de *PDE* assureront principalement une fonction de récapitulation ou de guide bibliographiques, comme on le voit par exemple avec les *Tables 1983-1993* de *PDE* publiées par le CDR en 1994 ou avec la brochure *Clefs pour la recherche documentaire*, publiée en 1990⁶ et proposant une recension thématique de l'ensemble des « notes de synthèse » et des « repères bibliographiques » parus respectivement dans la *RFP* et dans *PDE*.

À la fin des années 1990, le dispositif original d'articulation entre documentation et recherche mis en place par Jean Hassenforder et ses proches collaborateurs, et dont *PDE* constitue l'un des rouages essentiels, se trouve fortement déstabilisé par les turbulences qui affectent alors l'INRP. Le CDR disparaît en tant qu'entité autonome en 1998 et le découplage des fonctions bibliothéconomiques et des fonctions de recherche amène Christiane Étévé, responsable de *PDE* (et du CDR) depuis 1994, à chercher pour la revue une nouvelles assise et de nouvelles voies de développement. C'est ainsi qu'un changement important dans la conception et la présentation de la revue intervient en 1999, avec la parution du numéro 46-47. Un nouveau format, de type 20 x 24, est adopté, identique à celui de la *Revue française de pédagogie*. Mais on peut considérer peut-être comme

-
2. PINEAU Gaston (1997). « Vers un paradigme de communication des savoirs en éducation. Contribution de l'approche des histoires de vie professionnelles », *PDE*, n° 42, p. 147-157.
 3. HASSENFORDER Jean (dir.) (1997). *Chercheurs en éducation*. Paris : INRP : L'Harmattan.
 4. HASSENFORDER Jean (dir.) (1992). *Vers une nouvelle culture pédagogique*. Paris : INRP : L'Harmattan.
 5. HASSENFORDER Jean (dir.) (1993). *Lectures et lecteurs en éducation*. Paris : INRP : L'Harmattan.
 6. Réédité avec des enrichissements successifs en 1991 et 1994.

plus significatives certaines innovations qui apparaissent à partir de ce moment-là dans la nature des contenus. À côté des rubriques traditionnelles maintenues dans la plupart des numéros (récits de vie professionnelle, communication documentaire, apports bibliographiques), de nouvelles rubriques sont introduites, telles que « Images d'école », liée à l'actualité cinématographique (n° 46-47, 1999), « Souvenir du futur » (n° 49, 2000), qui vise à valoriser le fonds patrimonial de la bibliothèque de l'INRP en faisant découvrir ou redécouvrir certains classiques de la pensée pédagogique, ou « Vues sur revues » (n° 53, 2001), qui présente aux lecteurs des revues récentes ou nouvellement créées. Mais surtout, conformément au projet de faire de *PDE* un outil de la politique éducative en lien avec une problématique de l'innovation – qui fut durant une période celui de la direction de l'Institut –, une place est désormais faite à des articles directement issus de travaux de recherche (rubrique « Perspectives de recherche ») avec, dans certains numéros, la présentation, sous la responsabilité d'un coordinateur invité, de dossiers thématiques liés à des questions d'actualité, comme cela a été le cas à propos des professeurs des écoles (n° 46-47, 1999), des collègues (n° 50-51, 2000), de la didactique de l'histoire-géographie (n° 53, 2001), des lycées et des lycéens « vingt ans après le rapport Prost » (n° 54, 2001), de l'écriture (n° 58, 2003) ou de l'éducation à l'orientation (n° 60, 2003).

On le voit à travers cette histoire, la petite revue en livrée rouge née en 1983 a certes été assez fortement marquée, sinon même bousculée, par des conjonctures institutionnelles qui la dépassaient. Elle n'en a pas moins gardé et approfondi la mission forte dessinée en ses débuts : tendre à tous ceux qui sont concernés par la recherche en éducation un miroir pour « réfléchir » une partie essentielle de leur activité, celle liée aux textes de recherche en éducation, à leur connaissance, leur lecture, leur production et leur usage dans la vie professionnelle et personnelle.

Tendre un miroir ou plutôt construire l'image la plus neutre et la plus fidèle possible de l'activité éditoriale d'un milieu c'est, nous dira-t-on, la fonction traditionnelle de l'activité documentaire, armée de ses techniques spécifiques. C'est ce que faisait déjà l'ancien bulletin *Informations bibliographiques en sciences de l'éducation* et ce qu'a continué à faire jusqu'à aujourd'hui *Perspectives documentaires en éducation*, avec sa bibliographie

courante. Mais *PDE* a réuni au fil des ans et de la création de nouvelles rubriques divers éléments qui font sa grande originalité. On peut, nous semble-t-il, les regrouper en deux pôles :

- a) d'abord le développement de la réflexion et des recherches sur les pratiques documentaires ;
- b) ensuite la prise en compte non seulement des résultats de l'activité éditoriale, mais aussi des formes particulières de production et d'usage auxquelles elle donne lieu.

Nous voudrions brièvement montrer à partir de deux exemples que s'y manifeste une ouverture à des auteurs d'origines professionnelles diverses, allant bien au-delà des seuls professionnels des activités documentaires. Nous nous interrogerons ensuite sur le sens d'une telle ouverture, assez exceptionnelle dans une revue professionnelle.

Cette ouverture se manifeste tout particulièrement dans les rubriques d'itinéraires de lecture et de chercheurs ainsi que dans les chemins de praticiens et ceux de doctorants, toutes rubriques qui relèvent du pôle b. Dans sa présentation, pour la première, et dans leur appellation, pour les trois autres, ces rubriques s'adressent à un public plus large que les seuls professionnels de la documentation. Ainsi, les itinéraires de lecture visent à « recueillir les témoignages de personnalités qui ont réalisé une œuvre dans l'univers de l'éducation ». S'y sont exprimés essentiellement des universitaires, pour la majorité en sciences de l'éducation (23 sur 37), mais aussi en psychologie et en sociologie. Sont également présentes, de manière bien moins importante, d'autres catégories comme des inspecteurs généraux (2) ou même un journaliste universitaire. Les universitaires orientés sur la recherche documentaire n'apparaissent pas en tant qu'auteurs. Ils n'en sont pas moins présents de deux manières différentes. D'abord, ce sont deux d'entre eux, Jean Hassenforder et Christiane Étévé, qui ont successivement dirigé la revue et sollicité les auteurs. Ensuite, parmi les rôles qu'ils visaient dès le départ pour cette rubrique, se trouvait « également le rôle de guide de lecture, en aidant le lecteur à s'orienter dans la littérature concernant l'éducation », bref un rôle où l'on retrouve l'une des missions de la documentation. Ce rôle a d'ailleurs été précisé dans l'introduction du recueil *Lecteurs et lecture en éducation* que Jean Hassenforder a publié en 1993. Ainsi, en manifestant la plus grande ouverture, cette rubrique n'en apporte pas moins un

éclairage original sur ce qui constitue le but ultime de l'activité documentaire : la lecture.

On pourrait aisément montrer que la même volonté d'ouverture se manifeste dans les trois autres rubriques d'itinéraires, qui visent les chercheurs, les praticiens et les doctorants, c'est-à-dire des catégories plus larges que les seuls professionnels de la documentation, mais qui les incluent, car certains, engagés dans ces voies, ont également écrit.

Cette volonté d'ouverture se manifeste-t-elle dans les rubriques plus proprement documentaires, dont on s'attend à ce qu'elles soient prises en charge par des spécialistes de la documentation ? Cela dépend bien sûr des rubriques. La bibliographie courante, activité documentaire ancienne, a continué à être prise en charge par des documentalistes. Il en alla de même pour une rubrique nouvelle « Innovations et recherches à l'étranger », qui nécessitait des compétences linguistiques particulières et un fort suivi de la littérature anglophone. Mais la situation est plus diverse pour les autres rubriques. Prenons l'exemple d'une rubrique centrée sur l'activité documentaire puisqu'elle concerne « *la communication documentaire en sciences de l'éducation* » et qu'on cherche à y conduire « *un effort de réflexion sur les besoins et techniques documentaires* ». Cette rubrique, rebaptisée « Communication documentaire en sciences de l'éducation » dès le numéro 3, a accueilli 176 textes. La totalité des textes touchent aux techniques, méthodes ou structures documentaires. On peut cependant distinguer deux grandes catégories. Dans la première, les textes ont pour objet principal l'activité documentaire elle-même, notamment sur trois plans. D'abord, sur le plan de sa production, avec l'examen de ses outils et méthodes de production (construction de catégorisations, de bibliographies, de banques de données). Ensuite sur celui de sa diffusion et de sa circulation, avec notamment l'analyse de supports (certaines revues) et d'acteurs (leaders d'opinion, lecteurs des *Cahiers pédagogiques*), l'examen des usages de certaines techniques (modalités d'interrogation en ligne), la description de structures de diffusion (centres documentaires, bibliothèques et études monographiques de la couverture bibliographique dans certains pays : Royaume-Uni, Québec, Allemagne, États-Unis...). Enfin, la majorité des textes s'intéressent à l'utilisation de l'information, que ce soit par certains publics (enseignants du primaire, des collèges, enseignants-

chercheurs), dans certaines structures (INRP, bibliothèques d'UFR...) ou pour certains usages (en combinaison avec le cours oral, dans l'enseignement à distance).

La deuxième grande catégorie de textes que l'on peut distinguer met aussi en œuvre des techniques documentaires, mais pour traiter d'un autre objet qu'elles-mêmes : l'éducation et l'école dans les romans, l'inventaire des recherches dans des domaines particuliers (didactique du français et des sciences, formation des enseignants, littérature féminine...). Les textes de cette catégorie sont très minoritaires puisqu'ils représentent moins de 12 % de l'ensemble. Ils n'en sont pas moins significatifs, car ils manifestent l'intérêt de la revue pour les entreprises d'utilisation des techniques documentaires au service d'autres champs de recherche que l'activité documentaire.

Cette ouverture partielle se trouve confirmée par l'origine des auteurs. On peut en effet les répartir en deux groupes : d'une part ceux dont la plus grande partie du travail est en rapport direct avec les activités documentaires ou qui effectuent l'essentiel de leurs recherches sur elles ; d'autre part ceux dont les activités et les travaux portent principalement sur d'autres domaines, même s'ils recourent peut-être plus intensément que la moyenne de leurs collègues aux activités documentaires. Ces derniers sont les auteurs majoritaires des textes de la deuxième catégorie. Mais on en trouve aussi en faible nombre parmi les auteurs du premier groupe. Au total, la très grande majorité des auteurs (80 %) font partie du premier groupe, celui des auteurs ayant un fort ancrage documentaire. Étant donné l'intitulé et la nature des contenus de la rubrique, doit-on s'en étonner ? Ne faut-il pas plutôt souligner l'ouverture que manifeste la présence de presque 20 % d'auteurs plus éloignés de la documentation dans une rubrique si spécifique ?

Pourquoi une telle recherche d'ouverture, que manifestent fortement les rubriques d'itinéraires, mais que l'on trouve aussi – évidemment à un moindre degré – dans les rubriques plus spécifiques ? En l'absence d'explicitation par les responsables de la revue, nous proposons de comprendre cette volonté d'ouverture comme une stratégie intelligente d'alliance et de reconnaissance par d'autres catégories avec lesquelles on est ordinairement en position de service. En effet, il est deux manières de faire reconnaître à quelqu'un l'intérêt de son activité et de ses méthodes spécifiques : les mettre en œuvre pour

lui et à sa place ou l'amener à les mettre en œuvre lui-même. Dans le premier cas, on se met en position de service, avec les risques de hiérarchie que cela induit ; et dans le second, on favorise une meilleure connaissance des méthodes documentaires, par leur prise en charge, une plus grande autonomie et, au total, une meilleure reconnaissance envers son activité. Incontestablement, la revue avait choisi de développer un peu plus ce deuxième volet, sans délaisser l'autre.

Mais les temps ont changé. Avec « la nouvelle donne numérique », il n'y a sans doute lieu ni de s'étonner ni de regretter qu'une bonne partie des contenus documentaires de *PDE* « bascule » en ligne, au moins ce qui concerne la bibliographie courante, tout ce qui suppose une information extensive, à fonction plus signalétique qu'analytique, et constamment actualisée. Certes, l'information bibliographique et la recherche documentaire, de plus en plus assumées à domicile à l'aide de l'informatique, vont peut-être se dépersonnaliser, nous laissant seuls nous débattre avec les automates. C'est là le prix d'une autonomie un peu forcée. Il n'en reste pas moins qu'à l'intérieur même de la fonction documentaire de la revue, l'on trouvait des rubriques beaucoup plus « construites », à « forte valeur

ajoutée », comme les « repères bibliographiques » (qui supposent véritablement une connaissance approfondie et une capacité d'évaluation critique du champ étudié) ou « Innovation et recherche à l'étranger ». Que vont-elles devenir ? Plus généralement, c'est la question du rôle de *PDE* comme support d'un mode original de diffusion et de valorisation de la recherche associant ses nombreux partenaires qui est posée, car la plupart des rubriques de la revue vont sans doute disparaître sans pouvoir être reprises d'aucune façon dans le nouveau dispositif.

Il faut en tout cas remercier Christiane Étévé pour le travail qui lui a permis, dans un contexte difficile, de continuer à « porter » cette revue avec le souci d'en préserver et développer la ligne éditoriale, riche et originale, pour le plus grand bénéfice de la recherche en éducation, de ses partenaires et de ses usagers.

Jean-Claude FORQUIN

*Professeur honoraire de sciences de l'éducation,
INRP*

Raymond BOURDONCLE

*Professeur de sciences de l'éducation,
Université de Lille 3*

1

ÉTUDES

PERSPECTIVES
DE RECHERCHE

UNE ÉCONOMIE RENOUVELÉE DE LA PUBLICATION SCIENTIFIQUE

GHISLAINE CHARTRON

« Les modes de communication scientifique renouvelés, des échanges plus immédiats et élargis au sein des communautés scientifiques fondent le projet originel du Web et des technologies qui lui sont associées. Au sein des laboratoires de physique du Cern, entre 1989 et 1992, c'est pour répondre aux besoins de cette communauté que Tim Berners-Lee développe le langage Html. C'est aussi au sein de cette communauté que, pour faciliter l'échange des pré-publications, Paul Ginsparg développe en 1991 le serveur *ArXiv* à Los Alamos ; ce modèle s'étend aujourd'hui sous d'autres formes, notamment par le mouvement des « archives ouvertes ».

Les enjeux ont ensuite évolué ; le contexte d'usage de ce réseau s'est largement diversifié à la sphère des échanges marchands et du grand public, avec des préoccupations souvent d'une toute autre nature. Il est d'autant plus intéressant de revenir aujourd'hui sur la dimension première du réseau et d'apprécier les avancées significatives qui se sont imposées pour la diffusion et la circulation des résultats scientifiques.

Dans un premier temps, il sera intéressant de rendre compte des développements les plus marquants de l'édition scientifique numérique durant cette dernière décennie et des réorganisations majeures du processus éditorial. L'économie de l'accès est devenue, par ailleurs, une composante déterminante de l'économie de l'édition ; ses enjeux et ses principaux acteurs, en particulier les nouveaux entrants, seront pointés.

Mais le croisement de l'Internet avec le processus éditorial des résultats de la recherche ne s'est pas limité à la seule transposition des différents vecteurs existants (revues, ouvrages, actes de conférences) sur ce nouveau support. Ce sont aussi de réelles innovations et renégociations qui sont à l'œuvre : nous évoquerons notamment des formes éditoriales inédites, des échanges informels multipliés et des partages collectifs de ressources...

Enfin, il conviendra de prendre le recul nécessaire pour s'interroger sur l'impact social de cet environnement numérique, pour examiner en particulier si les processus de lecture, d'apprentissage et de pilotage scientifique s'en

trouvent éventuellement modifiés. Les interactions aujourd'hui à l'œuvre s'inscrivent dans une échelle de temps qui devient significative pour prétendre à un tel exercice – environ dix ans pour de nombreux champs des sciences techniques et médecine (STM), une période plus courte pour les sciences humaines et sociales (SHS).

RÉORGANISATION DU SECTEUR DE L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

UN ENGAGEMENT NUMÉRIQUE EN MARCHÉ

Les premières offres numériques des grands groupes internationaux d'édition scientifique (Elsevier, Springer, Wiley) et des grandes sociétés savantes américaines en STM sont apparues au milieu des années 1990, anticipant le virage des collections numériques (en 1995: *Applied Physics Letters Online* de l'American Institute of Physics et *Elsevier Electronic Subscriptions* pour Elsevier). Cette anticipation calculée contribuait à préserver une position dominante dans un contexte où l'usage du numérique s'annonçait explosif pour les années à venir et où les premiers projets alternatifs (revues exclusivement numériques, bases de pré-publications) commençaient à émerger (Chartron, 1996).

Les revues constituent aujourd'hui la majeure partie de l'offre d'édition numérique acquise par les bibliothèques scientifiques. Généralement en phase avec l'actualité des champs scientifiques, de périodicité élevée, leur consultation régulière répond au besoin du suivi des nouveaux travaux de recherche. Leur mise en ligne est certes encore variable selon les champs : alors que les champs des sciences de la nature et de l'ingénierie ont complètement basculé dans le numérique, les sciences humaines et sociales en général sont plus en retard (Minon et Chartron, 2005). Les explications renvoient d'une part aux caractéristiques structurelles de l'édition de ces champs – éditeurs de taille plus modeste, souvent de périmètre national, ayant des capacités d'investissement plus faibles que ceux du champ des STM –, d'autre part à une demande moins forte du lectorat concernant l'accès en ligne aux revues. Le secteur des revues est aujourd'hui suivi par la mise en ligne d'autres types de

contenus tels que les usuels, les ouvrages de référence, les collections patrimoniales.

L'offre en ligne s'est progressivement constituée par le développement de plusieurs dynamiques complémentaires, chacune s'appréciant différemment selon les champs scientifiques et leur contexte national :

- les investissements des grands groupes internationaux, comme nous l'avons souligné précédemment ;
- l'émergence d'intermédiaires privés et publics qui ont proposé leurs services d'édition électronique aux éditeurs de revues (par exemple *HighWirePress*, *Ingenta*, *revues.org*), parvenant ainsi à des économies d'échelle en regroupant des acteurs de moindre taille et aux capacités d'investissement plus faibles ;
- l'émergence d'intermédiaires agrégateurs qui, outre leurs prestations d'édition électronique, ont aussi mis sur la constitution d'offres autonomes rassemblant des contenus de plusieurs catalogues d'éditeurs (par exemple *Proquest*, *Ebsco*, *Cairn*) ;
- le rôle de l'État en tant qu'opérateur, éditeur en ligne ; ce cas concerne particulièrement les revues de sciences humaines et sociales pour lesquelles l'engagement d'acteurs privés reste incertain (par exemple *Erudit*, *Persée*) ;
- le rôle des institutions de recherche publiques ou privées ayant développé leur propre chaîne de production électronique (les chaînes de production des thèses en ligne).

Dans un contexte où de nombreuses barrières d'entrée tombent concernant la production et la diffusion des contenus, la question du rôle partagé du secteur public et du secteur privé dans ce processus éditorial des résultats de la recherche (re)devient une question vive. Le positionnement de l'État est à nouveau questionné : doit-il être un État-réglementaire qui se limite à encadrer l'activité de publication, comme toute autre activité économique, un État-incitateur qui intervient sur la branche, notamment en termes de redistribution des ressources, ou un État-opérateur qui, du fait de la reconnaissance d'une situation de « biens publics » et d'« intérêt général » concernant les publications scientifiques, devient un acteur économique du secteur¹ ?

Les arguments et les enjeux sont multiples de part et d'autre : favoriser, sur la base d'une économie publique, un accès ouvert aux savoirs dans une société qui relie sa

1. Pour apprécier le secteur de l'édition publique actuellement soutenu, on pourra consulter le *Rapport du médiateur de l'édition publique* conduit par Marianne Lévy-Rosenwald en 1995 : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/edition%20publique%202004.pdf>

croissance à la connaissance, préserver une édition sur des sujets pointus, en marge des logiques de marché, mais aussi veiller à une qualité exigeante des contenus pour l'excellence de la recherche.

LA PROGRESSION DE L'ACCÈS LIBRE

Une culture de l'accès libre s'est installée progressivement ces dernières années et l'économie de l'édition scientifique doit désormais en tenir compte. Ce mouvement de l'accès libre aux contenus a été activement soutenu par quelques chercheurs pionniers fortement investis dans ce projet, convaincus de conjuguer l'intérêt des auteurs et celui de la recherche scientifique. Stevan Harnad, chercheur en psychologie cognitive à l'université de Southampton, fut certainement l'un des visionnaires les plus actifs. Il introduisit en 1991 le concept de *Scholarly Skywriting* (écriture céleste) pour traduire cette capacité du réseau à donner une visibilité accrue aux écrits scientifiques, sans pour autant remettre en cause la nécessité d'un filtrage scientifique exigeant (Harnad, 1991). À cet argument de mise en visibilité vient se greffer la réaction vive de certains chercheurs et de certaines bibliothèques face à une inflation grandissante du coût des périodiques scientifiques, en particulier ceux des groupes commerciaux et des grandes sociétés savantes. Une situation paradoxale se précise dès lors : alors que les auteurs (et leurs institutions) ne sont pas rétribués, l'évolution inflationniste conduirait à ce qu'ils ne puissent plus accéder à leurs publications via leurs bibliothèques, contraintes elles-mêmes de réduire leurs abonnements devant cette augmentation des tarifs. Pour certains, les enjeux sont donc une ré-appropriation complète de l'édition scientifique par les chercheurs, avec l'idée de concurrencer fortement certaines revues particulièrement coûteuses par d'autres revues ou d'autres dispositifs. Pour d'autres, il ne s'agit pas de déstabiliser les revues de qualité mais de leur imposer de nouvelles règles de libre accès. Aujourd'hui, des ajustements variés sont expérimentés selon les contextes : la négociation de la période

d'embarco avec les éditeurs – période précédant le libre accès² –, le paiement en amont par l'auteur et son laboratoire³, ou encore l'intervention publique pour financer directement l'édition à un niveau général. La viabilité et la pérennité de ces modèles restent pour le moment des questions ouvertes.

À un niveau général et transversal aux disciplines, le constat actuel de la progression du libre accès aux publications de recherche s'explique par différents mouvements qui tendent à se superposer et qui sont, comme nous l'avons déjà précisé, d'une ampleur variable selon les champs scientifiques :

- la mise en accès libre, par les éditeurs, des numéros anciens des revues (l'antériorité variant en fonction des décisions des comités de rédaction et des contraintes économiques des éditeurs) ;
- le subventionnement en amont des contenus éditoriaux par des fonds publics ou privés (revues électroniques avec paiement par les auteurs ou totalement financées en amont, programmes de numérisation pour un accès public...) ;
- le développement d'archives ouvertes dans lesquelles l'auteur vient déposer ses publications (ces archives peuvent être disciplinaires ou spécifiques à une institution) ;
- la multiplication des pages personnelles de chercheurs, donnant accès à leurs publications, après une éventuelle négociation avec leurs éditeurs.

Ces mouvements traduisent deux changements organisationnels majeurs de l'économie des publications scientifiques : d'une part, le glissement d'un financement public aval (budget alloué aux bibliothèques pour l'achat de la documentation) vers un financement public amont (subventions en amont aux revues SHS, pour leur mise en ligne par exemple, budgets spécifiques aux laboratoires STM pour publier dans les revues proposant le paiement par l'auteur et le libre accès au lecteur...) ; d'autre part, la révision des modalités de cession des droits de l'auteur aux éditeurs (lorsqu'elle avait été mise

-
2. On trouvera une présentation de la politique de divers éditeurs anglophones sur le site Sherpa (Securing a Hybrid Environment for Research Preservation and Access) : <http://www.sherpa.ac.uk/>
 3. Voir *Springer Open Choice*, *Sponsored Article Option* d'Elsevier ou encore *Oxford Open*.
 4. On pourra se référer au site de l'INIST pour consulter l'ensemble des déclarations en faveur du libre accès au niveau international : http://openaccess.inist.fr/rubrique.php3?id_rubrique=11.

en place) afin de préserver une circulation parallèle et ouverte des articles sur l'Internet.

L'enjeu du libre est relayé désormais par différentes institutions scientifiques signataires de déclarations politiques en faveur du libre accès ; la lettre ouverte *Public Library of Science* (PLOS), publiée en 2001, peut être considérée comme l'une des premières⁴. En France, depuis 2003, plusieurs institutions ont signé la déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales : le CNRS, l'Inserm, l'Institut Pasteur, l'Inra, l'Inria, l'École pratique des hautes études, l'IRD, l'université Lumière Lyon 2 et le Cemagref.

« Nous remplissons par trop imparfaitement notre mission de diffusion de la connaissance si l'information n'est pas mise rapidement et largement à la disposition de la société. De nouvelles possibilités de diffusion de la connaissance, non seulement sous des formes classiques, mais aussi, et de plus en plus, en s'appuyant sur le paradigme du libre accès via l'Internet, doivent être soutenues. Nous définissons le libre accès comme une source universelle de la connaissance humaine et du patrimoine culturel ayant recueilli l'approbation de la communauté scientifique... »⁵.

Cette déclaration met en place des principes fondateurs et précise certaines modalités pratiques comme celle du dépôt auprès d'au moins une archive en ligne d'une version complète des publications issues des recherches financées.

Pour le moment, les pratiques restent très variables selon les champs disciplinaires. Dans sa récente étude concernant six domaines des sciences sociales, Kristin Antelman (Antelman, 2006) en fait le constat et relie de façon éclairante le développement de ces pratiques et les notions de champs scientifiques « convergent / divergent ». Un champ divergent serait un champ où la dépendance entre chercheurs est très faible, où il n'existe pas d'élite stable ; la sociologie, la géographie seraient des champs divergents mais l'économie un champ convergent.

Si le dépôt dans une archive ouverte, sous les injonctions politiques, tend à s'imposer comme une obligation – et pas uniquement une recommandation –, il est certain qu'un virage important pourrait se dessiner. Il deviendrait alors possible, face à un nombre grandissant de

publications en ligne, d'accéder à cette littérature par des moteurs de recherche fédérateurs. Il faut s'attendre alors à ce que la concurrence avec les revues s'intensifie, fragilisant probablement leurs économies respectives. Si l'on pousse le raisonnement plus loin, l'économie des revues pourrait basculer majoritairement dans une économie de biens publics, toute initiative privée devenant difficilement viable. Cette perspective renouvelle la question d'une médiation extérieure aux institutions de recherche pour l'édition scientifique. Est-elle utile ? Comment préserver une diversité culturelle en SHS et se prémunir des dérives commerciales auxquelles nous assistons aujourd'hui en STM ? Le secteur privé doit-il être écarté ? Doit-on tendre vers une intégration complète de l'économie de l'édition scientifique dans l'économie de la recherche ? Mais prend-on bien la mesure des enjeux, en termes de qualité éditoriale et d'indépendance, face aux territoires mandarinaux des communautés de recherche ? Les questions et les réponses doivent certainement être nuancées selon les contextes. Des régulations, des équilibres sont en tout cas à trouver pour tendre vers cet idéal, peut-être utopique, d'un processus éditorial de qualité et le plus ouvert à tous (Chartron, 2005).

L'ÉCONOMIE DE L'ACCÈS, UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT

LA BIBLIOTHÈQUE EST-ELLE ENCORE LE POINT DE PASSAGE PRIVILÉGIÉ ?

Les bibliothèques d'universités, les centres de documentation des organismes de recherche étaient traditionnellement les lieux privilégiés d'exposition et d'accès à la littérature scientifique. Le constat aujourd'hui est un peu différent. Dans le champ des sciences de la nature, les bibliothèques sont de plus en plus désertées au profit d'accès en ligne aux contenus majeurs – revues et actes de congrès. Dans le champ des sciences humaines et sociales, le constat est globalement différent : les sources sont plus diversifiées et leur numérisation moins avancée ; de plus, pour de nombreux travaux, le rapport à la bibliothèque est différent dans la mesure où celle-ci est aussi le lieu d'accès aux sources primaires utiles à la

5. http://openaccess.inist.fr/rubrique.php3?id_rubrique=11

recherche. Le mouvement est cependant en cours, et de nombreux chercheurs en SHS commencent à intégrer les ressources numériques dans leurs pratiques informationnelles. Une évolution significative pourrait se dessiner dès lors qu'une certaine masse critique de contenus en ligne sera atteinte. À notre niveau, nous avons déjà observé cette croissance pour la recherche en éducation concernant les services numériques de la veille scientifique de l'INRP : leur fréquentation a plus que triplé au cours des 18 derniers mois, le site reçoit aujourd'hui (mai 2006) plus de 800 visiteurs par jour alors qu'ils n'étaient que de 200 à le fréquenter au début 2005⁶. Dans cette redistribution, les moteurs de recherche sur Internet sont devenus des concurrents sérieux pour les bibliothèques, d'autant qu'ils moissonnent un nombre de plus en plus important de publications en libre accès sur le réseau. La montée en puissance des archives ouvertes, l'accès libre aux numéros anciens de certaines revues et la publication directe des rapports d'études et de recherche augmentent considérablement la valeur des moteurs, qui proposent de surcroît une actualité sans cesse renouvelée.

Par ailleurs, l'usage d'un même outil pour des besoins d'information diversifiés entre la vie privée (billets de train, réservations pour les loisirs, plans de ville...) et les activités professionnelles est une dimension à ne pas négliger. La simplicité d'accès est un argument de poids ; le rapprochement des comportements informationnels dans la sphère privée et dans la sphère professionnelle est devenu une réalité. Les frontières s'estompent donc et l'environnement numérique installe de nouveaux rapports à l'information et aux savoirs. La dépendance extrême à ces points d'entrée reste par contre problématique car le contrôle de la couverture des ressources reste hors de portée et les logiques publicitaires qui sous-tendent l'économie des principaux moteurs peuvent conduire à des distorsions importantes – la pollution informationnelle liée à la fraude aux clics en est un exemple (Le Ray, 2006).

Outre les moteurs de recherche, un certain nombre de services à forte valeur ajoutée sont offerts et devraient canaliser de nombreux accès aux publications scientifiques :

- les portails des bibliothèques rassemblant des collections numériques sélectionnées par ces intermédiaires, ce point d'entrée bénéficiant du crédit acquis par les bibliothèques pour l'accès aux savoirs ;
- l'accès par des moteurs de recherche spécialisés pour la recherche et associés à la vision d'une interface universelle pour tous les domaines de la recherche (*Google Scholar*, *Scopus*, *Microsoft Live Academic...*) ;
- les produits phares tels que le *Web of Science*, qui hérite d'une réputation étroitement liée aux processus d'évaluation des chercheurs ;
- les archives ouvertes qui ne cessent de se développer et qui s'inscrivent dans le cercle de proximité des chercheurs ;
- enfin, les portails dédiés à une communauté particulière⁷.

Le comportement de l'utilisateur reste toutefois pluriel et d'une certaine façon imprévisible. Il est à parier qu'il emprunte aux pratiques héritées et partagées avec ses collègues, à son expérience personnelle des outils et des services et à la confiance qu'il témoigne aux acteurs organisant les différents accès. La logique du moindre effort peut aussi conduire à des pratiques minimalistes comme l'usage banalisé d'un seul outil tel que *Google*. Les besoins d'information restent aussi variés. Notamment, le butinage ainsi que la recherche précise d'une source coexistent. De nombreux services d'accès cités précédemment peuvent ainsi trouver des complémentarités.

L'IMPORTANCE DES PARTENARIATS ET DES STANDARDS OUVERTS

Dans la topographie du Web, il devient stratégiquement important pour tout fournisseur de contenu d'être référencé par les points d'accès privilégiés des utilisateurs. Cette redistribution des territoires de la documentation conduit à des stratégies de partenariats multiples. Un certain nombre de bibliothèques ont ainsi conclu des accords avec *Google* pour rendre accessibles leur catalogue à partir de ce moteur. Il en va de même pour certains catalogues d'éditeurs, autour du projet *Google Book Search*⁸ par exemple. De la même façon, il devient

6. <http://www.inrp.fr/vst>

7. Voir par exemple les portails thématiques de l'Inist : portails *BiblioSHS*, *BiblioVie*, *BiblioSciences* ; <http://www.inist.fr/>

8. <http://books.google.com/>

stratégiquement important pour les éditeurs de relier leurs contenus aux portails documentaires tels ceux du Sudoc⁹ et de l'Inist en France, afin de permettre à l'utilisateur d'accéder facilement au texte intégral après une recherche bibliographique sur ces sites.

L'économie de l'accès se trouve donc associée à des négociations multiples entre les producteurs, les éditeurs et les diffuseurs de contenus. L'effet réseau, ou encore l'effet de résonance décrit par les économistes de l'information (Shapiro et Varian, 1998), confère aux positions dominantes un pouvoir accru, selon une logique de cercle vertueux.

Les stratégies de partenariats concernent aussi les normes techniques partagées par les acteurs, ce qui conduit à augmenter la taille de leurs réseaux respectifs de diffusion, au bénéfice de chacun ; les logiques de verrouillage sont à l'opposé de cette conception et traduisent au contraire la volonté de préserver des niches. L'enjeu des standards ouverts pour la publication scientifique a été perçu très tôt : l'OAI-PMH (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*) a été élaboré en 1999 pour faciliter la description et la diffusion des métadonnées d'articles scientifiques. Ce protocole est aujourd'hui largement adopté dans de nombreux services ; il permet un « moissonnage » automatique des contenus en ligne.

De la même façon, ont été élaborés des standards communs au niveau de la description des ressources – *Dublin Core* et ses diverses versions sectorielles, *Learning Object Metadata* pour décrire les ressources éducatives – et, de façon plus ambitieuse car plus exigeante pour les auteurs, des standards au niveau de la structuration des contenus – définition de types de documents comme par exemple la *Text Encoding Initiative* pour les thèses.

INNOVATIONS SOCIALES ET PROCESSUS ÉDITORIAL

Le renouvellement de l'économie de la publication scientifique concerne aussi de nouvelles dynamiques

ascendantes que permettent les technologies Internet au moyen desquelles l'utilisateur peut devenir un partenaire plus actif, voire définir sa propre autorité (Broudoux, 2005). Différentes formes sont déjà développées : les archives ouvertes, les blocs-notes de scientifiques, le projet *Wikipédia* et sa définition d'un savoir encyclopédique plus ouvert, la sélection partagée de signets avec des outils de « *taggage social* » (*Del.icio.us*, *Flickr*). Cette dernière innovation est d'ailleurs prise au sérieux par un éditeur comme *Nature* qui propose désormais un service de ce type, à savoir *Connotea*¹⁰, diversifiant ainsi ses activités éditoriales traditionnelles.

« Le cœur du *Web* » est donc en partie à sa périphérie, et ce mouvement ascendant des usagers ne peut être ignoré. Le concept d'intelligence collective, développé en France par Pierre Lévy (Lévy, 1994), prend tout son sens ; il est aujourd'hui relayé par un ensemble d'applicatifs logiciels rassemblés sous le terme générique du *Web 2.0* (O'Reilly, 2005). Le *Web 2.0* se caractérise par des plateformes centrales partagées, dans lesquelles l'assemblage prime ; le logiciel reste ouvert et il est assimilé à un service, et non à un produit monnayable par la vente de ses versions successives. Pour autant, le modèle économique de cette nouvelle industrie logicielle reste incertain : publicité et synergie avec d'autres secteurs sont recherchées pour se substituer au financement direct par l'utilisateur ; Google s'affiche comme un acteur phare de cette nouvelle économie, un rival de plus en plus sérieux pour Microsoft¹¹.

Le déploiement des réseaux et des outils d'écriture s'accompagne de phénomènes qualifiés « d'innovations horizontales » par les travaux de Von Hippel (Von Hippel, 2002). Certains usagers-innovateurs deviennent de véritables entrepreneurs qui s'approprient les outils et les transforment pour leurs besoins. Les exemples que nous avons soulignés pour le secteur scientifique sont comparables sur certains points aux blocs-notes des journalistes ou aux espaces *Skyrock* ou *Myspace* chez les adolescents.

Sans bouleverser fondamentalement les processus de communication et de publication scientifique, ces innovations ont introduit, pour la publication scientifique, les évolutions significatives suivantes :

9. <http://www.portail-sudoc.abes.fr/>

10. *Connotea* : <http://www.connotea.org/>

11. « Google complète sa suite bureautique anti-Office », *01net.actualités*, 6 juin 2006 : <http://www.01net.com/article/318446.html>

- la création de nouvelles revues, exclusivement électroniques, qui s'affirment et traduisent souvent la volonté d'occuper un nouveau créneau ;
- des canaux multiples pour la diffusion des publications – articles stockés dans les archives ouvertes ou sur des pages personnelles. Ces nouvelles diffusions sont notamment repérables dans les références bibliographiques des articles ;
- une circulation parallèle des idées qui participe à la qualité des débats mais aussi à la notoriété de certains chercheurs ; un bloc-notes réactif et pointu peut avoir un effet de résonance non négligeable sur la reconnaissance d'un chercheur ;
- enfin, une ouverture des cercles d'autorité qui ne peuvent pas ignorer les échanges informels portés par le réseau ; l'autorité désignée (comités scientifiques fermés) doit faire face à l'agora ouverte des autres chercheurs.

Ce dernier point renvoie à la notion de *peer commentary* – pour reprendre les termes de S. Harnad – qui s'est développée de façon inégale et de manière souvent informelle ; le *peer commentary* est perçu majoritairement comme une fonction supplémentaire pouvant améliorer la qualité de l'évaluation, mais ne pouvant en aucune façon se substituer au *peer review* (Harnad, 1998). Le processus d'évaluation scientifique est resté jusqu'à présent assez stable dans le cadre du numérique. Certes, au niveau organisationnel, il a bénéficié d'une logistique d'appui plus élaborée (utilisation possible d'un logiciel de *workflow*), mais aucune évolution plus profonde n'a vraiment pris place. Contrairement à de nombreuses formes de débat public, la fonction d'évaluation reste attachée à un travail approfondi, cadré dans une relation de confiance entre des experts et des comités de rédaction. La transposition de cette fonction sur d'autres vecteurs pourrait très bien s'envisager mais il n'en est rien pour le moment, la revue restant le repère structurant de la publication scientifique, même dans les champs les plus innovants en termes de communication numérique. Toutefois, il faut signaler l'ouverture très récente (juin 2006) du service *PloSOne*¹² qui vise à introduire des débats plus ouverts pour l'évaluation des articles des revues de cet éditeur, articles qui sont déjà en accès libre par ailleurs. L'évolution est peut-être en marche ?...

LECTURE, ENSEIGNEMENT, POLITIQUE... ET PUBLICATION NUMÉRIQUE ?

Si l'économie numérique de la publication scientifique donne incontestablement plus de visibilité aux écrits scientifiques, a-t-elle pour autant des impacts sur les pratiques de lecture, d'enseignement ou de pilotage de la recherche ?

Beaucoup pensent que les accès dominants par les moteurs de recherche et les errements navigationnels produits par la multiplicité des liens conduisent, d'une part, à des lectures plus ciblées et, d'autre part, à des lectures superficielles, au détriment de véritables lectures en profondeur. Une récente étude de la School of Library and Information Science de l'université de San José aux États-Unis s'est intéressée à ces changements du comportement de lecture, sur un intervalle de dix ans et pour une population de 113 enseignants-chercheurs. Les résultats montrent une augmentation considérable du temps de lecture, une lecture à l'écran en développement, une lecture de moins en moins linéaire mais de plus en plus sélective car guidée par des outils automatisés de repérage, et conjointement moins de temps passé à des lectures approfondies (Liu, 2005).

Outre les modes de lecture, et pour rendre compte d'une autre dimension, la question pourrait aussi être investie en termes de diversification et de richesse des contenus de lecture. L'accès plus ouvert, les abonnements généralisés à des collections numériques multidisciplinaires accessibles sur son bureau conduisent-ils à un élargissement des sources consultées et, *a fortiori*, à des approches scientifiques peut-être plus interdisciplinaires ? L'hypothèse nécessiterait des études de terrain, à un moment qui s'avère plutôt propice car la phase d'innovation et de découverte vient à son terme dans de nombreux champs scientifiques, laissant place à des pratiques plus significatives. Cette diversification des contenus, couplée à des outils performants de repérage, mériterait également d'être interrogée en termes de créativité et de renouvellement des objets et des méthodes scientifiques.

Cet accès plus ouvert aux savoirs devrait aussi questionner les modes d'apprentissage, notamment ceux de l'université. La disponibilité des cours des professeurs sous formes variées (*podcasts*, *synopsis*,

12. PloSOne, service d'*open review* : <http://www.plosone.org/>

diapositives...) et l'accès généralisé à des publications scientifiques de qualité, démultipliant ainsi ce que les exemplaires papier des bibliothèques pouvaient permettre, conduisent à des opportunités inédites pour l'acte pédagogique. En effet, le cours magistral, s'il garde des vertus dans la transmission des savoirs, peut également aujourd'hui être complété, voire parfois remplacé, par des méthodes pédagogiques plus constructivistes grâce auxquelles l'apprenant évolue d'un statut passif à celui d'un partenaire actif de son apprentissage. L'enseignant peut facilement prescrire des lectures accessibles par tous sur le réseau, anticipant et enrichissant ainsi le cours présentiel; l'apprenant peut aussi plus facilement prolonger le cours présentiel par des cours complémentaires en ligne. C'est en termes de qualité et de complémentarité que se situent les enjeux, certainement les plus intéressants, de cette diffusion numérique des savoirs pour l'enseignement universitaire. Les universités numérique thématiques¹³ qui se déploient actuellement en France sont porteuses de cet enrichissement de l'acte pédagogique mais les liens avec les bibliothèques numériques n'ont pas toujours été pensés conjointement.

Le croisement de la publication numérique avec le pilotage scientifique mérite aussi d'être souligné car l'accès facilité aux productions scientifiques fournit nécessairement des opportunités inédites de mesure, enrichissant les instruments en place.

Lorsqu'il s'agit d'apprécier les travaux scientifiques d'un chercheur ou d'une équipe, les archives institutionnelles, par exemple, dans lesquelles sont versées les copies des publications peuvent contribuer à éclairer ce processus d'évaluation. Il était jusqu'alors fréquent, pour des raisons essentiellement pratiques, de voir l'expertise se limiter à l'appréciation des lieux de publication. Avec ces archives, il devient beaucoup plus facile d'accéder au contenu des publications et d'affiner l'expertise en conséquence. Il s'agit aussi, bien entendu, de rester vigilant à ce que les spécificités des champs scientifiques soient respectées et que des appréciations uniquement quantitatives ne prennent place.

Cette circulation plus ouverte des résultats de la recherche devrait aussi permettre de dresser plus facilement une cartographie des champs de recherche sous diverses formes, et notamment par la rédaction de synthèses plus nombreuses des travaux déjà conduits. Cet exercice n'est certes pas nouveau et des synthèses sont déjà périodiquement dressées dans certaines revues et dans certains ouvrages. La diffusion numérique des contenus, et la facilité d'accès qu'elle offre, ouvrent par contre la voie à différents acteurs pour conduire cet exercice, introduisant une pluralité de points de vue certainement enrichissante. Il est aussi à parier que cette capitalisation des connaissances pourrait de plus en plus être confiée à des médiateurs scientifiques compétents mais n'appartenant pas directement à un réseau de recherche particulier¹⁴. Le pilotage de la recherche ne peut que s'affiner en intégrant de telles capitalisations, sans pourtant se substituer à la parole experte mais en visant à la compléter et à enrichir les débats. Le développement de méthodes de type « Evidence based... », à savoir des méta-analyses fondées sur des études et résultats déjà publiés (mais essentiellement empiriques), converge aussi en partie vers ces projets de capitalisation de connaissances, les limites de ce type d'approche nécessitant toutefois d'être soulignées pour les sciences sociales (Rey, 2006).

CONCLUSION

Cette nouvelle donne numérique est donc, à notre avis, porteuse d'ouvertures et de croisements inédits pour la publication scientifique. Outre la visibilité accrue des travaux scientifiques, ce sont aussi de nouveaux rapports aux savoirs qui s'installent, où les cercles d'autorité se rediscutent de façon intéressante dans le projet d'une richesse et d'une excellence de la recherche. Pour les médiateurs de la publication scientifique, et notamment pour ceux qui assurent des fonctions documentaires, des services innovants sont à penser, qui tiennent compte de ces nouveaux modes d'accès et de diffusion. Par ailleurs, pour les professionnels de l'information et de la

13. <http://www.educnet.education.fr/superieur/unt.htm>

14. Nous avons défendu cette position à travers les produits éditoriaux de la Veille scientifique de l'INRP. Voir notamment les *Lettres d'information* : <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/SommaireLettre.htm> et les *Dossiers* documentaires : <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/SommaireDossier.htm>

documentation, le numérique déplace, selon nous, de façon significative et intéressante la valeur ajoutée de la médiation vers des capitalisations de connaissance. Celles-ci ne peuvent qu'aider le lecteur – qu'il soit, comme dans le contexte de la recherche en éducation, étudiant, chercheur, politique ou praticien – à suivre une production de plus en plus foisonnante de la recherche internationale, selon un rythme qui, par ailleurs, ne cesse de s'accélérer.

Ghislaine CHARTRON

Professeur d'université,

Responsable de la cellule de Veille scientifique et technologique,
INRP

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTELMAN K. (2006). « Self-archiving practice and the influence of publisher policies in the social sciences ». *Learned Publishing*, n° 19, p. 85-95.
- BROUDOUX E. (2005). *Publications de l'atelier « Auteur. Outils d'écriture, modes de publication et autoritativité »*. RTP-Documents, CNRS. Disponible sur Internet : http://rtp-doc.enssib.fr/rubrique.php?id_rubrique=9
- CHARTRON G. (1996). « La presse périodique scientifique sur les réseaux ». In *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, p. 301-327.
- CHARTRON G. (2005). « Acteurs du marché de l'article scientifique, impacts du numérique ». In *Séminaire du 21 octobre 2005, Urfist de Toulouse/SCD de l'université Toulouse 1 Sciences sociales, L'édition électronique : vers de nouveaux modes d'évaluation de la recherche ?* Disponible sur Internet : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001687
- HARNAD S. (1991). « Scholarly skywriting and the prepublication continuum of scientific inquiry ». *Psychological Science*, n° 1, p. 342-343. Disponible sur Internet : <http://cogprints.org/1581/index.html>
- HARNAD S. (1998) « The invisible hand of peer review ». *Nature*. Disponible sur Internet : <http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/nature2.html>
- MINON M. et CHARTRON G. (2005). *Analyse comparée de l'offre des revues universitaires de sciences humaines et sociales en France, en Espagne et en Italie*. Rapport d'étude pour le Ministère de la recherche français, 130 p. Disponible sur Internet : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561.html
- LE RAY J.-M. (2006). *La dérive publicitaire sur Internet : les incohérences de Google (entre autres)*. Disponible sur Internet : <http://adscriptum.blogspot.com/2006/06/la-drive-publicitaire-sur-internet-les.html>
- LEVY P. (1994). *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*. Paris : La Découverte.
- SHAPIRO C. & VARIAN HAL R. (1998). *Information Rules, a Strategic Guide to the Network Economy*. Boston : Harvard Business School Press.
- LIU Z. (2006). « Reading behavior in the digital environment: Changes in reading behavior over the past ten years ». *Journal of Documentation*, vol. 61, n° 6, p. 700-712.
- O'REILLY T. (2005). *What Is Web 2.0? Design Patterns and Business Models for the Next Generation of Software*. Disponible sur Internet : <http://www.oreillynet.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web-20.html> ; traduction française <http://www.internetactu.net/?p=6421>
- REY O. (2006). « Qu'est-ce qu'une «bonne» recherche en éducation ? ». *Lettre d'information VST*, n° 18. Disponible sur Internet : <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/mai2006.htm>
- VON HIPPEL E. (2002). *Horizontal innovation networks – by and for users*. MIT Sloan School of Management. 2002, 4366-02, 27 p. Disponible sur Internet : <http://web.mit.edu/evhippel/www/papers/UserInnovNetworksMgtSci.pdf>

LES REVUES POUR LA RECHERCHE EN ÉDUCATION : ÉTAT DES LIEUX ET ENGAGEMENT NUMÉRIQUE

ILHAM DERFOUFI

LES ÉDITEURS DANS LA CONSTRUCTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Certaines sciences sont jugées complexes parce qu'elles font intervenir plusieurs disciplines ; c'est le cas des sciences de l'éducation. Cette complexité peut se traduire par la difficulté de délimiter le champ de la discipline, et donne le sentiment que cette science jeune est constamment en *construction*. Différents acteurs y participent, les chercheurs en premier lieu. Auteurs d'ouvrages ou d'articles de revues en sciences de l'éducation, leurs travaux révèlent souvent leur discipline d'origine (psychologie, sociologie, anthropologie...). Certains chercheurs se sentent investis de la mission de *construire* la discipline, dont la spécificité est justement son aspect pluridisciplinaire. Une récente étude réalisée par J. Wellington et J. Nixon auprès de chercheurs britanniques tente de démontrer le rôle des rédacteurs de revues scientifiques dans la construction des sciences de l'éducation, certains de ces chercheurs étant amenés

à évaluer la qualité des productions. Nous y avons relevé des réponses intéressantes : « *I see myself as a facilitator, a shaper, forging a new, emerging field and challenging some of the boundaries* ». D'autres personnes interrogées évoqueront davantage l'aspect pluridisciplinaire : « *I need and use referees because I don't feel sufficiently expert in all fields of education* » ou « *You can contribute to the development of a field and give opportunities to new scholars* » (Wellington & Nixon, 2005, p. 649-650). Se profile aussi l'idée de *spécialisation* des chercheurs issus des différentes sous-disciplines de l'éducation, et donc celle de la diversité de leur lectorat.

Les sciences de l'éducation font partie de ces « *disciplines dont la production française manifeste une certaine vitalité* » (Vieira, 2004), vitalité due au fait qu'elles doivent répondre à une demande en prise avec des enjeux majeurs pour la société civile. Si l'on se réfère à l'article de J. Wellington et J. Nixon, cette vitalité pourrait s'expliquer aussi par la nature même de la discipline qui s'ouvre sur plusieurs sous-domaines, une spécificité

voulue par les tendances du marché, encourageant ainsi la spécialisation : « *The field of educational studies is elaborated and shaped by market forces that privilege the proliferation of specialist subfields* » (Wellington & Nixon, 2005, p. 644) ; de fait, les sciences de l'éducation intéressent différents publics, ce qui pourrait se traduire par un accroissement et une diversification de la production.

Les « éditeurs diffuseurs » (*publishers*) constitueraient l'autre groupe de *constructeurs* de la discipline. Mettant à profit le caractère pluridisciplinaire des sciences de l'éducation et la diversité du lectorat auquel ils s'adressent, les éditeurs commerciaux, notamment, n'hésitent pas à réorganiser leur catalogue de publications en conséquence, à des fins souvent lucratives. Ainsi, de nombreuses revues inscrites dans les champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, comme la sociologie ou la psychologie, sont présentées sous la rubrique « sciences de l'éducation » : une manière d'atteindre un public élargi.

« Éditeurs intellectuels » (*editors*) et éditeurs-diffuseurs ont donc un rôle majeur dans la construction des sciences de l'éducation, dont le caractère pluridisciplinaire sert les intérêts des uns et des autres.

LES REVUES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES POUR LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Il est un fait que le travail scientifique des chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) est d'une nature différente de celui de leurs collègues des sciences techniques et médecine (STM). Ce qui explique en partie que les premiers privilégient l'usage de la monographie au détriment de celui de la revue scientifique. En effet, la monographie est toujours un outil de travail important en SHS. Cependant, pour certaines disciplines, les méthodes de travail peuvent s'apparenter à celles des STM ; l'usage des revues prend alors le pas sur celui des monographies. Comme l'indiquent Yves Gingras et Vincent Larivière dans un article intitulé « Les pratiques de publication des chercheurs québécois

en sciences sociales » : « *Alors qu'en histoire et en philosophie la monographie domine largement les listes de références des auteurs, les sociologues et anthropologues font un plus grand usage des articles savants* » (Gingras & Larivière, 2005). L'introduction des nouvelles technologies dans les pratiques ainsi que la mise en ligne des écrits scientifiques pourraient avoir contribué à ce que la monographie ait peu à peu laissé la place à la revue scientifique dans ces disciplines ; une enquête sur les usages des chercheurs confirmerait peut-être cette hypothèse.

Nous proposons ici de présenter les principaux résultats d'une étude que nous avons réalisée en nous intéressant spécifiquement aux revues pour la recherche en éducation. Pour cela, nous nous sommes inspirée de travaux portant de façon plus large sur le marché éditorial en SHS, réalisés à la demande d'organismes publics (ministère de la Recherche, CNRS, CNL). Citons l'étude de Marc Minon sur l'édition universitaire en SHS (Minon, 2002), le rapport de Sophie Barluet (Barluet, 2004), l'enquête menée par le CNRS sur l'impact des revues françaises en SHS au niveau international (Henriot & Fleuret, 2002) et enfin une étude comparative récente sur l'offre des revues SHS en Espagne, en France et en Italie (Minon & Chartron, 2005).

L'idée générale qui se dégage de cette dernière étude est que les nouvelles technologies ont modifié les modèles économiques traditionnels de l'édition pour en créer de nouveaux. Dans la sphère anglophone, ces bouleversements se sont traduits par une montée en puissance des éditeurs commerciaux, mettant à profit l'innovation technologique pour renforcer leur position. Dans l'espace francophone, ils ont surtout remis en cause la répartition des rôles, le développement du numérique entraînant des reconfigurations de la chaîne des acteurs. L'objectif de notre étude était d'établir un état des lieux des revues pour la recherche en éducation. Dans un premier à temps, nous avons constitué et analysé deux corpus de revues, l'un francophone et l'autre anglophone ; dans un deuxième temps, nous avons confronté ces deux corpus pour dégager les principales caractéristiques des traditions éditoriales respectives.

Partant d'un corpus de revues issu du croisement de plusieurs listes des principales revues en SHS (Minon &

1. Professeur des universités en sciences économiques (Toulouse III), chargé de mission à la Direction de la recherche pour la période 2000-2001.

2. <http://www.iut-tarbes.fr/enquete/Sciences/index.htm> (consulté le 6 novembre 2005).

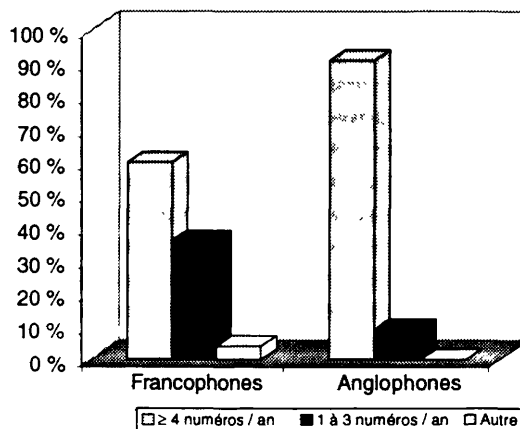
Chartron, 2005), nous avons extrait une liste de revues « phares » en éducation ; elle reprend quasiment la liste des revues de cette discipline établie en 2001 par Philippe Jeannin¹ dans le cadre d'une enquête² faite à la demande du ministère de la Recherche et visant à élaborer des instruments de mesure de la production scientifique en SHS. Cette liste, qui comprenait des titres de revues francophones et anglophones, a donné lieu à deux corpus distincts qui ont été mis à jour puis complétés par de nouveaux titres. La procédure de sélection des nouveaux titres a été inspirée de celle de P. Jeannin, en nous appuyant sur certaines sources privilégiées comme le fonds INRP, pour les revues francophones, et les bases de données Eric et Wilson, pour les revues anglophones. Au final, le corpus de revues francophones compte 101 titres (cf. annexe I) et celui des revues anglophones 129 titres (cf. annexe II). Ces deux corpus sont certainement perfectibles mais constituent déjà une base représentative du domaine. L'analyse des deux corpus a permis de souligner un certain nombre de caractéristiques éditoriales ainsi que différents points de comparaison.

UNE FRÉQUENCE DE PUBLICATION MOINS IMPORTANTE DES REVUES FRANCOPHONES

La périodicité est l'un des indicateurs de vitalité d'une revue. On considère en général qu'une publication qui paraît au moins quatre fois par an est en bonne santé. Cela concerne 60 % des revues francophones en éducation et plus de 90 % des revues anglophones, dont près de la moitié (48 %) sont publiées plus de quatre fois par an. Les revues présentant une périodicité irrégulière ou non mentionnée comptent pour 4 % dans le corpus francophone ; aucune revue anglophone ne figure dans cette catégorie.

Le rythme de publication plus soutenu des revues anglophones ainsi que l'absence d'irrégularité reflètent une production scientifique importante. Les revues francophones, majoritairement publiées par des acteurs publics, se caractérisent par des périodicités de publication plus faibles. À l'inverse, on observe une fréquence de publication anglophone plus élevée dans un contexte où les éditeurs commerciaux dominent le marché éditorial.

Schéma 1 – Périodicité comparée des revues



UN PAYSAGE ÉDITORIAL FRANCOPHONE DOMINÉ PAR DES ACTEURS PUBLICS

À l'image de l'édition des revues de SHS en général (Minon & Chartron, 2005), le marché de l'édition des revues francophones pour la recherche en éducation se caractérise par la forte présence (65 %) des institutions publiques³, dont 23 % sont des presses universitaires ; cette prépondérance des éditeurs non commerciaux est plus forte que celle constatée globalement en SHS (53 %, dont 4,3 % pour les presses universitaires dans cette moyenne générale). La part des éditeurs privés est presque deux fois moindre que celle des éditeurs publics, et les grands groupes d'édition internationaux sont très peu présents, avec un taux de 4 % seulement.

Tableau I – Typologie des éditeurs-diffuseurs de revues francophones

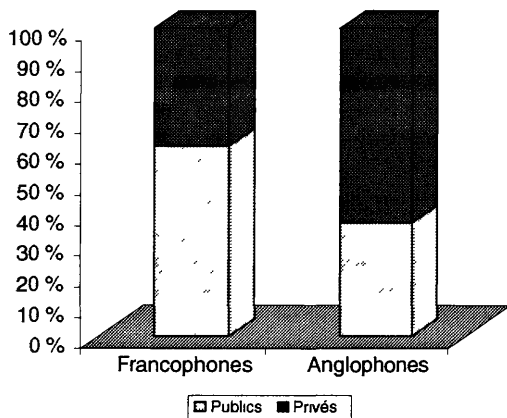
Types d'éditeurs-diffuseurs	Nb de revues	%
Institutions publiques (hors PU)	43	42
Presses universitaires (PU)	23	23
Éditeurs privés de l'espace francophone	31	31
Groupes internationaux privés	4	4
Total	101	100

Pour les revues anglophones, le paysage éditorial est radicalement différent. Ce sont les acteurs privés qui ont

3. Nous regroupons sous ce terme les associations, les sociétés savantes, les instituts de recherche, des organismes publics et les presses universitaires.

la mainmise sur l'édition des revues pour la recherche en éducation, notamment les grands groupes internationaux qui représentent près de 40 % du marché, tels Taylor & Francis, Blackwell et Sage, ou des éditeurs davantage présents dans le domaine des sciences techniques et médecine, comme Elsevier ou Springer.

Schéma 2 – Répartition comparée des éditeurs-diffuseurs



DES PRESSES UNIVERSITAIRES PEU PRÉSENTES DANS L'ESPACE ANGLOPHONE

L'identification des acteurs publics dans les marchés francophone et anglophone des revues pour la recherche en éducation a révélé la faible présence des presses universitaires dans le bassin anglophone : 8 % seulement contre 23 % dans l'espace francophone. Elles sont davantage présentes sur le marché des monographies de SHS (The Knight Higher Education Collaboration, 2002, p. 208). Cela pourrait peut-être contribuer à expliquer leur moindre implication par rapport aux autres acteurs publics dans l'espace anglophone, à savoir les associations et sociétés savantes.

DES ÉDITEURS FRANCOPHONES CARACTÉRISÉS PAR LEUR PETITE TAILLE

L'édition francophone est majoritairement représentée par une myriade de petits éditeurs publics, ne publiant

qu'une seule revue ; l'INRP et la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP)⁴ sont les seules exceptions, publiant respectivement 8⁵ et 3 revues. Même le plus gros éditeur privé, la maison d'édition l'Harmattan, ne publie que 4 revues de notre corpus, ce qui dénote assez bien le caractère très atomisé du secteur.

Tableau II – Répartition des éditeurs du corpus francophone par nombre de revues publiées

6 à 9 revues	INRP
3 à 5 revues	L'Harmattan De Boeck DEP Sedes / Armand Colin PUF
2 revues	Assas Éditions Le Seuil Elsevier
1 revue	Plus de 50 éditeurs

Les éditeurs de revues anglophones sont plus nombreux à publier au moins 3 revues ; on compte parmi eux plusieurs associations et sociétés savantes.

La présence des associations et sociétés savantes, attestée par la relative richesse de leur catalogue de revues dans le bassin anglo-saxon, s'explique sans doute par le fait que jusqu'aux années soixante-dix, le marché de l'édition était encore dominé par ce type de structures, ce qui n'était pas le cas en France où les maisons d'édition jouissaient d'une situation florissante (Fouché, 1998). La production scientifique a ensuite connu un tel essor dans les pays anglo-saxons que très vite l'information savante a été monopolisée par les éditeurs commerciaux, d'abord dans le secteur des STM puis de plus en plus dans celui des SHS. Il semble que, dans le bassin francophone, le marché de l'édition ait connu le phénomène inverse. Les maisons d'édition, qui détenaient le monopole en matière de diffusion de l'information scientifique, ont désinvesti ce secteur et laissé place aux initiatives publiques, en particulier dans le domaine des SHS.

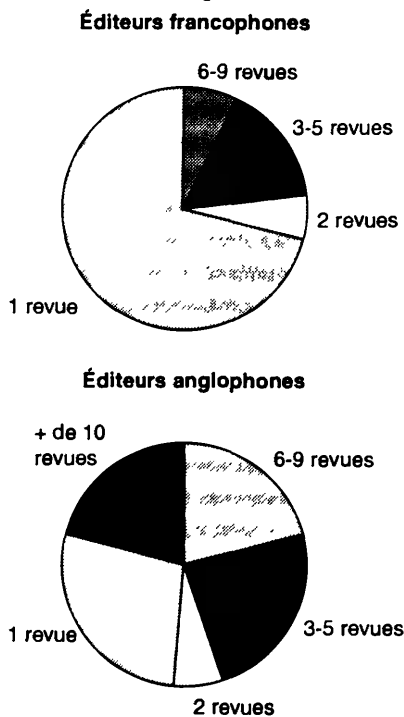
4. Direction de l'évaluation et de la prospective (ministère de l'Éducation nationale)

5. Dont une revue en coédition avec un éditeur privé.

Tableau III – Répartition des éditeurs du corpus anglophone par nombre de revues publiées

≥ 10 revues	Taylor & Francis Group
6 à 9 revues	Blackwell publishing Heldref Publications Elsevier Laurence Erlbaum Associates
3 à 5 revues	American Educational Research Ass. American psychological Ass. Ass. for the advancement of computing in Education International Reading Ass. National Council of Teachers of Maths Univ. of Chicago Press Pro-Ed Sage Springer
2 revues	Ass. For childhood Education International Human Kinetics Publishers John Wiley & Sons National Council for the Social Studies
1 revue	36 éditeurs

Schéma 3 – Répartition des éditeurs par nombre de revue publiées



Par ailleurs, cette production soutenue dans le bassin anglophone répond à une demande qui ne peut être comparée à celle du marché francophone des revues pour la recherche en éducation : la taille du marché est très différente et les pratiques d'acquisition des bibliothèques ou des laboratoires de recherche anglo-saxons diffèrent également de celles des pays francophones. En outre, le marché anglophone est plus ouvert à l'international que le marché francophone. Les éditeurs anglophones interviennent de plus en plus sur les marchés européens, à moindre échelle toutefois en France (Minon & Chartron, 2005), en particulier dans la diffusion numérique de contenus.

ANALYSE DE L'OFFRE NUMÉRIQUE EN LIGNE

L'analyse des données indique que l'édition sur support uniquement imprimé semble peu à peu laisser la place à un autre modèle, celui de la revue mixte (papier + électronique). Dans l'esprit de nombreux chercheurs, le papier reste une valeur sûre (Ware, 2005) ; son abandon définitif n'est pas d'actualité. Son couplage avec une version numérique semble être un bon compromis entre le maintien des traditions associées au support papier (qualité, notoriété, pérennité) et la nécessité de s'adapter aux nouvelles pratiques de travail. L'adoption de ce modèle intermédiaire est une nouvelle fois le reflet des acteurs en présence dans l'édition de ces revues. Le modèle mixte s'est largement imposé dans le marché anglophone, dominé, nous l'avons vu, par les éditeurs commerciaux. Près de 90 % des revues anglophones pour la recherche en éducation sont des revues mixtes alors que ce modèle ne concerne que 34 % des revues francophones. Notons cependant que, à cet égard, les sciences de l'éducation sont mieux positionnées que les SHS en général, dans lesquelles la part des revues mixte a été récemment évaluée à 22 % seulement (Minon & Chartron, 2005). En sciences de l'éducation, le modèle de l'édition uniquement imprimée domine encore dans l'espace francophone, puisqu'il concerne 60 % des revues.

La mise en ligne des revues déjà publiées sur support papier est une pratique courante dans l'espace anglophone. Le petit nombre de revues uniquement papier est en général édité par des acteurs publics.

Schéma 4 – Répartition des revues selon leur support de publication

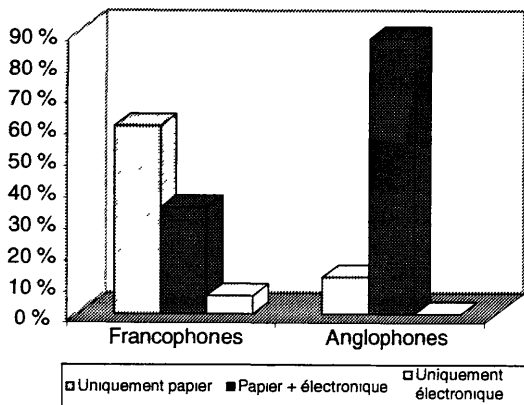


Tableau IV – Part des revues francophones mixtes par type d'éditeur-diffuseur

Type d'éditeur-diffuseur	Nb revues mixtes	Nb total revues	%
Groupes internationaux	3	4	75
Maisons d'édition	14	31	45
Associations	5	19	26
Institutions académiques	10	22	45
Institutions nationales	3	4	75
Instituts de recherche	2	15	13
Autres ^a	3	6	50

a Organismes publics

Tableau V – Part des revues anglophones mixtes par type d'éditeur-diffuseur

Type d'éditeur-diffuseur	Nb revues mixtes	Nb total revues	%
Groupes internationaux	50	50	100
Maisons d'édition	25	27	93
Associations/Sociétés savantes	29	37	78
Institutions académiques	9	11	82
Instituts de recherche	0	2	0
Autres ^a	2	2	100

a Deux revues sont diffusées par des presses d'université britanniques avec une économie privée

Sur le marché francophone, les revues en ligne ne sont pas uniquement diffusées par des acteurs privés, même si les maisons d'édition sont très actives. Les éditeurs publics sont bien présents dans ce secteur grâce, notamment, à de récentes initiatives publiques (*Projets Persee, Revues.org*) destinées à accroître la visibilité de la production française par le développement de portails agrégateurs, dont nous parlerons ultérieurement.

Voyons justement l'importance de la présence des différents acteurs dans la mise en ligne des revues en éducation. Les tableaux IV et V indiquent la part des revues en ligne par catégorie d'éditeurs-diffuseurs. Ces tableaux sont intéressants dans la mesure où ils nous permettent de mieux apprécier le degré d'implication des différents acteurs dans la mise en ligne des revues pour la recherche en éducation. Toutes catégories d'éditeurs confondues, les acteurs anglophones apparaissent globalement plus engagés que les acteurs francophones dans la mise en ligne de leurs contenus. Les éditeurs privés (groupes internationaux mais aussi maisons d'édition) et les éditeurs publics ont développé des dynamiques numériques importantes : 93 % des contenus des maisons d'édition anglophones et 82 % des contenus des institutions académiques sont en ligne. La situation francophone est moins avancée : 45 % des contenus des maisons d'édition et 45 % de ceux des institutions académiques sont en ligne. Le même dynamisme n'a donc pas encore gagné les associations, les instituts de recherche et les maisons d'édition francophones. Par contre, cette étude montre des pourcentages globalement comparables concernant l'engagement des secteurs public et privé francophones.

La présence des revues exclusivement électroniques dans le corpus francophone et leur absence dans le corpus anglophone est tout autant le reflet d'un choix éditorial qu'un indicateur de la perception des revues électroniques par les éditeurs francophones et anglophones. Sur le plan économique, le modèle de la revue exclusivement électronique est en général considéré comme non rentable ; c'est sans doute ce qui explique leur absence dans le corpus anglophone, constitué de revues majoritairement diffusées par des éditeurs privés. Sur le plan de la qualité scientifique, la fiabilité des productions est souvent remise en cause dans les revues électroniques, d'où une certaine réticence des chercheurs à publier dans ce type de revues et, de la même manière, à en faire usage.

Toutes ces raisons, auxquelles s'ajoute le préjugé à l'égard de la gratuité, encore liée à l'idée de mauvaise qualité, font que ce modèle est loin d'être adopté par les chercheurs anglophones, à qui l'on recommande de

publier dans des revues de prestige, sous peine peut-être, dans certaines universités britanniques par exemple, d'être privés de financement (Pinfield, 2004).

Une étude plus approfondie de la question nous permettrait sans doute de comprendre pourquoi certains éditeurs francophones n'ont pas hésité à publier leur unique revue sur support exclusivement électronique et en libre accès. Une enquête auprès des rédacteurs et/ou des lecteurs de ces publications nous renseignerait sur leur degré de fiabilité et sur l'avenir de ces revues.

QUELS CONTENUS MIS EN LIGNE ET QUELS ACCÈS ?

Les contenus mis en ligne peuvent concerner des numéros courants ou récents, des numéros anciens ou des archives lointaines⁶. Pour ce qui est du corpus francophone, qui compte 40 revues en ligne (cf. annexe III), 13 titres (cf. annexe IV) – publiées essentiellement par des éditeurs publics – proposent l'ensemble des contenus en libre accès. Cependant, la plupart ne disposent pas d'archives lointaines. Certains éditeurs imposent des embargos sur les numéros courants et/ou récents et ne proposent en accès libre que des numéros anciens ou des collections rétrospectives, sur des portails de diffusion tels que *Persee*⁷ ou *Gallica*⁸; 20 % des revues sont concernées mais près de la moitié des titres proposent leurs numéros anciens sous forme payante. De nombreuses formules tarifaires sont proposées pour l'accès en ligne, mais la plus courante est celle de l'abonnement couplé (papier + électronique) ou de la vente à l'unité.

Pour le corpus anglophone, le libre accès ne concerne que 3 % des titres, sur un ensemble de 115 revues en ligne. L'accès aux archives, récentes ou anciennes, est quasiment toujours payant. L'embargo par rapport à une version en libre accès n'est donc pas soulevé. Il peut par contre se poser entre différentes offres d'acteurs privés, pour un même contenu.

FAIBLE VISIBILITÉ DES REVUES FRANCOPHONES

L'accès au texte intégral se fait généralement sur le site même de la publication ou sur le site de l'éditeur. La mise en ligne sur des portails agrégateurs améliore la visibilité des petits éditeurs en leur permettant de bénéficier de la même vitrine que celle des grands groupes d'édition sur l'international. « *By using an appropriate content host, the small publisher achieves the same "shop-window" status as its larger counterpart. In addition, it can use gateways to improve further its visibility...* » (Inger, 2001). Comme nous l'avons mentionné précédemment, de récentes initiatives des pouvoirs publics concernant des portails de diffusion ont vu le jour en France, pour offrir une meilleure visibilité à la production française en SHS.

Parmi ces projets, citons des portails à vocation patrimoniale, notamment le portail *Gallica*, initié par la Bibliothèque nationale de France, et le portail *Persee* créé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Sur les 13 revues du corpus francophone proposant un accès libre à des archives récentes ou anciennes, une seule donne accès à des numéros lointains et est présente sur le portail *Gallica* ; une autre revue du corpus propose une collection rétrospective sur *Persee* mais elle est moins ancienne (1960-1999) ; elle est également présente sur le portail *Cairn*⁹.

D'autres portails concernent un fonds plus récent. Sur les 40 revues en ligne, 10 sont présentes sur des portails de diffusion. Deux seulement proposent leurs archives récentes en accès libre, respectivement sur le portail français *Revue.org* et le portail canadien *Erudit.org*¹⁰. Notons que cette présence sur les portails est toute récente puisque 6 revues¹¹ parmi les 10 citées ont été mises en ligne seulement en 2005, sur *Cairn*. À peine plus de 20 % des revues en ligne sont présentes sur des portails de diffusion francophones.

La langue de publication est aussi un autre facteur de visibilité. En France, l'édition scientifique, en SHS particulièrement, est confrontée à un problème majeur, celui

6. Numéros parus avant 1935.

7. <http://www.persee.fr/>

8. <http://gallica.bnf.fr/>

9. <http://www.cairn.info/>

10. <http://www.erudit.org/>

11. *Éducation et sociétés, Genèses, Politique et gestion de l'enseignement supérieur, Revue française de science politique, Spirale et STAPS.*

du monolinguisme. La langue scientifique est aujourd'hui l'anglais. Pour être reconnu par la communauté internationale scientifique et voir ses travaux validés et bien référencés, le chercheur doit rédiger en anglais. Si certaines rédactions de revues se plient à cet impératif, elles restent cependant peu nombreuses.

La prédominance du français comme unique langue de rédaction est un fait : elle concerne 84 % des revues francophones pour la recherche en éducation. Dès que la revue est mise en ligne, un petit effort est fait pour la publication dans d'autres langues, et pas uniquement en anglais : 13 % sont des revues multilingues contre 8 % seulement pour les revues bilingues (français/anglais). Il reste cependant que 80 % des revues en ligne ne sont publiées qu'en français. Certaines rédactions de revues papier optent pour la mise en ligne des résumés d'articles de leurs numéros, afin d'être plus visibles. Par ailleurs, seulement 18 % proposent des résumés en français. En outre, plus de la moitié des revues papier ne proposent pas du tout de résumé et sont donc moins facilement repérables. Si l'on considère ainsi que les revues les moins visibles sont celles publiées en français et proposant tout au plus un résumé en français, elles représenteraient 70 % des revues du corpus ! Pour ce qui

est des revues en ligne, 38 % proposent leurs résumés en anglais, au moins, ce qui n'est pas négligeable ; cependant, le même pourcentage s'applique aux revues ne proposant aucun résumé !

Si les revues francophones en éducation souffrent d'un manque de visibilité sur Internet, ce n'est pas le cas des revues anglophones. Il faut tout d'abord écarter le problème de la langue, l'anglais étant la langue de publication par excellence.

En outre, la présence des revues anglophones sur des plateformes de diffusion (sites d'éditeurs internationaux, portails agrégateurs, sites fédérateurs, bases de données, services d'accès) est importante. Plus de la moitié d'entre-elles sont présentes sur des portails de diffusion, essentiellement *Jstor*¹², portail patrimonial qui propose des collections complètes de périodiques en SHS, *Ingenta*¹³ portail privé multidisciplinaire, et *Muse*¹⁴ portail payant de la John Hopkins University qui propose l'accès à des périodiques, en SHS notamment. Les autres plateformes d'accès identifiées pour les revues anglophones en éducation sont : *OCLC's FirstSearch*¹⁵, spécialisé en SHS et en sciences économiques, et *ProQuest Archiver*¹⁶, un service de ProQuest proposant aux éditeurs la mise en ligne de leurs archives.

Tableau VI – Portails agrégateurs francophones

Plateformes de diffusion	<i>Gallica (BNF)</i>	<i>Persee (MEN^a)</i>	<i>Cairn</i>	<i>Revues.org</i>	<i>Erudit.org</i>
Type de portail	patrimonial	patrimonial	agrégateur	agrégateur	agrégateur
Statut	public	public	privé	public	public
Domaines	multidisciplinaire	SHS	SHS	SHS	multidisciplinaire
Origine	France	France	France / Belgique	France	Canada
Nb titres	417	12	65	50	50
Titres SHS	362	12	65	50	43
Nb de revues du corpus éducation	1	1	6	1	1
Couverture	archives lointaines	collections rétrospectives	archives récentes, numéros courants	archives récentes, numéros courants	archives récentes, numéros courants
a. Ministère de l'Éducation nationale.					

12. <http://www.jstor.org/>

13. <http://www.ingentaconnect.com/>

14. <http://muse.jhu.edu/>

15. <http://www.oclc.org/firstsearch/>

16. <http://www.pqarchiver.com/>

Tableau VII – Portails agrégateurs anglophones

Plateformes de diffusion	<i>New First Search (OCL)</i>	<i>Ingenta</i>	<i>Jstor</i>	<i>Project Muse</i>	<i>ProQuest Archiver</i>
Type de portail	agrégateur	agrégateur	agrégateur	agrégateur	agrégateur
Statut	public	privé	public	privé	privé
Domaines	SHS, économie	Multi-disciplinaire	multidisciplinaire	SHS	multidisciplinaire
Origine	US	GB	US	US	US
Nb titres	9000 en TI	29909	724 (fin 2008)	+ 300 en TI	+ 3 000
Titres SHS	?	1322	606	+ 300	?
Nb de revues du corpus éducation	51	52	25	1	74
Couverture	archives récentes, numéros courants	archives récentes	archives lointaines, archives récentes	archives récentes, numéros courants	archives récentes, archives anciennes

Les projets de portails francophones ne sont pas comparables à ce que l'on peut voir dans le bassin anglo-saxon, du fait de leur taille principalement. Le nombre de revues proposées sur les portails francophones reste très modeste si on le compare avec celui des portails anglophones. De plus, les revues anglophones sont présentes sur plusieurs portails agrégateurs, avec des couvertures différentes, ce qui explique que le nombre total des revues en éducation présentes sur les différentes plateformes du tableau VII soit supérieur à l'ensemble des titres en ligne du corpus anglophone (115 revues anglophones en ligne). Par ailleurs, il semble aussi qu'il y ait, du côté francophone, une certaine réticence des responsables de publications vis-à-vis de ces nouveaux projets d'agrégation de contenus qui, selon eux, risqueraient de les rendre dépendants de ces structures (Minon & Chartron, 2005). Dans l'ensemble, les agrégateurs sont nettement plus présents dans l'offre anglophone que dans l'offre francophone des revues en éducation.

CONCLUSION

En résumé, deux paysages éditoriaux bien différents ont pu être identifiés :

- un marché francophone se caractérisant par une forte présence des institutions publiques et la quasi-absence des grands groupes d'édition ; à l'opposé, un marché anglophone dominé par des éditeurs commerciaux, en l'occurrence les éditeurs internationaux ;

- concernant le support de publication des revues, on a pu constater un attachement encore fort pour le papier chez les éditeurs francophones, et au contraire un couplage fréquent de la version papier avec une version électronique, dans le bassin anglophone. Par ailleurs, les revues exclusivement électroniques sont plus facilement adoptées par les premiers ;

- l'innovation technologique a remis en cause le rôle des acteurs de l'édition dans la sphère francophone, elle a encouragé les initiatives publiques de mise en ligne des revues, améliorant ainsi la visibilité de la recherche. Elle a renforcé la position des grands groupes d'édition dans le bassin anglophone. Enfin, elle pourrait avoir encouragé un usage plus important des revues en ligne par les chercheurs, une hypothèse qui reste à vérifier par le biais d'une enquête auprès de ces derniers ;

- l'accès aux contenus est majoritairement payant pour les deux corpus de revues en ligne. Cependant, certaines revues proposent des contenus en libre accès sur le site de l'éditeur ou sur des portails agrégateurs, et ce aussi bien pour des fonds anciens que pour des archives récentes. Ces offres de libre accès sont surtout proposées par des éditeurs francophones ;

- les revues francophones sont peu visibles sur Internet, du fait notamment d'un conservatisme à l'égard de l'anglais comme langue de publication et d'une faible présence sur les portails de diffusion.

Cette analyse comparative a pu montrer les modèles de publication en place, le rôle des différents acteurs dans

L'édition des revues en éducation et leur importance dans les bassins francophone et anglophone. Elle a permis également d'identifier les faiblesses et les forces des uns et des autres.

Les perspectives en matière d'édition de revues francophones en éducation sont à définir par les prochaines initiatives des pouvoirs publics, l'implication des chercheurs, des responsables de revues et sans doute la coopération des uns et des autres pour obtenir un modèle de publication qui serve les intérêts de tous. Les débats sur l'Open Access ont majoritairement leur origine dans les pays anglo-saxons, mais c'est pourtant dans le bassin francophone que l'on constate certainement aujourd'hui le plus d'efforts en matière d'offre de contenus en libre accès : encore un paradoxe qui mériterait quelques réflexions.

Enfin, cette étude sera complétée par une enquête sur les usages des ressources documentaires par les chercheurs. Elle nous éclairera, entre autres, sur le degré d'intégration du numérique dans les pratiques informationnelles des chercheurs.

Ilham DERFOUFI

Doctorante,

Enssib / université Lyon 1

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARLUET Sophie (2004). *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*. Rapport de mission pour le CNL. Paris : PUF. Coll. Quadrige. Essais. Débats.

FOUCHÉ Pascal (1998). *L'Édition française depuis 1945*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie.

HENRIOT C. & FLEURET E. (2002). « Enquête sur les revues des sciences humaines et sociales ». *La lettre d'information SHS du Département*, n° 69.

GINGRAS Y. & LARIVIÈRE V. (2005). « Les pratiques de publication des chercheurs québécois en sciences sociales ». *Le cahier de l'ACSALF*, vol. 2, n° 2. Disponible sur Internet : http://www.ost.uqam.ca/OSTE/pdf/articles/2005/pratiques_publications_ACSALF.pdf (consulté le 29/04/06).

INGER Simon (2001). « The importance of aggregators ». *Learned Publishing*, vol. 14, n° 4, p. 287-290.

JEANNIN P. & BOUTHORS M. (2006). « Une esquisse de la recherche en éducation à travers les revues ». *Cahiers du GRES*, n° 2006-04. Disponible sur Internet : <http://beagle.u-bordeaux4.fr/gres/publications/2006/2006-04.pdf> (consulté le 17 février 2006).

MINON Marc (2002). « Édition universitaire et perspective du numérique ». Étude réalisée pour le Syndicat national de l'édition. En ligne (consulté le 30 mai 2006) : http://www.sne.fr/2_actuallite/pdf_doc/Minon_numerique.pdf.

MINON M. & CHARTRON G. (2005). « État des lieux comparatif de l'offre des revues SHS : France, Espagne, Italie ». Étude réalisée pour le compte du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561.html (consulté le 18 mars 2006).

PINFIELD Stephen (2004). « What do universities want from publishing ». *Learned Publishing*, vol. 17, n° 4, p. 305-311.

STEELE C. (2003). « Phoenix rising : new models for the research monograph ? ». *Learned Publishing*, vol. 16, n° 2, p. 111-122.

THE KNIGHT HIGHER EDUCATION COLLABORATIVE (2002). « Op. cit. : publishing in the humanities and social sciences ». *Learned Publishing*, vol. 15, n° 3, p. 205-216.

VIEIRA Lise (2004). *L'édition électronique : de l'imprimé au numérique, évolutions et stratégies*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux. Coll. Labyrinthes.

WARE Mark (2005). « E-only Journals: is it time to drop print? ». *Learned Publishing*, vol. 18, n° 3, p. 193-199.

WELLINGTON J. & NIXON J. (2005). « Shaping the field: the role of academic journal editors in the construction of education as a field of study ». *British Journal of Sociology of Education*, vol. 26, n° 5, p. 643-655.

ANNEXE I : LISTE DES REVUES FRANCOPHONES

1 – *Acquisition et interaction en langue étrangère (AILE)*

2 – *Actes de la recherche en sciences sociales*

3 – *Actes de lecture (Les)*

4 – *Actualité de la formation permanente*

5 – *Administration et éducation*

6 – *Adolescence*

7 – *Afrique éducation*

8 – *Agora Débats/Jeunesse*

9 – *ALSIC*

10 – *Aster : Recherche en didactique des sciences expérimentales*

11 – *Bulletin de psychologie*

12 – *Bulletin de psychologie scolaire et d'orientation*

13 – *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation (Canada)*

14 – *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs (Les)*

15 – *Cahiers de recherche en éducation et formation (Les)*

16 – *Cahiers de la section des sciences de l'éducation. Pratiques et théorie*

17 – *Cahiers de l'IFOREP (Les)*

- 18 – Cahiers d'études du CUEEP
19 – Cahiers du CERFEE (Les)
20 – Cahiers internationaux de sociologie
21 – Cahiers pédagogiques (Les)
22 – Cahiers Robinson
23 – Carrefours de l'éducation
24 – Communautés éducatives
25 – Communications
26 – Dialogues et cultures
27 – Didaskalia
28 – Distances et savoirs
29 – Dossiers (Les)
30 – Dossiers des sciences de l'éducation (Les)
31 – Éducation et formations
32 – Éducation et francophonie
33 – Éducation et management
34 – Éducation et sociétés
35 – Éducation permanente
36 – Éducation, formation
37 – Éducation technologique
38 – Éduquer
39 – Enfance
40 – Enseignement technique (L')
41 – Entreprises formation
42 – Esprit
43 – État de l'école (L')
44 – Études
45 – Études de linguistique appliquée
46 – Formation emploi
47 – Formation professionnelle
48 – Français aujourd'hui (Le)
49 – Français dans le monde (Le)
50 – Genèses
51 – Handicap : Revue de sciences humaines et sociales
52 – Histoire de l'éducation
53 – Langage et société
54 – Langages
55 – Langue française
56 – Lettres d'information de l'IIPE
57 – Langues modernes (Les)
58 – Mesure et évaluation en éducation
59 – Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence
60 – Nouvelle revue de l'AIS (La)
61 – Orientation scolaire et professionnelle (L')
62 – Paedagogica Historica
63 – Perspectives documentaires en éducation
64 – Petit x
65 – Politiques d'éducation et de formation
66 – Politique et gestion de l'enseignement supérieur
67 – Pratiques
68 – Pratiques de formation – Analyses
69 – Projet
70 – Psychologie et éducation
71 – Psychologie française
72 – Raisons éducatives
73 – Recherche (La)
74 – Recherche et formation
75 – Recherches en didactique des mathématiques
76 – Rééducation orthophonique – FNO
77 – Repères
78 – Repères IREM
79 – Revue des sciences de l'éducation
80 – Revue française de pédagogie
81 – Revue française de science politique
82 – Revue française de sociologie
83 – Revue internationale de l'éducation familiale (La)
84 – Revue internationale d'éducation de Sèvres
85 – Revue internationale du travail
86 – Revue philosophique de la France et de l'étranger
87 – Revue suisse des sciences de l'éducation
88 – Savoirs
89 – Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle (Les)
90 – Sciences et technologies de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation
91 – Sciences humaines
92 – Skhòle
93 – Sociétés contemporaines
94 – Sociographe (Le)
95 – Spirale
96 – STAPS
97 – Télémaque (Le)
98 – Transversalités
99 – Tréma
100 – Vers l'éducation nouvelle
101 – Ville école intégration – Diversité

ANNEXE II : LISTE DES REVUES ANGLOPHONES

- 1 – *American Biology Teacher (The)*
2 – *Action in Teacher Education*
3 – *Active Learning in Higher Education*
4 – *Adult Learning*
5 – *American educational research journal*
6 – *American Journal of Distance Education*
7 – *American Journal of Education*

- 8 – *Anthropology and education quarterly*
9 – *Arts Education Policy Review*
10 – *Australian Journal of Education*
11 – *British Educational Research Journal*
12 – *British journal of educational psychology*
13 – *British journal of educational studies*
14 – *British journal of educational technology*
15 – *British Journal of Sociology of Education*
16 – *Cambridge Journal of Education*
17 – *Canadian Journal of Education*
18 – *Canadian Modern Language Review*
19 – *Childhood Education*
20 – *Cognition and Instruction*
21 – *Cognitive Psychology*
22 – *College English*
23 – *Comparative Education*
24 – *Comparative Education Review*
25 – *Curriculum Inquiry*
26 – *Developmental Psychology*
27 – *Distance Education*
28 – *Early Childhood Research Quarterly*
29 – *Economics of Education Review*
30 – *Educational and psychological measurement*
31 – *Educational Assessment*
32 – *Educational Forum (The)*
33 – *Educational Psychology*
34 – *Educational research*
35 – *Educational Researcher*
36 – *Educational Review*
37 – *Educational Studies (UK)*
38 – *Educational studies (USA)*
39 – *Educational Studies in Mathematics*
40 – *Educational technology*
41 – *Educational technology research and development*
42 – *Elementary School Journal*
43 – *ELT Journal (English language teaching)*
44 – *European Education*
45 – *European Journal of Education*
46 – *European journal of psychology of education*
47 – *European journal of teacher education*
48 – *Exceptional children*
49 – *Foreign Language Annals*
50 – *Gender and Education*
51 – *Gifted Child Quarterly*
52 – *Harvard Educational Review*
53 – *High School Journal*
54 – *Higher Education*
55 – *Higher Education Policy*
56 – *History of Education*
57 – *History of Education Quarterly*
58 – *Innovations in Education and Teaching International*
59 – *Instructional Science*
60 – *Interchange*
61 – *International Journal of Disability, Development and Education*
62 – *International Journal of Education Development*
63 – *International Journal on E-Learning*
64 – *International Journal of Instructional Media*
65 – *International Journal of Mathematical Education in Science and technology*
66 – *International Journal of Qualitative Studies in Education*
67 – *International Journal of Science Education*
68 – *International Review of Education*
69 – *Journal for research in mathematics education*
70 – *Journal of Adolescent & Adult Literacy*
71 – *Journal of Chemical Education*
72 – *Journal of College Student Development*
73 – *Journal of counselling psychology*
74 – *Journal of creative behaviour*
75 – *Journal of Curriculum Studies*
76 – *Journal of Developmental Education*
77 – *Journal of drug education*
78 – *Journal of Education for Business*
79 – *Journal of Education for Teaching*
80 – *Journal of Education Policy*
81 – *Journal of educational measurement*
82 – *Journal of educational multimedia & hypermedia*
83 – *Journal of Educational Research*
84 – *Journal of environmental education*
85 – *Journal of experimental education*
86 – *Journal of further and higher education*
87 – *Journal of Higher Education*
88 – *Journal of Human resources*
89 – *Journal of Industrial Teacher Education*
90 – *Journal of Learning disabilities*
91 – *Journal of Literacy Research*
92 – *Journal of moral education*
93 – *Journal of Negro Education*
94 – *Journal of philosophy of education*
95 – *Journal of research in Childhood Education*
96 – *Journal of Research in Science Teaching*
97 – *Journal of Research on Technology in Education*
98 – *Journal of special education (The)*

- 99 – *Journal of teacher education*
- 100 – *Journal of Teaching in physical Education*
- 101 – *Journal of Technology and Teacher Education*
- 102 – *Mathematics Teacher*
- 103 – *Mathematics Teaching in the middle school*
- 104 – *Modern Language Journal*
- 105 – *Multicultural Education*
- 106 – *NASSP Bulletin*
- 107 – *Oxford Review of Education*
- 108 – *Peabody Journal of Education*
- 109 – *Quest (Human Kinetics)*
- 110 – *Preventing School Failure*
- 111 – *Reading research Quarterly*
- 112 – *Reading Teacher (The)*
- 113 – *Remedial and Special Education*
- 114 – *Research Strategies*
- 115 – *Review of educational research*
- 116 – *Scandinavian Journal of Educational Research*
- 117 – *Science Activities*
- 118 – *Science and Children*
- 119 – *Science Education*
- 120 – *Social Education*
- 121 – *Sociology of education*
- 122 – *Studies in educational evaluation*
- 123 – *Studies in Higher Education*
- 124 – *Studies in second language acquisition*
- 125 – *Teachers college record*
- 126 – *Teaching and teacher education*
- 127 – *Teaching in Higher Education*
- 128 – *Theory an research in social education*
- 129 – *Topics in Early Childhood Special Education*

ANNEXE III : LISTE DES REVUES FRANCOPHONES EN LIGNE

- 1 – *Acquisition et interaction en langue étrangère (AILE)*
- 2 – *ALSIC*
- 3 – *Actes de lecture (Les)*
- 4 – *Cahiers de recherche en éducation et formation (Les)*
- 5 – *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les Savoirs (Les)*
- 6 – *Cahiers de la section des sciences de l'éducation. Pratiques et théorie*
- 7 – *Cahiers pédagogiques (Les)*
- 8 – *Distances et savoirs*
- 9 – *Dossiers (Les)*
- 10 – *Éducation et formations*
- 11 – *Éducation et francophonie*

- 12 – *Éducation et sociétés*
- 13 – *État de l'école (L')*
- 14 – *Études*
- 15 – *Études de linguistique appliquée*
- 16 – *Formation emploi*
- 17 – *Formation professionnelle*
- 18 – *Français aujourd'hui (Le)*
- 19 – *Genèses*
- 20 – *Langage et société*
- 21 – *Langages*
- 22 – *Langue française*
- 23 – *Lettre d'information de l'IIFE*
- 24 – *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*
- 25 – *Paedagogica Historica*
- 26 – *Politique et gestion de l'enseignement supérieur*
- 27 – *Projet*
- 28 – *Psychologie française*
- 29 – *Recherche (La)*
- 30 – *Repères IREM*
- 31 – *Revue des sciences de l'éducation*
- 32 – *Revue française de pédagogie*
- 33 – *Revue française de science politique*
- 34 – *Revue internationale du travail*
- 35 – *Revue philosophique de la France et de l'étranger*
- 36 – *Sciences humaines*
- 37 – *Skhôle*
- 38 – *Spirale*
- 39 – *STAPS*
- 40 – *STICEF*

ANNEXE IV : LISTE DES REVUES FRANCOPHONES EN LIBRE ACCÈS

- 1 – *ALSIC*
- 2 – *Cahiers de recherche en éducation et formation (Les)*
- 3 – *Cahiers de la section des sciences de l'éducation. Pratiques et théorie*
- 4 – *Dossiers (Les)*
- 5 – *Éducation et formations*
- 6 – *Éducation et francophonie*
- 7 – *État de l'école (L')*
- 8 – *Études*
- 9 – *Lettre d'information de l'IIFE*
- 10 – *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*
- 11 – *Revue philosophique de la France et de l'étranger*
- 12 – *Skhôle*
- 13 – *STICEF*

GOOGLE SCHOLAR, GOOGLE PRINT... UN NOUVEL ENTRANT POUR LA DIFFUSION DE LA RECHERCHE ?

OLIVIER ERTZSCHEID

« Today we can access a significant part of the last decade of the literature electronically. In 5 to 10 years, this will extend to much of the significant literature of the twentieth century, that is, the 1000 or more most-consulted and higher impact journal » (Garfield, 2005).

INTRODUCTION

72 % des universitaires utilisent le moteur *Google* pour leurs recherches d'articles scientifiques (Swan & Brown, 2005). L'INIST, premier fournisseur français de documents de recherche, a fait de *Google Scholar*¹ son moteur d'accès et annonce d'autres partenariats en cours de négociation². Même la BNF, dont on connaît les positions de son président, utilise *Google* comme moteur de recherche au sein de sa propre interface³. Au-delà de ces symptomatiques exemples préliminaires, c'est toute la chaîne de diffusion de la recherche et des connaissances scientifiques qui se trouve aujourd'hui face à un bouleversement inédit, sur trois plans :

- la massification des accès et des usages ;
- l'élargissement des pratiques de validation ;
- le passage d'une situation de diffusion monopolistique (éditeurs) à un équilibre tripartite entre ces derniers et les deux nouveaux entrants que sont les moteurs de recherche et les archives ouvertes et institutionnelles.

Ce qui constitua un temps un paragon de stabilité se trouve aujourd'hui à la confluence de forces et d'antagonismes très puissants : les éditeurs scientifiques doivent désormais prendre en compte les pratiques d'auto-publication et d'auto-archivage, de plus en plus répandues. Les logiques d'*open access*, le plus souvent thématiques ou disciplinaires⁴, se répandent et emportent l'adhésion d'un nombre croissant de

1. <http://scholar.google.com>

2. http://www.inist.fr/actualite/article.php?id_article=40

3. <http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/recherche.htm>

4. Voir par exemple le site ArXiv : <http://arxiv.org/>

chercheurs. Les institutions elles-mêmes commencent à prendre le relais en mettant en place des politiques d'archivage institutionnel. Cet ensemble de ressources et d'initiatives⁵ met, pour le secteur de l'édition commerciale, hors de portée marchande une masse de plus en plus considérable de connaissances et de corpus. L'interrogation actuelle est de savoir dans quelle mesure les outils de recherche, constitués en autant de bases de données ou d'entrepôts de la connaissance scientifique, pourraient prendre le relais, voire supplanter les acteurs actuellement dépositaires des principaux indicateurs reconnus pour l'évaluation des publications et de la recherche. Parmi ces acteurs, Google concentre autour de lui l'ensemble des problématiques citées précédemment. Formulée autrement, l'interrogation centrale de cet article pourrait être ainsi résumée : Google a-t-il l'ambition et les moyens de supplanter l'ISI (Institute for scientific information)⁶ ?

2. UNE « INFODOMINANCE » PROBLÉMATIQUE DE L'ISI

Les termes de « bibliométrie » et de « scientométrie » désignent un ensemble de méthodes pour mesurer la production et la diffusion des connaissances scientifiques. Ces deux disciplines ont été fondées par Derek de Solla Price & Vasilij Vasilevitch Nalimov. C'est l'arrivée des outils de l'ISI (Institute for scientific information, actuel Thompson ISI), fondé en 1966 par Eugène Garfield, qui leur permettra de se déployer. L'ISI a mis en place trois index de citations majeurs qui assuraient et régulaient jusqu'ici les pratiques de diffusion et de validation de la science : le premier est le SCI, *Science Citation Index*, applicable aux sciences « dures ». Le second, SSCI (*Social Science Citation Index*), est inauguré en 1973 et concerne les sciences sociales. Le

troisième, AHCI (*Arts and Humanities Citation Index*) est créé en 1978. En 2004, l'ISI comptait plus de 8 500 revues et 25 millions de citations par an (Baudoin *et al.*, 2004). L'écosystème scientifique peut alors être ainsi sommairement schématisé : les chercheurs doivent publier dans des revues de premier rang et disposent pour cela d'indicateurs quantitatifs, tels le facteur d'impact.

Les journaux et revues pouvant entrer dans ces index doivent satisfaire à un certain nombre de critères : offrir une régularité de publication, respecter les conventions internationales de présentation, disposer d'un résumé en anglais et disposer d'un comité d'évaluation par des pairs. Chaque index dispose en sus de critères spécifiques.

Chaque année, 2 000 nouveaux journaux sont examinés par les éditeurs de Thompson ISI. « *Only about 10% of these journals are selected for coverage* » (McVeigh, 2004). Tout un pan de la littérature scientifique n'entre pas dans cet écosystème régulé, sans qu'il y ait lieu de sous-estimer cette considérable production scientifique, au nom des seuls principes comptables⁷ de l'ISI⁸.

3. DE L'OPEN ACCESS AUX MOTEURS DE RECHERCHE : NOUVEAUX ENTRANTS, NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLES MÉTRIQUES

Le mouvement du libre accès, les nouvelles dynamiques scientifiques à l'œuvre sur le web, les nouveaux habitus des chercheurs, en termes notamment d'auto-archivage, les prises de position politiques et parfois polémiques de certains, d'entre eux refusant de publier dans des revues qui n'autorisent pas l'auto-archivage (Lawrence Lessig notamment⁹), ainsi que l'arrivée de nouveaux entrants majeurs aux ambitions clairement affichées (Google

5. Le portail ROAR (Registry of Open Access Repositories) en recense la plupart : <http://archives.eprints.org/>

6. ISI : <http://www.isinet.com/>

7. Les trois grands indicateurs retenus par l'ISI sont les suivants : le nombre de publications (sur une période donnée), le nombre de citation reçues par les revues et le facteur d'impact. Pour plus d'informations sur ces indicateurs, voir Archambault & Vignola Gagne (2004).

8. Une initiative de facteur d'impact européen pour les sciences humaines et sociales est également à l'étude depuis l'année 2000 au sein de l'Européan Science Fondation (<http://www.esf.org/>), information reprise dans Henriot C. et Fleuret F. (2004). « Les revues en sciences humaines et sociales », *Lettre du département SHS-CNRS*, n° 69, mai.

9. <http://www.lessig.org/blog/>

notamment) : autant de facteurs qui viennent bousculer les modèles traditionnels de diffusion et de validation de la science, en remettant radicalement en cause l'infodominance de l'ISI. Plusieurs paramètres sont à l'origine de ce bouleversement :

– un nombre croissant de journaux de l'ISI tolèrent ou autorisent les pratiques d'auto-archivage venant des auteurs : « *Our findings suggest that over 55 % of the journals and over 65 % of the articles indexed in Web of Science in 2003 are produced by publishers who permit some form of self-archiving, and could be made OA by author archiving* » (McVeigh, 2004) ;

– l'ISI lui-même atteste que « *an OA distribution model did not appreciably alter the performance of a journal, either positively or negatively* » (McVeigh, 2004). Le référencement des journaux exclusivement « ouverts » au sein de l'ISI demeure cependant très limité (ils ne représentaient en 2004 que 1% des 20 000 journaux du ISI web of Knowledge¹⁰) ;

- les modes de publication et de diffusion « ouverts » n'altèrent en rien la reconnaissance de l'activité de recherche au sein des différentes communautés disciplinaires, le facteur d'impact pouvant même s'en trouver augmenté (nombre d'études¹¹ sur des corpus représentatifs et dans différents domaines de connaissance attestent que les articles et revues en libre accès bénéficient d'une meilleure visibilité). La seule étude offrant des conclusions sinon opposées en tout cas fortement minorées est celle commanditée par... l'ISI. Dans celle-ci, Testa et McVeight (2004) concluent que « *le facteur d'impact des quelque 148 revues en accès libre étudiées par Thompson ISI est en général comparable à celui des revues à accès payant* ».

4. L'ORIGINE D'UN INTÉRÊT

L'intérêt de Google pour le secteur de la diffusion scientifique s'inscrit d'abord dans une logique capitaliste, une très forte concentration de quelques acteurs se partageant actuellement les fruits d'un marché en

constante expansion. La première motivation de Google semble donc bien de nature financière. La seconde tient à la stratégie et au positionnement originel de la firme, qui vise à « *rendre universellement accessible l'ensemble des connaissances disponibles* ». Si l'on peut considérer comme gagnée – par Google – la bataille de l'information (aussi bien en termes d'accès, de diffusion que de modèle économique – publicitaire – associé), la prochaine bataille à remporter est celle de la connaissance. Il faut enfin prendre en compte un positionnement à reconquérir, à une période où l'image de la marque apparaît considérablement ternie par quelques affaires de censure (en Chine) et de protection de la vie privée. À ce titre, gagner la confiance des prescripteurs que sont les chercheurs et les bibliothécaires revient à acquérir, faute de légitimité, une légitimation qui ne peut être que salutaire. Coûts (et bénéfices attendus), connaissance et confiance constituent donc l'équilibre métastable à l'origine de l'intérêt du moteur pour le secteur de la diffusion scientifique.

LE SCÉNARIO DE DÉPLOIEMENT : UN MOTEUR DEUX TEMPS

Premier temps : Google Scholar

Le service de Google qui se positionne ouvertement sur le secteur de l'accès à l'information scientifique est *Google Scholar*¹², lancé fin 2004. Il donne accès à un corpus de documents composé d'articles scientifiques, de thèses, de pré-publications, de rapports ainsi que de monographies. La base de données ainsi constituée provient de différentes sources moissonnées par Google : éditeurs, sociétés savantes, répertoires et archives de pré et post-prints, et autres serveurs universitaires¹³. La force de ce service tient d'abord à l'effet de marque et d'usage dont peut se prévaloir Google. Elle tient ensuite à la mise en œuvre, pour chaque document indexé, d'une indication du nombre de citations pointant vers ledit document. À l'image du service développé par Garfield et servant d'indicateur à l'ISI, il ne s'agit pas là de « liens web » pointant vers les documents mais bien de

10. L'étude de McVeigh (2004) dénombre 1 190 titres répartis sur trois réservoirs : www.doaj.org, www.jstage.jst.go.jp et www.scielo.br.

11. Voir Lawrence (2001), Kurtz (2004), Odlyzko (2002) et Antelman (2004).

12. <http://scholar.google.com>

13. Pour une fiche signalétique complète sur le fonctionnement de Google Scholar, voir <http://urfirst.univ-lyon1.fr/GoogleScholar.pdf>

« citations » d'un document à l'intérieur d'un autre. Il convient de se placer clairement dans l'héritage des métriques scientifiques proposées par l'ISI, même si la technique de calcul reste pour l'instant opaque : aucune indication n'est fournie aux usagers du service sur la nature et le nombre des documents indexés, sur les champs disciplinaires couverts, sur le niveau de validation des documents présents (préprints, articles de revue, conférences, etc.). Les usagers du service, n'ont dès lors pas d'autre choix que de comparer empiriquement les résultats fournis par les différents services en concurrence. Ces derniers éléments sont autant de lacunes problématiques : l'occultation délibérée des critères susmentionnés porte atteinte, par effet de ricochet, à la qualité statistique des mesures de citation fournies.

Les services similaires – et concurrents – à *Google Scholar* sont actuellement de deux types : il s'agit d'une part des réservoirs (*repositories*) d'archives ouvertes, et de ceux mis à disposition par les éditeurs scientifiques eux-mêmes, tels le service *Scirus* d'Elsevier¹⁴ qui est couplé à *Scopus*.

La force des premiers tient à l'interopérabilité des protocoles de mise à disposition (OAI-PMH) et à la gratuité du service offert. Ce qui distingue les seconds, c'est la nature qualitativement homogène et la garantie de « validation » de leur fond documentaire. Les documents référencés y sont accessibles sous plusieurs modalités : gratuitement pour certains d'entre eux et de manière payante pour les autres. L'utilisateur ne perçoit pas toujours cette distinction et peut entretenir une illusion de gratuité lorsqu'il accède à des articles payants en interrogeant le service via une bibliothèque universitaire qui aura forfaitairement payé au prix fort cet accès au texte intégral.

C'est sur cette triple articulation entre gratuité de l'accès, niveau de profondeur et niveau de couverture qu'est en train de se jouer la partie.

L'usage de *Google* continuant à se généraliser au cœur des institutions, des organismes de recherche et des bibliothèques universitaires, on peut envisager l'étape suivante : dès qu'il pourra, à son entier avantage, faire

état des sources utilisées pour le service *Scholar* et mettre en avant des fonds d'archives ouvertes, pouvant eux-mêmes se prévaloir d'une validation au moins qualitativement équivalente – à des degrés divers – aux fonds des revues « classiques », *Google* devrait communiquer sur ce point pour asseoir sa légitimité auprès des indispensables prescripteurs que sont les enseignants, chercheurs, bibliothécaires et autres documentalistes. Mais il serait alors le seul à pouvoir mettre en avant un modèle de gratuité totale pour l'utilisateur, même si ladite gratuité est entièrement financée par la publicité – ce qui pose des questions sur lesquelles nous reviendrons plus tard.

S'il pêche encore par son manque de profondeur et d'homogénéité dans le recensement, *Google* est d'ores et déjà positionné au-dessus des autres services équivalents, que ceux-ci proviennent de l'édition commerciale ou de l'archivage ouvert et public. L'expérience du « *Google Web* » a par ailleurs prouvé que le moteur était en capacité de doubler presque instantanément le nombre de pages accessibles¹⁵, étant le seul à pouvoir compter sur une infrastructure technologique (nombre de serveurs et de *Datacenters*) d'une telle densité.

Second temps : bibliothèque et Google Books

La documentation scientifique ne se compose pas uniquement d'articles de revues mais recouvre aussi l'ensemble des documents et des monographies disponibles. Ainsi, le projet bibliothèque (Salaun, 2005) ambitionnant de numériser les textes disponibles dans le domaine public par le biais d'accords avec quelques prestigieuses bibliothèques peut également entrer dans la stratégie de *Google* pour s'accaparer la diffusion de la recherche. Ce projet est actuellement fusionné avec le troisième service : *Google Books*¹⁶.

Initialement nommé *Google Print* ce service concerne l'ensemble de la politique de numérisation de *Google* (Salaun, 2005). D'après les chiffres cités par Lawrence Lessig, *Google Books* mettrait à disposition 18 millions d'ouvrages dont :

- 16 % sont dans le domaine public ;
- 9 % sont sous presse et couverts par le copyright ;

14. <http://www.scirus.com>. Là encore, voir la fiche proposée par l'Urfist de Lyon : <http://urfist.univ-lyon1.fr/SCIRUS.pdf>

15. http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/2004/11/le_web_double_d.html

16. <http://books.google.com>

– 75 % sont encore sous copyright « théorique » mais ne sont plus imprimés.

Notons que dans l'interface *Google Books*, le taux (nombre) de citation n'est pas pris en compte et affiché, comme c'est le cas dans *Google Scholar*.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Les ambitions de Google s'accroissent mal d'humilité : « organiser les connaissances à l'échelle de la planète et les rendre universellement accessibles ». Avant l'arrivée de *Google Scholar*, « *Thompson ISI has provided the only source of large scale "inverted" bibliographic data of the sort required for impact analysis* » (Belew, 2005). Or, *Scholar* rend disponible ce même type de données. Cette arrivée marque donc un clair et inédit bouleversement du rapport de forces existant, certains faisant le choix de la crispation. Ainsi, Elsevier lui ayant interdit l'indexation de ses articles, Google « *includes hits for more than a million Elsevier articles indexed as abstracts* » (Belew, 2005).

C'est l'opposition frontale entre deux modèles opposés qui marque une nouvelle ligne de fracture dans le modèle économique de l'édition scientifique sur le web : le tout gratuit selon Google et le tout payant selon Elsevier avec *Scopus* – la souscription annuelle pour les institutions étant fixée à partir de 25 000 dollars et pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Les forces en présence sont donc *Google Scholar*, Elsevier avec son service *Scopus* et son moteur de recherche *Scirus*, *Thompson ISI* avec le service *Web Of Science*, l'ensemble des archives ouvertes et institutionnelles et les fonds propres numérisés par les bibliothèques ou les organismes de recherche.

L'appétence de Google est, ici comme ailleurs, considérable, grignotant progressivement l'ensemble du « marché ». Il a ainsi passé récemment un accord avec le projet *Muse*¹⁷ qui rassemble 270 revues éditées par près de 40 éditeurs. Google développe sa stratégie commerciale à destination de ces trois piliers de la culture scien-

tifique que sont les bibliothèques¹⁸ (en proposant de numériser gratuitement leurs fonds), les éditeurs scientifiques et les éditeurs plus « généraistes » avec *Google Books*. Comme l'indique Aileen McHugh, directeur des publications électroniques du projet *Muse* : « *We believe that this new Google capability will help subscribers increase their usage of MUSE content, enhancing its value and usefulness as a research tool at libraries. [...] Working with Google is also beneficial to publishers who participate in MUSE as content from their journals is more visible to researchers and students* »¹⁹.

Fidèle à ses habitudes, Google communique peu, préférant laisser courir les rumeurs. « *Google says almost all "major publishers" have allowed the full text of their papers to be searched, although it declined to provide a list of those involved. The engine also searches abstracts from online archives such as PubMed and the NASA Astrophysics Data System, and the complete text of physics preprints on the arXiv server. In total, almost half a billion documents are thought to be covered* » (Butler, 2004).

Belew, se basant sur l'analyse de 203 publications « *collectively cited by more than 4 000 other publications* », en déduit que « *GoogleScholar seems competitive in terms of coverage for materials published in the last twenty years ; before then ISI seems to dominate* ». Il note également : « *Publications in books [...] and conference proceedings are much more likely to be available via Google Scholar; conversely, journal articles are better indexed via ISI* » (Belew, 2005).

En se positionnant de la sorte, Google peut, avec son service *Scholar*, devenir très rapidement le médiateur référent (unique ?) de l'ensemble de la diffusion scientifique, compensant par la masse et l'indice de citation son manque de prise en compte de métadonnées structurées selon le protocole OAI-PMH.

D'autres indices laissent supposer, comme autant de possibles, l'acquisition ou la fusion avec *Scholar* de services tels que *CiteSeer*²⁰. Développé par Steve Lawrence, *CiteSeer* est un index autonome de citations qui permet d'afficher, en sus du titre de l'article dans

17. <http://muse.jhu.edu/>

18. Le service payant de fourniture de la British Library (British Library Direct : <http://direct.bl.uk>) vient de passer un accord avec Google pour permettre à celui-ci de mettre en place dans *Google Scholar* des liens directs vers les neuf millions d'articles numérisés par la British Library (<http://www.iwr.co.uk/information-world-review/news/2151270/google-scholar-becomes-direct>).

19. SPARC-OAForum Digest #556.

20. <http://citeseer.ist.psu.edu/>

lequel le mot-clé est contenu, le contexte dans lequel le terme apparaît. Or, Steve Lawrence a récemment quitté le NEC à Princeton pour rejoindre la firme de Mountain View (Garfield, 2005). Il est probable que le projet *Google Scholar* mettra donc en place les outils développés par Lawrence, enterrant de fait l'actuel *CiteSeer*.

5. RÉPUTATION N'EST PAS CITATION

En brisant ainsi progressivement un monopole (celui de l'ISI), Google en conforte un autre : le sien. Si l'on déplace le débat sur le terrain de l'évaluation des articles accessibles dans des services de diffusion et d'accès aux résultats de la recherche scientifique, un certain nombre de questions refont surface en écho à l'idée qui fût à l'origine du succès planétaire de la firme. Il faut en effet se souvenir que le moteur *Google* fût initialement conçu à Stanford par Sergey Brin et Larry Page, qui avaient alors pour projet d'indexer le fonds de leur bibliothèque universitaire. Et que le principe algorithmique de son célèbre *PageRank* est la transposition au web des modèles bibliométriques développés par Garfield pour des corpus de publications scientifiques. Or, ces derniers modèles permettent de disposer d'indicateurs qualitatifs fiables qui reposent à part égale sur la mathématique statistique utilisée et sur l'homogénéité d'un corpus dont chaque document a d'abord été soumis à une évaluation par le biais d'un comité scientifique. Ainsi, dans le cadre des mesures et des indicateurs délivrés par l'ISI, c'est l'*autorité* qui prévaut, alors que l'algorithmie du moteur *Google* ne peut s'établir que sur la *notoriété* d'un document. Comme le fait remarquer Bilder (2006) : « *Trust, authority, and reputation are central to scholarly publishing, but the model of the Internet is almost antithetical to the trust model of academia* ». *Google Scholar* cristallise ainsi les positions antagonistes en termes de validation des promoteurs de l'open access, d'une part, et de ceux d'une validation traditionnelle, de l'autre. Sans entrer dans ce débat, il est en tout cas certain que la pertinence (« *relevance* ») d'un document lui permettant d'être affiché en tête d'une page de résultats a peu de choses en commun avec la pertinence scientifique d'un article, au regard de l'ensemble de la production scientifique dans un champ de connaissance donné.

Une problématique connexe se présente alors sous l'angle des usages d'un tel service. Le risque est ici celui

d'entraîner, par effet de calque, des usagers non-experts vers des corpus qui nécessitent une expertise. Si l'accès de chacun – expert ou non-expert – à de tels corpus est une bonne chose en soi, le déplacement d'habitus cognitifs différenciés est en revanche problématique : la lecture d'une liste de résultats dans l'interface *Google.com* repose sur une loi de *notoriété*. Celle d'une page de résultats dans *Google Scholar* repose sur une loi d'*autorité* (avec les limites exprimées plus haut). Or, un public non-expert n'est pas censé disposer des connaissances permettant de décoder les indices bibliométriques fournis sur l'interface de *Google Scholar*. Il n'est donc pas improbable que les habitus en vigueur sur le moteur généraliste (sur lequel une écrasante majorité d'utilisateurs ne lisent jamais la deuxième page de résultats ou ne prennent même pas la peine de descendre en dessous de la « ligne de flottaison » de leur navigateur), il n'est donc pas improbable que ces habitus s'appliquent à des corpus scientifiques, excluant *de facto* du champ de la recherche tout ce qui ne figurera pas dans les cinq ou six premiers résultats du moteur (Friend, 2006). C'est donc une logique de « tête de gondole » qui l'emporterait sur celle de la simple pertinence. Au-delà des problématiques de diffusion et d'accès à l'information scientifique, et dans un contexte ici décrit pour lequel il y a fort à parier que *Google* se positionnera très prochainement comme l'acteur incontournable, la massification des usages induits doit porter à l'attention de chacun l'importance d'une pédagogie accrue desdits usages.

La question que pose donc l'intérêt de *Google* pour la diffusion de la connaissance scientifique n'est au final que très peu éloignée de celle qui agite le débat suite à l'annonce par le même *Google* de la constitution d'une bibliothèque universelle : il s'agit d'un glissement d'horizon très problématique pour la diffusion et l'accès aux connaissances en général et aux connaissances scientifiques en particulier. Des logiques d'usage (consultation quasi exclusive « des » ou « du » premier résultat) s'effacent de plus en plus devant des logiques marchandes (une page de résultat comporte dans la fenêtre de navigation davantage de liens sponsorisés que de résultats dits « organiques », c'est-à-dire calculés uniquement avec l'algorithmie du moteur). Ces logiques marchandes, si légitimes qu'elles puissent être sur des sites à vocation uniquement commerciale (ce qui est déjà loin d'être le cas puisqu'elles s'appliquent à l'ensemble

des sites indexés par les moteurs), ces logiques marchandes donc, peuvent-elles prendre le pas sur des logiques classificatoires raisonnées dans le contexte de la diffusion et de l'accès aux connaissances scientifiques? La réponse est clairement non.

CONCLUSION

La seule ambition des forces commerciales en présence – éditeurs et moteurs – ne saurait suffire à anticiper sur le résultat de ce conflit d'intérêts à l'échelle planétaire. Il est certain qu'il faudra attentivement regarder du côté des pratiques et des usages des chercheurs eux-mêmes, qu'ils soient auteurs ou lecteurs.

Concernant la gratuité et la disponibilité des ressources, l'arrivée de *Scholar* est pour l'heure une bonne chose pour les tenants de l'OAI. Dans le même temps, et presque paradoxalement, il faut craindre qu'elle accélère ou qu'elle fige les logiques de concentration dans l'édition scientifique commerciale, si ce secteur prétend demeurer apte à rivaliser avec l'effet de masse introduit par Google. Car, pour *Scholar* comme pour l'ensemble des services déployés, Google se sert de son moteur comme d'un attracteur permettant d'amener un public captif considérable vers de nouveaux services.

Pour contrer les risques de dépossession des archives ou de détournement des principes de recherche et de consultation, risques que peut faire craindre le recours exclusif aux services de la compagnie américaine, les acteurs universitaires doivent aujourd'hui se repositionner et reprendre la main sur la maintenance et l'archivage de leurs fonds scientifiques. Le cas échéant, les logiques marchandes décrites plus haut remplaceront irrémédiablement les principes classificatoires en vigueur dans nos bibliothèques, y compris virtuelles. Les enjeux concernent donc l'évaluation de la science, ses pratiques et ses modalités d'appropriation, individuelles et collectives; en d'autres termes, ses conditions de pratique et d'existence.

Pour autant, Google n'a pas en la matière bataille gagnée, au regard des dynamiques propres au secteur de l'édition commerciale scientifique, d'une part, et à celles intrinsèques au mouvement de l'*open access*, d'autre part. Ces deux acteurs ont pour avantage d'être à la fois « *arisen from and developed within the academic community it exists to serve* » (Friend, 2006). Et il est loin d'être acquis

que la logique de régie publicitaire qui est au cœur de la stratégie de la firme de Mountain View emporte l'adhésion des chercheurs, toujours plus attentifs à la qualité de service et très attachés au maintien de tout ou partie des procédures de validation, caractéristiques des différentes communautés scientifiques. Cette « mise hors du marché » que nous pointions en introduction s'accompagnera nécessairement d'une re-marchandisation publicitaire des corpus ainsi agrégés au sein d'outils comme *Scholar*, et il serait dommageable de ne pas poser clairement la question d'une nouvelle « marchandisation » de cet ensemble de biens culturels et de produits de la recherche publique. Bien qu'il soit aujourd'hui douteux qu'une solution négociée demeure possible, tant les enjeux commerciaux sont considérables, il est en revanche plus que jamais nécessaire que les différentes communautés s'accordent sur des indicateurs qualitatifs et des métriques quantitatives prenant en compte les moteurs de recherche en général et Google en particulier, comme autant d'acteurs incontournables de la diffusion d'une littérature scientifique, phénomène à la marge duquel la massification induite des usages ne peut être que bénéfique à chacun. « *All players – open-access and subscription publishers, managers of open-access repositories, and librarians – should collaborate to find a way to identify high academic quality in search engine world* » (Friend, 2006).

Olivier ERTZSCHEID
maître de conférences,
université de Nantes, IUT de La-Roche-sur-Yon.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTELMAN Kristin (2004). « Do Open-Access Articles Have a Greater Research Impact? ». *College & Research Libraries*, septembre, p. 372-382. Disponible sur Internet : http://www.lib.ncsu.edu/staff/kantelman/do_open_access_CRL.pdf (consulté le 6 juin 2005).
- ARCHAMBAULT Éric & VIGNOLA GAGNÉ Étienne (2004). *L'utilisation de la bibliométrie dans les sciences sociales et les humanités : Rapport final préparé pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada*. Montréal : Science-Metrix. Disponible sur Internet (consulté le 6 juin 2005) : http://www.science-metrix.com/pdf/Science-Metrix_Utilisation_bibliometrie_SSH.pdf.
- BAUDOIN Lesya, HAEFFNER-CAVFAILLON Nicole, PINHAS Nicole, MOUCHET Suzy & KORDON Claude (2004). « Indicateurs bibliométriques : Réalités, mythes et prospective ». *Médecine sciences*,

- vol. 20, n° 10, octobre, p. 909-915. Disponible sur Internet : <http://www.erudit.org/revue/ms/2004/v20/n10/009339ar.pdf> (consulté le 7 janvier 2006).
- BELEW Richard K. (2005). *Scientific impact quantity and quality: analysis of two sources of bibliographic data*. 12 p. En ligne : <http://arxiv.org/abs/cs.IR/0504036> (consulté le 7 janvier 2006).
- BILDER Geoffrey (2006). « In Google We Trust ». *Journal of Electronic Publishing*, vol. 9, n° 1, février. Disponible sur Internet (consulté le 7 janvier 2006) : <http://www.hti.umich.edu/j/jep/>.
- BUTLER Decan (2004). « Science searches shift up a gear as Google starts Scholar engine ». *Nature*, vol. 432, p. 423. 25 novembre. Disponible sur Internet : http://www.nature.com/news/2004/041122/pf/432423a_pf.html (consulté le 7 janvier 2006).
- FRIEND Frederick J. (2006). « Google Scholar: Potentially Good for Users of Academic Information », *Journal of Electronic Publishing*, vol. 9, n° 1, février. Disponible sur Internet (consulté le 7 janvier 2006) : <http://www.hti.umich.edu/j/jep/>.
- GARFIELD Eugene (2005). « A Prospective View of Citation Indexing and Information Retrieval In the 21st Century ». Proposition de communication à l'ASIS&T Los Angeles Chapter's Contributions to Information Science & Technology Award 2004, Los Angeles : 27 janvier 2005. Disponible sur Internet (consulté le 7 janvier 2006) : <http://www.garfield.library.upenn.edu/papers/asistlosangeles2005.pdf>.
- KURTZ Michael J. (2004). « Restrictive access Policies Cut Readership of Electronic Research Journal Articles by a factor of two ». Poster présenté au *National Policies on Open Access (OA) Provision for University Research Output: an International meeting*, Southampton University : New College : 19 février 2004. Disponible sur Internet (consulté le 6 juin 2005) : <http://opcit.eprints.org/feb19oa/kurtz.pdf>.
- LAWRENCE Steve (2001). « Online or Invisible? ». *Nature*, vol. 411, n° 6837, p. 521. Disponible sur Internet : <http://citeseer.ist.psu.edu/online-nature01/> (consulté le 19 avril 2006).
- ODLYZKO Andrew (2002). « The rapid evolution of scholarly communication ». *Learned Publishing*, vol. 15, n° 1, p. 7-19. Disponible sur Internet (consulté le 19 avril 2006) : <http://www.dtc.umn.edu/~odlyzko/doc/rapid.evolution.pdf>.
- SALAUN Jean-Michel (2005). « Bibliothèques numériques et Google Book Search ». *Regards sur l'actualité*, n° 316, décembre. Disponible sur Internet (consulté le 7 janvier 2006) : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001576.html.
- SWAN Alma & BROWN Sheridan (2005). « Open Access self-archiving: an author study ». Rapport, 104 p. Disponible sur Internet (consulté le 19 avril 2006) : [http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20II%20\(author%20survey%20on%20self%20archiving\)%202005.pdf](http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20II%20(author%20survey%20on%20self%20archiving)%202005.pdf).
- TESTA James & McVEIGH Marie E. (2004). *The Impact of Open-Access Journals: A Citation Study from Thomson ISI*. Document technique, 17 p. Disponible sur Internet : <http://www.isinet.com/media/presentrep/acropdf/impact-oa-journals.pdf> (consulté le 6 juin 2005).
- McVEIGH Marie E. (2004). *Open Access Journals in the ISI Citation Databases: Analysis of Impact Factors and Citation Patterns*. Thomson Corporation, 25 p. Disponible sur Internet: <http://www.isinet.com/forms/whitepapers/> (consulté le 6 juin 2005).

QUELLES TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR LA VEILLE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ?

LAURE ENDRIZZI

INTRODUCTION

Dans le contexte qui nous intéresse aujourd'hui – la veille scientifique en sciences humaines et sociales – la dématérialisation croissante des accès à l'information scientifique, couplée à des formes de publication de moins en moins coûteuses et des modes de distribution de plus en plus centrifuges, met à l'épreuve les approches documentaires traditionnelles. Dans cet article, nous explorerons les usages en émergence autour de la syndication de contenus (RSS) et des services bibliographiques mutualisés. Nous évoquerons les nouveaux outils de mesure de la réputation, notamment via les *blogs*, qui apportent un éclairage inédit sur les logiques de réseaux qui se mettent en œuvre. L'apparition de ces technologies innovantes, quelquefois qualifiées de « *disruptive* », bouleverse nos pratiques informationnelles et nos repères traditionnels en termes d'évaluation de l'information scientifique. En illustrant notre propos d'exemples, nous tenterons ici d'offrir quelques pistes

pour appréhender ces usages et développer de nouvelles stratégies à l'égard de l'information scientifique.

1. SYNDICATION ET FLUX RSS : DE NOUVELLES FORMES POUR LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

LES ENJEUX, DE LA DIFFUSION À LA RÉCEPTION

La technologie RSS – dont l'acception la plus communément admise est « *really simple syndication* » – permet la diffusion et la réception de flux ou de fils d'informations textuelles, audios ou vidéos entre des ordinateurs connectés à Internet. Basée sur le langage XML, elle est signalée par une icône généralement orange **XML** ou **RSS**, ou par le terme de « syndication ». Elle a été popularisée par les blocs-notes (*blogs*) qui, dans une grande majorité, disposent de cette fonctionnalité, mais n'est pas réductible à cette forme de publication.

En matière de réception, le RSS permet à l'utilisateur d'automatiser les tâches répétitives de recherche d'informations sur un serveur : il peut s'abonner aux mises à jour d'un site Internet (ou de certaines de ses pages), sans qu'il lui soit nécessaire de s'identifier nominativement auprès du serveur, ni de fournir son adresse électronique. Cette procédure s'avère donc moins intrusive (pour le moment ?) que les alertes par courriel et listes de diffusion, qui souffrent de la recrudescence des *spams* et autres virus.

Ces deux modes de diffusion / réception que sont d'une part le courrier électronique et d'autre part le RSS ne sont pas d'ailleurs sans présenter une certaine porosité, et la question de la concurrence ne manquera pas de se poser de manière croissante à moyen terme. Il n'est sûrement pas anodin, en effet, que la dernière version du logiciel *Sympa*, qui gère l'ensemble des listes de diffusion du comité réseau des universités (CRU), intègre cette fonctionnalité d'abonnement RSS. Ainsi, les messages diffusés sur des listes comme *Tematice*, par exemple, peuvent être collectés soit via un fil RSS, soit plus traditionnellement via un message électronique. D'une manière générale, il est important de comprendre que c'est l'utilisateur qui garde à tout moment la main sur ses abonnements : on ne passe plus son temps à rechercher le message qui contient le lien à cliquer pour se désabonner d'une liste ; ni même à supprimer les messages sans intérêt : en effet, le flux est (normalement) paramétré en amont pour proposer une dizaine ou une quinzaine d'« items », chaque nouvelle actualité écrasant en quelque sorte la dernière. Avec le RSS, on s'inscrit pleinement dans une logique de consommation de l'information, basée sur une lecture par balayage.

Le RSS offre par ailleurs une flexibilité forte en termes de diffusion orientée usager : les contenus issus du serveur source sont non seulement mis à jour en temps réel, mais sont aussi manipulables, c'est-à-dire intégrables dans un site Internet ou intranet, sans mention juridique spécifiant explicitement leur réutilisabilité. Tout se passe comme si la mise à disposition via le RSS constituait une condition suffisante pour l'exploitation externe des contenus. Les revues de presse personnalisées sont donc en plein essor : chacun peut ainsi se

constituer sa propre collection de fils RSS et la rendre visible sur Internet, via des plateformes telles que *Bloglines* ou via son propre site Internet, moyennant quelques développements. La collection agrégée par le site *Homo Numericus* sur le thème « technologies numériques et société »¹ en constitue un exemple notoire. De même, on retrouvera sur le site du CAREP² de Paris les trois fils RSS produits par la veille scientifique et technologique (VST) de l'INRP : actualités des thèses, actualité des ouvrages et sommaires des revues françaises.

Comme nous l'avons évoqué, le RSS ne se limite pas à la diffusion d'informations textuelles : images, photos, documents audios ou vidéos sont (presque) aussi facilement véhiculées que du texte. Le RSS recueille la faveur des internautes avertis pour deux raisons majeures : d'une part, il évite d'accroître – et tend même à diminuer – la quantité des courriels reçus par l'utilisateur, et d'autre part il permet de dépasser l'obstacle des systèmes de filtrage anti-spam et anti-virus associés aux logiciels de messagerie, qui limitent les possibilités de réception de documents non textuels. La popularité actuelle des *podcasts* (flux audios) constitue là encore un indice de cette évolution. Dans le champ de l'éducation, on pourra voir par exemple le site du célèbre *think tank* américain *Educause*, qui offre plus de 500 fils RSS thématiques sur ses propres ressources, et sa plateforme d'actualité qui agrège les blocs-notes de ses membres, avec des flux RSS externes et des entretiens réalisés en *podcast*³. Une double tendance se dégage de ces nouveaux modes de diffusion. Du côté des producteurs ou des diffuseurs, on s'inscrit dans un mouvement centrifuge contraire à la logique de « portail » ou bien d'« annuaire » qui a prévalu dans les premières années de l'Internet, alors que, du côté des usagers, domine une dynamique dans laquelle les fonctions de personnalisation sont de plus en plus prégnantes : l'utilisateur crée son propre environnement de travail en agrégeant ses ressources favorites.

Si l'on comprend aisément l'intérêt de cette technologie dite de « *push* » qui, comme son nom l'indique, pousse l'information vers l'utilisateur, son appropriation n'a rien d'intuitif. Il est en effet extrêmement déroutant de cliquer sur un de ces petits logos oranges et d'ouvrir une

1. <http://www.homo-numericus.net/source.php3>

2. CAREP : centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire, <http://carep.scola.ac-paris.fr>

3. <http://www.educause.edu/Syndicate/1586> ; <http://connect.educause.edu/>

page de métadonnées composée de balises « *channels* » et « *items* ». Pour être lisibles, ces liens doivent être insérés dans des outils de lecture spécifiques. Certains navigateurs et logiciels de messagerie comportent une telle fonctionnalité, mais il existe aussi des outils dédiés, appelés agrégateurs, qui permettent de se constituer une collection personnelle de fils RSS. Une présentation plus détaillée des fonctionnalités distinctives de ces outils est proposée en annexe de cet article.

RSS POUR LA VEILLE SUR L'ACTUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Les professionnels de la presse ont été parmi les premiers à offrir des services de syndication ; aujourd'hui, les éditeurs membres du GESTE (groupement des éditeurs de services en ligne), par exemple, proposent en téléchargement le lecteur *AlertInfo* qui agrège par défaut les fils d'actualités des principaux quotidiens et magazines de la presse généraliste et professionnelle française et permet à l'utilisateur de paramétrer ses choix (fort heureusement, vu la quantité d'informations disponibles !). L'Administration s'y intéresse également, si l'on en juge par cette fiche d'information publiée par *Service-public.fr* en février 2006 sur les sites publics diffusant leurs actualités en RSS⁴.

S'agissant des actualités de l'éducation, on pourra s'abonner aux flux proposés par *Educnet* ou par le site du Premier ministre (rubrique éducation). Moins formels, le bloc-notes de Jean-Paul Pinte, *Veilles en éducation*, ainsi que les sites du Café pédagogique et de Thot permettent également de suivre, via des fils RSS, l'actualité pédagogique francophone. Du côté de la presse, si la BBC et le *New York Times* possèdent des fils dédiés à l'éducation, rien de tel ne semble disponible dans l'hexagone pour le moment, sans doute parce que ces rubriques n'existent pas toujours en tant que telles dans nos journaux et magazines.

D'autres fils permettent de se tenir informé(e) des mises à jour opérées dans des bases de connaissances ou des banques d'objets pédagogiques : *PhyBase*, *PrimTice* et *Bien Lire* par exemple en France, ou bien *Careo*, *Humbul*,

Maricopa Learning Exchange ou encore *Merlot* dans la sphère anglophone. S'agissant des *podcasts*, le site *Education Podcast Network* est un exemple du genre, qui agrège un ensemble d'ores et déjà impressionnant de fichiers audios et vidéos relatifs à l'éducation⁵. D'autres exemples en sciences humaines et sociales peuvent être trouvés sur les sites suivants : *SOSIG* au Royaume-Uni, *LiensSocio*, *Calenda* et *Album des sciences sociales* en France. Ce recensement, non exhaustif, vise simplement à illustrer la prolifération croissante des flux RSS dans les champs qui nous concernent. Si trouver le(s) fil(s) RSS d'un site donné relève parfois d'un parcours du combattant (dans les rubriques « aide » ou « alerte », dans le pied de page, etc.), il suffit parfois d'utiliser un moteur de recherche généraliste avec une requête de type « rss » ou « syndication » et *nom du site* pour gagner un peu de temps. La recherche de flux thématiques peut également être opérée via des collections réalisées par des spécialistes disciplinaires, comme celle d'*Homo Numericus*, déjà évoquée :

- annuaire des flux RSS sur l'éducation, la FOAD et les TICE sur le site *Tribune e-formation* (francophone) ;
- signets pédagogiques agrégés par le Récit (Réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies) au Québec ;
- *Rss-Xpress* : flux éducation et culture recensés par le JISC (Joint Information Systems Committee) pour le Royaume-Uni⁶.

Alors que ces listes sont présentées plutôt comme des collections à feuilleter (URL du fil, courte description et dernières actualités), certains sites ressemblent davantage à des méta-moteurs ou à des moissonneurs, en fournissant une interface de recherche unique à la fois sur les « *channels* » et sur les « *items* » : une sorte d'accès au texte intégral pour interroger à la fois les titres et les articles. Pour quelques exemples de ces services innovants, on peut consulter les sites suivants :

- la collection *Edu-Rss* établie par Stephen Downes : plus de 160 sources concernant l'éducation ;
- *LisFeeds* : plus de 240 sources internationales dans le domaine des bibliothèques et des sciences de l'information ;

4. <http://www.geste.fr/alertinfo/home.html> ; http://www.service-public.fr/accueil/decouverte/decouvrir_rss.htm

5. <http://epnweb.org/>

6. <http://www.tribune-eformation.com/filinfos.php3> ; <http://recit.org/signets/sedna/> ; <http://rssxpress.ukoln.ac.uk/>

– pour la sphère francophone, *Vcoop*, service coopératif de veille lancé par la FING : plus de 200 sources sur les technologies numériques⁷.

RSS POUR LA VEILLE BIBLIOGRAPHIQUE

L'activité de veille bibliographique, au cœur de nos préoccupations, bénéficie également de la mise à disposition de la technologie RSS, même si les exemples sont essentiellement issus de la sphère anglo-saxonne pour l'instant. Les applications les plus fréquentes portent sur la surveillance des sommaires de revues, des nouveautés inscrites aux catalogues des libraires et des éditeurs, des nouvelles acquisitions des bibliothèques et des derniers dépôts effectués dans des archives ouvertes.

Pour les sommaires de revues

Les éditeurs et agrégateurs de revues électroniques ont été les premiers à offrir un service de surveillance des sommaires via RSS.

Si Oxford University Press a été pionnier pour les SHS, aujourd'hui l'American Psychological Association, Cambridge University Press et l'University of Chicago Press lui ont emboîté le pas, et d'autres comme Emerald ont déjà annoncé la mise à disposition prochaine d'un tel service d'alerte⁸.

Du côté des agrégateurs, c'est Ingenta qui a ouvert le bal, suivi par Extenza et par Proquest qui, pour sa part, a opté pour un mode de diffusion par bouquets thématiques et non par titre de revue. ScienceDirect et Ebsco devraient rejoindre les rangs très prochainement⁹.

En France, le site *Revues.org* propose également des fils d'actualités pour chacun des périodiques mis en ligne à l'aide du logiciel *Lodel*. Mais tout prestataire de revues de sommaires peut également promouvoir de tels

services. La VST de l'INRP propose ainsi de suivre l'actualité d'une sélection de revues francophones en éducation, alors que les bibliothèques de l'enseignement supérieur commencent à offrir des fils sur les revues correspondant à leurs abonnements. Cette tendance devrait d'ailleurs se renforcer avec le projet *ToCRoSS* (Table of Contents by Really Simple Syndication) développé par le JISC (Joint Information Systems Committee) au Royaume-Uni, en collaboration notamment avec Emerald, pour permettre l'intégration automatique des sommaires des revues souscrites dans les catalogues de bibliothèques : l'extension sera réalisée en *open source* et pourra donc être exploitée à la fois par les éditeurs de logiciels et par les bibliothèques¹⁰.

Pour les catalogues en ligne

Le principe de l'alerte est identique avec les catalogues d'éditeurs, de libraires et de bibliothèques. L'exemple d'Amazon, qui propose des fils RSS par catégorie et sous-catégorie de produits, est éclairant. D'une manière générale, les précurseurs sont à chercher du côté des éditeurs spécialisés en informatique. Dans la sphère francophone, seules les éditions Eyrolles semblent ainsi offrir un service d'alerte par RSS, à la fois sur les nouveautés d'un rayon et sur les résultats d'une navigation thématique ou d'une recherche par mots-clés. D'autres fils personnalisables sont également mis à disposition par les éditions O'Reilly, dans leur bibliothèque numérique *Safari Bookshelf*. S'agissant des bibliothèques de l'enseignement supérieur, les exemples sont nombreux, surtout aux États-Unis. Nous citerons celui des bibliothèques de l'université d'Illinois Urbana Champaign, qui offrent un service de création de fils RSS à la volée sur les nouvelles acquisitions, par domaine ou par cote Dewey¹¹.

7. http://www.downes.ca/xml/edu_rss.htm ; <http://www.lisfeeds.com/> ; <http://www.vcoop.net/>

8. <http://www.oxfordjournals.org/help/rss.html> ; <http://www.apa.org/rss/homepage.html> ; <http://journals.cambridge.org/action/byFeeds?journalId=HEP&type=rss> ; <http://www.journals.uchicago.edu/rss.html>

9. http://www.ingentaconnect.com/about/researchers/subscribing_to_rss_feeds ; <http://www.proquest.com/syndication/rss/> ; <http://www.extenza-eps.com/>

10. <http://www.revues.org/> ; http://www.jisc.ac.uk/index.cfm?name=project_tocross

11. <http://www.amazon.com/exec/obidos/subst/xs/syndicate.html/002-8478710-8748007> ; http://www.eyrolles.com/Accueil/Aide/presentation_syndication.html ; <http://safari.oreilly.com/?mode=file&file=tools> ; <http://www.library.uiuc.edu/newtitles/>

Pour la littérature grise et les archives ouvertes

La littérature grise, encore mal représentée sur Internet, ne bénéficie guère de ces nouvelles technologies facilitant leur dissémination. Concernant les thèses et les mémoires en France, nous signalerons les deux fils proposés par MemSic et TEL ainsi que celui de la VST à l'INRP. Les fils thématiques (9 pour l'éducation) en provenance de la base Proquest des thèses et mémoires, *PDTD* (ProQuest Dissertations & Theses database), donnent pour chaque titre le type de document (*dissertation*, *PhD* ou *doctoral thesis*) et l'université de souenance, mais la consultation en texte intégral est réservée aux abonnés¹².

Plus généralement, l'ensemble des archives ouvertes gérées par le logiciel *Eprints* dispose de cette fonctionnalité d'alerte¹³. C'est le cas au Canada pour l'archive de l'université de Québec à Montréal, et en France pour le serveur thématique *ArchiveSic* et les serveurs institutionnels de l'ENS LSH et des universités Lyon 2 et Paris 10 Nanterre.

2. DE LA GESTION INDIVIDUELLE À LA GESTION COLLECTIVE DE BIBLIOGRAPHIES

LES SERVICES BIBLIOGRAPHIQUES EN LIGNE

Force est de constater que les annuaires bibliographiques qui occupent les rayonnages des salles chercheurs de nos bibliothèques n'ont pas encore trouvé d'équivalent électronique, si ce n'est dans quelques cas isolés. Ces bibliographies sont en effet le plus souvent statiques, disponibles en HTML ou en PDF, et font rarement l'objet d'une actualisation régulière. À l'heure où la dématérialisation des contenus scientifiques, notamment via l'essor des archives ouvertes, devient un passage obligé pour la promotion des recherches, il est regrettable que ce volet bibliographique, pourtant lié à des données fortement structurées, demeure en quelque sorte le parent pauvre de l'information scientifique numérique. L'utilité de ces corpus bibliographiques, et

surtout de leur mise à jour périodique et de leur normalisation, relève cependant de l'évidence. Et les chercheurs ne sont pas sans savoir combien ce travail peut s'avérer chronophage, tout en demeurant accessoire dans l'activité globale de recherche.

Là encore, la mutualisation peut non seulement faciliter l'édition de bibliographies répondant aux normes de présentation en vigueur, mais aussi permettre des démarches d'appropriation enrichies, articulant gestion individuelle et gestion collective. Sur le principe qu'une référence donnée, sélectionnée pour sa pertinence, intéresse l'ensemble des chercheurs travaillant sur le thème, ne serait-ce qu'à l'échelle d'un laboratoire ou d'une équipe, les possibilités d'enrichissement de cette référence, par exemple à l'aide d'annotations et de citations, donnent tout leur sens à ce travail de saisie ou d'import préalable dans une application dédiée.

Les services bibliographiques électroniques sont globalement de trois ordres :

- des catalogues de références, liés à une base de données bibliographiques, qui disposent de fonctionnalités d'export dans différents formats (*Bibtex* ou *RIS*, le plus souvent) ;
- des applications dites « sociales », dont les références proviennent des usagers possédant un compte sur le site producteur ;
- des logiciels de gestion de bibliographies qui, eux, intègrent à la fois l'import et l'export pour la réalisation automatisée de bibliographies normalisées.

Toutefois, ces fonctionnalités sont rarement cumulatives. Si, chronologiquement, ce sont les bases de données bibliographiques qui ont en premier offert des formats d'export (*Blackwell Synergy* et *HighWire Press* par exemple), suivies progressivement par les archives ouvertes (celles gérées par *Eprints* notamment), cette fonctionnalité ne présente un intérêt que si elle est associée à un logiciel de bibliographie capable de lire ce format. Dans cette même catégorie, on signalera également le service offert par l'université allemande Trier, *DBLP*¹⁴, qui se présente comme une collection de références bibliographiques en « *computer science* », réalisée par une indexation systématique d'articles de

12. <http://www.proquest.com/proquest/rss/disstheses.shtml>

13. <http://www.eprints.org/software/archives/>

14. <http://dblp.uni-trier.de/>

revues et d'actes de colloques sélectionnés et dépouillés. Une initiative qui, malgré une interface un peu frustrée, pourrait valablement en inspirer d'autres...

Dans la deuxième catégorie, on trouve des sites tels que *Connotea* (*Nature*) et *CiteUlike*¹⁵ qui répondent à une logique de mutualisation par les usagers. Si *Connotea* se présente davantage comme un outil de gestion de signets partagés, qui est à la communauté scientifique ce que des sites tels que *Del.icio.us* et *Furl* sont au grand public, *CiteUlike* gère véritablement des références bibliographiques en offrant des fonctionnalités d'import/export compatibles avec *EndNote* et *Bibtex*. Dans les deux cas, ces services franchissent un pas supplémentaire par rapport à la base *DBLP*, en ouvrant à tous la collecte de sites ressources ou de références, moyennant la création d'un compte sur leur site. Ils s'inscrivent dans la mouvance de ce qu'on appelle désormais les « logiciels sociaux » ou « outils de navigation sociale », qui postulent que la valeur ajoutée de ces sélections repose sur l'intelligence collective produite par l'activité des contributeurs. De tels outils répondent tout d'abord à un besoin, pour soi-même et/ou pour les autres, de stockage et d'annotations des ressources que l'on utilise : l'utilisateur peut en effet à tout moment choisir de rendre public tout ou partie de sa « bibliothèque virtuelle » privée. De plus, ces outils sont accessibles en permanence depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

Une des principales plus-values réside toutefois dans la dimension collaborative du service. À un premier niveau de mutualisation, vos collègues peuvent bénéficier de vos découvertes en s'abonnant par courriel ou par RSS aux mises à jour de l'ensemble ou de quelques catégories de votre archive. À un deuxième niveau, l'application permet de repérer les utilisateurs qui indexent les mêmes ressources que vous, de prendre connaissance de leurs commentaires et de parcourir, par rebond, leur propre collection. L'apposition de « tags » personnalisés, sortes d'étiquettes correspondant à des mots-clés libres associés aux ressources, est appelée « folksonomie » : elle permet cette navigation sociale et la création d'alertes transversales sur tel ou tel mot-clé, indépendamment du contributeur.

LE CAS DE WIKINDX

Dans la troisième catégorie, les logiciels les plus connus (*EndNote*, *Reference Manager* ou *RefWorks*) sont des applications propriétaires qui, bien que bénéficiant d'une interface Internet, sont toujours commercialisées en fonction du nombre d'utilisateurs et donc restreintes, au mieux, à un usage en intranet. Ces logiciels s'avèrent peu performants dans l'articulation entre gestion individuelle et gestion collective de ressources bibliographiques. Le logiciel libre *Wikindx*¹⁶, sur lequel nous nous attarderons un peu, représente un des rares outils disponibles qui s'inscrit dans une logique multi-utilisateurs et multi-bibliographies. Il peut être installé sur un poste de travail ou sur un serveur Internet, pour un usage personnel ou collectif. Outre la fonction classique de saisie / modification et les possibilités d'import / export aux formats *Bibtex* et *EndNote*, il permet à l'utilisateur d'indexer librement les notices à l'aide de macro-catégories et de mots-clés, de les annoter avec des citations et des paraphrases. En termes d'édition, *Wikindx* propose l'export d'une sélection de références en HTML ou en RTF, selon différents styles bibliographiques prédéfinis (APA, Harvard, MLA, etc.) ou personnalisés via un outil d'édition intégré à l'application. La dernière version du logiciel (3.3) comprend un traitement de texte, qui facilite la gestion dynamique des citations dans un document en cours de rédaction. Dans un usage multi-utilisateurs, chacun dispose d'un compte, peut définir ses options personnelles (normes bibliographiques et styles de citation, notamment) et se constituer ses propres bibliographies de travail à l'aide d'une sélection de références : les sous-ensembles ainsi créés sont étroitement liés à leur utilisateur, qui seul peut ajouter ou enlever des références à sa bibliographie ; mais ils n'affectent pas le contenu de la base bibliographique générale, sorte de « pot commun » dans lequel sont agrégées l'ensemble des notices saisies.

Bien que complexe de prime abord, l'application fournit des services inédits qui prennent toute leur valeur dans la logique « wiki » soutenant le travail collaboratif et qui justifient pleinement l'effort de familiarisation initial. Un outil extrêmement puissant, donc, qui peut être

15. <http://www.connotea.org/> ; <http://www.citeulike.org/>

16. <http://wikindx.sourceforge.net/>

utilisé par les membres d'une même équipe de recherche pour agréger leurs références et partager des commentaires, tout en s'assurant de la « réusabilité » des informations ainsi capitalisées. Chaque utilisateur peut par ailleurs établir ponctuellement une sélection de références en vue de la constitution d'une bibliographie à insérer dans une publication donnée, et ce sans avoir à se préoccuper de saisir à nouveau ces références ni de les mettre en forme. Pour des exemples d'implémentation, on pourra consulter les bibliographies de la Wikimedia allemande et celles de la VST de l'INRP¹⁷, dont la production est depuis peu articulée avec les thèmes traités dans ses *Lettres d'information* mensuelles.

3. RÉSEAUX ET RÉPUTATION : VERS DE NOUVEAUX OUTILS POUR L'ANALYSE SCIENTOMÉTRIQUE

FACTEUR D'IMPACT ET CITATIONS CROISÉES

La détermination de « facteurs d'impact » est un service, notamment offert par Thomson Scientific, qui a pour objet d'évaluer la notoriété d'une revue et, par ricochet, celle des chercheurs qui publient dans cette revue. Ce service est basé sur l'analyse des citations dans la littérature scientifique. Dans la catégorie « éducation »¹⁸ le *Social Sciences Citation Index* propose par exemple l'évaluation du facteur d'impact de plus d'une centaine de revues, pour l'essentiel nord-américaines.

Avec l'accroissement des documents en texte intégral, notamment des revues en accès libre sur Internet – on pourra s'en faire une idée en parcourant les répertoires *DOAJ* et *OpenJ Gate* –, les outils d'évaluation utilisés pour déterminer les facteurs d'impact demeurent insuffisants, en particulier pour ce qui concerne l'identification des experts. Avec une couverture linguistique marginale des revues non anglophones et une identification des revues ancrée, de fait, dans une temporalité relativement longue, des dispositifs alternatifs doivent se développer pour élargir la conception de la réputation basée, sur l'évaluation par les pairs¹⁹.

Cette problématique n'est pas nouvelle et certains sites marchands ont déjà adopté depuis plusieurs années des fonctionnalités permettant de guider l'internaute dans ses choix : la librairie Amazon s'appuie sur ses statistiques de vente (et donc sur la réputation de tel ou tel ouvrage) pour proposer des ouvrages thématiquement similaires à celui consulté ; le site d'enchères Ebay permet de prendre connaissance des notations respectives des acheteurs et des vendeurs afin d'évaluer le degré de confiance qui peut être placé dans telle ou telle transaction.

S'agissant des publications scientifiques, de plus en plus de plateformes bibliographiques permettent désormais d'identifier les références citantes d'une publication donnée, voire d'y accéder par rebond si les abonnements souscrits par l'institution autorisent la consultation du texte intégral : une fonctionnalité utile pour repérer les principaux auteurs actifs sur une thématique de recherche donnée.

C'est le cas bien évidemment de *Google Scholar*, lancé fin 2004, qui indique pour chaque résultat de recherche le nombre de citations correspondantes. Le service *Citeseer*, né d'une collaboration entre la National Science Foundation et Microsoft Research, indexe des publications en informatique et en sciences de l'information et offre des statistiques de citations, des liens sur les articles citants et cités ainsi que des citations en contexte. Compatible avec le protocole OAI (*open archive initiative*), ce service fonctionne comme un métamoteur pour interroger les archives ouvertes, rendant par là-même la majorité des références accessibles en texte intégral. Un outil remarquable, mais dont l'interface demeure là encore assez déroutante²⁰.

LE CAS DES BLOCS-NOTES : DE LA POPULARITÉ PAR LES PAIRS À L'ANALYSE DES RÉTROLIENS

Un bloc-notes est, a minima, un site Internet dont les contenus sont publiés en ordre chronologique inverse, généralement selon une périodicité régulière. Il se caractérise par une grande simplicité d'usage et permet de publier directement sur Internet, seul ou à plusieurs, des

17. <http://bibliography.wikimedia.de/> ; http://wikindx.inrp.fr/biblio_vst/index.php et http://wikindx.inrp.fr/biblio_encyclen/index.php

18. <http://www.thomsonscientific.com/cgi-bin/jrnlst/jloptions.cgi?PC=J>
<http://scientific.thomson.com/free/essays/journalcitationreports/impactfactor/>

19. <http://www.doaj.org/> et <http://www.openj-gate.com/> ; <http://www.isihighlycited.com/>

20. <http://scholar.google.com/> ; <http://citeseer.ist.psu.edu/>

textes, mais aussi des photos (*photoblog*), des vidéos (*videoblog* ou *vlog*) et des sons (*audioblog*), via un formulaire qui s'apparente à celui des courriels.

Techniquement, un bloc-notes dispose de plusieurs fonctionnalités, activées ou non par l'utilisateur, qui en conditionnent les usages :

- le *blogroll* : la liste des sites « amis » qui traitent de problématiques proches des centres d'intérêts du ou des « blogueurs » ; un territoire qui délimite l'espace informel dans lequel les échanges s'inscrivent, une sorte de « micro blogosphère », donc ;
- les commentaires : le plus souvent non modérés, ils permettent aux lecteurs d'apporter un point de vue ou un éclairage complémentaire sur chaque billet publié ; on assiste parfois à un véritable échange proche de celui des forums de discussion ;
- les rétroliens (*trackbacks*) : ils correspondent en quelque sorte à des commentaires distants signalés sur le bloc source au niveau de l'article, selon un dispositif automatisé de renvois sur les blocs citants ; un moyen donc d'émuler la conversation entre blocs-notes ;
- les mots-clés : ils permettent l'indexation thématique des billets et sont parfois compatibles avec des outils de partage de signets, sur le principe de la folksonomie déjà évoqué. Dans ce cas, l'apposition d'un mot-clé ou d'une étiquette crée automatiquement une association avec l'espace de gestion de signets en ligne, ouvert par le ou les « blogueurs » sur une plateforme dédiée, ce qui a pour effet de démultiplier le référencement d'un même billet et d'accroître sa visibilité sur la toile.

La hiérarchisation anté-chronologique des informations s'accompagne donc le plus souvent de modes de navigation alternatifs, opérant une proximité thématique à la fois interne et externe au bloc et favorisant les résonances entre des personnes dont les préoccupations se font écho, indépendamment de leurs statut, rattachement et zone géographique. Ces caractéristiques fonctionnelles ne conditionnent en rien la nature énonciative des contenus publiés : d'une part tout site « personnel » n'épouse pas forcément la forme d'un bloc-notes et d'autre part l'association courante entre bloc et journal intime réduit considérablement la diversité des usages. Une simple consultation des catégories

« *weblogs* » de l'OpenDirectoryProject ou de Yahoo, par exemple, permet de se représenter cette diversité des pratiques d'écriture²¹. Et le nombre de chercheurs utilisant un tel outil de publication pour donner à penser leurs problématiques de recherche ne cesse de croître.

Cet univers relationnel n'est pas sans intérêt pour la question de l'évaluation de la réputation qui nous intéresse présentement. On distingue deux types d'approches :

- la popularité auprès des pairs, qui permet d'identifier les fils RSS des blocs-notes les plus souscrits et les mieux notés par les utilisateurs enregistrés. Cette fonctionnalité est proche des liens corrélés (*related links*) proposés par certains moteurs de recherche ou sites commerciaux. Elle est basée sur le concept statistique d'affinités et elle est généralement disponible sur des plateformes dédiées à la lecture de fils RSS, telles que *Bloglines* ;
- la popularité par analyse des rétroliens (*tracking*), c'est-à-dire des liens pointant vers tel ou tel bloc-notes ou tel ou tel article publié sur un bloc ; le système s'apparente au calcul de la pertinence popularisé par Google et fournit une sorte de facteur d'impact.

Si ces fonctionnalités de rétroliens ne sont que partiellement exploitées par le moteur *Google Blog Search* (avec un lien « références » qui pointe sur les blocs citant le billet courant), d'autres moteurs de recherche généralistes ou des moteurs expérimentaux tels que celui du MIT Media Laboratory (*Blogdex*) offrent des indicateurs plus ou moins fins pour évaluer l'activité de ces blocs-notes : repérer les plus populaires, identifier des tendances thématiques, tracer les conversations entre blogueurs, etc. Parmi ces moteurs généralistes, nous retiendrons les plus connus : *Technorati* (avec un index de 41 millions de blocs en mai 2006), *Blogpulse* (30 millions) et *PubSub* (24 millions)²².

Il est tout à fait envisageable que, dans un avenir proche, les algorithmes utilisés, appliqués à des collections thématiques spécialisées, permettent de dégager des tendances, de repérer des experts, de suivre les échanges entre chercheurs, etc. Pour que de tels outils ouvrent de réelles perspectives qui viendraient compléter et enrichir celles fournies par la métrique traditionnelle, la masse critique est importante et la limite d'ordre culturelle est

21. http://dmoz.org/Computers/Internet/On_the_Web/Weblogs/ ;
http://dir.yahoo.com/Computers_and_Internet/Internet/World_Wide_Web/Weblogs/

22. <http://blogsearch.google.fr/> ; <http://www.technorati.com/> ; <http://www.blogpulse.com/> ; <http://www.pubsub.com/>

forte : une telle diversification repose sur l'hypothèse que les outils de navigation sociale bénéficieront d'une audience de plus en plus large et que le bloc-notes, et donc l'activité réflexive et l'auto-promotion qui sous-tendent son écriture, deviendront un mode de publication à part entière pour le chercheur qui, loin de s'opposer à l'énonciation scientifique traditionnelle, l'enrichit par les mises en perspective et les échanges suscités. Un pas qui ne sera certainement pas franchi sans réticence de la part d'une majorité des chercheurs, en particulier en France...

CONCLUSION

Cette revue de technologies innovantes pour la veille scientifique explore quelques pistes, entre réalité et prospective, pouvant nourrir notre réflexion à la fois sur les usages émergents des chercheurs, mais aussi sur la pluralité des stratégies à mettre en œuvre à l'égard de l'information scientifique. Trois points retiendront notre attention dans cette conclusion. En premier lieu, l'hybridation et la démultiplication croissantes des accès à l'information rendues possibles par ces technologies assurent une visibilité biaisée de la production scientifique, limitée à quelques « *happy few* » qui ont su adopter très vite les nouveaux outils de promotion disponibles. En second lieu, les traditionnelles polémiques sur la validité de ces contenus librement accessibles doivent, nous semble-t-il, être replacées dans un contexte de transition, alors que de nouveaux modèles éditoriaux, encore immatures, sont en gestation. Enfin, nous soulignerons l'articulation croissante des logiques individuelles et des logiques collectives dans l'appropriation et l'évaluation des ressources scientifiques numériques. Des évolutions qui préfigurent ce que d'aucuns appellent le « *web 2.0* », et pour lesquelles il nous faudra encore patienter avant d'en dessiner plus nettement les contours.

Laure ENDRIZZI

chargée d'études et de recherche,
cellule de Veille scientifique et technologique, INRP

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARCHAMBAULT E., VIGNOLA GAGNE E. (2004). *L'utilisation de la bibliométrie dans les sciences sociales et les humanités*. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- ARKO R. A., GINGER K. M., KASTENS K. A. *et al.* (2006). Using Annotations to Add Value to a Digital Library for Education. *D-Lib Magazine*, 12(5).
- BILLS D. B., HOLLIMAN S., LOWE L. *et al.* (2006). « The new mobile scholar and the effective use of information and communication technology ». *First Monday*, vol. 11, n° 4.
- DAVID S. & PINCH T. (2006). « Six degrees of reputation: The use and abuse of online review and recommendation systems ». *First Monday*, vol. 11, n° 3.
- DOWNES S. (2004). « The Buntine Oration : Learning networks ». In *Australian College of Educators and Australian Council of Educational Leaders conference*. Perth, Australia.
- HAMMOND T., HANAY T. & LUND B. (2004). « The role of RSS in science publishing: Syndication and annotations on the web ». *D-Lib Magazine*, vol. 10, n° 10.
- HERRING S. C., SCHEIDT L. A., BONUS S. & WRIGHT E. (2005). « Weblogs as a bridging genre ». *Information, Technology & People*, vol. 18, n° 2, p. 142-171.
- TONKIN E. (2006). « Folksonomies: The Fall and Rise of Plain-text Tagging ». *Ariadne*, n° 47.

Blocs-notes scientifiques

- (Coll.). *Urfistinfo : Actualités des sciences de l'information*. <http://www.urfist.info/>
- (Coll.). *Many2Many: a group weblog on social software*. <http://many.corante.com/>
- (Coll.). *Into the blogosphere [rhetoric community and culture of weblogs]*. <http://blog.lib.umn.edu/blogosphere/>
- DOWNES S. *Stephen'web*. <http://www.downes.ca/>
- EFIMOVA L. *Mathemagenic: Giving birth to learning*. <http://blog.mathemagenic.com/>
- FIEDLER S. *Seblogging: Weblogs, CMS, and personal Webpublishing for learning and education* <http://seblogging.cognitivearchitects.com/>
- PAQUET S. *Seb's open research*. <http://radio.weblogs.com/0110772/>
- RICHARDSON W. *Weblogg-ed: The read/write web in the classroom*. <http://www.weblogg-ed.com/>
- SCHEIDT L. A. *Professional Lurker : Comments by an academic in cyberspace*. <http://www.professional-lurker.com/>

Bibliographies

- (Coll.). *Reports and Surveys*. The NewPR/Wiki. <http://www.thenewpr.com/wiki/pmwiki.php?pagename=Resources.ReportsAndSurveys>
- (Coll.). *Theses and dissertations*. The NewPR/Wiki. <http://www.thenewpr.com/wiki/pmwiki.php?pagename=Resources.ThesesAndDissertations>

(Coll.). *The effect open access and downloads ("hits") on citation impact: bibliography of studies*. The Open Citation Project. En ligne : <http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html>.

ANNEXE : LES OUTILS DE LECTURE RSS

Nous évoquerons ici quelques outils utiles à la lecture de flux RSS. Pour plus d'informations, nous renvoyons au guide réalisé par Julia Jumeau de l'URFIST de Paris, qui constitue une entrée en matière incontournable²³.

Pour être lisible, le lien d'un flux RSS doit être inséré dans un outil de lecture dédié, compatible RSS 2.0 et/ou Atom (les deux formats les plus fréquemment utilisés). Précisons toutefois que si la naissance de ces formats prend racine dans des logiques techniques et commerciales concurrentielles, leur différenciation ne présente guère d'intérêt pour l'utilisateur et la procédure d'abonnement est complètement transparente, quel que soit le format choisi.

Ces flux peuvent donc être lus avec plusieurs types d'outils plus ou moins spécialisés. Certains logiciels de messagerie tels que *Thunderbird* (via la création d'un compte « nouvelles RSS et blogs ») et certains navigateurs tels que *Safari*, *Opera* et *Firefox* intègrent ces fonctionnalités de lecture. Si ces deux solutions – messagerie et navigateur – restent viables pour gérer un petit nombre d'abonnements et/ou pour avoir rapidement accès à des sites que l'on surveille quotidiennement, elles demeurent toutefois insuffisantes pour un usage plus intensif, d'autant que l'information véhiculée par un flux RSS n'est pas pérenne.

Pour bénéficier cependant de fonctionnalités de gestion avancées, il convient de se tourner vers des outils de lecture natifs : les agrégateurs. Ces outils permettent par exemple de classer les fils souscrits dans des dossiers ; ils proposent une interface de navigation et des fonctions de recherche, autorisent l'archivage et l'annotation d'items sélectionnés et disposent de fonctionnalités d'import / export (format OPML). On distingue deux types d'agrégateurs : ceux qui doivent être installés sur le poste de travail (*Amphetadesk*, *BlogNavigator*, *RssOwl*, etc.) et ceux qui sont gérés directement en ligne (*Bloglines* et *MetaRss* par exemple). Ces derniers requièrent la création d'un compte sur le site distant : identifiant et mot de passe ouvrent l'accès à un espace personnel, privatif ou consultable par tous, au choix, pour gérer ses propres abonnements.

Des plateformes comme *My Yahoo!* ou *Netvibes* font preuve d'une plus grande polyvalence en associant par exemple la syndication de contenus avec la gestion de signets classiques, la consultation des courriels, l'intégration de services d'informations (météo, comparateur de prix, etc.) et la gestion d'agenda, pour constituer une véritable page d'accueil personnalisée sur Internet.

Bien évidemment, le fait que la lecture de ces flux ne soit encore que partiellement intégrée à nos outils quotidiens (messagerie et navigateur) constitue un frein réel à sa démocratisation : encore une nouvelle interface dont il faut s'approprier le fonctionnement... Mais nul doute que la dissémination extrêmement rapide de la technologie RSS va contribuer à la rendre de plus en plus soluble dans notre environnement électronique...

23. <http://www.ext.upmc.fr/urfist/rss/index.htm>

commercial » et de promotion (publicité) implique souvent aussi un manque de « contrôle bibliographique », c'est-à-dire que ces documents sont souvent insuffisamment signalés dans les catalogues ou les bases de données. Explorer cette partie de l'information scientifique nécessite des connaissances spécifiques des sources et circuits. Preuve, s'il en faut, est le recensement des thèses concernant la recherche en éducation, sur le site de l'INRP.

Depuis bientôt trente ans, des professionnels de l'information – documentalistes, bibliothécaires, chercheurs et enseignants – ont contribué à l'étude de la littérature grise, et il existe un corpus assez riche d'articles et, depuis 1993, de communications issues des conférences internationales sur la littérature grise². Plusieurs pays européens ont créé en 1985 une association pour l'identification et la diffusion de cette littérature (EAGLE). Dans les années 1990, la France a connu des initiatives au niveau national et interministériel – dont GRISELI et LIGRIA (cf. Comberousse, 1995 ; Desmichel, 1998) – qui ont abouti notamment à la mise en place de deux « guichets nationaux » d'accès aux rapports (la Documentation française et l'INIST-CNRS). D'autres pays, comme les États-Unis et le Royaume-Uni, ont désigné des « centres de dépôt et de diffusion » (ex. : The British Library) ou mis en place des portails d'accès aux rapports scientifiques (ex. : GrayLit³ pour les agences fédérales américaines).

Pour les sciences de l'éducation, le portail de la veille de l'INRP⁴ référence depuis 2004 environ 1 000 colloques, rapports et thèses, dont une partie est accessible via des liens sur les sites ou documents en ligne. La base de publications du DIPF⁵, quant à elle, contient presque 1 400 références, dont 170 (12 %) sont classées sous la rubrique « autres », parmi lesquelles on trouve des actes de colloques, des rapports, etc.

Notre étude ne prétend pas à une synthèse exhaustive ; elle se limite à quelques observations sur l'importance de cette information et sur son évolution dans l'environnement numérique. Nous ajouterons des remarques

sur le problème du signalement et de la diffusion, puis nous terminerons par plusieurs pronostics et questions ouvertes.

DE L'IMPORTANCE (RELATIVE) DE LA LITTÉRATURE GRISE

La littérature grise occupe une place à part entière dans la diffusion de l'information scientifique et technique (cf. Sondergaard *et al.*, 2003), et les professionnels insistent sur son importance. Il y a surtout deux raisons à cela : les résultats de recherche sont souvent plus détaillés dans les rapports, thèses ou conférences que dans les revues, et ils y sont diffusés jusqu'à 18 mois avant d'être publiés ailleurs (cf. Wood et Smith, 1993).

Nous avons évoqué l'ubiquité de cette littérature. *Sigle*, la base de données européenne de littérature grise, a été alimentée depuis les années 1980 par des organismes de plusieurs pays de l'Union européenne. Ses références couvrent tous les domaines scientifiques, des sciences humaines et sociales (40 %) aux mathématiques et à la physique (13 %), des sciences médicales et biologiques (12 %) aux sciences de l'ingénieur (18 %).

Mais comment les chercheurs utilisent-ils réellement cette littérature ? Un moyen pour évaluer cet usage est d'analyser les citations dans leurs publications. Pour chiffrer cette utilisation, nous avons exploité deux sources différentes : une étude franco-néerlandaise en cours depuis 2004 et, pour l'intérêt de notre propos, une analyse des bibliographies de la revue *Perspectives documentaires en éducation*.

ÉTUDES SCIENTOMÉTRIQUES (ANALYSE DE CITATIONS)

Citons d'abord quelques résultats d'une étude franco-néerlandaise (Schöpfel *et al.*, 2005 ; Farace *et al.*, 2006) qui a analysé 64 articles scientométriques publiés entre

2. <http://www.textrelease.com>

3. <http://www.osti.gov/graylit/index.html>

4. <http://www.inrp.fr/vst>

5. <http://www.dipf.de/publikationen.htm>

6. Échantillon basé sur une recherche systématique dans des bases de données, bibliographies etc. d'analyses de citations contenant des données statistiques sur des documents gris.

1987 et 2005, totalisant plusieurs dizaines de milliers de références⁶. Voici la part de documents gris dans les publications de différents domaines scientifiques.

Tableau 1 : La part de la littérature grise dans les publications scientifiques

Domaine	Part de la littérature grise
Sciences de la Terre	14 %
Biologie	5-13 %
Médecine vétérinaire	6 %
Psychiatrie (toxicomanie)	1 %
Psychologie	3 %
Sciences de l'ingénieur	39-42 %
Sciences de l'économie	9-17 %
Sociologie	7-9 %
Sciences de l'éducation	14-19 %

D'après ces analyses, l'importance relative de la littérature grise dépend pour beaucoup de la discipline et du sujet de la recherche, de l'approche méthodologique et des sources exploitées. Certains domaines, notamment les sciences de la vie et les sciences médicales, privilégient les vecteurs conventionnels de diffusion (revues), tandis que d'autres, comme l'agriculture, l'aéronautique et plus généralement les sciences de l'ingénieur, s'appuient davantage sur des ressources grises.

En particulier, les administrations publiques et les laboratoires de recherche publics et industriels produisent beaucoup de matériel gris, surtout des rapports et « *working papers* », souvent avec une diffusion interne et/ou restreinte (cf. par exemple Ullah *et al.*, 2004).

PERSPECTIVES DOCUMENTAIRES EN ÉDUCATION (ANALYSE DE CITATIONS)

Pour avoir une idée plus précise de l'usage des ressources grises dans la documentation en sciences de l'éducation, nous avons étudié quelques articles publiés récemment dans la revue *Perspectives documentaires en éducation*. Les résultats sont hétérogènes.

Citons d'abord le cas de quatre articles publiés dans le n° 59 de 2003, qui totalisent 372 références bibliographiques. La part des citations qui renvoient à des documents gris varie entre 12 % (Lüdke, 2003), 37 % (Duarte, 2003), 45 % (Landesmann, 2003) et 56 %

(Ndoye, 2003). Cette dernière étude – une synthèse documentaire sur le rendement scolaire en Afrique – est symptomatique : la plupart des sources utilisées par Ndoye sont des documents produits par des organismes nationaux ou internationaux (ministères, universités, ONU, banque mondiale, etc.), qui échappent à toute diffusion commerciale et qui, trois ans plus tard, sont probablement difficiles à trouver et à obtenir.

Ces premiers résultats corroborent l'étude d'Auricombe (2001) sur les recherches et usages de l'information documentaire par des chercheurs et enseignants-chercheurs sur la formation du CNAM, qui souligne l'importance de la littérature grise. En effet, 21 % de ses propres références relèvent clairement de cette catégorie (ex. : mémoires de l'INTD et de l'ENSSIB).

De façon plus globale, nous avons analysé les différentes études et notes du n° 60 de *Perspectives documentaires en éducation* de 2003. 15 des 198 sources citées par les auteurs (soit 7 %) font référence à des conférences, des séminaires, des textes juridiques et des mémoires de thèse. Les autres citations, comme les références de la « bibliographie courante » de ce numéro, renvoient à des ouvrages et des articles de revues.

Tableau 2 : La part de la littérature grise dans différentes études en sciences de l'éducation

Source	Thématique	Part de la litt. grise
Lüdke, 2003	Chercheur Brésil (itinéraire personnel)	12 %
Duarte, 2003	TIC (repères bibliographiques)	37 %
Landesmann, 2003	Enseignants Mexique (itinéraire personnel)	45 %
Ndoye, 2003	Rendement scolaire Afrique (repères bibliographiques)	56 %
Auricombe, 2001	Pratique de chercheurs CNAM	21 %
PDE n° 60	Divers	7 %
Okuy, 2003	Thèses Nigéria	14 %
Beile <i>et al.</i> , 2004	Thèses US	19 %

À titre comparatif, citons encore deux études relatives au domaine des sciences de l'éducation, publiées dans d'autres revues :

– Okiy (2003) a analysé 4 012 références de 70 thèses soutenues en Nigéria et a identifié 14 % de sources grises (thèses, rapports, conférences...);

– une autre analyse (Beile *et al.*, 2004) portant sur 1 842 références issues de thèses soutenues aux États-Unis aboutit quant à elle à un pourcentage de documents gris de plus de 19 %.

En résumé, la part relative de la littérature grise dans l'information scientifique varie beaucoup en fonction du domaine scientifique mais aussi du sujet, de la méthodologie, voire de l'origine géographique. En sciences de l'éducation, cette littérature joue un rôle considérable, correspondant à une moyenne entre 10 % et 20 % des sources exploitées⁷.

TYPOLOGIE : DU PAPIER À L'ÉLECTRONIQUE

Revenons maintenant à la définition de la littérature grise. Nous rappelions plus haut que ce terme englobait traditionnellement les rapports, les conférences et les thèses. Voyons de plus près de quoi il s'agit réellement. Les plus de 800 000 références de la base *Sigle* se répartissent comme suit.

Tableau 3 : La part de différents types de documents dans la base *Sigle*

Type de document	Part des références
Rapports	62,7 %
Thèses	31,7 %
Conférences	2,3 %
Fichiers (données)	2,1 %
Traductions	0,9 %
Autres	0,3 %

Les rapports occupent de loin la première place parmi les différents types de littérature grise. Mais il y a rapport et rapport... La catégorie recouvre une grande variété de documents très différents : rapports institutionnels, rapports annuels ou d'activité, rapports de projets ou d'étude, rapports techniques, rapports publiés par un ministère, rapports d'un laboratoire ou d'une équipe de recherche... Certains rapports sont diffusés par des organismes publics (ex. ADEME, CERTU, Documen-

tation française, Commission européenne), d'autres ont un statut confidentiel, sont protégés ou circulent d'une manière restreinte, comme par exemple les rapports techniques de laboratoires industriels. Certains rapports sont volumineux, avec des annexes statistiques, d'autres se limitent à quelques pages.

Quant aux autres catégories, les études scientométriques (cf. Farace *et al.*, 2006) offrent une vaste panoplie de ressources grises : à part des thèses et conférences, on y trouve pêle-mêle manuscrits non publiés, bulletins d'information, recommandations et normes, brevets, notes techniques, données et statistiques, présentations, communications personnelles, « *working papers* », cahiers de laboratoires, préprints, travaux universitaires, « *lecture notes* », etc.

Malgré leur grande diversité, tous ces documents ont un point commun : ils contiennent des informations scientifiques et techniques uniques et significatives qui souvent ne sont pas publiées ailleurs. L'absence de signalement et de diffusion adéquate pose donc, nous le disions déjà, un réel problème à la communication scientifique.

Ceci étant, Internet est en train de modifier la donne. Pas seulement à cause du changement de comportement des utilisateurs (cf. par exemple l'étude récente sur les enseignants-documentalistes par Le Roux, 2005), mais aussi et surtout parce que de plus en plus les documents gris sont publiés sur le Web. Néanmoins, ce nouveau vecteur de publication ne veut pas nécessairement dire qu'il y a davantage de documents gris, comme le souligne une étude issue du centre d'information en sciences sociales allemand (Artus, 2005). Sans accroître le nombre de publications, le passage du papier au numérique modifie par contre fondamentalement les modes d'accès et de diffusion et renforce le caractère éphémère et volatile de la littérature grise.

DES PRÉPRINTS AUX ARCHIVES OUVERTES

Il n'est pas nécessaire ici de décrire le mouvement vers l'accès libre à l'information scientifique (« *open access* ») qui se cristallise depuis 1994 autour des initiatives en faveur d'archives ouvertes, et il suffit, à titre d'intro-

7. À titre comparatif : notre article cite environ 30 % de références « grises ».

duction, d'orienter le lecteur vers quelques ressources récentes (Chanier, 2004 ; Fily, 2005 ; Aubry et Janik, 2005 ; guide d'A. Mahé, sur le site de l'URFIST Paris⁸ ou le site de veille de l'INIST⁹).

Néanmoins, le cas du premier serveur de préprints, *ArXiv*, mis en place par P. Ginsparg à Los Alamos en 1991, est intéressant pour notre étude¹⁰. Il s'agissait d'un outil de diffusion des résultats de recherche organisé par et pour des physiciens, sans médiation, qui échappait totalement aux circuits commerciaux de l'édition scientifique. Dans ce sens, ce serveur (qui contient aujourd'hui plus de 360 000 documents) correspondait parfaitement à la définition de la littérature grise.

Cependant, l'affaire est plus complexe. Il n'y aurait pas eu de « *preprints* » sans « *prints* », autrement dit, pas d'*ArXiv* sans revues scientifiques. Visant uniquement la diffusion rapide et immédiate des résultats, P. Ginsparg ne mettait pas en question l'édition commerciale, ne proposant pas d'alternative à l'évaluation par les pairs (« *peer review* ») qui était toujours assurée par la chaîne éditoriale classique. En fait, *ArXiv* réalisait une sorte de symbiose entre littérature grise et édition traditionnelle, liée au fonctionnement spécifique d'une communauté scientifique très particulière, celle de la physique nucléaire.

La création des premières archives ouvertes au sein du CNRS par Franck Laloë, physicien à l'ENS, à partir de 1998, suivait globalement la même logique¹¹, prônant la rapidité et la gratuité d'une communication scientifique directe entre chercheurs du même domaine.

Mais la crise des revues scientifiques (cf. Chartron, 2002 ; Keller, 2001) et l'appropriation des NTIC par les professionnels de l'information ont contribué à transformer ce mode de diffusion en modèle alternatif à l'édition scientifique. En France, *Hal*¹² du CCSD – 19 000 documents début 2006 (cf. Lardy, 2006) – est en train de devenir la première archive institutionnelle à vocation nationale, avec un double objectif :

- économique : proposer une alternative moins onéreuse à la publication scientifique, en exerçant une pression croissante sur les éditeurs STM ;

- administratif : faciliter le contrôle de la production scientifique des différents organismes de recherche (EPST, universités) par le recensement et l'évaluation des publications des chercheurs via une base centrale.

Vu la diversité méthodologique et herméneutique des différentes communautés scientifiques, on peut se demander si ce qui fonctionne depuis quinze ans en physique le fera aussi bien dans d'autres domaines, en particulier à cause des « *contraintes induites par les modalités d'évaluation de la recherche* » (cf. Prévot 2005 pour les sciences de la Terre). Une étude comparative de la bibliothèque nationale du Portugal – mathématiques *versus* agriculture – va dans le même sens (Ramalho Correia & de Castro Neto, 2002).

Tableau 4 : La présence de différents types de documents dans les archives du OpenDOAR

Type de documents	Nombre d'archives	% des sites du OpenDOAR
Thèses	211	60
Rapports	146	42
Conférences	146	42
Preprints	89	26
Mémoires d'étudiants	72	21
Working papers	66	19

Quelle est la place de la littérature grise dans cet environnement émergent ? Le premier répertoire international d'archives ouvertes, le *Directory of Open Access Repositories* (OpenDOAR) mis en place par les universités de Nottingham et de Lund¹³, recense 349 sites différents dont 20 en France (février 2006). OpenDOAR indexe douze catégories de documents gris : rapports, thèses, conférences et preprints, mais aussi « *working papers* », « *learning objects* » (surtout des cours universitaires), présentations PowerPoint, mémoires d'étudiants et résultats de recherche (*data sets*). Comme ce répertoire ne permet pas de recherche fédérée dans les archives, il

8. <http://www.ext.umpc.fr/urfist/ArchiveOuverte/OA.html>

9. <http://www.inist.fr/openaccess>

10. <http://arxiv.org>

11. <http://ccsd.cnrs.fr/>

12. <http://hal.ccsd.cnrs.fr>

13. <http://www.opendoar.org/>

est impossible d'obtenir une répartition globale des documents selon cette typologie. Voici donc seulement le nombre d'archives ouvertes qui contiennent les différentes catégories de littérature grise.

À première vue, ces chiffres semblent prouver que la littérature grise est relativement bien représentée dans les archives ouvertes. 60 % des sites recensés contiennent des thèses, et l'on trouve des conférences et des rapports dans plus de 40 % des archives ouvertes. Mais il faut relativiser. En analysant la description des archives, on constate que le nombre de sites qui sont explicitement dédiés à cette littérature et qui facilitent la recherche et l'identification est bien moins élevé : on trouve seulement 45 sites pour les thèses (13 %), 30 pour les rapports (9 %) et seulement 8 pour les conférences (2 %). Souvent, d'après un constat de la 7^e conférence internationale sur la littérature grise en 2005, ces documents sont en fait « noyés » dans la masse d'articles déposés dans les archives, et/ou difficiles à identifier. Ainsi, le développement des archives ouvertes ne change *a priori* pas grand chose à la situation de ces ressources de littérature grise.

Même s'il ne s'agit pas d'une archive au sens strict, le site du British Education Index¹⁴ est intéressant. Son *Internet Resources Catalogue* contient 4 250 liens (octobre 2005) dont 3 100 vers des documents individuels. Parmi ces liens se trouvent plus de 2 000 conférences, rapports, « *governmental publications* », etc., même si l'identification des documents gris est plus ou moins aléatoire à cause d'une indexation plutôt sommaire.

Terminons par quelques remarques sur la situation en France. Même si 9 archives, dont *Hal*, contiennent des actes de congrès, elles les signalent au même niveau que les articles (communications individuelles) sans proposer de fonctionnalités spécifiques pour ce type d'information (regroupement par conférence, etc.). Il en va de même pour les rapports : bien sûr, plusieurs archives en disposent – surtout des archives institutionnelles : Ifremer, Institut Jean Nicod, MSH-Alpes. Mais, à notre connaissance, il n'existe à ce jour qu'un seul projet (*Lara* de l'INIST-CNRS, basé sur DSpace) exclusivement développé pour le dépôt de rapports scientifiques et techniques (cf. Stock *et al.*, 2006).

Quant aux thèses, la situation est différente et plus avancée, ce qui est probablement dû à trois facteurs : l'environnement international (NTLTD, conférences ETD), le dispositif national autour de l'ABES (*Sudoc*, projet *Star*) et l'enjeu scientifique des thèses (cf. Le Hénaff et Thiolon, 2005). Ceci étant, aujourd'hui encore, le paysage français est caractérisé par une certaine hétérogénéité autour d'archives institutionnelles, thématiques et consacrées aux thèses (cf. *Cyberthèses*, *Pastel*, *Tel*) qui comptabilisent ensemble seulement une petite partie de la production nationale (cf. Paillassard *et al.*, 2005). Néanmoins cette situation, peu satisfaisante comparée à d'autres pays, évoluera certainement dans les mois à venir vers un recensement et un dépôt plus systématiques des thèses électroniques françaises sur les sites de l'ABES et du CCSD.

COMMENT AMÉLIORER LE « CONTRÔLE BIBLIOGRAPHIQUE » ?

Nous remarquons plus haut que l'absence de « contrôle commercial » de la littérature grise implique un manque de « contrôle bibliographique », c'est-à-dire que ces documents sont souvent insuffisamment signalés dans les catalogues ou les bases de données. Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas de normes ou de recommandations pour le catalogage des rapports, conférences, thèses, etc. Mais, contrairement aux revues et aux livres, l'absence d'enjeu commercial a contribué à un « succès » très relatif des règles énoncées.

Aujourd'hui encore, les modes de signalement des différents types de littérature grise dépendent davantage des choix des organismes qui produisent, collectent ou diffusent ces documents que d'un standard national ou international (ISO, ISBD, AFNOR, etc.). L'échec de la norme internationale pour la numérotation des rapports est symptomatique – après avoir été pendant plusieurs années le seul pays avec une agence ISRN active (INIST), la France n'a pu qu'accepter l'abandon de cette norme par l'ISO. Seule exception (encore) au niveau national, les thèses soutenues devant les universités françaises : la création de la base *Téléthèses* et, plus tard, le catalogage dans le *Sudoc* ont imposé un format bibliographique uniforme.

14. <http://www.leeds.ac.uk/bei>

Au niveau européen, l'alimentation de la base *Sigle* a obligé les pays membres de ce réseau à entreprendre une harmonisation du signalement de leurs ressources grises autour d'un format pivot en SGML. Mais l'alimentation de *Sigle* a été arrêtée en avril 2005, et le réseau – l'association EAGLE – est en liquidation. Résultat prévisible : chaque organisme reprendra ses propres modes et règles de signalement, sans aucun contrôle bibliographique homogène.

Le développement rapide de l'Internet avec son foisonnement de ressources en ligne exerce un double effet sur le contrôle bibliographique (cf. Artus, 2005) : d'une part, le « *wild growth* » favorise le déclin de l'application de normes formelles et qualitatives, avec le risque de voir la littérature grise devenir « *even more greyish* ». D'un autre côté, ce risque a accéléré dans tous les pays la prise de conscience de la nécessité de définir quelques données minimales – les métadonnées – pour cadrer le signalement des documents numériques.

Citons à titre d'exemple les projets visant à adapter le Dublin Core aux rapports (Jeffery *et al.*, 2002) ou aux thèses ; en France, l'initiative des « Thèses Electroniques Françaises » (TEF) travaille sur un ensemble de métadonnées et un schéma XML unique¹⁵. Un autre exemple : la « *Text Encoding Initiative* » (TEI¹⁶) vise à élaborer et à recommander, au niveau international, des normes communes de balisage de textes, indépendantes de l'évolution des systèmes informatiques, et la création en 2005 par le CNRS et l'INRIA d'un centre support TEI pour l'Europe à Nancy, autour des trois structures ATILF, LORIA et INIST, qui se chargera probablement aussi de la littérature grise.

Le problème de la pauvreté et de la diversité du signalement des documents déposés dans les archives institutionnelles a conduit le JISC anglais, début 2006, à charger une commission d'étudier l'interopérabilité de ces archives et de qualifier leurs ressources pour en faciliter l'identification par l'utilisateur final (« JISC Scoping Repository Study »).

Un dernier exemple : à l'issue de la 7^e conférence internationale sur la littérature grise, en 2005, P. de Castro et S. Salinetti, de l'Istituto Superiore di Sanità à Rome, ont pris l'initiative de créer un comité international de la

littérature grise, afin d'élaborer des recommandations pour la production et la diffusion de rapports scientifiques et techniques (« *Nancy Style* »). Une première version de ce document sera publiée sur le Web¹⁷ dans les prochaines semaines (GLISC, 2006) ; des traductions italiennes et françaises sont en préparation.

Cet exemple est d'une certaine manière symptomatique de la question du contrôle bibliographique de la littérature grise : il s'agit en effet d'un problème international, pour lequel des réponses nationales n'offrent que des solutions partielles, contribuant de ce fait à la diversification des données et à la difficulté d'identification et de localisation des documents. En absence d'enjeu commercial, l'amélioration du signalement dépendra toujours de l'initiative et de la bonne volonté des organismes producteurs et/ou diffuseurs et de quelques professionnels engagés et convaincus.

ACCÈS ET DIFFUSION

Identifier, localiser et obtenir de la littérature grise n'est souvent pas facile – ceci tient à la nature même de cette littérature. Pendant vingt ans, la base *Sigle* a proposé une solution au niveau de l'Union européenne, dans la mesure où les organismes partenaires étaient obligés de tenir les documents signalés à disposition de l'utilisateur final, via des services de prêt ou de fourniture de documents.

Aujourd'hui, l'utilisateur est confronté à une multitude de sites, d'archives, de catalogues et de bases qui rendent la recherche de l'information « grise » souvent fastidieuse, voire prohibitive, sans parler du problème linguistique.

Face à l'évolution rapide de l'IST dans l'environnement numérique, tous les grands centres traditionnels de collecte et de diffusion de littérature grise, comme la British Library, l'Institut canadien d'information scientifique et technique, la TIB Hannover ou l'INIST, ont commencé à développer des services d'accès libre à ces documents, en particulier pour les thèses et les préprints, mais aussi pour les rapports, etc. (cf. Boukacem-Zeghmouri & Schöpfel, 2006).

15. <http://www.abes.fr/abes/documents/tef/index/html>

16. <http://www.tei-c.org>

17. <http://www.glisc.info>

Par contre, on constate toujours l'absence – du moins au niveau national ou européen – de portails ou d'outils de recherche dédiés à ce type de documents. Même l'éditeur Elsevier a commencé à indexer des thèses électroniques dans son moteur de recherche *Scirus*. L'initiative des membres de l'association EAGLE visant à la création d'un métamoteur de recherche spécifique aux collections européennes de littérature grise est restée à ce jour au stade de projet (cf. Schöpfel, 2006). En attendant, l'utilisateur n'a pas le choix : soit il cherche lui-même avec les moyens du bord (par exemple avec des moteurs de recherche généralistes comme *Google*, *Scirus*, etc.), soit il continue d'avoir recours aux services de recherche des organismes traditionnels (SCD, BU, INIST).

L'AVENIR DE LA LITTÉRATURE GRISE

Nous avons commencé notre article par quelques repères pour comprendre l'objet « littérature grise ». En guise de conclusion, osons quelques pronostics et posons quelques questions.

Il est certain que :

- la littérature grise ne disparaîtra pas mais gardera sa place à côté de l'édition commerciale ;
- les frontières entre gris et blanc (commercial) sont en train de devenir de plus en plus diffuses et fluctuantes, en particulier dans l'environnement du mouvement vers l'accès libre à l'IST (cf. Banks, 2006) ;
- la part des documents gris publiés sur le Web augmentera rapidement ;
- Internet favorisera la diversification des ressources grises (résultats bruts, notes et commentaires personnels, messages, blogs, cours, etc.).

Il est probable que :

- le contrôle bibliographique de la littérature grise posera toujours un problème, malgré une tendance vers la normalisation des documents numériques ;
- les archives ouvertes proposeront des services et fonctionnalités plus adaptés pour une partie de la littérature grise, non seulement pour les préprints mais aussi pour les thèses et les rapports ;

– certains organismes – surtout publics mais aussi privés (Elsevier, Google...) – développeront des outils et services pour mieux exploiter les gisements de ressources grises sur le Web.

En revanche, il est peu probable que :

- la recherche et la collecte de la littérature grise deviennent aussi faciles que celles des revues et livres de l'édition traditionnelle ;
- les nouveaux outils de collecte, de dépôt et d'archivage rendent la littérature grise beaucoup moins éphémère et volatile que par le passé.

Pour les professionnels de l'information et de la documentation, la littérature grise restera un défi et continuera d'offrir un domaine de recherche et d'action intéressant, au moins pour cinq axes (cf. Stock & Schöpfel, 2004).

Besoin d'une nouvelle définition

La définition traditionnelle de la littérature grise doit être approfondie et complétée par une analyse précise des nouveaux modes d'accès et de diffusion, suivant le constat de Mackenzie Owen (1997) que « *Grey does not imply any qualification [but] is merely a characterization of the distribution mode* »¹⁸.

Besoin d'un modèle économique

Malgré l'absence d'un « contrôle commercial », la collecte, la diffusion et la recherche de littérature grise a un prix qui peut être bien plus élevé que pour un article ou un livre. À ce jour, il n'existe aucun modèle économique dans ce domaine, et il manque une analyse en termes d'investissements, de coûts directs et indirects, de prix d'acquisition, etc.

Besoin d'encadrer l'archivage

Les NTIC facilitent l'archivage de n'importe quelle ressource, avec une forte incitation exercée par le mouvement de l'« *open access* ». Cependant, la question du « qui doit archiver quoi, où, quand et pour combien de temps » reste à ce jour largement sans réponse. Compte tenu des aspects politiques et surtout financiers liés à cette question, il y aurait un intérêt à trouver rapidement des réponses, ne fut-ce que pour une partie des ressources grises.

18. « [Le terme] *Grise* ne contient aucune qualification [mais] caractérise uniquement le mode de diffusion » (traduction J. S.).

Besoin d'une nouvelle « chaîne de valeurs »

Aux Pays-Bas, Rosendaal (2004) étudie depuis quelques années le processus de ré-appropriation de l'édition par les universités, en insistant sur la modification en profondeur de la « *value chain* » (chaîne de valeurs ajoutée) des publications scientifiques. La question de l'évaluation et de la qualité des publications scientifiques sera un des grands enjeux de l'évolution de l'IST. L'impact des NTIC sur les circuits non commerciaux est complexe et à ce jour peu exploré – un vaste champ de recherche.

Besoin de clarification des aspects juridiques

Volontairement, notre étude a complètement éludé la question de la propriété intellectuelle de la littérature grise. Néanmoins, le statut juridique des ressources grises et le droit de leur exploitation (dépôt, archivage, diffusion, etc.) reste un (autre) enjeu majeur pour l'avenir de cette forme d'IST. L'environnement légal en France et au niveau international évolue rapidement, et il manque à ce jour une analyse documentaire qui intègre les aspects juridiques et les enjeux économiques de la littérature grise.

Il reste donc beaucoup de travail pour le cartographe qui veut s'aventurer dans cette partie de l'archipel du savoir...

Joachim SCHÖPFEL

*Édition numérique et fourniture de documents, INIST-CNRS
Président d'EAGLE*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARTUS H.M. (2005). « Old WWWine in New Bottles ? Developments in electronic information and communication : structural change and functional inertia ». *The Grey Journal*, vol. 1, n° 1, p. 9-16.
- AUBRY C. et JANIK J. (2005). *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques*. Paris : ADBS.
- AURICOMBE S. (2001). « Recherches et usages de l'information documentaire : analyse des pratiques des chercheurs et enseignants-chercheurs sur la formation du CNAM ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 52, p. 61-69.
- BALTZ C. (2003). « Quand la documentation se réveillera... » *Documentaliste*, vol. 40, n° 2, p. 148-153.
- Banks M.A. (2006). « Towards a Continuum of Scholarship : The Eventual Collapse of the Distinction Between Grey and non-Grey Literature ? ». In : D. FARACE et J. FRANTZEN (éd.). *GL7 Conference Proceedings. Seventh International Conference on Grey Literature : Open Access to Grey Resources*. Nancy, 5-6 December 2005. Amsterdam : TextRelease, p. 65-70.
- BEILE P.M., BOOTE D.N. et KILLINGSWORTH E.K. (2004). « A microscope or a mirror? A question of study validity regarding the use of dissertation analysis for evaluating research collections ». *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 30, n° 5, p. 347-353.
- BOUKACEM-ZELGHMOURI C. et SCHÖPFEL J. (2006). « Access and Document Supply : A Comparative Study of Grey Literature ». In : D. FARACE et J. FRANTZEN (éd.). *GL7 Conference Proceedings. Seventh International Conference on Grey Literature : Open Access to Grey Resources*. Nancy, 5-6 December 2005. Amsterdam : TextRelease, p. 186-193.
- CHANIER T. (2004). *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche?* Paris : L'Harmattan.
- CHARTRON G. (éd.) (2002). *Les chercheurs et la documentation numérique*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.
- COMBEROUSSE M. (1995). « Les nouvelles technologies au service de la littérature grise (GRISELI) ». *Bulletin des Bibliothèques Française*, vol. 40, n° 2, p. 51-53.
- DESMICHEL C. (1998). « Pour un meilleur accès aux rapports administratifs non publiés ». *Documentaliste*, vol. 35, n° 2, p. 97-100.
- DUARTE C.L. (2003). « TIC et documentation scolaire ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 59, p. 51-55.
- FARACE D.J., FRANTZEN J., SCHÖPFEL J., STOCK C. et BOEKHORST A.K. (2006). « Access to Grey Content : An Analysis of Grey Literature Based on Citation and Survey Data ». In : D. FARACE et J. FRANTZEN (éd.). *GL7 Conference Proceedings. Seventh International Conference on Grey Literature : Open Access to Grey Resources*. Nancy, 5-6 December 2005. Amsterdam : TextRelease, p. 194-203.
- FILY M.F. (2005). « Introduction au concept d'archive ouverte ». <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>
- GLISC – GREY LITERATURE INTERNATIONAL STEERING COMMITTEE (2006). *Guidelines for the production of scientific and technical reports : how to write and distribute grey literature*. Rome : Istituto Superiore di Sanità.
- JEFFERY K.G., LOPATENKO A. et ASSERSON A. (2002). « Comparative study of metadata for scientific information : The place of CERIF in CRISs and scientific repositories ». In : W. ADAMCZAK et A. NASE (éd.). *Proceedings CRIS 2002 6th International Conference on Current Research Information Systems*. Kassel : University Press, p. 77-86.
- KELLER A. (2001). « Future development of electronic journals : a Delphi survey ». *The Electronic Library*, vol. 19, n° 6, p. 383-396.
- LANDESMANN M. (2003). « Identités et trajectoires universitaires de professeurs mexicains ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 59, p. 9-18.
- LARDY J.P. (2006). « HAL – Hyper Articles en Lignes ». Lyon : URFIST. <http://urfist.univ-lyon1.fr/hal-en-profondeur.pdf>
- LE HÉNAFF D. et THIOLON C. (2005). « Gérer et diffuser des thèses électroniques : un choix politique pour un enjeu scientifique ». *Documentaliste*, vol. 42, n° 4-5, p. 272-280.

- LE ROUX L. (2005). « Circulation de l'information et navigation communautaire chez les enseignants-documentalistes ». In : *Colloque du SIF « Les institutions éducatives face au numérique »*. Paris, Carré des Sciences, 12-13 décembre 2005.
- LUDKE M. (2003). « Une sociologue brésilienne au croisement de diverses cultures de recherche ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 59, p. 19-28.
- MACKENZIE OWEN J. (1997). « The Expanding Horizon of Grey Literature ». *GL3 Conference Proceedings. Third International Conference on Grey Literature*. <http://eprints.rclis.org/archiv/00002596>.
- NDOYE A.K. (2003). « Les déterminants du rendement scolaire des filles en Afrique subsaharienne : une revue de littérature ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 59, p. 97-113.
- OKIY R.B. (2003). « A citation analysis of Éducation dissertations at the Delta State University, Abraka, Nigeria ». *Collection Building*, vol. 22, n° 4, p. 158-161.
- PAILLASSARD P., SCHÖPFEL J. et STOCK C. (2005). « How to get a French doctoral thesis, especially when you aren't French ». *Publishing Research Quarterly*, vol. 21, n° 1, p. 73-93.
- PRÉVOT M. (2005). « La publication scientifique à accès libre : de l'idéal aux modalités concrètes. Application aux sciences de la terre ». *Bulletin de Liaison de la Société Française de Minéralogie et Cristallographie*, vol. 17, n° 2, p. 23-30.
- RAMALHO CORREIA A.M. et DE CASTRO NETO M. (2002). « The role of eprint archives in the access to, and dissemination of, scientific grey literature: LIZA – a case study by the National Library of Portugal ». *Journal of Information Science*, vol. 28, n° 3, p. 231-241.
- ROSENDAAL H. E. (2004). « Driving change in the research and HE information market ». *Learned Publishing*, vol. 17, n° 1, p. 1-6.
- SCHÖPFEL J. (2006). « MetaGrey Europe, A Proposal in the Aftermath of EAGLE-SIGLE ». In : D. FARACE et J. FRANTZEN (éd.). *GL7 Conference Proceedings. Seventh International Conference on Grey Literature : Open Access to Grey Resources*. Nancy, 5-6 December 2005. Amsterdam : TextRelease, p. 34-39.
- SCHÖPFEL J., STOCK C., FARACE D.J. et FRANTZEN J. (2005). « Citation Analysis and Grey Literature : Stakeholders in the Grey Circuit ». *The Grey Journal*, vol. 1, n° 1, p. 31-40.
- SONDERGAARD T. F., ANDERSEN J. et HJORLAND B. (2003). « Documents and the communication of scientific and scholarly information. Revising and updating the UNISIST model ». *Journal of Documentation*, vol. 59, n° 3, p. 278-320.
- STOCK C. et SCHÖPFEL J. (2004). « Grey Literature in an Open Context : From Certainty to New Challenges ». In : D. FARACE et J. FRANTZEN (éd.). *GL5 Conference Proceedings. Fifth International Conference on Grey Literature : Grey Matters in the World of Networked Information*. Amsterdam, 4-5 December 2003. Amsterdam : TextRelease, p. 199-202.
- STOCK C., ROCKLIN E. et CORDIER A. (2006). « LARA : Open Access to Scientific and Technical Reports ». In : D. FARACE et J. FRANTZEN (éd.). *GL7 Conference Proceedings. Seventh International Conference on Grey Literature : Open Access to Grey Resources*. Nancy, 5-6 December 2005. Amsterdam : TextRelease, p. 87-93.
- ULLAH M.F., KANWAR S.S. et KUMAR P. (2004). « A quantitative analysis of citations of research reports published by National Institute of Hydrology, Rorkee ». *Annals of Library and Information Studies*, vol. 51, n° 3, p. 108-115.
- WOOD D.N. et SMITH A.W. (1993). « SIGLE : A Model for International Co-operation ». *Interlending & Document Supply*, vol. 21, n° 1, p. 18-22.

Tous les sites ont été visités entre janvier et mars 2006. Nous remercions Chérifa Boukacem-Zeghmouri (Lille 3) pour ses commentaires critiques lors de la rédaction de cette étude.

COMMUNICATIONS
DOCUMENTAIRES

UN SERVICE D'ACTUALITÉ ET DE TRANSFERT : LA VEILLE À L'INRP

OLIVIER REY

»
»
a « veille » s'est affirmée depuis les années 1970 comme un processus majeur dans le management des organisations. L'évolution de la conjoncture macro-économique (mondialisation des marchés, évolutions technologiques, durcissement des dynamiques concurrentielles) serait l'un des facteurs explicatifs principaux du développement de cette fonction dans les organisations (Desjardins-Bourciet *et al.*, 1990). Associée à la surveillance de l'environnement, la veille se traduit généralement par la mise en place formalisée d'un système d'information pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information concernant l'environnement de l'organisation, ceci de façon continue et dynamique.

Si la notion de veille en entreprise est fortement associée à l'objectif de rester compétitif sur les marchés, elle n'est certainement pas si éloignée de cette conception lorsqu'on la projette dans le domaine de la recherche scientifique, le défi étant bien de rester compétitif sur le terrain des idées et des connaissances.

Dans le contexte de la recherche, la veille doit, nous semble-t-il, répondre à deux fonctions majeures : le suivi

régulier des nouveaux résultats scientifiques (actualités de la recherche) et la mise en évidence des acquis de la recherche (capitalisation des connaissances).

Concernant la recherche en éducation en France, l'idée d'organiser une veille scientifique est apparue dès 2001 dans le rapport d'Antoine Prost (MEN, 2001), *Pour un programme stratégique de recherche en éducation*. Elle constituait l'une des conséquences du diagnostic qui notait que cette recherche était « *très dispersée et donc faiblement cumulative* » et peu ouverte à l'international. Le premier contrat de l'INRP (2002-2006) a pris en compte cette dimension, en prévoyant la création d'une veille scientifique, documentaire et technologique dont le développement progressif reposerait notamment sur deux missions :

– la mise en œuvre d'une fonction d'« *observatoire des produits de recherche existants* » et de « *détection anticipée des problématiques émergentes* » ;

– la mise à disposition des publics de chercheurs, de responsables et de praticiens « *des notes de synthèse, des données, des notes critiques ou des recensions* ».

Lancer cette activité de veille a soulevé des questions méthodologiques importantes. Comment par exemple distinguer le recensement documentaire de la veille scientifique ?

Comment concilier vision générale et approfondissement particulier ? Comment s'ouvrir à de nouvelles problématiques au-delà de nos frontières, tout en prenant en compte les ressources francophones ? Quelle plus-value apporter dans le paysage institutionnel de l'éducation en France ?

Mis en place durant l'année 2003, le service de veille scientifique a choisi de s'investir dans des activités peu explorées jusque-là, en évitant la redondance avec des services existants qui contribuent à la veille documentaire sur tout ou partie du champ éducatif (CNDP, IREDU, Café pédagogique...).

Ainsi, dans le cadre de l'INRP, nous avons choisi de nous inscrire en complémentarité avec les services de la bibliothèque (la bibliothèque de l'INRP est le CADIST¹ du champ de l'éducation) et des banques de données pilotées par certains chercheurs. Nous avons centré notre attention sur l'actualité de la recherche en éducation, en privilégiant le signalement rapide des dernières productions scientifiques, l'objectif n'étant pas ici celui d'un traitement documentaire exhaustif.

Nous avons répondu en la matière à un souci également pointé dans le rapport Prost, qui remarquait que *« pour la diffusion, le "porter-à-connaissance" des recherches, un manque est évident : il n'y a pas de bulletin qui assure une signalisation rapide des recherches abouties. [...] personne n'occupe la position d'observatoire qui permettrait la réalisation d'une telle feuille, dont l'utilité pour les décideurs et les enseignants est évidente : à la fois résumé synthétique et signalisation, elle jouerait un rôle d'alerte et de sensibilisation »*.

Ceci s'est traduit en premier lieu par la mise en place d'une veille permanente sur un certain nombre de productions susceptibles de témoigner de l'actualité de la recherche dans le domaine : revues scientifiques en éducation, thèses, colloques et appels d'offres, rapports d'études et rapports institutionnels, monographies.

Nous nous sommes efforcés, à cette occasion, d'ouvrir notre vision à un certain nombre de revues étrangères (principalement en langue anglaise) ainsi qu'aux rapports publiés au niveau des instances internationales (OCDE, Union européenne, Unesco...) et dans des pays voisins.

Traditionnellement, les disciplines de sciences humaines et sociales (SHS) sont moins ouvertes au niveau international que celles de sciences exactes, ceci étant notamment perceptible pour les sciences de l'éducation en France. De fait, les échanges internationaux privilégiaient jusque-là en grande majorité la francophonie et les relations avec des chercheurs belges, suisses et canadiens.

Nous avons ici fait le pari que le débat scientifique va se développer de façon croissante au niveau international, par convergence sur des supports scientifiques tels que les revues ou les rapports internationaux (ces rapports, centrés sur une « question vive », font souvent office d'interface entre les le monde scientifique et le monde politique).

Une cinquantaine de revues internationales sont ainsi régulièrement « surveillées », ce qui est à la fois modeste et ambitieux.

Modeste car nous avons par exemple identifié, à travers notre rubrique « revues sur le web », au moins 800 revues à comité de lecture qui traitent d'éducation et de formation, à titre principal, dans les aires linguistiques qui nous sont les plus familières (anglophones, hispanophones, francophones...).

Ambitieux car la consultation et la lecture régulière de revues internationales est une pratique fort peu répandue dans la recherche en éducation, comme l'attestent de nombreux indices tels que le très faible nombre de citations bibliographiques non francophones dans les travaux de recherche français.

Concernant les rapports institutionnels, nous accompagnons naturellement la tendance à l'internationalisation croissante des débats éducatifs, processus particulièrement marqué à travers les nombreuses discussions suscitées par l'enquête PISA² ou par l'euphémisation de

1. CADIST : centre d'acquisition et de affusion de l'information scientifique et technique.

2. PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
http://www.gouvernement.lu/dossiers/education_jeunesse/pisa/index.html

l'enseignement supérieur et de la recherche ; mais nous sommes également attentifs aux multiples enquêtes et études commanditées ou pilotées par des acteurs variés tels que des fondations publiques, des clubs de réflexion (« *think tank* »), des agences spécialisées, etc.

DES SIGNALEMENTS DIVERSIFIÉS

En fonction de la nature des documents traités, la restitution du travail de surveillance au travers de rubriques sur le web a pris des formes différentes.

Pour les thèses, un recensement, jusque-là inédit, est effectué depuis 2003, combinant l'exploration systématique des notices du *Sudoc* et la remontée d'informations par les réseaux de contacts dans le milieu. Ce recensement ne se limite pas aux seules thèses soutenues en « sciences de l'éducation » (section 70 du CNU) mais appréhende également les travaux menés dans d'autres disciplines, et dont le sujet concerne l'éducation.

Pour les revues, nous annonçons, souvent dans la semaine de leur parution, les sommaires d'une trentaine de revues en français (soit la quasi-totalité des revues scientifiques francophones entièrement consacrées à l'éducation) et d'une cinquantaine de revues étrangères. La sélection de revues surveillées a été définie au préalable sur la base de divers indicateurs, dont ceux issus des résultats de l'enquête de P. Jeannin et M. Bouthors (2001).

Concernant les colloques, rapports et monographies, un véritable travail de tri et de sélection s'impose en revanche puisqu'en la matière, la recherche de l'exhaustivité n'a pas grand sens.

Pour les ouvrages, notre plus-value consiste à signaler très rapidement la parution des livres (généralement dans le mois de leur publication), qui sont souvent commentés ultérieurement dans les revues existantes, sous forme de « notes critiques ».

DES RESSOURCES POUR BALISER LE CHAMP DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Au-delà de ce travail quotidien de signalement des nouvelles productions scientifiques, l'objectif poursuivi est également, d'une part, de rendre compte du contexte

élargi de la recherche en éducation et, d'autre part, de contribuer à certaines formes de capitalisation des connaissances dans le domaine.

Ainsi, un certain nombre de ressources et d'outils sont mis à disposition sur le web : un recensement de plus de 700 revues françaises et internationales en éducation avec des liens vers leurs sites, un annuaire de plus de 70 équipes de recherches françaises, une sélection commentée de sites utiles ainsi qu'une sélection de sites internationaux permettant une première approche de la recherche en éducation dans les pays concernés.

L'objectif de ces repérages de ressources est de contribuer à identifier des lieux et des supports de diffusion particulièrement stratégiques pour la recherche en éducation, ce qui nous permet d'offrir en retour un certain nombre de balises pour tous les acteurs qui découvrent le champ de la recherche en éducation ou ont besoin de pistes pour explorer un aspect du domaine qui ne leur est pas familier.

À partir de ce travail de surveillance de l'actualité et des ressources scientifiques, nous proposons enfin, à intervalles plus espacés, des travaux de synthèse mettant une problématique en perspective.

APPROFONDIR UN CHAMP À TRAVERS UN DOSSIER DE SYNTHÈSE

En fonction des compétences existantes dans le service et des sollicitations de partenaires scientifiques, des dossiers sont réalisés de façon ponctuelle avec un double objectif : faire le point des connaissances sur une question et offrir les sources documentaires de référence sur le sujet (bibliographie, sitographie, ressources...). C'est ainsi qu'ont été réalisés depuis 2004 :

- un dossier sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (en relation avec un colloque ministériel sur la question et avec l'inscription de ce thème dans les programmes officiels) ;
- un dossier sur les politiques compensatoires (en coopération avec le centre Alain Savary de l'INRP) ;
- un dossier faisant l'état des recherches sur l'enseignement supérieur (en partenariat avec le Réseau d'études sur l'enseignement supérieur) ;
- un dossier sur les standards et compétences de base (à l'occasion d'un colloque franco-américain à l'INRP sur le thème) ;

– un dossier sur les pratiques enseignantes (en partenariat avec le réseau Observatoire des pratiques enseignantes) ;

– deux dossiers sur les encyclopédies, l'un portant sur l'encyclopédisme et son rapport au savoir, l'autre sur les encyclopédies en ligne (dans le cadre d'un contrat de recherche avec l'équipe LIRE de Lyon 2).

D'autre part, des dossiers de synthèses bibliographiques réalisés par des étudiants-chercheurs d'autres équipes de recherche ont commencé à être valorisés dans ce cadre, à l'image de celui sur l'enseignement professionnel publié en février 2006.

RESTITUER L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE D'UN THÈME À TRAVERS UNE LETTRE D'INFORMATION

Diffusée chaque mois sous forme électronique, la *Lettre d'information* de la VST consiste en une revue de la littérature scientifique, française et internationale, autour d'un thème que nous avons repéré dans les publications récentes (trois à quatre dernières années environ).

Il s'agit en premier lieu de rassembler les articles, ouvrages, rapports et ressources qui traitent d'un même thème, en confrontant leurs approches.

La *Lettre* s'efforce, en second lieu, de restituer les termes du débat dans un domaine de la recherche en éducation d'une façon claire et synthétique, en une quinzaine de pages.

La volonté est de rendre les principaux éléments accessibles aux chercheurs, aux professionnels et aux décideurs de l'éducation, mais aussi à tous ceux qui peuvent souhaiter, à un moment, disposer de l'éclairage des recherches sur une question, ou simplement d'obtenir un panorama des travaux en cours dans le domaine considéré.

C'est ainsi que la *Lettre d'information* a abordé, depuis la rentrée 2005-2006, des thèmes tels que l'éducation des enfants avant 6 ans, les arts et la culture à l'école, la formation des enseignants, la formation des élites et la ségrégation scolaire, la régulation des systèmes éducatifs, l'éducation à l'information...

Chaque *Lettre* fait l'objet, depuis octobre 2005, d'une traduction en anglais, pour faciliter sa diffusion internationale.

UN BLOC-NOTES COLLECTIF POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ

Le blog, ou bloc-notes, intitulé « écrans de veille en éducation »³, a été ouvert à l'automne 2005 pour permettre aux « veilleurs » du service de faire partager les lectures et les découvertes issues de leur travail quotidien.

Dans un format éditorial particulier, plus réactif, il s'agit de restituer une lecture stimulante, de réaliser une mini-synthèse documentaire, de faire l'état des ressources sur une question vive, de signaler une série de travaux convergents ou divergents sur le même thème, de rendre compte d'un colloque ou encore de faire état d'un outil particulièrement pertinent testé dans le service.

Le bloc-notes de la veille s'est très rapidement inscrit dans la communauté des blocs francophones en éducation, qui rassemble une série de chercheurs et de praticiens de l'éducation particulièrement investis dans l'utilisation professionnelle et scientifique des technologies numériques.

Les premières indications statistiques attestent d'une fréquentation quotidienne par environ 400 lecteurs.

PRODUIRE, DIFFUSER ET TRAVAILLER AVEC LES TIC

Le service de veille scientifique a d'ailleurs dès ses origines choisi de privilégier les supports numériques pour son travail et ses productions, en combinant pages HTML simples, pages dynamiques, bases de données, bulletins électroniques⁴...

Cela répondait évidemment au souci de réactivité par rapport à l'actualité de la recherche, afin de réduire autant que possible le délai entre la production de l'information et sa portée à la connaissance des usagers.

3. Nous avons choisi un logiciel libre (*B2evolution*) comme plateforme de production pour ce bloc-notes.

4. L'ensemble des services et productions de la veille est consultable sur le site de l'INRP : <http://www.inrp.fr/vst>

Ce choix s'inscrivait aussi dans une réflexion plus globale sur les missions du service Veille de l'INRP. Établissement national, l'Institut tient une place particulière dans la liaison entre la recherche et les décideurs et praticiens de l'Éducation nationale.

Il était donc important d'offrir des services les plus facilement accessibles à un large public, bien au-delà des circuits disciplinaires et scientifiques ou des réseaux pédagogiques et institutionnels : l'utilisation du support numérique était adapté à cette diffusion rapide et décloisonnée.

Depuis l'ouverture officielle des rubriques de la veille sur le site Internet de l'INRP, nous constatons une montée en puissance de la fréquentation⁵, avec en moyenne plus de 700 visiteurs quotidiens et environ 1 200 abonnés à notre *Lettre d'information* (données mai 2006).

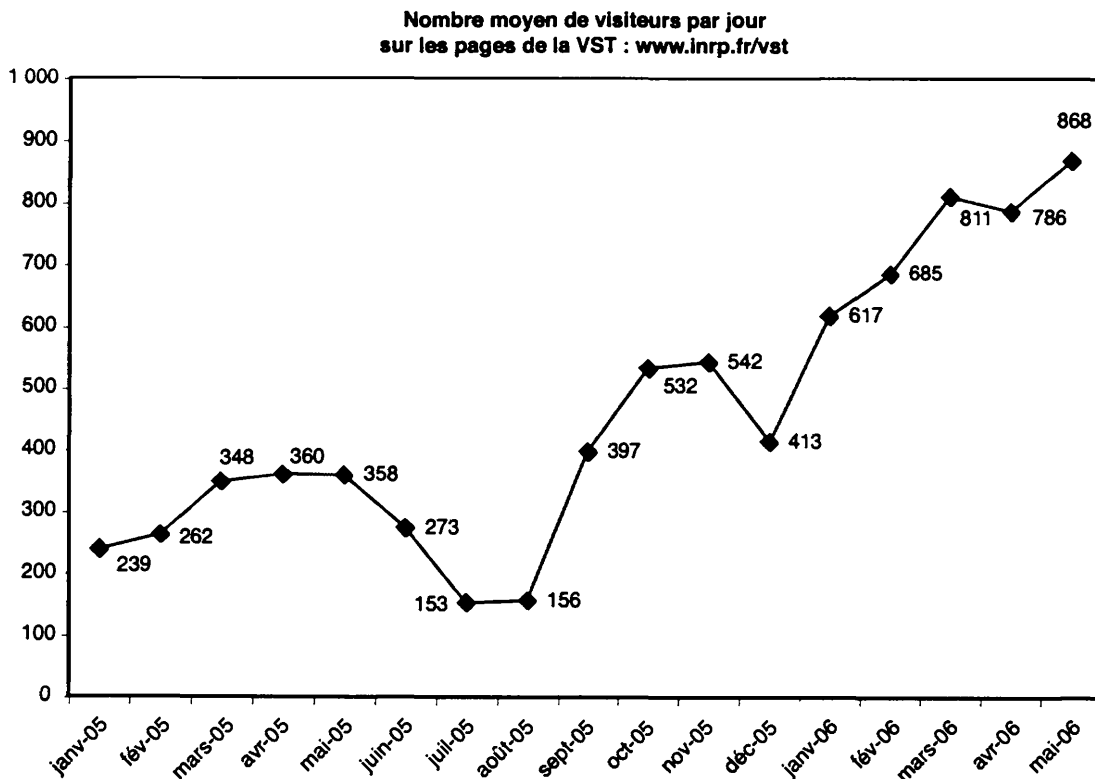
En outre, le service entreprend un travail de veille sur les technologies susceptibles d'outiller la recherche dans notre domaine, avec l'idée de faciliter l'accès des étudiants et des chercheurs à certains nouveaux outils, voire de favoriser l'appropriation des nouvelles technologies dans le milieu de la recherche en éducation.

C'est ainsi que nous avons intégré par exemple des fils RSS sur certaines de nos rubriques (thèses, revues, ouvrages), ou que nous personnalisons actuellement un logiciel libre de bibliographie collaborative (Wikindx), en sus d'un travail régulier d'information sur les développements de ces technologies innovantes d'information et de communication.

Olivier REY

*Chargé d'études et de recherche,
Cellule de Veille scientifique et technologique, INRP*

ANNEXE : FRÉQUENTATION DU SITE DE LA VEILLE



5. La fréquentation est mesurée par le logiciel libre *Php-Stats* installé sur nos pages depuis octobre 2004.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DESJARDINS-BOURCIER Rolande, MAYÈRE Anne, MUET Florence & SALAÜN Jean-Michel (1990). *Veille technologique : revue de la littérature et étude de terrain*. Villeurbanne : ENSB, CERSI (Centre d'études et de recherches en sciences de l'information), 91 p. Disponible sur Internet (consulté le 31 mai 2006) : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/travaux/rappfin.pdf>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE (2001). *Pour un programme stratégique de recherche en éducation : Rapport remis à MM. les ministres de l'Éducation nationale et de la Recherche par le Groupe de travail constitué par*

M. Antoine Prost. Paris : MENR. En ligne (consulté le 31 mai 2006) :

<http://www.education.gouv.fr/rapport/prost/default.htm>

JEANNIN Philippe, BOUTHORS M. (2001). *Enquête sur les revues des sciences de l'éducation*. (réalisée pour la direction de la recherche). En ligne : <http://www.iut-tarbes.fr/enquete/> (consulté le 31 mai 2006).

JEANNIN Philippe (2004). *Comment évaluer la recherche publiée en sciences de l'éducation*. Communication pour les 2^e entretiens de la Veille, 26 avril 2004. En ligne (consulté le 31 mai 2006) :

http://www.inrp.fr/vst/Entretiens/Entretiens_260404.pdf

LE BRITISH EDUCATION INDEX : SES SERVICES, SES USAGERS

PHILIP SHEFFIELD

LES ORIGINES DU BRITISH EDUCATION INDEX¹

Le British Education Index (BEI) est un service ancien dont l'histoire ressemble à celle de services d'information similaires dans d'autres pays ou d'autres disciplines.

L'*Index* a vu le jour au début des années 1960 comme *service de bibliographie* (imprimé), développé par un groupe de bibliothécaires spécialisés en sciences de l'éducation, en réponse directe aux besoins d'information exprimés par les étudiants et le personnel universitaire. L'influence durable des utilisateurs sur le développement du BEI s'est affirmée dès ce premier stade. À l'instar des entreprises similaires menées à cette époque, l'objectif premier du BEI était de constituer un catalogue de notices bibliographiques des articles de revues de sciences de l'éducation, indexé par auteur et par thème. Au milieu des années 1970, ces données ont pu être informatisées et mises à disposition des usagers,

d'abord par l'intermédiaire du service automatisé d'informations de la British Library, puis par serveur *Dialog*. La version cédérom du catalogue est apparue en 1990. En 1994, une partie de la base de données a été mise en ligne sur l'Internet grâce à une interface développée sur mesure. Tout fournisseur de services informatiques est dans l'obligation de s'adapter aux nouvelles technologies, mais aussi d'élargir le champ d'application et la couverture des services qu'il développe, pour se maintenir en adéquation avec son environnement. L'Internet a beaucoup transformé les pratiques, en particulier en matière de publication et de transfert d'information. C'est l'impact de ces changements au cours des dix dernières années qui intéresse principalement cet article, période pendant laquelle le BEI a développé des services complémentaires à l'*Index* bibliographique d'origine. Ces services ont récemment été rassemblés au sein d'une nouvelle base de données relationnelle.

Il faut noter que le BEI se caractérise par le besoin de se rendre réellement utile aux personnes qui recherchent

1. Article traduit par la rédaction, avec la participation de Joëlle Oulhen et l'aide amicale de Marie Gausse.

des informations, et donc par son inscription dans une stratégie de développement permanent de ses services. Le BEI est entièrement autofinancé, tous les frais de personnel et autres dépenses directes étant assurés par le revenu des abonnements et la commercialisation de la base de données de l'*Index*. Cela signifie que le BEI doit se développer constamment et régulièrement, de façon à satisfaire les nouveaux besoins et attentes des usagers, tout en demeurant performant et réactif.

Aujourd'hui, il est par exemple relativement simple d'accéder au sommaire d'une revue, ce qui n'était pas le cas à l'époque de la création de l'*Index*. Si le catalogue du BEI en était resté à ce seul service d'indexation des sommaires de revues, il est très probable qu'il aurait perdu de son intérêt. Alors qu'en réalité, la stratégie de développement du BEI lui a au contraire permis de gagner de l'importance.

LE BEI DE 1996 À 2006 : PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT CONSTANT SUIVANT L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES USAGERS

La première grande opération de développement remonte à 1996, lorsque le BEI a remporté l'appel à projets du programme de bibliothèque électronique *eLib*² du Joint Information Systems Committee (JISC). Dans le secteur de l'enseignement supérieur dans lequel s'inscrit le BEI, l'innovation technique est en effet souvent encouragée par les appels à projets du JISC, organisme qui réunit les conseils qui assurent le financement. Le JISC a ainsi orchestré un certain nombre de programmes depuis dix ans³. La proposition du BEI était une initiative qui devait allier les points forts du référencement bibliographique traditionnel et la diffusion sur l'Internet de documents en texte intégral. L'accent était mis sur la littérature grise, en partie parce que ce genre de littérature n'a pas été bien documenté par les services d'information et en partie parce qu'elle avait tendance à échapper au contrôle des éditeurs, pour l'aspect commercial et les droits d'auteurs. Ceci a permis au BEI de résoudre l'un des problèmes des

ressources bibliographiques traditionnelles : la difficulté à coupler l'identification des sources utiles et leur disponibilité immédiate. Le projet a débuté en avril 1996, avec un financement initial de 18 mois, qui a été prolongé ensuite pour aider au passage de la phase de projet à la phase de mise en œuvre effective du service. Le soutien financier du projet a cessé en août 1998, date depuis laquelle la base de données fonctionne en libre accès, sur le budget propre du BEI⁴. Le projet comprenait une étape d'analyse de l'utilisation du nouveau service (Saunders & Sheffield, 1998).

Ce nouveau service, appelé *Education-line*, encourageait les auteurs à soumettre leurs articles au BEI dans un format de traitement de texte, le plus souvent comme pièce jointe d'un courriel. Le personnel du BEI créait la version html du texte et lui adjoignait les métadonnées nécessaires à la gestion électronique. L'indexation thématique des articles était réalisée à partir du *British Education Thesaurus*, pour anticiper une éventuelle connexion ultérieure entre *Education-line* et la base de données du BEI (le *British Education Thesaurus* a été élaboré en 1988 pour faciliter l'indexation thématique des articles de revues répertoriés dans l'*Index*). Parmi les premiers textes introduits dans la base de données, on compte les articles de certains colloques qui ont fait l'objet d'une sélection. Ceci a permis d'établir un modèle de développement. Démonstration faite que les contributeurs étaient tout à fait susceptibles de soumettre des articles de conférence à *Education-line*, le BEI a pu développer un service complémentaire, l'*Education Conference Program*, qui permet aux grands organismes de recherche de diffuser les programmes de leurs colloques et encourage les contributeurs invités aux colloques à fournir le texte de leur communication pour qu'il soit ajouté et référencé dans *Education-line*. Les auteurs ont rapidement établi le lien entre l'*Education Conference Program* et *Education-line*, si bien qu'en mars 2006, la base *Education-line* référence déjà plus de 4 000 textes (voir figures 1 et 2 sur le développement et l'utilisation de la base de données). Les collaborateurs se sont d'ailleurs rapidement rendu compte de la valorisation de leur travail qu'induit le référencement dans la base du BEI. Les relations excellentes et mutuellement

2. <http://www.ukoln.ac.uk/services/elib/>

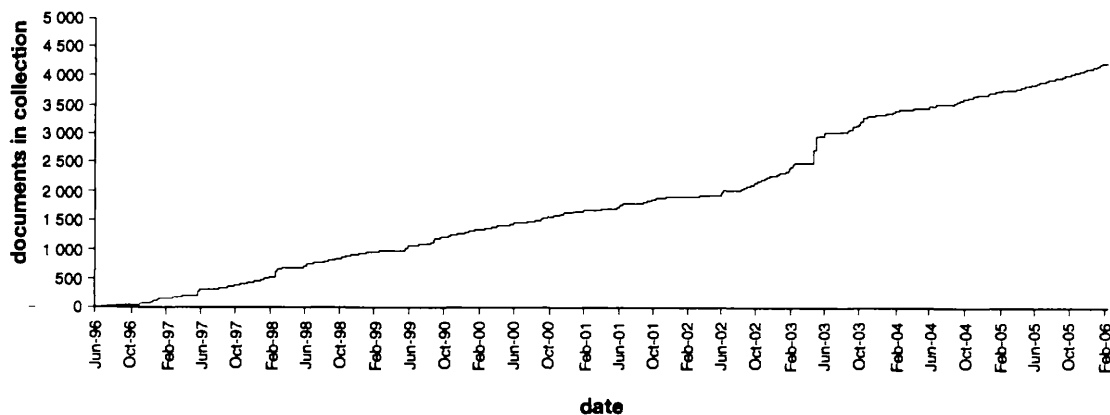
3. Pour plus d'informations, consulter le site : <http://www.jisc.ac.uk/>

4. <http://www.leeds.ac.uk/educol>

profitables qu'entretient le BEI avec les organismes de recherche lui a permis de recueillir les notices (non indexées) de 14 000 contributions à des colloques ; seules

quelques-unes sont disponibles en texte intégral sur *Education-line* mais la plupart comportent au moins un résumé.

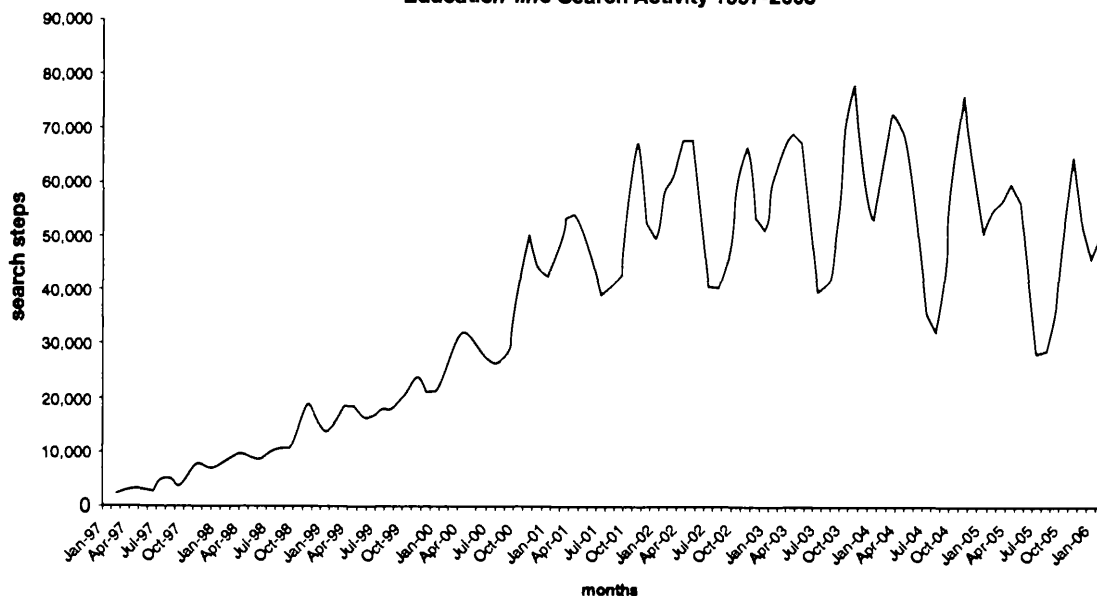
Figure 1. Évolution du nombre de textes déposés sur *Education-line* depuis l'ouverture du service
Education-line Document Acquisition 1997-2006



Les pics correspondent généralement aux dépôts des textes de contributions à des colloques ; les point bas coïncident avec les vacances scolaires. L'augmentation importante en 2003 est due au fait qu'un organisme de recherche a déposé toutes les archives de ses colloques dans la base de données.

Figure 2. Évolution du nombre de consultations mensuelles de la base *Education-line* depuis l'ouverture du service

Education-line Search Activity 1997-2005



On comptabilise une consultation non pas lorsque l'utilisateur se connecte au service mais lorsqu'il interroge véritablement la base de données.

Il est intéressant de replacer l'expérience du BEI avec *Education-line* dans le contexte plus large des entrepôts d'archives numériques institutionnelles au Royaume-Uni. *Education-line* a été l'un des premiers entrepôts d'archives spécialisés, devançant au Royaume-Uni l'intérêt pour les archives institutionnelles et pour le mouvement international des archives ouvertes. L'un des problèmes majeurs rencontrés par les organismes qui ouvrent des entrepôts d'archives est de trouver les moyens d'inciter les auteurs à déposer leurs textes. Dans presque tous les cas, le taux de soumission est faible, sauf dans les organisations qui ont une politique claire invitant les chercheurs à déposer systématiquement leurs articles dans la base de l'institution (c'est le cas par exemple de l'école d'électronique et d'informatique de l'université de Southampton, qui est très impliquée en faveur de l'accès libre et des archives ouvertes⁵). Si les organisations mesurent les bénéfices de l'archivage électronique, l'expérience montre que les chercheurs en éducation ont également compris l'intérêt de voir leurs textes présentés, aux côtés des ceux des collègues de la même discipline, dans une base spécialisée, surtout lorsque cette dernière est associée à un outil bibliographique réputé (*l'Index*).

Alors même qu'était développée la base *Education-line*, il était clair que de plus en plus de textes significatifs étaient hébergés sur les sites Internet des organisations ou sur des sites personnels. La réplique du BEI fut un autre projet financé par le JISC, initiative destinée à créer un catalogue de ressources sur Internet, aligné au départ sur le *Resource Discovery Network*⁶, et à explorer des possibilités de recherches croisées de ressources complémentaires.

Cette initiative a mené au chantier le plus récent, visant à rassembler et à articuler les différents outils développés par le BEI au cours de ces dix dernières années et à créer la nouvelle base de données de *l'Index*. Il s'agit d'une base de données relationnelle, qui recoupe les contenus de toutes les autres bases : *l'Index*, *Education-line*, le *British Education Internet Resource Catalogue*, *Education Conference Programmes*, et même des bases de données plus anciennes comme le *British Education Theses Index*. Ce nouveau service, qui sera testé par un panel d'utilisateurs privilégiés en 2006, est une base de données « hybride »

qui contient des références d'articles publiés dans des revues, des textes confiés au BEI par leurs auteurs et des documents de recherche significatifs, des liens vers les sites Internet des principaux organismes d'État, tels que le ministère britannique de l'éducation (Department for Education and Skills), ou des organismes indépendants comme la National Foundation for Educational Research. Au Royaume-Uni, il existe en effet de nombreux organismes qui s'intéressent aux sciences de l'éducation ; beaucoup s'occupent de publications si bien qu'il ne manque pas de littérature à découvrir.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les développements du BEI ont toujours été guidés par les besoins, effectifs ou latents, des usagers. Ainsi, le premier *Index* a été produit parce que les étudiants avaient des difficultés à identifier les lectures utiles dans les revues pour étayer leurs recherches. *Education-line* a émergé au moment où le contenu des revues était plus accessible mais où les chercheurs en quête d'informations avaient du mal à trouver des renseignements de tous ordres dans le corpus grandissant de littérature grise. Le catalogue de ressources en ligne a été créé en réponse à la tendance croissante des organismes à publier de l'information sur l'Internet. En 45 ans d'existence, le fonctionnement du BEI a été maintenu dans les bibliothèques universitaires (exception faite de la période 1976-1985 pendant laquelle la production du BEI était sous la responsabilité de la British Library). On ne doit pas sous-estimer les bénéfices de la collaboration entre le BEI et l'enseignement supérieur. La proximité de chercheurs actifs dans le domaine des sciences de l'éducation et la prise en compte de l'évolution de leurs besoins continuent à influencer sur le développement du BEI. En effet, il est sans doute aujourd'hui plus proche de cette catégorie d'usagers qu'il ne l'a jamais été à aucune époque de son histoire.

ÉVOLUTIONS ACTUELLES DU BEI

Le nouvel *Index* comprend 150 000 références d'articles de revues, de communications et d'actes de colloques, de rapports de recherche et de textes électroniques, qui exploitent tous les services développés par le BEI. La

5. <http://eprints.ecs.soton.ac.uk>

6. <http://www.rdn.ac.uk>, que l'on est en train de renommer *Intute*, <http://www.intute.ac.uk/development/>

mesure des bénéfices que l'on peut tirer de cette nouvelle source dépend, du moins en partie, du degré de réussite du BEI à établir un modèle économique qui permette une médiatisation maximale tout en continuant à assumer les coûts directs de fonctionnement. Le BEI est actuellement financé par les revenus directs des abonnements à la version imprimée du BEI (en déclin), par quelques services spécifiques et par les licences d'utilisation de la version commerciale de la base de données. Le BEI fonctionne comme un service autofinancé, géré par une équipe de la bibliothèque universitaire de Leeds. Bien qu'il soit possible de maintenir ce mode de fonctionnement, le BEI s'interroge sur la question de savoir si ce modèle est celui qui lui convient le mieux, et sur d'éventuels modèles alternatifs.

Le BEI travaille également à favoriser une meilleure relation avec les producteurs d'informations, ce qui induira par exemple l'utilisation de nouvelles technologies et de nouveaux services Internet pour améliorer les flux d'informations entre les organismes concernés et le BEI, au profit de tous ceux qui participent à la chaîne d'information.

LES ÉVOLUTIONS AU ROYAUME-UNI

Les développements menés par le BEI s'inscrivent dans une époque favorable aux archives numériques institutionnelles, et dans laquelle les notions de « pratique basée sur les résultats » et de « pratique basée sur la recherche » sont à la mode au Royaume-Uni (le mot « pratique » réfère habituellement à l'enseignement). Nous aborderons brièvement l'offre d'information sur la recherche en sciences de l'éducation destinée à un public britannique plus large, et les efforts qui sont faits pour engager les praticiens dans la recherche. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous présenterons ici les principaux services électroniques à partir desquels il est possible de trouver des renseignements plus utiles.

LES ARCHIVES ÉLECTRONIQUES

Au Royaume-Uni, le courant des archives électroniques a surtout pénétré les institutions officielles, sous l'effet d'incitation du JISC. Ainsi, seul le petit nombre des références qui suivent concernent explicitement la recherche en éducation ; au moment où nous écrivons, il y a à notre connaissance peu de travaux de recherche entreposés dans des archives institutionnelles.

L'initiative la plus importante a été un projet financé par le JISC appelé *Sherpa*⁷ (Securing a Hybrid Environment for Research Preservation and Access). Bien que ce projet se soit officiellement achevé au début de l'année 2006, il a conduit à une plus grande prise de conscience des enjeux et du besoin d'accompagnement des organisations qui envisagent l'intégration d'archives⁸.

Le projet *Sherpa* a aussi contribué au développement d'*OpenDoar*⁹, système qui tente de « catégoriser et lister le grand nombre d'archives ouvertes de travaux de recherche qui s'est développé dans le monde ». Un service complémentaire a été créé par le projet du JISC, *ePrints*, et la version de test d'un moteur de recherche d'informations compatible avec l'*Open Archives Initiative* est disponible¹⁰, avec des statistiques sur le nombre de références moissonnées dans la base d'archives.

En dehors du contexte institutionnel, le JISC a aussi soutenu la création de *Jorum*, « archives ouvertes pour les personnels enseignants et administratifs des établissements d'enseignement supérieurs et de formation continue, destinée à aider la constitution d'une communauté de partage, de réutilisation, et de recyclage des supports d'apprentissage et d'enseignement »¹¹.

L'une des applications les plus innovantes du concept d'archives ouvertes est en cours de développement dans le cadre d'un grand programme national, le *Teaching and Learning Research Programme* (TLRP), financé par le Conseil économique et social de la recherche. Le TLRP utilise *DSpace* pour créer une archive des productions et des projets individuels. Il permettra d'alerter les usagers

7. <http://www.sherpa.ac.uk>

8. *Sherpa Plus* :
http://www.jisc.ac.uk/index.cfm?name=project_sherpa_plus

9. <http://www.opendoor.org>

10. <http://eprints-uk.rdn.ac.uk/stats/>

11. Description provenant de : <http://www.jorum.ac.uk>

de nouveaux dépôts via la technologie des fils RSS¹². Le TLRP collabore également avec le BEI pour que les informations qu'il produit soient accessibles à travers l'interface du BEI.

L'ENGAGEMENT DES USAGERS DANS LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Il existe de nombreux exemples de sites Internet au Royaume-Uni qui rediffusent les produits de la recherche destinés aux praticiens de l'éducation. Beaucoup d'entre eux sont financés directement ou indirectement par l'État. La liste qui suit donnera au lecteur une idée de l'ampleur de l'information disponible ; répétons le, elle n'est pas exhaustive. Le BEI ne possède pas d'informations sur le niveau de fréquentation de ces services. Ils ne sont pas listés dans un ordre significatif.

Research of the Month (RoM) est produit par le General Teaching Council for England. Il est destiné aux enseignants, auxquels il donne accès à des travaux de recherche ; les enseignants-stagiaires peuvent également y trouver une liste de références adaptées à leurs études. <http://www.gtce.org.uk/PolicyAndResearch/research/ROMtopics>

La rubrique Recherche du site Internet du ministère britannique de l'éducation (Department for Education and Skills Standards ou DfES) fournit un accès aisé aux résultats de recherche, à destination des enseignants, des personnels d'administration et des parents. <http://www.standards.dfes.gov.uk/research>

La *Lettre d'information de la recherche pédagogique* du ministère est une publication mensuelle qui présente le résumé des travaux de recherche parus pendant le mois, pour le compte du DfES ou d'autres organismes. <http://www.standards.dfes.gov.uk/research>

Topic est une collection d'articles sur des sujets de recherche actuels, mise à jour par la National Foundation for Educational Research et destinée aux enseignants, aux étudiants, aux chercheurs, universitaires et aux administrateurs scolaires. <http://www.nfer.ac.uk/publications/topic.cfm>

La série *What the Research Says* (ce que dit la recherche) de la British Educational Communications and Technology Agency propose une première approche des résultats de recherche disponibles sur l'utilisation des TICE dans les établissements scolaires et universitaires. <http://ferl.becta.org.uk/display.cfm?resID=6971&page=75>

La *Research Evidence in Education Library* (bibliothèque des résultats de recherche pédagogique) propose en ligne une revue critique des travaux en sciences de l'éducation, produite par des Review Groups travaillant pour l'Evidence for Policy and Practice Information and Coordinating Centre. <http://eppi.ioe.ac.uk/EPPIWeb/home.aspx?page=/reel/intro.htm>

La *Teacher Training Resource Bank* (banque de recherche sur la formation des enseignants) est un portail qui fournit l'accès aux ressources en rapport avec le monde de la formation des enseignants. <http://www.ttrb.ac.uk/>

Ceci n'est qu'un aperçu des services qui mettent à la disposition des praticiens des informations sur la recherche. Même si ces services sont gérés indépendamment les uns des autres, ils s'efforcent entre eux d'adopter des approches cohérentes. Par exemple, un portail Internet est en projet, qui permettra des recherches croisées sur les ressources des différents sites sélectionnés, pour faciliter l'accès aux productions de la recherche pédagogique.

Cette prolifération d'informations montre bien que, par leur présence sur l'Internet, toutes ces institutions sont devenues des producteurs-diffuseurs d'informations. Pour le BEI, cela induit sans doute une nouvelle responsabilité : la compilation minutieuse d'informations ciblées présentées sur d'autres sites, dont certains mettent davantage l'accent sur la publicité plutôt que sur une bonne définition des métadonnées et sur la pérennité des documents.

LE BEI ET L'EUROPE

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu cette invitation à apporter une contribution à ce numéro de la revue *Perspectives documentaires en éducation* et il

12. <http://www.tlrp.org/dspace/index.jsp>

paraît opportun de terminer en évoquant la perspective européenne et les relations du BEI avec les services d'information de différents pays.

Entre 2002 et 2004, le BEI a participé à un projet financé par la Commission européenne pour créer un réseau informel des diffuseurs d'informations en sciences de l'éducation de plusieurs pays européens. Ce qui subsiste du projet, c'est un nom : Perine¹³, beaucoup de bonne volonté, un catalogue multilingue de ressources Internet – qui aujourd'hui n'est plus mis à jour – et un réseau de relations toujours vivant. Ce réseau européen d'information sur la recherche en pédagogie et en sciences de l'éducation n'est pas financé actuellement mais organise un symposium au Congrès européen de la recherche en sciences de l'éducation en 2006. L'INRP y sera représenté ainsi que des services d'information de pays comme le Danemark, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, la Suisse et le Royaume-Uni. La participation de la France à tout futur projet Perine sera bienvenue pour tous les partenaires et chercheurs européens, au-delà des frontières nationales. Le souhait du BEI de mieux connaître les activités de ses partenaires européens va de pair avec sa conviction qu'une véritable collaboration entre des services d'information complémentaires est évidemment préférable à un travail isolé qui conduirait à une mauvaise utilisation de ressources partielles ou à la plus ou moins bonne répétition des uns d'un travail déjà accompli par les autres.

En effet, une meilleure interaction des services d'information nationaux et régionaux semble un enjeu au moins aussi important que celui des réponses que nos services apportent aux évolutions sociales et technologiques.

Philip SHEFFIELD

Directeur du British Education Index

The author would like to thank Agnès Cavet, Marie Gausse and all colleagues at the INRP for translating this paper from original English.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Elle présente une liste de textes facilement accessibles qui apportent des informations complémentaires sur les principales questions abordées dans cet article.

Education-line

SAUNDERS J.P. & SHEFFIELD Philip W. (1998) « Searching for Clues: Education professionals' use of the Education-line interface to uncover whole texts in education and training ». En ligne (consulté le 20 mars 2006) : <http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/000000023.htm>.

Archives électroniques

MARK WARE CONSULTING LIMITED (2004) « Pathfinder research on Web-based repositories ». En ligne (consulté le 15 juin 2006) : <http://www.palsgroup.org.uk/palsweb/palsweb.nsf/0/8C43CE800A9C67CD80256E370051E88A!opendocument>

RESEARCH COUNCILS UK (2006). « Access to research output ». En ligne (consulté le 20 mars 2006) : <http://www.rcuk.ac.uk/access/index.asp>

UNITED KINGDOM PARLIAMENT. HOUSE OF COMMONS SELECT COMMITTEE ON SCIENCE AND TECHNOLOGY (2004). « Tenth report ». En ligne (consulté le 20 mars 2006) : <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmstech/399/39903.htm>

Engagement des utilisateurs dans la recherche en éducation

RICKINSON Mark (2005). « Practitioner's use of research. A research review for the National Evidence for Education Portal [sic] Development Group ». *NERF Working Paper*, n° 7.5. Disponible sur Internet (consulté le 20 mars 2006) : <http://www.nerf-uk.org/word/WP7.5-PracuseofR.doc?version=1>.

Ce document contient une bibliographie extensive sur le sujet.

Pour plus d'information sur le BEI, contacter :

Phil Sheffield, directeur du BEI

Brotherton Library

University of Leeds

Leeds LS2 9JT

Tél : +44 113 3435524

bei@leeds.ac.uk

<http://www.bei.ac.uk>

13. Perine : Pedagogical and Educational Research Information Network for Europe, <http://www.perine.org/>

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'ÉDUCATION DU DEUTSCHES INSTITUT FÜR INTERNATIONALE PÄDAGOGISCHE FORSCHUNG (DIPF) POLITIQUE, SERVICES ET PROSPECTIVE POUR LA DIFFUSION SCIENTIFIQUE

MARC RITTBERGER

INTRODUCTION¹

La mise en orbite de Spoutnik et les activités des États-Unis qui l'ont suivie ont constitué un choc qui a marqué l'évolution du milieu allemand de l'information spécialisée. Afin d'améliorer les infrastructures liées à l'information dans l'Allemagne de l'Ouest de l'époque, on décida dans les années 1960 de la mise en place de centres

d'information spécialisée nationaux. Étant donnée la structure fédérale de l'Allemagne, on comptait une série d'organismes distincts pour les différents domaines scientifiques, dont le but était de pourvoir la science en information spécialisée. Ainsi, au début des années 1970, y avait-il par exemple 10 organismes pour la chimie, 12 pour l'économie et 19 pour le secteur de la santé, de la médecine, de la biologie et du sport en République

1. Article traduit de l'allemand par Roland Boichon, avec l'aide de la rédaction.

fédérale allemande (BMFT, 1975, p. 23). Parallèlement, l'accent fut mis tout d'abord sur les sciences naturelles et la technique. À la fin des années 1970, furent donc créés différents centres d'information spécialisée, financés à la fois par l'État fédéral et par les *Länder*. Comme cette évolution était alors soutenue par le ministère de la Recherche et de la Technologie, et que celui-ci était d'avis que l'éducation et les sciences humaines relevaient des compétences des *Länder*, il n'y eut tout d'abord pas d'évolution dans ces deux domaines. Dans le champ de l'éducation, continuèrent à coexister une foule de petites unités distinctes chargées de travaux documentaires. Au cours des années suivantes, le soutien aux organismes orientés vers les sciences de la nature et vers les techniques fut encore accru, avec parfois des taux de croissance remarquables. Ainsi les dépenses du gouvernement fédéral pour les grands domaines de l'information spécialisée en politique augmentèrent-elles de 30,3 à 80,3 millions de marks entre 1974 et 1984, et le programme d'information spécialisée du gouvernement fédéral en 1984 (BMFT, 1985) prévoyait une augmentation supplémentaire de 111 millions pour l'année 1988. Puis, sous l'influence de plusieurs facteurs, les organismes d'information spécialisée furent de plus en plus incités à générer eux-même des recettes pour contribuer à l'équilibre de leurs budgets. Ceci était lié d'une part à une erreur d'appréciation des années 1970, qui avait consisté à mettre à disposition de chaque centre d'information spécialisée une infrastructure technique propre. Ce programme se révéla rapidement trop coûteux de sorte que, finalement, ce furent en particulier le Centre d'information spécialisée (FIZ) de Karlsruhe, le Centre d'information spécialisée sur la technique et le DIMDI qui proposèrent leurs banques de données au moyen de serveurs qui leur étaient propres. Les collaborations entre le Centre d'information spécialisée de Karlsruhe et l'American Chemical Society, d'une part, et entre le Centre d'information spécialisée sur la technique et l'organisme suisse Datastar, d'autre part, se montrèrent productives. D'autres organismes tels le Centre d'information sur les sciences sociales, le Centre d'information

sur la chimie et l'Agence fédérale de l'environnement, entre autres, proposaient également à la communauté scientifique l'accès à leurs serveurs de données, moyennant rétribution. Le cadre politique se transforma suite au vote de défiance de 1981 au Bundestag, qui entraîna un changement de gouvernement au profit d'une coalition chrétienne libérale. Les discussions portèrent sur les sources d'information financées par des fonds publics, censées assurer le libre accès à l'information dans les domaines de la science et de la recherche, et sur l'ébauche d'un modèle économique impliquant la participation financière du demandeur d'informations. Le ministre de la Recherche et de la Technologie en charge du dossier donna en effet la préférence à un modèle orienté vers le marché².

À côté de toutes ces activités qui mettaient l'accent surtout sur les sciences de la nature et les techniques, les sciences humaines et sociales, et en particulier les sciences de l'éducation, étaient plutôt réduites à un rôle de faire-valoir. Dans le domaine de l'éducation, il fallut attendre 1992 pour que le Centre d'information spécialisée prévu dès 1974 (BMFT, 1975) commence à se développer. Ce retard s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs : le grand nombre d'organismes dans le domaine de l'éducation, la technique obsolète de collecte des données et encore l'incompétence formelle de l'État fédéral³. C'est dans le cadre du Deutsches Institut für internationale pädagogische Forschung que fut créé le Centre d'information sur l'éducation. Il développa tout d'abord une banque de données bibliographique puis, à partir du milieu des années 1990, un portail Internet dédié à la pédagogie. Dans ce cadre, il fut créé au Deutsches Institut für internationale pädagogische Forschung tout d'abord une banque de données bibliographique puis, à partir du milieu des années 1990, un portail Internet consacré à l'éducation.

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'ÉDUCATION

Le Deutsches Institut für internationale pädagogische Forschung (DIPF)⁴ a été fondé en 1951 et conçu comme

2. Il est étonnant de constater que la science se trouve à nouveau confrontée à cette problématique dans le cadre de l'*open access* et de ce qu'on appelle la « crise des revues » (*Zeitschriftenkrise*).
3. À propos du développement de l'information spécialisée et du Centre d'information sur l'éducation, voir également Botte, 2006.
4. <http://www.dipf.de>

un lieu de recherche sur l'éducation au niveau international. La bibliothèque du DIPF, bibliothèque de recherche de Francfort, a été créée pour répondre aux besoins des chercheurs de l'Institut. Dans le cadre de la politique évoquée plus haut et de l'engagement de la bibliothèque dans l'activité documentaire, on commença au début des années 1990 à mettre en place une banque de données contenant des références bibliographiques relevant du champ de l'éducation. L'utilisation croissante du web permit ensuite de développer le *Deutcher Bildungsserver* (serveur allemand sur l'éducation), portail d'information générale sur l'éducation en RFA. Nous présenterons tout d'abord les principaux services offerts par le Centre d'information sur l'éducation. Nous précisons ensuite, parmi les missions émergentes qui incombent désormais aux centres d'information spécialisée, celles qui semblent les plus pertinentes pour notre Centre d'information sur l'éducation.

LE SYSTÈME D'INFORMATION SPÉCIALISÉ SUR L'ÉDUCATION ET LE PORTAIL PAEDAGOGIK

En 1992, débuta une expérience à échelle réduite sur le domaine de l'éducation, limitée tout d'abord à trois ans, pour fournir un accès au niveau national à une banque de données bibliographiques centralisée. Cette mise en place tardive et d'abord à échelle réduite s'explique par le degré de complexité élevé de l'infrastructure d'information existante. Il y avait ainsi, au début des années 1990, environ 130 organismes s'occupant de la documentation de ressources pertinentes pour l'éducation. En coopération avec 30 partenaires, on mit en place une banque de données bibliographique spécialisée en éducation (*Bildung Literaturdatenbank*), qui fut diffusée sur cédérom à partir de 1993. Cette banque de données rassemble des références bibliographiques concernant les thèmes suivants : sciences de l'éducation, recherche empirique sur l'enseignement, gestion de l'enseignement, politiques éducatives, histoire de l'éducation, école et enseignement, études supérieures, formation professionnelle initiale et continue, enfance, gestion des enfants, éducation des jeunes, formation

pour adultes et formation continue, éducation sociale et éducation spécialisée, pédagogie des médias... On y trouve des références provenant de plus de 550 sources de différentes natures : revues, monographies, contributions à des ouvrages collectifs, littérature grise et documents en ligne. Ces références intègrent des notices bibliographiques, une indexation par mots-clés issus d'une liste contrôlée et, pour la plupart, un résumé. Au total, 580 000 documents – essentiellement allemands – sont répertoriés, avec un apport annuel de 25 000 nouvelles références. Depuis 1999, la *Bildung Literaturdatenbank* est accessible sur Internet.

Les organismes d'information de RFA ont dû s'adapter aux évolutions des pratiques de la recherche scientifique, qui s'orientent vers des travaux interdisciplinaires ou transdisciplinaires et vers une activité en réseau. Deux types de réponses ont été apportées : d'une part, la mise en réseau des organismes nationaux d'information compétents et, d'autre part, la création d'un point d'accès central aux ressources de niveau national. C'est à cette fin qu'a été mis en ligne, durant l'été 2005, le portail spécialisé *Paedagogik*⁵.

À côté du Système d'information spécialisée sur l'éducation, le portail *Paedagogik* donne accès à d'autres types d'informations concernant l'actualité et les projets pédagogiques, qui intéressent les institutions et le grand public. Le portail permet également d'effectuer des recherches sur différents thèmes dans d'autres banques de données, comme par exemple le *British Education Index*, des catalogues de médias, une base d'articles issus de 39 revues internationales ou encore un agenda des événements et des formations. Le portail *Paedagogik* met ainsi à la disposition des chercheurs et des chercheuses un point d'accès central à des ressources en texte intégral concernant l'éducation, et constitue donc un appui aux activités de recherche ou d'enseignement. L'un des points forts de ce portail tient à la grande importance qu'il accorde à la littérature grise et à son accessibilité. Les documents électroniques issus d'Internet, par exemple émanant de bibliothèques, doivent pouvoir rester accessibles sur le long terme. C'est pourquoi le Centre développe, avec la *Deutsche Bibliothek*, un outil visant à assurer aux usagers la pérennité des accès aux documents électroniques concernés.

5. <http://www.fachportal-paedagogik.de>

Illustration 1 : le portail spécialisé *Paedagogik* qui centralise l'accès aux différentes sources d'information

Le portail *Paedagogik* est intégré au portail interdisciplinaire *Vascoda*⁶, qui offre un accès aisé à des informations et à des textes intégraux issus de différents domaines de spécialité. Grâce à une interface unique, les recherches peuvent être lancées sur une discipline spécifique ou au contraire transversalement à toutes les disciplines. Le portail *Vascoda* est géré et contrôlé par des bibliothèques scientifiques et des organismes d'information d'importance nationale en Allemagne. Via *Vascoda*, les institutions concernées, comme par

exemple le Centre d'information sur l'éducation, proposent des informations provenant aussi bien de sources Internet « visibles » que du *deep web*⁷.

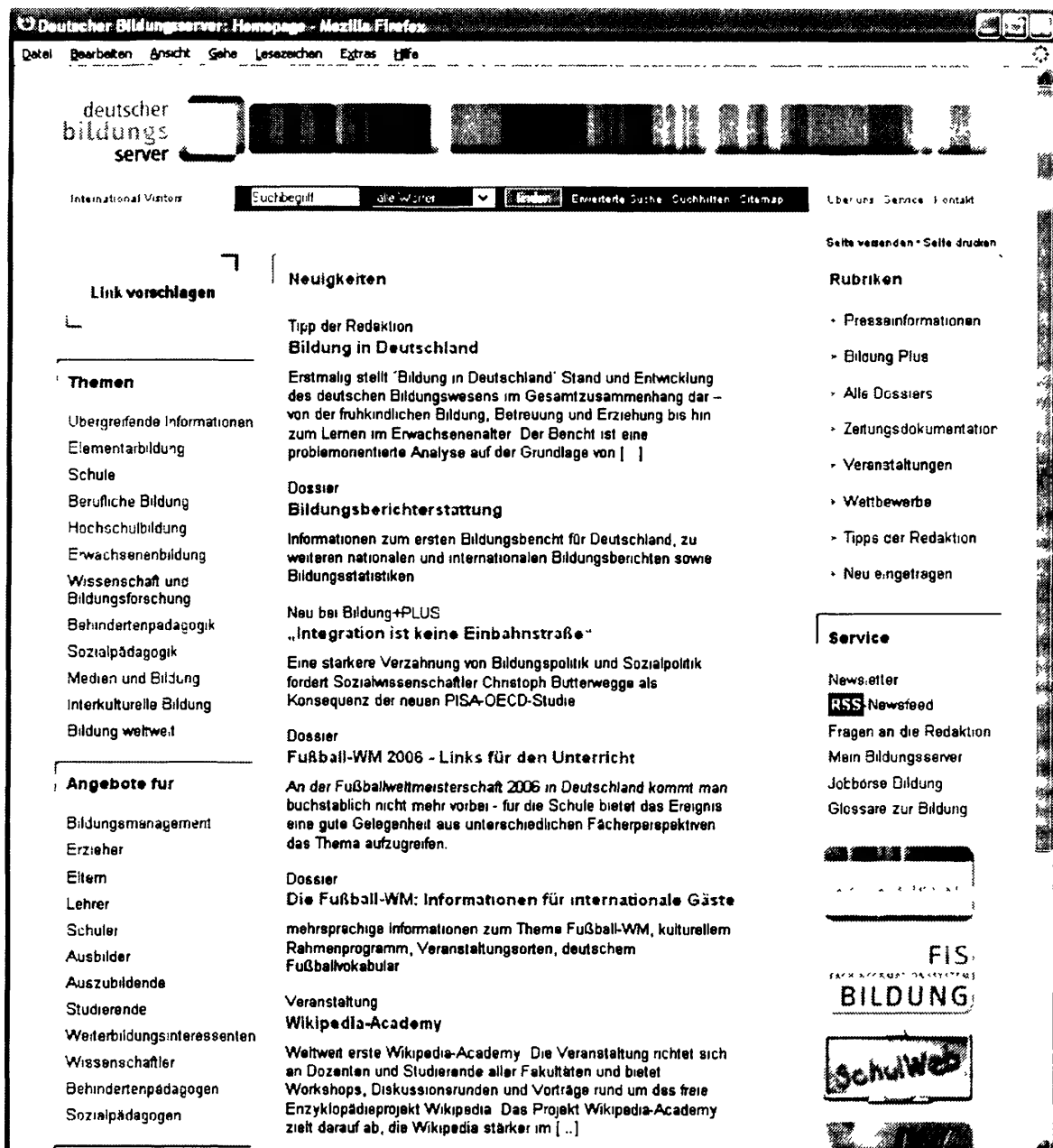
LE DEUTSCHER BILDUNGSSERVER

L'arrivée d'Internet dans les années 1990 a fait apparaître également la nécessité d'organiser des ressources électroniques foisonnantes. On vit alors

6. <http://www.vascoda.de>

7. C'est-à-dire les ressources qui ne sont pas accessibles aux moteurs de recherche classiques mais figurent de façon plus « souterraine » dans des banques de données, des bibliothèques ou des répertoires sélectifs, d'accès gratuit ou payant (*ndlr*).

Illustration 2 : le Deucher Bildungsserver, après sa rénovation de février 2006



fleurir une grande quantité de portails, de forums, de répertoires de liens, etc. qui rassemblaient et mettaient à disposition de différents groupes d'utilisateurs des offres d'information composites. Les bouquets les plus connus furent des portails destinés au grand public, comme par

exemple Yahoo, web.de ou Lycos. Face à ces portails généralistes, virent également le jour des sites destinés aux chercheurs. En Allemagne, se posa alors la question centrale de savoir à qui étaient destinés de tels portails et quels contenus ils devaient proposer. À côté de la

clientèle économique, de nombreuses catégories d'usagers sont concernés par l'éducation, sans pourtant être des acteurs directs de l'enseignement : administrations, groupes politiques, parents, médias et grand public... Le *Deutscher Bildungsserver* (serveur allemand de l'éducation), conçu dès le milieu des années 1990 par l'université Humboldt de Berlin, constitue le service le plus important, le plus populaire et la plus complet du Centre d'information sur l'éducation. Par son offre, il répond parfaitement aux exigences d'un système d'information Internet moderne ; et par ses objectifs, il est en accord avec le cahier des charges politique (BMBF, 2002 ; BWA & BMBF, 2003).

Le programme d'action du Centre d'information sur l'éducation stipule en effet (p. 45) que « *les utilisateurs souhaitent pouvoir accéder rapidement et librement à des informations scientifiques pertinentes, sans considération de lieu ni de temps. Ils veulent pouvoir intégrer l'information dont ils ont besoin dans leur propre environnement de travail ou d'apprentissage, sous une forme qui corresponde à leurs besoins et en lien avec leur contexte. C'est dans ce but que, au-delà de la littérature imprimée, ils utilisent de plus en plus des sources d'information sous forme électronique. Les informations auxquelles ils font appel doivent être certifiées pour leur qualité. Les usagers recherchent des informations à valeur ajoutée, de première main, sur le principe du guichet unique (one-stop-shopping). Et ils souhaitent des modalités d'utilisation transparentes, simples et pertinentes* ».

Le *Bildungsserver* répond à ces attentes (Botte, 2005) à plus d'un titre :

– en proposant des banques d'informations et des banques de données sur tous les domaines et niveaux touchant à l'éducation ;

- en donnant la priorité à l'accès aux documents en texte intégral ;
- en incluant et en décrivant des documents officiels émanant de l'État fédéral ou des *Länder* ;
- en structurant l'accès aux informations par profils d'usagers et par thèmes ;
- en offrant un accès libre et gratuit au *Bildungsserver*. L'offre du *Bildungsserver* est complétée par une série de sous-portails, tels que par exemple :
 - *Schulweb*⁸, qui rassemble des sources complètes sur le thème de l'école ;
 - *Bildung Plus*⁹, qui est apparu après le choc de l'étude PISA en 2001 et constitue le portail sur le thème de la réforme de l'enseignement en Allemagne ;
 - *Lesen in Deutschland*¹⁰ (Lire en Allemagne), plateforme d'information pour promouvoir la culture littéraire chez les enfants et les adolescents en dehors de l'école ;
 - *InfoWeb Weiterbildung*¹¹, un métamoteur sur les offres de formation continue en RFA ;
 - *Bildung Weltweit*¹² (Éducation sans frontières), qui propose des informations sur les évolutions internationales de l'éducation ;
 - *Zeitungsdocumentation*¹³, base documentaire qui rassemble plus de 125 000 articles de périodiques pertinents ;
 - *Karriere mit Zukunft*¹⁴ (Carrière et avenir), qui informe sur le professorat dans l'enseignement professionnel.

À côté du Centre d'information sur l'éducation du DIPF, plusieurs institutions participent, à des titres divers, à l'élaboration des contenus : l'Institut de l'image et du film pour les sciences et l'enseignement¹⁵, la bibliothèque universitaire de Dortmund¹⁶, l'université Wilhelm de Westphalie à Münster¹⁷ et la

8. <http://www.schulweb.de>

9. <http://www.forumbildung.de>

10. <http://www.lesen-in-deutschland.de>

11. <http://www.iwwb.de>

12. http://www.dipf.de/bildungsinformation/izb_bildungsweltweit.htm

13. <http://www.bildungsserver.de/zd>

14. <http://www.karriere-mit-zukunft.de>

15. <http://www.fwu.de/>

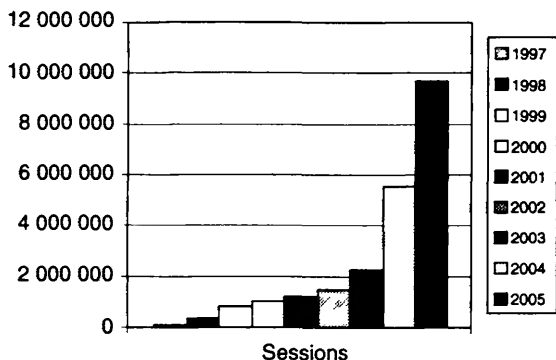
16. <http://www.ub.uni-dortmund.de>

17. <http://www.uni-muenster.de>

bibliothèque de recherche en histoire de l'éducation de Berlin¹⁸.

La courbe de croissance du *Bildungsserver* témoigne de la grande attractivité de l'offre et de la constante augmentation du nombre de ses utilisateurs.

Schéma 3 : fréquentation annuelle du Bildungsserver, de 1997 à 2005



On peut faire des recherches à partir du *Bildungsserver* sur le portail *Paedagogik* et, inversement, on peut accéder aux ressources du *Bildungsserver* à partir du portail. Ainsi existe-t-il deux accès distincts aux répertoires d'informations du Centre d'information sur l'éducation et de ses partenaires, ce qui répond bien aux priorités des différents groupes d'utilisateurs : accès aux travaux scientifiques par le portail *Paedagogik* et accès aux informations grand public par le *Bildungsserver*.

Quels sont les défis que lance aujourd'hui l'actualité au Centre d'information sur l'éducation du DIPF ?

Ce que l'on attend en priorité des pourvoyeurs d'informations financés par la l'État fédéral et par les *Länder*, c'est la diffusion d'informations bibliographiques. Outre cette activité classique, de nouveaux champs d'investigation s'offrent aux organismes d'information scientifique spécialisée, pour l'exploration desquelles de nouveaux concepts doivent être développés. Nous allons maintenant développer ces pistes puis nous présenterons les solutions envisagées par le Centre d'information sur l'éducation.

MISSIONS DE L'INFORMATION SPÉCIALISÉE

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

Dans plusieurs domaines, la RFA a atteint un niveau de performance élevé dans la fonction de mise à disposition de la littérature scientifique. Les activités bibliothéconomiques et documentaires se trouvent ici au premier plan. Les connaissances disponibles sont regroupées dans des notices qui donnent accès à des données primaires et secondaires, à des notices bibliographiques, à des documents en texte intégral et à toutes sortes d'informations factuelles. Le référencement couvre également des supports d'information non textuels : ressources audio, vidéo et iconographiques qui peuvent nécessiter l'utilisation d'une plus large gamme d'outils de consultation.

Ces bases d'information spécialisée ainsi que des services connexes peuvent être proposés sur le marché international de l'information spécialisée sous réserve de remplir plusieurs conditions.

L'exhaustivité des ressources

L'offre doit être la plus exhaustive possible. Les informations disponibles dans chaque domaine scientifique doivent être proposées à partir d'un guichet unique. Ainsi, les chercheurs peuvent interroger les bases de données en utilisant leur terminologie spécialisée du domaine concerné. L'exhaustivité peut se concevoir à trois niveaux :

- il est particulièrement intéressant de rendre disponibles toutes les informations et tous les bouquets d'informations scientifiquement pertinents, ou du moins d'en recenser l'existence et d'en signaler la valeur. Ceci peut prendre par exemple la forme d'une plateforme (*clearinghouse*) qui centralise une information aussi complète que possible sur les ressources disponibles et sur les outils de consultation nécessaires ;
- la signalétique de chaque bouquet doit permettre à l'utilisateur d'évaluer la pertinence des informations qu'il regroupe par rapport à ses besoins ;
- l'exhaustivité induit la nécessité de fonctions de sélection ou de filtrage, qui permettent d'identifier les bouquets d'information de haute qualité.

18. <http://www.bbf.dipf.de>

La personnalisation ou individualisation

Les offres d'information doivent pouvoir s'adapter le plus possible aux besoins particuliers de chaque utilisateur. Le chercheur de base tout comme les équipes de recherche doivent pouvoir développer une approche personnalisée des ressources, bouquets d'informations, banques de données et sources qu'ils estiment intéressants pour eux, incluant au besoin des informations provenant d'autres disciplines.

La formation à l'information

Les centres d'information doivent être en mesure de transmettre leur compétence en matière de recherche d'information, tant auprès des étudiants qu'auprès des chercheurs. L'acte extrêmement complexe de gestion de l'information englobe le choix des sources, la recherche d'information et le traitement des résultats. Il doit être transmis par un personnel compétent, par exemple dans le cadre d'un enseignement à distance (*e-learning*).

Le management de la qualité

À la différence de ceux qui s'adressent au grand public, les centres d'information spécialisée proposent des informations et des possibilités d'accès de haute qualité. L'engagement de qualité couvre différents aspects : la production des bases et des services d'information, le respect de standards nationaux et internationaux, la double compétence des personnels (bibliothécaires, archivistes, documentalistes), experts à la fois des sciences de l'information et du domaine scientifique concerné, la transparence, la parfaite connaissance du public usager et une bonne capacité de communication.

Un accès adapté à l'utilisateur

Les organismes d'information spécialisée doivent permettre l'accès aux informations et bouquets d'informations sous une forme simple et bien adaptée à l'utilisateur. L'information doit être organisée et indexée conformément à la structure de champ scientifique concerné. En outre, sa présentation à l'écran et les interfaces de dialogue proposées à l'utilisateur doivent être optimisés en termes d'ergonomie (*usability*). Ceci concerne en particulier les modules de recherche, simple ou complexe, par lesquels l'utilisateur exprime ses requêtes.

L'ouverture vers le marché

Les organismes d'information spécialisée sont des acteurs sur le marché national et international de l'infor-

mation. Du fait qu'ils sont partiellement financés par des fonds publics, ils se doivent de respecter le paradigme suivant : en tant que services publics, ils doivent proposer un accès gratuit à l'information ; mais il leur faut aussi se faire connaître sur le marché dont ils relèvent et proposer des tarifs adaptés à la clientèle. Pour remplir ces exigences, il convient de maintenir une veille économique permanente du marché, de se positionner vis-à-vis de la clientèle et d'avoir une politique commerciale permettant de fidéliser cette clientèle.

Outre les services associés à la fourniture d'informations, dont les centres d'information spécialisée s'acquittent avec un haut niveau de compétence, la rapide évolution des technologies et des méthodes en matière d'information scientifique fait émerger de nouvelles missions vers lesquelles s'oriente l'activité présente et à venir.

GESTION DE LA TERMINOLOGIE

L'accès à l'information spécialisée est facilité par des outils tels que les thésauri, les ontologies, les vocabulaires contrôlés, etc. Il apparaît que les diverses catégories d'utilisateurs peuvent avoir une approche différente des sources de connaissance, différences souvent conditionnées par leur appartenance disciplinaire. Pour permettre à un utilisateur d'accéder aux sources à travers l'univers de représentation terminologique auquel il est accoutumé, il est possible de naviguer entre différentes ontologies, en les superposant. L'utilisateur peut ainsi choisir le mode de représentation sémantique qui lui convient le mieux pour accéder aux contenus. De même, des fonctionnalités d'aide linguistique peuvent être intéressantes, par exemple des dictionnaires de synonymes, des hiérarchisations de concepts, des fonctions de rebond par association d'idées connexes... Pour l'accès à des ressources multilingues, des procédés de recherche documentaire interlangues et des ontologies multilingues peuvent être mis en oeuvre, sans qu'il soit nécessaire que l'utilisateur maîtrise la terminologie dans la langue cible. Ces procédés permettent également d'assurer une meilleure visibilité aux documents allemands, en les portant à la connaissance des utilisateurs anglophones. De tels systèmes ont été testés dans le cadre du *Cross-Language Evaluation Forum in Network of Excellence on Digital Libraries* européen, et des fonctionnalités complémentaires ont été développées.

SOUTIEN À L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Pour être en mesure d'apporter un soutien à la coopération et à la communication entre les chercheurs et les communautés scientifiques, les organismes d'information spécialisée doivent s'adapter aux nouvelles modalités du processus de création des connaissances et d'innovation – qui tendent de plus en plus à devenir des processus dynamiques et interactifs au sein de la communauté scientifique – et mettre à disposition des infrastructures adaptées. Le soutien prend donc diverses formes : le *e-publishing*, le développement de plateformes et de portails de communication, des appuis organisationnels portant sur les standards, sur la gestion des droits et des accès ou encore sur les modèles économiques. Ces services d'appui doivent s'adapter aux activités et procédés de recherche particuliers de chaque discipline. Il faut également soutenir d'un côté la filière de la création de connaissance et, de l'autre, la réception, la discussion critique, l'échange et l'évaluation des résultats (par exemple par un système d'annotations et de commentaires). Les organismes d'information spécialisée n'ont alors pas seulement la responsabilité de fournir des informations mais ils accompagnent l'ensemble du processus de création de connaissances grâce à des outils appropriés et des modes d'organisation. Ils ont également une fonction de conseil, en particulier pour prendre en compte la dimension internationale.

S'il est essentiel d'assurer un accès aisé, rapide et délocalisé à une information spécialisée pertinente, les utilisateurs formulent souvent aussi le souhait d'intégrer l'information spécialisée dont ils ont besoin. Ceci correspond à un besoin de gestion personnelle de l'information, dans le contexte de leur propre environnement de travail, et d'organisation individuelle des connaissances (ainsi que du système de terminologie), en liaison avec ce qui existe déjà. Idéalement, les paramètres individuels d'organisation du poste de travail (par exemple, système de classement, de hiérarchisation, de structuration, profils et outils de recherche, vocabulaire d'accès...) devraient avoir valeur de modèle pour l'intégration de nouvelles informations, afin que, du point de vue de l'utilisateur, sa base de connaissances reste homogène. Ces paramètres devront également être portables pour permettre, par exemple, aux chercheurs d'une même équipe d'adopter un même modèle d'organisation personnelle.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont de plus en plus introduites à différents niveaux de l'activité scientifique, à des fins d'analyse quantitative et qualitative. Les organismes d'information spécialisée proposent des bases de données utiles pour différents types d'analyse scientifique. Par exemple, la détermination des facteurs d'impact et l'évaluation des ressources utilisées permettent de tirer des conclusions sur la valeur d'une publication et sur l'activité scientifique des individus, des communautés de chercheurs, des institutions et même des disciplines. Ceci peut être également utile pour la sélection des articles ou communications soumis à des comités d'experts (pour des revues ou des conférences), ou encore pour la recherche de plagiat. Les organismes d'information spécialisée pourraient introduire des instruments d'évaluation, proposer des procédés scientométriques et bibliométriques et également participer au développement des standards correspondants. Ce faisant, il faut bien évidemment garantir la protection des données et des droits. Un objectif qu'il semble pertinent d'aborder à l'échelle européenne, dans une perspective internationale.

ACCÈS LIBRE

Sur les plateformes d'information et de communication en réseau disponibles sur Internet, la tendance est à l'accès libre aux publications électroniques. À côté des serveurs publics d'information, sont apparues des archives institutionnelles. Quand les données sont déposées dans des formats d'archives standardisés, l'utilisateur peut y accéder directement comme dans une bibliothèque virtuelle, s'émancipant des restrictions auxquelles il pourrait être confronté s'il recherchait ces mêmes documents sur certains serveurs ou revues électroniques. Partant du principe que l'auteur a défini lui-même, selon un processus standardisé, les métadonnées de son document, il suffit d'utiliser un moteur de recherche adapté pour retrouver ce document. Pour mettre à disposition des archives ouvertes, il faut mettre en place un serveur automatisé. La maintenance des archives est facilitée par l'utilisation de logiciels libres et de formats de données correspondants.

Les revues en accès libre procèdent comme les revues à comité de lecture. Il est d'usage que les auteurs prennent en charge une partie des coûts de publication.

Suite à la « déclaration de Berlin », pratiquement tous les organismes d'enseignement supérieur et de recherche se sont engagés à mettre leurs documents en accès libre et ont mis en place des bibliothèques virtuelles qui permettent le libre accès à leurs publications. Alors que ces serveurs sont gérés au niveau local, les bibliothèques virtuelles et les archives ouvertes doivent concentrer leurs offres à un niveau supra régional coordonné, pour atteindre un niveau scientifique acceptable.

OUTILS INNOVANTS POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS, L'ÉVALUATION DE PERTINENCE ET LE TRAITEMENT A POSTERIORI

Au cours de la dernière décennie, la forte croissance des recherches d'informations sur Internet a encouragé le développement d'indicateurs vectoriels et probabilistes appliqués aux résultats d'une recherche : rang de classement, indice de pertinence, taux d'efficacité, etc. Les moteurs de recherche et les plateformes qui proposent des bouquets documentaires ont mis en œuvre le calcul de ces indicateurs dans leurs algorithmes de recherche.

En revanche, les diffuseurs d'information spécialisée et leurs utilisateurs sont pour la plupart des professionnels de l'information compétents qui formulent des requêtes souvent très élaborées. Le succès d'une recherche dépend bien sûr du soin apporté à la requête, sachant que l'exhaustivité de la recherche prime sur sa précision. C'est pourquoi, dans certains domaines tels que l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique, les brevets..., les utilisateurs n'accordent pas toute confiance aux requêtes entièrement automatisées et ne sont donc pas prêts à les adopter. Cependant, comme la masse de données à traiter augmente en permanence, les organismes d'information spécialisée ont donc un rôle à jouer pour d'une part développer et évaluer des procédés complètement transparents qui prennent en compte les critères d'efficacité, et d'autre part sensibiliser les utilisateurs à l'intérêt des indicateurs d'évaluation des résultats. Ici aussi, le travail déjà effectué (par exemple pour l'évaluation de la pertinence et de la qualité) peut être réinvesti et éventuellement partagé.

Bien sûr, il faut adapter les procédures de recherche aux nouveaux procédés de communication scientifique cités précédemment. Ainsi doit-il être possible d'élargir les recherches d'information en scrutant également, dans

les limites du respect de la vie privée, les nouveaux supports de communication : forums, *blogs*, *newsgroups*, courriels, etc.

ARCHIVAGE

Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement, l'information est désormais marquée par la coexistence de différents médias, sous forme imprimée ou numérique. L'importance des ressources électroniques va continuer de croître : des publications gratuites en accès libre, des documents multimédias à destination des apprenants et de des enseignants, et aussi des données primaires.

En effet, la recherche produit de plus en plus de données brutes, par exemple dans le cadre de congrès ou lors d'enquêtes. Trois raisons majeures plaident pour l'archivage de ces données brutes : l'utilisation postérieure ou la réévaluation des données, la traçabilité à long terme des résultats de recherche et le fait que les publications électroniques deviennent plus dynamiques et forment, avec les stocks de données existant dans de nombreux domaines, un fonds commun intéressant et attractif.

Les besoins d'archivage et de disponibilité sur le long terme des publications électroniques confrontent les organismes d'information à de nouveaux défis. Les contraintes à prendre en compte sont le besoin de disponibilité sur le réseau ou sur un autre support physique, la durée de vie des supports d'enregistrement, le format des documents ainsi que les conditions de lecture des sources, par des logiciels et/ou des périphériques. Pour l'avenir, les documents devront rester accessibles à la recherche, même quand par exemple le format du support ou le périphérique de lecture utilisé auront été remplacés par de nouveaux formats ou systèmes.

Dans le même temps, il faut assurer une disponibilité pérenne sur Internet des publications pour lesquelles, jusqu'à présent, seules des licences d'accès limitées dans le temps peuvent être acquises. Ces tâches sont en grande partie effectuées par la *Deutsche Bibliothek* dans le cadre d'une mission fixée par la loi. Les organismes de recherche spécialisée attendent en particulier de la *Deutsche Bibliothek* un soutien au choix et à l'évaluation de la littérature grise.

REDÉFINITION DES ACTIVITÉS DU CENTRE D'INFORMATION SUR L'ÉDUCATION

Comment le Centre d'information sur l'éducation répond-il à aux nouvelles attentes auxquelles sont soumis les organismes d'information spécialisée ?

Nous tenterons d'y répondre en sept points.

– Hier comme aujourd'hui, l'information bibliographique reste l'activité principale du Centre d'information sur l'éducation. La mise en place de la banque de données bibliographique et sa diffusion au moyen du portail *Paedagogik* et du *Bildungsserver* constituent le cœur de l'activité. A cela s'ajoute la vérification permanente des processus de travail, une approche qualitative des banques de données, afin d'en vérifier et d'en améliorer les principaux critères de qualité (Rittberger & Rittberger, 1997), et encore l'extension de l'offre de documents en texte intégral. Pour l'approvisionnement en textes intégraux, c'est à nos yeux dans le cadre de l'association Vascoda et d'une coopération étroite avec des organismes connexes (le Centre d'information sur les sciences sociales et le Centre d'information et de documentation sur la psychologie¹⁹) que se dessinent les meilleures perspectives de réussite.

– La saisie et la mise à disposition d'informations bibliographiques ou des ressources Internet soulèvent la question de la terminologie employée pour le référencement. Le Centre d'information sur l'éducation utilise un thésaurus conséquent qui couvre le domaine de l'éducation et celui de la didactique des disciplines. Nous avons commencé par limiter ce vocabulaire à un lexique de base d'environ 2 000 termes, avec lequel nous travaillerons à l'avenir et qui devra être utilisé non seulement par le Système d'information spécialisé pour l'éducation mais également, dans la mesure du possible, pour l'indexation de tous les travaux accessibles sur le portail *Paedagogik* et sur le *Bildungsserver*. Pour prendre en compte les relations sémantiques entre ce lexique et les vocabulaires spécifiques des sciences sociales et de la psychologie, des concordances croisées ont été établies. En outre, le lexique de base est traduit dans plusieurs langues, en particulier l'anglais.

– Pour répondre à une mission nouvelle de soutien aux chercheurs (*e-science*), le Centre d'information sur l'éducation apporte des services d'appui au processus de recherche, sur le principe du *workflow*. Pour ce faire, le Centre a élargi ses prestations avec la création d'un Bureau de coopération internationale pour la recherche en éducation. Ce Bureau a pour objectif d'aider les groupes de recherche allemands qui effectuent des travaux empiriques sur l'enseignement à se constituer en réseau au plan international, à mener des études de niveau international, en coopération avec d'autres organismes, et à proposer des programmes de recherche internationaux. Ainsi a-t-on pu lancer les premières actions en soutien au programme PISA 2009 et une conférence sur la recherche empirique en éducation doit être organisée dans le cadre de la présidence allemande de l'Union européenne. En outre, une infrastructure doit être mise en place pour les études à base technologique (*technology-based assessment*), afin de constituer un centre de ressources et d'appui technologique aux chercheurs en éducation qui réalisent, par exemple, des travaux d'enquête.

– La capacité à mesurer et à comparer des performances scientifiques est une compétence qui prend une valeur d'autant plus importante en RFA que les évaluations influent en particulier sur l'attribution de moyens financiers. Avec la banque de données bibliographiques, nous disposons d'un outil de premier plan, qui recèle des indications précieuses pour l'évaluation de la production scientifique. Nous souhaitons renforcer cette position afin que le Centre d'information sur l'éducation puisse devenir un acteur central de certification des activités de recherche en éducation, évaluées à travers les publications produites. Le Centre doit également être en mesure d'effectuer des analyses bibliométriques simples et d'apprécier la qualité des sources.

– La question de l'accès libre (*open access*) est actuellement au centre de nombreuses discussions qui interpellent l'activité scientifique pour l'accès aux sources. Dans le cadre d'un projet financé par la Communauté de recherche allemande²⁰, le Centre d'information sur l'éducation collecte les données de différentes bibliothèques locales, les rend accessibles via plusieurs institutions et les met à disposition sur le portail *Paedagogik*.

19. <http://www.gesis.org/iz/> und <http://www.zpid.de/>

20. <http://www.dfg.de>

On essaie par là, en collaboration avec la Société allemande pour les sciences de l'éducation²¹, d'intégrer les différentes branches des sciences de l'éducation et de la recherche sur l'enseignement, afin de rendre accessible l'intégralité de la littérature scientifique disponible gratuitement sur le web. En parallèle, des serveurs en accès libre sont mis en place pour offrir une plateforme technique aux institutions de plus petite taille qui ne disposent pas des moyens techniques nécessaires. En particulier, dans le secteur allemand de l'édition en sciences sociales, de nombreux éditeurs de taille modeste ressentent le besoin d'une aide méthodologique et technique pour la diffusion de leurs produits sur le web, aide qui peut être apportée par notre Centre.

– Afin de développer ses propres produits sur le plan méthodologique et technique, d'améliorer l'utilisation des procédés de recherche d'information mis au point récemment pour le Centre d'information sur l'éducation, un petit groupe de recherche est venu renforcer la capacité d'innovation du Centre. Ce groupe de travail a une mission de veille sur les nouvelles approches issues des sciences de l'information, en vue si possible de les intégrer dans les offres de service du Centre.

– Dans le domaine de l'archivage, le Centre d'information sur l'éducation assure pour l'instant un rôle de soutien auprès d'autres institutions, en particulier la *Deutsche Bibliothek*, en leur apportant sa compétence issue du domaine des sciences de l'éducation. Un dispositif commun de gestion de flux (*workflow*) a également été mis en place pour permettre au Centre d'information sur l'éducation d'évaluer le besoin de protection et d'archivage des données et des documents qui lui sont soumis – en particulier des documents de littérature grise. Ainsi, à l'issue de l'évaluation, c'est une troisième institution qui prend en charge la tâche d'archivage.

Marc RITTBERGER

Deutsches Institut für Internationale Pädagogische Forschung
(DIPF),
rittberger@dipf.de

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BMBF (2002). *Strategisches Positionspapier. Information vernetzen - Wissen aktivieren*. En ligne : http://www.bmbf.de/pub/information_vernetzen-wissen_aktivieren.pdf (consulté le 12 juin 2006).
- BMFT (1985). *Der Bundesminister für Forschung und Technologie - Öffentlichkeitsarbeit, Fachinformationsprogramm 1985-88 der Bundesregierung*.
- BMFT (1975). *Programm der Bundesregierung zur Förderung der Information und Dokumentation (IuD-Programm) 1974-1977*.
- BMW & BMBF (2003). *Informationsgesellschaft Deutschland 2006. Aktionsprogramm der Bundesregierung*. En ligne : http://www.bmbf.de/pub/aktionsprogramm_informationsgesellschaft_2006.pdf (consulté le 12 juin 2006).
- BOTTE A. (2005). « Der deutsche Bildungsserver als Antwort auf aktuelle Anforderungen an die Fachinformationen Bildung, dipf informiert. Fünf Jahre ». *Geschäftsstelle Deutscher Bildungsserver*, n° 1, p. 5-8.
- BOTTE A. (2006). « Portale, Datenbanken, Kommunikationsdienste: Die Informationsinfrastruktur der Erziehungswissenschaft ». In Kraul Margret, Merkens Hans & Tippelt Rudolf (eds.). *Datenreport Erziehungswissenschaft*. VS Verlag für Sozialwissenschaften, p. 129-150.
- RITTBERGER M. & RITTBERGER W. (1997). « Measuring quality in the production of databases ». *Journal of Information Science*, vol. 23 n° 1, p. 25-37.

21. <http://www.dgfe.de>

LA WEB TÉLÉVISION, UNE NOUVELLE FORME DE DIFFUSION DES SAVOIRS ? L'EXEMPLE DE CANAL-U

HERVÉ LIÈVRE

En 1999, le projet Canal-U est né de la prise en compte par des universitaires – notamment Alain Jaillet de l'université Louis Pasteur à Strasbourg –, par la direction de la technologie du Ministère et par le Service du film de recherche scientifique (SFRS) du développement des technologies de diffusion de vidéo sur l'Internet et des vastes possibilités qu'elles pouvaient offrir à la communauté universitaire.

Un premier prototype, construit à partir des émissions des *Amphis de la 5^e* et de quelques conférences de l'*Université de tous les savoirs*, a été mis en ligne en 2000 par le Vidéoscop de l'université Nancy 2. Durant cette période, le SFRS a préparé le site de Canal-U¹, qui est opérationnel depuis mars 2001.

QU'EST-CE QUE CANAL-U ?

Canal-U fédère un bouquet de chaînes qui diffusent des ressources audiovisuelles produites par l'enseignement

supérieur et la recherche. Ces ressources sont donc garanties aux plans scientifique et pédagogique.

Via son site Internet, Canal-U assure un accès *libre* à ces ressources audiovisuelles – c'est à dire *gratuitement* et à *tout moment*.

Canal-U s'adresse aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs, mais également au grand public, et poursuit quatre ambitions :

- fournir des ressources pédagogiques en complément des cursus d'enseignement ;
- diffuser le plus largement possible la culture scientifique et technique française ;
- valoriser la recherche française ;
- accompagner des évolutions de l'université française en développant l'usage des TIC au sein de l'enseignement supérieur.

Canal-U constitue donc la web télévision de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

1. <http://www.canal-u.education.fr>

PARTENARIATS

Canal-U est un projet communautaire, régi par une charte, dont la maîtrise d'ouvrage et une large part du financement sont assurés par la sous-direction des TICE du Ministère². La maîtrise d'œuvre est confiée au CERIMES³ (CEntre de Ressources et d'Information sur les Multimédias pour l'Enseignement Supérieur).

Chacune des chaînes de Canal-U est pilotée par un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, une association 1901 ou une université numériques thématiques (UNT).

Les *universités numériques thématiques* sont des organismes « sans murs » fédérant, autour d'une discipline, des campus universitaires français installés dans plusieurs universités ou grandes écoles.

RÉPARTITION DES RÔLES

En application des orientations définies par le Ministère, le Cerimes :

- construit, gère et anime le site de Canal-U, son moteur de recherche, ainsi que la base de données correspondante⁴. Il veille à la bonne harmonie documentaire, technique et ergonomique du site et des ressources mises en ligne ;
- il maintient le portail Canal-U au meilleur niveau technique et pilote les améliorations nécessaires. Au besoin, il participe à l'élaboration technique des chaînes ;
- il collecte et traite les réactions ou demandes des utilisateurs ainsi que celles des chaînes ;
- enfin, le Cerimes assure une veille technologique dans le domaine de la diffusion des connaissances sur l'Internet utilisant les ressources audiovisuelles et multimédias.

Les chaînes du bouquet élaborent chacune leur programmation, produisent des ressources audiovisuelles en ligne, les enrichissent (« *rich media* »), les documentent et les indexent dans la base de données commune, selon les critères normatifs définis dans la charte technique de Canal-U.

Chaque chaîne est alimentée par les productions d'un ou plusieurs établissements membres de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La responsabilité éditoriale, juridique et financière de la production, y compris la gestion des droits d'auteurs, est dévolue au responsable juridique de chaque chaîne, soit en général le président de l'université ou de l'UNT.

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

Le budget de fonctionnement et d'équipement nécessaire au développement du projet Canal-U est constitué des apports du Ministère, des apports du Cerimes et de ceux des établissements participants (industrie, services, nature et numéraires).

En 2005, les coûts directs ont représenté 171 000 € ; après imputation des frais généraux, ils s'élèvent à 360 000 €. Le Cerimes finance la création et la maintenance du site principal et des sites des chaînes membres.

Une enveloppe spécifique du budget apporté par le Ministère est consacrée au soutien à la mise en ligne d'heures nouvelles par les chaînes. La production peut également être partiellement financée par le Ministère. Mais les chaînes doivent contribuer à cette production par des apports en industrie ou en nature.

Pour obtenir le budget total du projet, il faut donc ajouter au budget de Canal-U les coûts supportés par les chaînes et les producteurs.

En termes moyens humains, Canal-U mobilise un chef de projet et un assistant, qui est par ailleurs responsable de la chaîne *UTLS*.

LE BOUQUET DES CHAÎNES DE CANAL-U

Au plan fonctionnel, on distingue des chaînes « de flux » et des chaînes « de programmes », qui peuvent ou non offrir des émissions en direct.

Les *chaînes de flux* proposent des conférences, des colloques, des séminaires, souvent en direct ; les *chaînes de programmes* proposent des documents pédagogiques plus élaborés, et parfois des documentaires de type télévisuel.

Bio TV

Chaîne de la recherche en bio-médecine, *Bio TV* a pour but d'informer le grand public et les professionnels des

2. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction de la technologie, sous-direction des TICE.

3. Par décret du 17 août 2005, le Cerimes a pris la succession du Service du film de recherche scientifique.

4. Canal-U présente également l'offre de plusieurs chaînes extérieures au bouquet. Cependant, les programmes de ces chaînes apparaissent de façon plus aléatoire dans le moteur de recherche, dans la mesure où elles ne sont pas soumises à charte technique de Canal-U pour la documentation de leurs programmes.

avancées dans le domaine biomédical, de concevoir des émissions scientifiques sur l'état de la recherche biomédicale, et de favoriser le dialogue entre le monde de la recherche et la « société civile ». Elle constitue ainsi un nouveau support de formation.

Canal Socio

Sur cette chaîne, dédiée à l'enseignement de la sociologie, sont diffusés des documentaires, des entretiens, des colloques, des cours filmés accompagnés de documents complémentaires synchronisés. La direction scientifique est assurée par le laboratoire ERASE (Équipe de recherche d'anthropologie et de sociologie de l'expertise), équipe pluridisciplinaire qui rassemble des chercheurs en philosophie, en sociologie, en ethnologie, en économie, en histoire et en histoire de l'art. Elle est gérée par le Cavum, centre audiovisuel et multimédia de l'université de Metz, Paul Verlaine.

Canal-U Médecine

Canal-U Médecine fournit des ressources audiovisuelles et multimédias dans le domaine de la médecine et de la santé pour les étudiants, les enseignants, les responsables de formation et les professionnels. Cette chaîne est complémentaire de l'Université médicale virtuelle francophone, UNT du monde de la santé.

Colloques et conférences

Produite par le département multimédia de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, cette chaîne diffuse des conférences ou des colloques en direct. Stockés sur la chaîne, ils peuvent être visionnés en différé.

Écogestion

Dans une logique de « formation tout au long de la vie », la chaîne *Écogestion* rassemble des ressources destinées aux étudiants d'IUT, de licence et de master ainsi qu'aux professionnels (chefs d'entreprise, salariés, etc.). Ces ressources sont répertoriées par approche académique (cours filmés, conférences) ou de terrain (reportages sur des situations professionnelles, documentaires analysant l'évolution de la gestion et les innovations dans les entreprises). *Écogestion* est coproduite par les universités Nancy 2 (Vidéoscop) et Paris Dauphine (campus numérique Canège).

Entretiens

Entretiens est une chaîne dédiée à la médiation du savoir. Elle propose des rencontres entre un enseignant et une personnalité : Chateaubriand, Peter Greenaway...

L'enseignant-chercheur met ses compétences au service de la découverte de l'homme, de son parcours et de sa contribution à l'éveil des curiosités ou des consciences. *Entretiens* est produite par l'université Rennes 2 (Créa).

Les Amphis de France 5

Les Amphis de France 5 ont pour objectif de proposer aux internautes francophones une diffusion à la demande de cours filmés et de conférences. À ces émissions sont associés des documents d'accompagnement et de soutien, synchronisés avec la vidéo, qui peuvent aider à mieux tirer profit des émissions. La chaîne est gérée par le Vidéoscop de l'université Nancy 2.

L'Université de tous les savoirs (UTLS)

Dans le cadre de la Mission pour l'an 2000 et à l'initiative de Yves Michaud, une série de conférences quotidiennes ont été données par différents « savants », couvrant progressivement tous les domaines de la connaissance. Ces 366 conférences restent visibles à la demande. Cette initiative ayant été particulièrement bien reçue, elle se poursuit dorénavant à un rythme moins soutenu. Aujourd'hui, Canal-U propose à la diffusion 550 conférences de l'UTLS.

Profession formateur

Les mutations économiques, scientifiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale entraînent la nécessité d'une adaptation permanente aux évolutions, tout au long de sa vie. Dans ce contexte, les formateurs utilisent les TICE et créent des dispositifs de formation ouverte et à distance (FOAD). *Profession Formateur* traite des problèmes qui, dans ce cadre, se posent aux pédagogues. Elle est gérée par le Vidéoscop de Nancy 2.

Science en cours

Science en cours est une initiative des universités Paris 6, Paris 7 et Lille 1, associées au CNRS, à la Cité des Sciences, au Palais de la Découverte et à l'Institut de cinématographie scientifique. La chaîne a pour objectif d'offrir une banque de ressources de documents brefs, traités selon une méthodologie identique.

VO

VO est une chaîne dédiée à la connaissance des langues, des civilisations et des cultures. Tous les documents sont diffusés en version originale et mettent en scène exclusivement des locuteurs natifs. *VO* est un réservoir de

ressources pédagogiques pour les enseignants mais également un lieu d'autoapprentissage pour les étudiants, qui peuvent s'entraîner à la traduction ou à la compréhension grâce aux documents d'accompagnement : transcriptions, traductions, résumés, bibliographies... Plus généralement VO constitue une banque d'informations pour tous ceux qui sont curieux de littérature, de géographie, d'ethnographie...

Perspectives

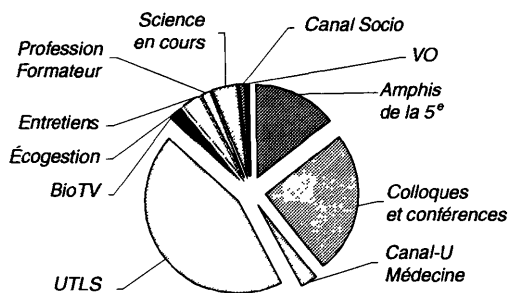
- De nouvelles chaînes sont actuellement en gestation :
- *Canal Philo*, présentée par l'ENS Lettres et sciences humaines de Lyon ;
 - *Recherche et Savoirs*, présentée par la Diffusion des savoirs de l'ENS Ulm ;
 - *Canal Géo*, porté par l'université de Toulouse le Mirail.

CANAL-U : PREMIERS RÉSULTATS

RÉSULTATS QUANTITATIFS

Diffusion : l'offre et la demande

Nombre moyen d'heures diffusées par mois



Canal-U en chiffres (février 2006)

- 11 chaînes ;
- 6 000 programmes de vidéo à la demande (conférences, cours en ligne, documentaires...)
- 2 580 heures au catalogue de vidéo à la demande ;
- 6 500 heures de vidéo visionnées chaque mois (moyenne janvier-février 2006) ;
- 200 000 visites mensuelles sur le site ;
- des directs sur les chaînes *UTLS* et *Colloques & Conférences* ;
- un moteur de recherche multicritères (Exalead).

Stock disponible et diffusion effective des chaînes (en 2005)

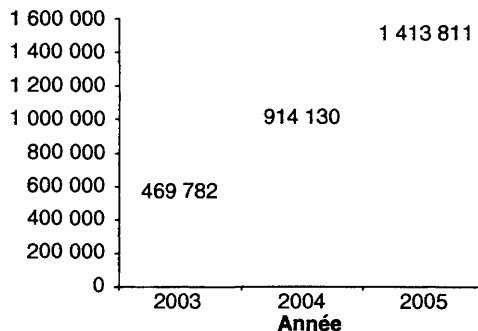
Chaîne	Heures disponibles en stock	Moyenne diffusion mensuelle ^a	Moyenne diffusion annuelle
<i>Amphis</i>	139 h	543 h	5 281 h
<i>Colloques et conférences</i>	1 361 h	904 h	9 818 h
<i>Canal-U Médecine</i>	108 h	101 h	1 210 h
<i>UTLS</i>	775 h	1 650 h	32 732 h
<i>Bio TV</i>	50 h	86 h	870 h
<i>Écogestion</i>	19 h	122 h	1 282 h
<i>Entretien</i>	12 h	9 h	108 h
<i>Profession Formateur</i>	32 h	53 h	568 h
<i>Science en cours</i>	61 h	170 h	1 780 h
<i>Canal Socio</i>	11 h	30 h	560 h
<i>VO</i>	11 h	19 h	224 h
Total	2 579 h	3 687 h/mois	54 433 h/an

a. Nombre moyen d'heures diffusées par mois en 2005 (seules sont prises en compte les diffusions d'une durée au moins égale à une minute)

Site Internet

Avec un total de 1 413 811 visites durant l'année 2005, les consultations du site Canal-U ont augmenté de façon nette jusqu'à dépasser plusieurs fois depuis octobre 2005 le pallier des 150 000 visites mensuelles. En janvier 2006 la barre des 200 000 visites mensuelles a d'ailleurs été franchie.

Évolution de la fréquentation du site



Fréquentation du site en 2005

	En 2005	Progression de l'année ^a
Visiteurs distincts	774 555	+ 42 %
Visites	1 413 811	+ 54 %
Hits (requêtes au serveur)	67 509 014	+ 36 %

a. Progression par rapport au chiffre global de 2004

Le visionnage de vidéos en 2005

1 042 493	streams (séquences lancées)
4 644 240	minutes visionnées, équivalent à :
2 111	heures

ANALYSE QUALITATIVE

Aujourd'hui, autant que nous pouvons en juger par nos sondages, nos groupes de paroles et nos courriers, voici comment se profilent les visiteurs de Canal-U :

- la première moitié est constitué d'usagers du milieu universitaire (50 % d'enseignants et 50 % d'étudiants) ;
- la seconde relève de la catégorie « grand public ».

Que viennent-ils chercher sur Canal-U ? Soit une « distraction intelligente », de l'ordre de la culture générale, soit des éléments de documentation, à des fins de complément ou d'enrichissements autour d'un cours, d'un mémoire ou d'une conférence.

Plus précisément, on constate que les professeurs qui connaissent Canal-U renvoient volontiers à telle ou telle de ses ressources audiovisuelles, comme il peuvent le faire à des ouvrages de bibliothèque.

Mais il est fort rare qu'ils utilisent directement ces ressources en cours ou en TD, en tant que support d'appui ou comme moyen permettant d'expliquer un point particulier du programme.

La prise en compte du lieu de consultation vient d'ailleurs confirmer l'usage encore marginal qui est fait de Canal-U au sein même des campus : à 90 %, les visites se font depuis le domicile des internautes.

Pourquoi Canal-U n'est-il pas davantage utilisé à des fins d'enseignement, de formation et d'apprentissage ?

Tout d'abord, parce que beaucoup d'enseignants et d'étudiants ignorent encore l'existence de Canal-U. Nous y reviendrons.

Ensuite, si l'on en croit les témoignages de ceux qui connaissent le projet mais ne l'exploitent que peu ou pas, plusieurs raisons sont avancées.

L'argument qui dominait il y a cinq ans, « *Ça n'a aucune utilité, ça ne sert à rien* », a presque disparu, et c'est maintenant le manque de temps qui est invoqué, les enseignants ayant déjà tant à faire avec les obligations de leur fonction. Un manque de temps qu'il faut entendre comme le reflet d'une moindre rentabilité de cet investissement : « *Ça n'est pas indispensable à ma carrière* » ou encore « *Ça n'est pas indispensable à l'obtention de mon diplôme* ».

Autrement dit, l'usage pédagogique de Canal-U explosera quand des questions d'examen ou de concours porteront sur des programmes de Canal-U. Ceci ne dépend pas de Canal-U mais de ses producteurs-utilisateurs-prescripteurs, c'est-à-dire principalement de la communauté enseignante.

CANAL-U, UNE ORIGINALITÉ FRANÇAISE ?

Si, à l'étranger, d'innombrables universités, centres de ressources, organismes de recherche ou écoles offrent en ligne de la vidéo à vocation pédagogique, il n'existe nulle part, à notre connaissance, de structure équivalente à Canal-U.

La particularité de Canal-U est d'être un projet universitaire mutualisé au niveau national (ce qui ne signifie pas que toutes les universités françaises y participent). Sans doute est-ce cette particularité qui lui a valu d'être récompensé par un « *special jury award* » lors de la Learning on screen conference qui s'est tenue à Bradford en mars 2005.

Ceci étant dit, beaucoup de projets sont proches de l'offre et des préoccupations de Canal-U. Nous en donnons ici quelques exemples, parmi des centaines.

En France

Quelques exemples de chaînes plus particulièrement destinées au monde de l'éducation, notamment universitaire :

- *Oasis-TV*, par l'université de Nantes et le CNAM des Pays-de-la-Loire : <http://www.oasis-tv.net/> ;
- *Canal IRD*, par l'Institut de recherche pour le développement : <http://www.canal.ird.fr/> ;
- la chaîne Internet de l'université de Poitiers : <http://uptv.univ-poitiers.fr/> ;
- les conférences du groupe séminaires de l'ENS Lyon : <http://www.ens-lyon.fr/asso/groupe-seminaires/> ;
- la « diffusion des savoirs » de l'ENS de la rue d'Ulm : <http://www.diffusion.ens.fr/> ;
- la web TV de l'université Lumière Lyon 2 : <http://webtv.univ-lyon2.fr/sommaire.php3> ;
- les archives audiovisuelles de la recherche en sciences humaines et sociales de la MSH : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/FR/> ;

- CNES-TV, la chaîne du Centre national d'études spatiales : <http://www.cnes-tv.net/> ;
- la web TV du service de formation continue de l'université Montpellier 3 : <http://sufco.univ-montp3.fr/accueil.php3> ;
- *TéléToile InfuScience*, la web TV de l'université Bordeaux 2 : <http://www.teletoile.u-bordeaux2.fr/> ;
- la vidéothèque de l'AFPA : <http://www.tfs.afpa.fr/site2/index.asp?rubr=130>.

Signalons encore que le site du Cerimes est un portail qui offre l'accès non seulement à Canal-U mais aussi à de nombreuses ressources multimédias, produites par diverses structures : les conférences de l'Institut d'Astrophysique de Paris, les vidéos du CNED, le site science.gouv.fr, et encore un catalogue thématique de 800 signets constitué par des bibliothèques universitaires... : <http://www.cerimes.fr>.

En Europe

- *Learning, online learning, support and advice* (BBC) : <http://www.bbc.co.uk/learning/>
- *Medical web TV* : <http://www.medical-web.tv/main.jsp>
- Les films d'IWF *Knowledge and Media* de Göttingen : <http://iwfdigiclip.iwf.de/iwf/start.jsp>

Au Canada

Canal Savoir : <http://www.canal.qc.ca/>

Aux États-Unis

- *US Department of Education* : <http://www.ed.gov/news/av/video/edtv/index.html>
- *UTAH Education network* : <http://www.uen.org/>

En Libye

Organe général de radio et télévision libyenne : <http://www.ljbc.net/home.php>

En Chine

Core, China open resource for education : http://www.core.org.cn/cn/news/2005/news_1124_3.htm

CONCLUSION PROVISOIRE

Le projet Canal-U, qui n'allait pas de soi dans un monde où, souvent, l'indépendance, l'autonomie, le particula-

risme et la spécialité sont mieux entendus que la mutualisation et la collaboration, a su trouver sa place. Les acteurs initiaux continuent de travailler ensemble et de nouveaux partenaires souhaitent les rejoindre. Certes, chaque université peut aujourd'hui créer sa propre web télévision, mais beaucoup ont compris qu'il est de loin préférable pour l'usager – professeur, étudiant ou « simple » citoyen – d'accéder à une offre plus riche, à travers le portail commun que représente Canal-U. Et la tutelle qui nous finance (le Ministère) préfère naturellement aider et soutenir un seul gros projet, d'envergure internationale, plutôt que 80 web télévisions disséminées dans les établissements d'enseignement supérieur.

Évidemment, beaucoup reste encore à faire. Les ressources proposées par Canal-U sont très (trop) hétérogènes ; toutes les matières et toutes les disciplines ne sont pas également couvertes. Cette hétérogénéité ressortit autant au style de traitement qu'à la qualité technique.

Si la ligne éditoriale peut être aisément définie et assez généralement acceptée : « être un outil utile pour les professeurs et les étudiants de l'enseignement supérieur, et plutôt, ceux de licence que de master ou de doctorat », elle est plus difficile à maintenir face à la réalité concrète de chaque production, de chaque demande d'intervention de Canal-U. Il n'y a pas de raison de revenir sur le passé, sauf à ôter du catalogue des vidéos de trop mauvaise qualité au regard des standards actuels, ou dont le fond serait devenu erroné ; en revanche, l'avenir est sans doute dans des productions plus proches des besoins du « cœur de cible », tout particulièrement dans le cadre des UNT. En dépit des efforts de tous les partenaires, l'existence de Canal-U échappe encore à une part importante de son public potentiel. Envisager le prix d'une campagne de communication susceptible de toucher efficacement professeurs et étudiants suffit à expliquer que ce n'est que sur le long terme que les usagers potentiels connaîtront (presque) tous Canal-U. En revanche, et plus sérieusement, le bon référencement du site par les moteurs de recherche sur l'Internet permet à toute personne en quête de « ressources vidéo » « en ligne » pour l'« enseignement supérieur » de trouver rapidement www.canal-u.fr.

Le fait que les usages de Canal-U ne cessent d'évoluer est très certainement un point positif et encourageant.

En tant que producteurs de Canal-U, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les responsables de chaînes n'ont pas d'opinion arrêtée commune et impérative sur ce que devrait être le « bon » usage de ce média. Il est très envisageable que cette diversité de points de vue perdure – et conséquemment, que perdure la diversité de l'offre. On continuera donc de trouver sur Canal-U des cours filmés, des conférences, des expériences de physique, des documentaires de sociologie, etc. La justification de leur présence étant leur utili-

sation par le « cœur de cible » sur lequel existe un consensus : s'ils l'utilisent, s'ils affirment que cela leur est professionnellement utile, alors le projet est justifié. Cela étant dit, Canal-U participe à l'évolution des usages comme cause et non pas simplement comme conséquence du mouvement.

Hervé LIÈVRE
directeur du Cerimes

avec l'aide d'Agnès Cavet

OBSERVATOIRE
DES THÈSES
CONCERNANT
L'ÉDUCATION

BILAN 2003-2005 DES THÈSES CONCERNANT L'ÉDUCATION

ANNIE FEYFANT

Depuis fin avril 2004, la cellule de Veille scientifique et technologique de l'INRP signale les thèses en sciences de l'éducation et sur des thèmes proches, avec antériorité pour l'année 2003. Les sources d'information utilisées sont variées, la principale étant le catalogue Sudoc.

Le bilan que nous proposons porte sur les trois dernières années, mais nous avons établi au préalable quelques statistiques reprenant les critères choisis par Jacky Beillerot dans son étude publiée en 1993, *Les thèses en éducation : bilan de vingt années d'une discipline, 1969-1989*.

Les objectifs de l'analyse des thèses en sciences de l'éducation réalisée par J. Beillerot à partir des notices bibliographiques étaient de connaître :

- l'évolution de la production de thèses, ses paliers, sa répartition géographique ;
- la situation des auteurs (sexe, âge, géographie d'appartenance) ;
- l'évolution des durées de production de thèses ;
- les relations entre universités et celles entre les sciences de l'éducation et les autres disciplines ;
- les filiations, réseaux et générations intellectuelles.

D'autre part, une analyse des titres de thèses devait permettre de dresser un lexique précis du vocabulaire des sciences de l'éducation.

Son propos était de rendre compte de la gestation de la discipline « sciences de l'éducation ». Ses conclusions furent que, si cette discipline est fortement contributrice aux connaissances en éducation, elle reste peu importante quant au nombre de thèses produites dans ce champ car la production est dispersée dans un grand nombre de disciplines. L'analyse des titres l'incitait à suggérer une normalisation afin de rendre ceux-ci plus explicites. Le choix des objets d'étude semblait être laissé à l'initiative des étudiants et J. Beillerot insistait sur la nécessité d'une meilleure identification des équipes de recherches, des problématiques et des méthodologies, avec une « spécialisation affirmée des directeurs de recherche ».

Le bilan actuel, réalisé sur une période beaucoup plus courte, sur un objet d'études similaire mais plus « installé » dans le champ de la recherche en éducation, ne saurait permettre des conclusions marquées. Les analyses statistiques – essentiellement – et linguistiques à partir des notices bibliographiques des thèses permet-

tront au lecteur de percevoir l'état de l'art des productions de thèses depuis trois ans¹.

ÉCONOMIE GÉNÉRALE DES THÈSES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Pour nous inscrire dans la lignée du travail réalisé par Jacky Beillerot, nous avons établi une comparaison entre le nombre de dépôts de titres de thèses, c'est-à-dire les annonces de sujet de thèses dans lesquels s'engagent les nouveaux doctorants², et celui des soutenances. Ces résultats sont présentés dans le tableau suivant, qui permet également de mesurer la place des thèses « en sciences de l'éducation » (SE) par rapport à l'ensemble des autres disciplines.

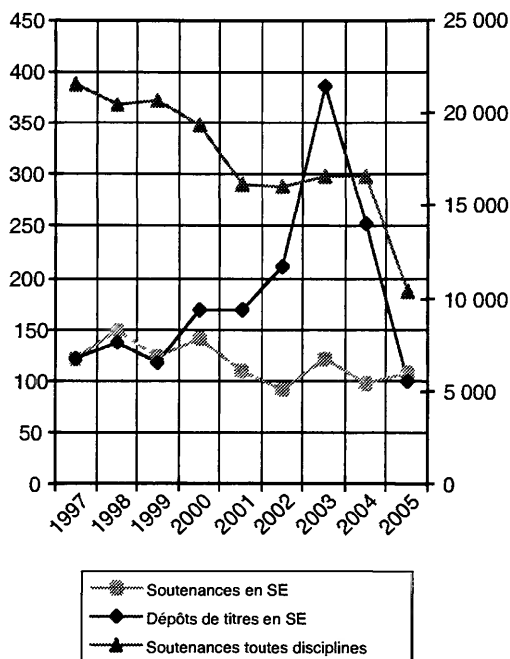
année	Titres déposés en SE	Thèses soutenues			Thèses en SE / titres déposés
		en SE	toutes disciplines	SE / toute discipline	
1997	121	121	21 555	0,56 %	100,00 %
1998	138	150	20 441	0,73 %	108,70 %
1999	118	124	20 724	0,60 %	105,08 %
2000	170	142	19 370	0,73 %	83,53 %
2001	170	110	16 152	0,68 %	64,71 %
2002	211	91	16 074	0,57 %	43,13 %
2003	386	121	16 589	0,73 %	31,35 %
2004	252	98	16 556	0,59 %	38,89 %
2005	100	108	10 442	1,03 %	108,00 %
Total 1997-2005	1 666	1 065	157 903	0,67 %	63,93 %
Rappel 1981-1989	2 049	976			47,63 %

Dans le tableau ci-dessus, on notera que le nombre de dépôts de titres correspond quasiment au nombre de thèses soutenues en 1997, 1998, 1999 et 2005. Il est difficile d'en déduire une quelconque logique puisqu'il faut compter au moins trois ans entre le dépôt d'un titre et la soutenance effective. Il serait intéressant de chercher

à vérifier le nombre de thèses déposées et réellement soutenues (taux d'abandon en cours de thèse) et le délai moyen de soutenance d'une thèse déposée à l'année N (durée des recherches et de la rédaction).

Sur les huit dernières années, l'évolution de la production de thèses en sciences de l'éducation a suivi sensiblement la même courbe que celle de l'ensemble des thèses, avec une meilleure résistance à la baisse. Mais cette baisse est sensible pour les titres de thèses déposés dans la discipline « sciences de l'éducation » et se répercutera sur le nombre de soutenances, surtout à partir de 2008.

Évolution des thèses



LES DISCIPLINES CONCERNÉES PAR LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Outre les 294 thèses en sciences de l'éducation signalées ces trois dernières années, la cellule VST a repéré 279 autres thèses, dans les disciplines suivantes : anglais,

1. En prolongement de l'étude de Jacky Beillerot de 1993, on pourra consulter les rapports annuels sur les études doctorales et notamment celui de mai 2001.
2. Pour cela, nous avons utilisé le fichier central des thèses sur le site de l'université Paris 10 : <http://fct.u-paris10.fr/index.jsp>

didactique des mathématiques, didactique des langues et des cultures, histoire, informatique, langues et littératures, lettres et sciences humaines, linguistique, mathématiques, médecine, neuropsychologie, pharmacie, philosophie, psychologie, sciences cognitives, sciences économiques, sciences de l'information et de la communication, sciences du langage et enfin sociologie. Nous les regrouperons dans la catégorie des thèses « en éducation ».

	2003	2004	2005
Thèses en sciences de l'éducation (SE)	104	90	100
Thèses en éducation (hors SE)	148	76	55
Part des SE dans l'ensemble du domaine	41 %	54 %	44 %

Afin de pouvoir faire un comparatif fiable, l'étude des disciplines ayant fait l'objet de soutenance de thèses dans le domaine de l'éducation a été faite uniquement à partir de la base Sudoc pour les trois années 2003, 2004, 2005. Pour ces trois années, on recense plus de 43 000 thèses, dont 816 portent sur l'éducation, la formation ou l'apprentissage, quelle que soit la discipline de soutenance, soit un peu moins de 2 % du total. Le signalement des thèses par la cellule de Veille scientifique et technologique se fait après sélection des documents les plus pertinents.

LES DISCIPLINES QUI S'INTÉRESSENT À L'ÉDUCATION

Nous avons tenté de déterminer l'importance des approches disciplinaires autres que celle des sciences de l'éducation dans la production des thèses dont le thème concerne, d'une manière ou d'une autre, des questions d'éducation.

Les éléments descriptifs des thèses répertoriées dans le catalogue Sudoc permettent de connaître la discipline de soutenance. On y compte jusqu'à 88 libellés de discipline différents, que nous avons regroupés en sept grands domaines, en ménageant une rubrique « autres » pour les disciplines peu significatives (représentant chacune moins de 3 % des thèses en éducation signalées). Certains intitulés associent cependant les « sciences de l'éducation » à une autre discipline, comme par exemple le département « sciences de l'éducation, didactique des

mathématiques » de l'université Bordeaux 2. Nous avons pris comme principe d'exclure de nos données ces disciplines « apparentées ».

Les sciences du langage

Elles représentent 9 % des thèses signalées et il est intéressant de relever que, sur les 283 thèses soutenues en sciences du langage (et déclinaisons sur le langage) depuis 3 ans, 15 % (soit 44 thèses) traitent de problématiques liées à l'éducation.

Les sujets concernent bien entendu l'apprentissage des langues, et plus particulièrement celui du français. Un tiers des thèses ont été soutenues par des étudiants d'origine étrangère et rendent compte de problématiques liées à leur pays d'origine (ex. : « *Vers l'autonomie de l'apprenant en français dans les collèges expérimentaux en Egypte* »). Quelques thèses, soutenues en « sciences du langage, didactique et sémiologie » s'intéressent à la formation des enseignants, l'interaction adultes/enfants, etc. La majorité des thèses se rapportent au français langue étrangère (français langue seconde).

La moitié de ces thèses ont été soutenues à l'université de Franche-Comté, à l'université de Rouen et à celle de Grenoble, représentant chacune 13,5 %. Les autres établissements de soutenance sont, par ordre décroissant du nombre de thèses : Nice, Rennes 2, Paris 8, Nancy 2, Aix-Marseille 1, Paris 10, Paris 3, Paris 5, Nantes et Paris 13.

Pour exemple, l'une des dernières thèses signalées : YONG Ping (2005). *Analyse et implémentation d'une université virtuelle d'enseignement du français pour des apprenants chinois à partir d'une modélisation cognitive*. Thèse de doctorat en Sciences du langage, didactique, sémiotique. Besançon : Université de Franche-Comté. 303 p.

La didactique des disciplines

82 thèses recensées dans la base Sudoc concernent la didactique des disciplines (didactique de l'anglais, didactique des disciplines – dont sciences et techniques des activités physiques et sportives –, didactique des disciplines scientifiques et technologiques, didactique des mathématiques, didactologie des langues et des cultures), mais la plupart ont été recensées en sciences du langage (discipline « sciences du langage, didactique, sémiotique »). 39 thèses ont été retenues et étiquetées en didactique des disciplines. Si nous ne retenons pas dans la base un sujet tel que : « *À propos de l'enseignement des*

frottements », soutenu à l'université Lyon 1, qui aborde surtout un point de vue historique dans une perspective de remédiation, nous intégrons sans hésiter un sujet intitulé : « *L'explication du phénomène des saisons chez les élèves du cycle III* », soutenu à l'université Paris 7 en didactique des sciences physiques. Les universités les plus productives dans ces disciplines sont celles de Toulouse 3 et de Nantes.

Pour exemple, l'une des dernières thèses signalées : ARSLAN Salahattin (2005). *L'approche qualitative des équations différentielles en classe de terminale S : est-elle viable ? Quels sont les enjeux et les conséquences ?* Thèse de doctorat en didactique des mathématiques. Grenoble : Université Grenoble 1 Joseph Fourier. 288 p.

Psychologie, psychologie cognitive

Sur les 405 thèses en psychologie ou psychologie cognitive répertoriées par le Sudoc, 57 sont indexées avec les mots « éducation » ou « apprentissage ». Néanmoins, seules 25 d'entre elles figurent dans la base VST, les autres portant sur des problématiques d'ordre clinique. Nous avons retenu des sujets tels que les troubles de lecture, les relations éducatives parents-enfants, les conduites adolescentes, mais aussi les situations de souffrance des enseignants, les rapports aux pairs... Les établissements représentatifs sont Aix-Marseille 1, Lyon 2 et Toulouse 2. Pour exemple, l'une des dernières thèses signalées : FECHANT Héléne (2005). *Composition de la fratrie, éducation familiale et expérience scolaire à l'adolescence*. Thèse de doctorat en psychologie. Toulouse : Université Toulouse 2 Le Mirail. 283 p.

Sociologie

De 2003 à 2005, 414 thèses en sociologie ont été enregistrées dans le catalogue Sudoc. 24 concernent la sphère de l'éducation. Les sujets les plus traités sont l'enseignement professionnel, l'éducation des enfants issus de l'immigration, l'enseignement supérieur (administration, disciplines scientifiques), l'éducation et l'emploi, la ségrégation scolaire. Les universités porteuses sont Bordeaux 2 et Toulouse 2 et, dans une moindre mesure, Versailles-Saint-Quentin et Paris 5. Pour exemple, l'une des dernières thèses signalées : MISSAOUI Hasnia-Sonia (2005). *De l'étranger au citoyen : l'école déstabilisée : Mixité scolaire, mixité familiale et attitude face à la déscolarisation d'enfants gitans et maghrébins*. Thèse de doctorat en sociologie. Toulouse : Université Toulouse 2 Le Mirail. 293 p.

Informatique

1 265 thèses en informatique figurent dans le catalogue Sudoc, dont 13 mentionnent l'éducation comme sujet de recherche. Cependant, en se basant sur d'autres sources d'information, la cellule VST a pu en retenir deux fois plus dans cette discipline. Ces thèses portent en majorité sur l'enseignement à distance, les environnements virtuels, les plateformes pédagogiques, mais quelques thèses portent sur une approche collaborative ou collective de travail. La principale université concernée est l'université du Maine.

Pour exemple, l'une des dernières thèses signalées : BENAYACHE Ahcène (2005). *Construction d'une mémoire organisationnelle de formation et évaluation dans un contexte e-learning : le projet MEMORAe*. Thèse de doctorat en technologies de l'information et des systèmes. Compiègne : Université de technologie de Compiègne. 226 p.

Médecine, pharmacie, psychiatrie

Une recherche dans la base Sudoc donne près de 17 000 thèses indexées par l'un des mots-clés que nous avons retenus, à savoir « éducation », « apprentissage », « formation »... Une fois rejetées les thèses mentionnant « l'éducation du patient », il reste de nombreuses thèses portant sur la formation continue des médecins ou des pharmaciens, voire des infirmiers. La sélection des thèses signalées dans la base VST reste encore empirique. Les thèses retenues portent sur l'organisation des études de médecine, les problèmes de dyslexie et d'éducation à la santé.

Pour exemple, l'une des dernières thèses signalées : BLANC Alexandra (2005). *Réflexion sur la création d'un enseignement de santé dans le secondaire en France*. Thèse de doctorat en pharmacie. Châtenay-Malabry : Université Paris 11 Sud. 105 p.

Sciences de l'information et de la communication (SIC)

Ce domaine est plus facile à appréhender que le précédent et sur les 216 thèses en SIC, 35 sont proches d'une problématique éducative. Nous avons fait une sélection essentiellement sur le terme « apprentissage » et avons retenu 22 thèses. Pour l'année 2005, l'objectif a été de retenir les thèses portant sur les TICE ou des études en contexte scolaire.

Pour exemple, l'une des dernières thèses signalées : CRETIN Raphaëlle (2005). *Intégration des TICE : aspects pédagogiques, méthodologiques et technologiques*. Thèse

de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Lyon : Université Lyon 3 Jean Moulin. 200 p.

LES THÉMATIQUES TRAITÉES

RÉPARTITION PAR DESCRIPTEURS

Lors de la saisie des thèses dans la base VST, nous associons à la notice descriptive de un à trois mots-clés, choisis dans une liste préétablie.

Les principaux thèmes qui ressortent sont :

- la didactique des disciplines et les méthodes d'enseignement (22 %) ;
- l'enseignement élémentaire (9 %) ;
- la sociologie de l'éducation (7,5 %) ;
- les TICE (6,7 %) ;
- l'enseignement supérieur (5,7 %) ;
- la formation des adultes (5,5 %) ;
- l'histoire de l'éducation (5,5 %) ;
- l'enseignement secondaire (5,4 %) ;
- la psychologie (5 %).

ANALYSE DES TITRES DE THÈSES EN ÉDUCATION

Les titres sont en général très descriptifs : « *Pratiques et représentations de l'écrit chez les élèves de cycle III de l'école élémentaire au regard de différents modèles pédagogiques* ». Quelques autres jouent sur les mots : « *Limites de la communication et communication aux limites : les adolescents en rupture sociale et scolaire* » ; certains sont très marqués par leur discipline : « *Médiations sémiotiques en situation de co-résolution de problèmes : effets sur les stratégies et performances d'enfants de CP et de CE2 dans les tâches d'exploration ou d'encodage d'un parcours* » (en psychologie).

Nous avons tenté une analyse de contenu en utilisant le logiciel Tropes, de la société Acetic. Bien qu'étant destiné à l'analyse de textes longs et rédigés, ce logiciel peut être utilisé pour certaines de ses fonctionnalités. La version bridée du logiciel ne permet pas un « apprentissage » du champ sémantique étudié : un recadrage a été nécessaire afin d'adapter le dictionnaire de concepts proposé.

L'une des fonctionnalités du logiciel permet de définir, à partir d'un dictionnaire des équivalents sémantiques, des univers de référence représentant le contexte. Deux ensembles de concepts – évidents – se distinguent : l'un autour du terme « éducation », l'autre autour du terme « enseignement ».

Les termes les plus présents ces trois dernières années, avec des occurrences supérieures à 2 %, sont : apprentissage, connaissance, enfant, enseignant, enseignement, étude (au sens d'analyse), formation et français.

Certains concepts sont plus fortement représentés : construction, école ou école primaire, élève, évolution, rapport au savoir, approche, contribution, modèle ou modélisation, processus, compréhension, étudiant, université ou universitaire, textes ou écrits ou documents et encore milieu scolaire.

Certains mots apparaissent beaucoup plus en 2005 : apprenant, évaluation, contexte, dispositif, enjeu, essai, établissement ou institution, évaluation, famille, histoire (époque), relation et transformation.

Peut-on pour autant en tirer des conclusions pertinentes ?

Il est possible d'opérer quelques regroupements de mots ou concepts :

- selon les acteurs concernés : les notions d'enfant, d'enseignant ou de professeur, d'élève, d'étudiant, d'apprenant apparaissent beaucoup plus que celles de lycéen, formateur, éducateur, instituteur(trice), parents ou communauté ;
- selon les niveaux d'enseignement ou les classes d'âge : on compte cinq fois plus de thèses sur le primaire (école, premier degré, élémentaire, maternelle) que sur le secondaire ou l'universitaire ;
- selon le contexte éducatif : les termes de « formation continue », « pédagogie », « formation professionnelle » et de « tutorat » sont dix fois moins présents que ceux de « formation », « enseignement », « éducation » ou « apprentissage » ;
- selon l'aire géographique : 63 thèses portent sur des situations hors du système éducatif français, dont 19 concernent l'Afrique ;
- selon l'approche conceptuelle : l'apprentissage est essentiellement abordé au travers de mots comme construction(s), représentation(s), compétence(s), savoir(s) et compréhension(s).

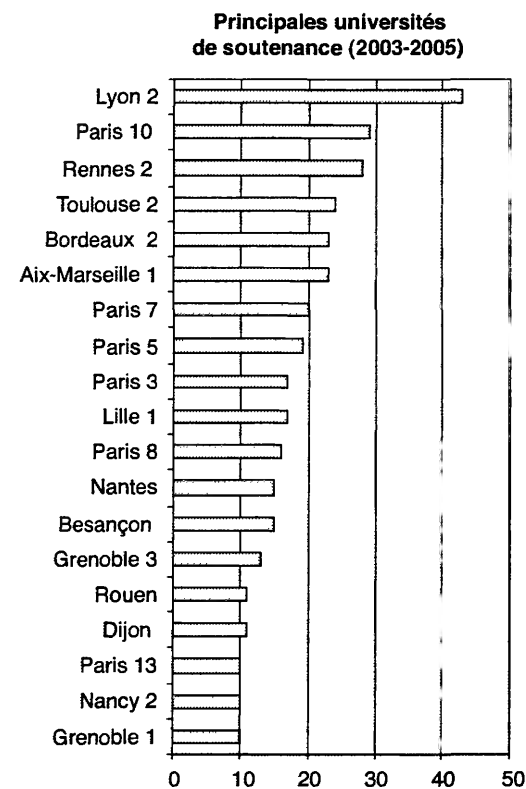
Certains libellés informent sur la méthodologie de recherche utilisée par le doctorant : étude(s), cas, analyse, rapport(s), modélisation, expérience(s) et exemple(s).

Lors de son analyse des titres, Jacky Beillerot avait expliqué ce que lui évoquait sa lecture des titres de thèses en sciences de l'éducation. Ses impressions sont assez proches de celles perçues à la lecture des titres récents :

une grande dispersion des thèmes, « *une valse des pays* », pour reprendre ses propos, et des questionnements de doctorants sans doute sous-tendus par les attentes des directeurs de thèses.

LES UNIVERSITÉS ET UNITÉS « PRODUCTRICES »

65 établissements d'enseignement supérieur ont été établissements de soutenance au cours de la période 2003-2005. 20 établissements ont encadré près de 70 % des thèses soutenues, Lyon 2 représentant plus de 8 %, soit 43 thèses soutenues (en sciences de l'éducation). Les autres universités sont, par ordre décroissant d'importance : Paris 10, Rennes 2, Toulouse 2, Aix-Marseille 1, Bordeaux 2, Paris 7, Paris 5, Lille 1, Paris 3, Paris 8, Besançon, Nantes, Grenoble 3, Dijon, Rouen, Grenoble 1, Nancy 2 et Paris 13.



LES DIRECTEURS DE THÈSES

Dans son bilan sur vingt ans, Jacky Beillerot avait dressé un tableau des directeurs des thèses. Sur cette période, 126 directeurs avaient dirigé 1 377 thèses. La comparaison n'est guère envisageable sur notre échelle de temps de trois ans. On compte 345 directeurs ou co-directeurs de thèse, dont 50 % n'ont dirigé qu'une seule thèse et 35 % ont dirigé trois thèses ou plus.

Les sept directeurs les plus « actifs », c'est-à-dire qui ont dirigé cinq ou six thèses sur trois ans, sont ou étaient professeurs dans les universités citées précédemment. Pour l'université Lyon 2, Guy Avanzini et Michel Soëtard, professeurs au sein du département des sciences de l'éducation ; pour l'université Rennes 2, Patrick Bouvard, membre du Centre de recherches sur l'éducation, les apprentissages et la didactique (CREAD) ; pour l'université Bordeaux 2, Éric Debarbieux, membre de l'équipe Recherche sociale en éducation et formation ; pour l'université Toulouse 2, Michel Bataille, membre de l'équipe Représentations et engagements professionnels, leurs évolutions ; pour l'université Paris 10, Claudine Blanchard-Laville, professeur au sein du département des sciences de l'éducation ; et enfin, pour l'université Paris 8, Bernard Charlot, professeur émérite au sein du département des sciences de l'éducation.

LES LABORATOIRES OU ÉQUIPES D'ACCUEIL

Bien qu'il ne soit pas toujours évident de retrouver le lien entre doctorant, équipe d'accueil et directeur de thèse, on peut noter l'émergence d'un certain nombre de laboratoires dont un ou plusieurs membres ont dirigé plusieurs thèses « en éducation ».

Laboratoire ou équipe	nb thèses dirigées
Centre de recherche en éducation et formation (CREF, Paris 10 Nanterre)	15
Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation (ISPEF, Lyon 2)	14
Centre université économie d'éducation permanente (CUEEP, Lille 1)	11
Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)	11
Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique (CREAD, Rennes 2)	10

Laboratoire ou équipe	nb thèses dirigées
Centre de recherche en éducation, formation et insertion (CREFI, Toulouse 2)	9
Laboratoire de recherches sociales en éducation et formation (LARSEF, Bordeaux 2)	9
Éducation, socialisation, subjectivation, institution (ESSI, Paris 8)	9
Laboratoire de sémio-linguistique, didactique et informatique (LASELDI, Besançon)	7
Didactique des mathématiques (DIDIREM, Paris 7)	6
Équipe de recherche sur les acteurs de l'éducation et de la formation (ERAEF, Nancy 2)	6
Apprentissage, didactiques, évaluation, formation (ADEF, Aix-Marseille 1, INRP, IUFM)	5
Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM, Grenoble 3)	5
Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU, Dijon)	5
Laboratoire des sciences de l'éducation (LSE, Grenoble 2)	5
Centre d'études et de recherches en sciences de l'éducation (CERSE, Caen)	5
Laboratoire informatique de l'université du Maine (LIUM, université du Mans)	5
Centre de recherche sur les formes d'éducation et d'enseignement (CERFEE, Montpellier 3)	3

LES AXES DE RECHERCHE DES DIRECTEURS ET ÉQUIPES DE RECHERCHE CITÉS

À partir de la liste des équipes ci-dessus et des axes de recherche déclarés, il est possible d'appréhender quelques grandes thématiques de recherche qui se croisent.

L'apprentissage

- acquisition et apprentissages langagiers ;
- conditions d'étude et d'apprentissage des élèves ;
- *e-learning*, apprentissages via les supports numériques et les réseaux ;

- apprentissage et didactique ;
- didactique de la philosophie et apprentissage du « penser par soi-même » ;
- description et analyse des interactions plurimodales en situation d'apprentissage ;
- processus interactifs enseignement-apprentissage et communication-savoirs ;
- formation, travail et apprentissages ;
- contextes scolaires, pratiques d'enseignement et apprentissages ;
- apprentissages, pratiques d'enseignement et dispositifs pédagogiques.

Exemple de thèse :

SIMON François (2004). *Les pratiques d'enseignement-apprentissage de la lecture au cours préparatoire : positionnement des activités de compréhension et de traitement de l'écrit*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Nantes : Université de Nantes (CREN). 800 p.

Les savoirs professionnels

- analyse des pratiques et des savoirs professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation ;
- formation et professionnalisation : construction des compétences, savoirs professionnels et professionnalités ;
- savoirs professionnels en éducation et formation.

Exemple de thèse :

BATAILLE Olivier (2005). *L'autoreconnaissance des apprentissages professionnels informels*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Nanterre : Université Paris 10 (CREF). 260 p.

La didactique

- didactique des mathématiques ;
- apprentissage et didactique ;
- didactique de la philosophie et apprentissage du « penser par soi-même » ;
- situations de formation et didactique des disciplines ;
- formation, didactique.

Exemple de thèse :

AMRA Nadia (2004). *Enseignement des fonctions au lycée en France et en Palestine. Analyse comparative de deux choix de transposition didactique*. Thèse de doctorat en didactique des disciplines. Paris : Université Paris 7 (DIDIREM). 507 p.

Environnement informatique, e-learning

- analyse et modélisation des usages dans les EIAH ;
- environnements informatiques pour l'apprentissage humain (EIAH) ;

- médias, hypermédias : modèles d'analyse et d'évaluation de la scénarisation des discours et de la réception, *e-learning* ;
- *e-learning*, apprentissages via les supports numériques et les réseaux ;
- recherches informatisées en sciences et technologie des textes.

Exemple de thèse :

PEIXOTO Joana (2005). *Les formateurs parlent : les représentations des formateurs d'enseignants dans le domaine de l'informatique appliquée à l'éducation*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Paris : Université Paris 8 (ESSI). 496 p.

Analyse de situations difficiles

- adaptation, intégration spécialisée ;
- clinique de l'enfance, professionnels de l'éducation et « pratiques de l'enfance » ;
- délinquance des mineurs ;
- école : crise, terrains sensibles ;
- enfance en difficulté ;
- situations de handicap, éducation et travail social ;
- violence au travail, absentéisme et décrochage scolaire ;
- violence en milieu scolaire.

Exemple de thèse :

DAGORN Johanna (2005). *De la différence à l'exclusion : étude de la culture d'établissement dans trois collèges favorisés*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Bordeaux : Université Bordeaux 2 Victor Segalen (LARSEF). 376 p.

Pratiques enseignantes, représentations professionnelles

- exercice du métier [d'enseignant] ;
- généricité et spécificité des gestes professionnels ;
- identités et pratiques professionnelles ;
- mutations sociales, identités professionnelles et formation ;
- représentations et implications professionnelles ;
- professionnalité enseignante ;
- pratiques effectives des professeurs ;
- pratiques tutorales en public difficile ou en difficulté ;
- apprentissages, pratiques d'enseignement et dispositifs pédagogiques ;
- dispositifs d'enseignement, de formation professionnelle et d'évaluation.

Exemple de thèse :

BAREGE Dominique (2005). *Le rapport au savoir professionnel des enseignants du premier degré : le cas du rapport au référentiel de compétences en début de parcours professionnel*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Toulouse : Université Toulouse 2 Le Mirail (CREFI). 345 p.

PROLONGEMENTS

Les thèses en ligne

Peu de thèses en sciences de l'éducation (ou portant sur l'éducation) sont disponibles en ligne. Nous avons recensé 43 thèses électroniques sur la période 2003-2005. Cela représente 8,3 % des thèses répertoriées dans notre base. Le principal dépositaire de thèses en ligne est Lyon 2 (35 thèses). Les autres liens pointent vers les universités Aix-Marseille 1, Dijon, Grenoble 1, Lille 3, Paris 10, Paris 1, Rennes 2 et vers l'ENSSIB.

La diffusion de thèses électroniques tend à se structurer et la production fait l'objet de nombreux documents de conseil aux rédacteurs, les incitant à l'usage de métadonnées de description ou de gestion. L'avenir devrait permettre une meilleure lisibilité et donc une meilleure connaissance des travaux de recherche en éducation.

Comparatif international

Une recherche sur la base de données UMI Proquest (qui répertorie près de 2 millions de thèses provenant d'un millier d'universités à travers le monde, mais dont 90 % sont des thèses américaines) nous permet de constater que 50 % des 7 324 thèses en éducation répertoriées en 2005 portent sur les sujets suivants : l'administration de l'éducation, l'enseignement supérieur, les curricula et programmes, la psychologie éducative, les technologies de l'éducation, l'enseignement secondaire, la formation des enseignants et l'enseignement élémentaire.

Quelques exemples de thèses sur ces sujets :

AARON Philbert (2005). *Class advantage: Social class and knowledge production in elementary classrooms under the new accountability*. PhD. College Park (Maryland, États-Unis) : University of Maryland. 361 p.

KASE Toyoshi (2005). *Nisei samurai: Culture and agency in three Japanese American lives*. PhD. College Park (Maryland, États-Unis) : University of Maryland. 248 p.

ABBOTT Kate (2005). *Parent involvement in the functional behavioral assessment process: Parent, teacher, administrator and policymaker perspectives*. PhD. Albany (NY, États-Unis) : State University of New York. 258 p.

ABBITT Jason T (2005). *The development of an evaluation framework for a Web-based course management system in higher education*. PhD. Moscow (Idaho, États-Unis) : University of Idaho. 129 p.

AKUFFO Patrick B. (2005). *A descriptive analysis of the roles, responsibilities, and concerns of adapted physical education teachers in an urban school district*. PhD. Columbus (Ohio, États-Unis) : The Ohio State University. 300 p.

La base de données Proquest nous permet d'évaluer la part des thèses en éducation par rapport à l'ensemble des thèses. On voit (tableau ci-dessous) qu'en 2005 les thèses en éducation représentent 10 % de la production globale, chiffre à rapprocher des 1 % pour les thèses françaises. Ce premier élément de comparaison en appelle d'autres : il faudrait analyser la forme, l'objet et le rôle des *dissertations* dans la carrière d'un chercheur Outre-Atlantique. Et aussi se demander quelle est la part d'étudiants soutenant une thèse ou son équivalent par rapport à l'effectif global des étudiants en sciences humaines, comment s'insèrent les thèses dans les axes de recherche en termes de problématiques ?

	2005	%	toute année	%
The humanities and the social sciences				
<i>communications and arts</i>	2 949	4,13	109 112	3,49
<i>education</i>	7 324	10,25	489 607	15,66
<i>language, literature and linguistics</i>	2 978	4,17	142 748	4,57
<i>philosophy, religion and theology</i>	2 034	2,85	91 136	2,92
<i>social sciences</i>	14 271	19,98	579 349	18,53
The sciences and engineering				
<i>biological sciences</i>	9 193	12,87	419 184	13,41
<i>earth and environmental sciences</i>	5 829	8,16	82 408	2,64
<i>health sciences</i>	2 645	3,70	200 324	6,41
<i>physical sciences</i>	19 060	26,68	760 116	24,32
<i>psychology</i>	5 150	7,21	254 890	8,15
Total	71 433		3 125 734	

Quelle conclusion apporter à ce bilan sommaire de trois années de soutenances de thèses en éducation ? D'un

point de vue statistique, il serait intéressant de mettre en regard l'évolution du nombre de thèses soutenues et celle du nombre d'étudiants inscrits en troisième cycle de sciences de l'éducation ou de disciplines proches, ou encore l'évolution professionnelle des doctorants (qualification, postes d'ATER, postes de maître de conférence, etc.). D'autre part, l'approche bibliographique ne permet pas d'être définitif dans l'analyse des contenus. Il faudrait lire les thèses, les procès-verbaux de soutenance pour vérifier les premières impressions tenant à l'hétérogénéité des sujets, aux niveaux de réflexion pas toujours bien retranscrits dans les résumés. Enfin, le bilan proposé ici ne pose pas la question du suivi post-doctoral de tous les travaux de recherche menés pour l'obtention de la thèse, dans le paysage de la recherche en éducation en France ou à l'international. Nous pouvons néanmoins penser que le corpus des thèses en éducation reflète – et pas seulement sur les trois dernières années – la spécificité des sciences de l'éducation. Une réflexion de Bernard Charlot (1998) sur la discipline des sciences de l'éducation aboutissait aux trois points suivants : « *les sciences de l'éducation ont toujours été hétérogènes [...] ; aujourd'hui, loin de se resserrer autour de quelques axes fondamentaux, elles se diversifient davantage encore, notamment en termes de recherche. Toutefois, cette diversification ne produit pas de forces centrifuges. Plusieurs indices donnent au contraire à penser qu'une culture commune spécifique est en train de s'élaborer dans le milieu* ».

Annie FEYFANT

Chargée d'études et de recherche,
Cellule Veille scientifique et technologique, INRP

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEILLEROT Jacky (1993). *Les thèses en éducation : Bilan de vingt années d'une discipline : 1969-1989*. Nanterre : Université Paris 10.

CHARLOT Bernard (1998). « Les sciences de l'éducation en France : une discipline apaisée, une culture commune, un front de recherche incertain ». In R. Hofstetter & B. Schneuwly. *Le pari des sciences de l'éducation*. Bruxelles : De Boeck Université, p. 147-168. (Raisons éducatives).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ; MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ; DIRECTION DE LA RECHERCHE : MISSION SCIENTIFIQUE UNIVERSITAIRE (2001). *Rapport sur les études doctorales*. Disponible sur Internet (consulté le 1^{er} juin 2006) : <http://dr.education.fr/RED/red2001.pdf>

VARIA
Chemin
de praticien

PERSPECTIVES DOCUMENTAIRES EN ÉDUCATION AU CŒUR D'UNE POLITIQUE INTÉGRÉE DE DOCUMENTATION- FORMATION-RECHERCHE

CHRISTIANE ÉTÉVÉ

※ es revues sont « *des écrits proposés au public sous la forme de livraisons se succédant périodiquement les unes aux autres sous un titre commun, en une suite non limitée à l'avance* » (Meyriat, cité par Chartron, 1997).

1. UN DISPOSITIF INTÉGRÉ DE DOCUMENTATION-RECHERCHE AU SERVICE DU LECTEUR

Cette définition formelle, qui situe le périodique parmi les autres genres de documents, ne dit rien des conditions de réalisation d'une revue, du contexte dans lequel elle s'inscrit ni de son intention éditoriale. S'agissant de

l'une des huit revues publiées par l'INRP, organisme dont la fonction nationale est la production, la mise à disposition et la diffusion des recherches en éducation, il est utile de rappeler dans quel état des lieux *Perspectives documentaires en éducation* est née. Comment a-t-elle tenté de participer à cette question de la diffusion, en fonction d'une politique documentaire et scientifique en évolution – puisque sa parution couvre plus de deux décennies ? Comment deux compétences professionnelles, celle du chercheur et celle du documentaliste, ont-elles dialogué, dans l'intérêt des publics concernés par la communication des savoirs en éducation ?

Ce retour sur une aventure éditoriale, évoqué par quelqu'un qui en a été un témoin et un acteur¹, ne peut prétendre à l'entière objectivité mais se présente, avec tous les droits et toutes les déviations de la mémoire,

1. Témoin et acteur d'une publication qui a aussi été le miroir d'un passage professionnel : celui de chargé d'études documentaires à celui d'enseignant-chercheur en sciences de l'éducation. Ce passage témoigne bien d'un changement de posture puisqu'il s'agissait d'abord de mettre des outils documentaires au service de la diffusion de la recherche et, d'autre part, d'intégrer dans les objectifs la publication de connaissances issues de la recherche.

comme un ensemble de problèmes à résoudre qui reste d'actualité.

LES ANNÉES DE COMMENCEMENTS : 1981-1996

Service de soutien et de valorisation de la recherche, avant d'être intégré dans le département « Ressources et communication », le Centre de documentation recherche, autrefois plaque tournante d'une politique de ressources en éducation, s'est appuyé volontairement sur plusieurs vecteurs pour diffuser rapidement les résultats de la recherche, grâce à la conjonction de politiques scientifique, technique et éditoriale.

Le vecteur *écrit* est intervenu sur deux plans primordiaux :

- la mise à la disposition des lecteurs de documents spécialisés (classés sur les rayons du CDR selon la classification décimale universelle) ;
- la publication d'outils et de guides, adaptés au public des chercheurs (par exemple, les *Bibliographie annuelle de la recherche française en éducation*² ou le *Guide Méthodoref*³), à celui des formateurs (*Guide bibliographique des didactiques*⁴) ou encore aux enseignants (*Repères pour enseigner aujourd'hui*⁵).

Le vecteur *informatique et numérique* s'est développé dès 1981 avec l'informatisation du fond documentaire et le libre accès au catalogue, d'abord en salle de documentation et ensuite à distance (via le minitel puis Internet), comme les autres banques de données de l'INRP.

Le vecteur *oral*, enfin, était utilisé dans la communication documentaire instaurée entre usagers et personnels de documentation, au sein de l'espace documentaire, dans le cadre d'un séminaire de formation doctorale en sciences de l'éducation, et encore à l'occasion des « mardis du CDR », rencontres dans lesquelles des chercheurs présentaient les résultats et les conditions de leur recherche.

La politique d'acquisition en matière d'ouvrages français et étrangers était ancienne puisque même avant l'ouverture en 1981 de la salle F. Buisson du CDR, dotée

d'une mezzanine, deux bureaux du bâtiment jardin contenaient livres et revues, français et étrangers. La *Revue française de pédagogie*, dont la rédaction était assurée par le responsable du centre de documentation, recevait l'essentiel de la production francophone ainsi que les principales revues étrangères qui signalent et analysent les nouvelles parutions. Ces éléments servaient de point d'appui à la politique d'acquisition internationale. La cohérence de cette politique d'acquisition valut à l'INRP, au CDR et à la Bibliothèque la reconnaissance du pôle associé au Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique, en 1993.

La décision de publier une revue comme *PDE* fut prise pour porter les ressources du CDR à la connaissance des lecteurs éloignés, pour offrir un service interne aux chercheurs de l'INRP et, grâce aux technologies développées par le service des banques de données dirigé par P. Champy, pour diffuser l'information bibliographique spécialisée, courante et rétrospective. Par la suite, la revue a ouvert une forme de communication plus qualitative sur la recherche, grâce aux rubriques de la section « Études », qui visaient d'abord à permettre au lecteur de s'orienter dans le champ des sciences de l'éducation, en explicitant les principes de classement et de structuration des recherches, puis qui exploraient les modes d'accès à la recherche et les modes de cheminement des praticiens de diverses spécialités.

Perspectives documentaires en sciences de l'éducation – titre initial de la revue – se pose alors en complément de deux autres publications : la *Revue française de pédagogie*, à qui elle reprend certaines rubriques, et le bulletin d'information *Étapes de la recherche*, qui signalait les activités et les résultats des équipes de recherche de l'Institut. *PDE* était portée par une politique d'offre d'information sur la recherche, décidée par le Conseil d'administration de l'INRP que présidait Goéry Delacôte, directeur de l'INIST (CNRS), avec qui un répertoire des organismes de recherche a été publié dès 1982 et réactualisé en 1984, 1988 et 1992. Cette

-
2. *Bibliographie annuelle de la recherche française en éducation* : cinq volumes parus, correspondant aux années 1980 à 1984. Paris : INRP.
 3. BERNARD M., BOUTHORS M., ÉTÈVE C. et al. (1991). *Méthodoref : guide méthodologique de la recherche en éducation et formation*. Paris : INRP : L'Harmattan.
 4. DESVE C. (dir.) (1993). *Guide bibliographique des didactiques : des ressources pour les enseignants et les formateurs*. Paris : INRP.
 5. BERBAIN J.-M., CAUJOLLE M. & ÉTÈVE C. (dir.) (1999). *Repères pour enseigner aujourd'hui*. Paris : INRP.

politique d'informatisation des données a permis la création de banques de données : Émile 1, complément de la base Francis pour le signalement et l'analyse des monographies (ouvrages et littérature grise), et Émile 2, devenue Daftel, répertoire des recherches en cours et achevées en France. À la suite de conventions avec l'INIST, qui finançait un poste d'ingénieur d'études pour le repérage de la recherche, Émile 2 a alimenté la banque de données européenne Eudised, qui publiait un bulletin et un annuaire (Year Book).

Ce travail commun partagé durant des années par les chercheurs et les personnels de documentation – collaboration essentielle pour que les outils de dissémination s'élaborent au plus près du front de la recherche – ne consistait pas seulement à servir au mieux les usagers, étudiants et chercheurs. À l'occasion de dialogues fructueux, il s'agissait aussi de faire participer les lecteurs-chercheurs à l'écriture d'articles, comme les « Repères bibliographiques », et d'enrichir les plans de classement (grâce aux nouvelles thématiques aperçues dans le recensement d'Émile 2), les lexiques et les outils documentaires qui participent à l'organisation et à la visibilité des savoirs. Cette collaboration a encore permis d'accompagner, par exemple, la tenue d'un colloque sur l'école primaire, en menant une enquête auprès des spécialistes pour qu'ils indiquent aux enseignants les ouvrages importants du domaine, et de communiquer ainsi cette bibliographie commentée pendant les journées (collection *Dossiers de PDE*, 1983).

Aujourd'hui, l'information écrite est disséminée sur des supports multiples et les moteurs de recherche automatisent les démarches de sélection pertinente de l'information (logique booléenne, relations sémantiques entre les termes, indice de notoriété...), libérant l'utilisateur de manœuvres fastidieuses mais reportant aussi vers lui l'entraînement nécessaire pour passer d'une information éclatée à une information structurée, c'est-à-dire la longue pratique de visite des sites et de collationnement de favoris qui permet d'aboutir à une information personnalisée.

La production d'outils de repérage comme les bibliographies est consubstantielle à la production de connaissances nouvelles. En histoire, B. Müller, dans son travail sur Lucien Febvre, constate que le fondateur des *Annales* assimilait les recensions à « *des épluchures de bois tombées sous le rabot et ramassées au pied de l'établi* ». Ce travail bibliographique, peu valorisé socialement, commence à

être reconnu comme un facteur important dans la circulation et la structuration des idées. Bourdieu considère la bibliographie comme « *une œuvre à part entière, en tant qu'élément d'une technique sociale spécifique* » et s'interroge avec sa bibliographe sur la logique de division du travail entre la production de recherche et son recensement (Delsaut & Bourdieu, 2001).

Sans doute l'enseignement des ressources bibliographiques françaises et étrangères est-il encore trop partiel pour que des habitudes s'installent, dès les masters, entre étudiants, BU et centres de documentation...

LES ANNÉES TOURMENTES : 1997-2004

Depuis 1998, la suppression du CDR à l'INRP, induisant la séparation des fonctions bibliothéconomiques et des fonctions de recherche, a eu pour effet d'autonomiser la revue. Intégrée à l'unité « Communication, documentation, synthèse », sous la responsabilité de Jean-Claude Forquin, elle continue à se présenter sous le double jour d'un service à une communauté, pour diffuser ses travaux et les valoriser, et d'un atelier cherchant à tisser des liens entre la production, l'appropriation et la transmission de la recherche.

Continuer à informer sur l'actualité suppose une proximité avec un système d'information et d'édition performant. N'étant plus maître de la politique d'acquisition, PDE a dû construire avec la Bibliothèque de nouvelles formes de travail. Le souci de la plupart des conservateurs est moins la communication rapide des résultats de recherche que la gestion des collections d'un point de vue patrimonial. La couverture de l'actualité dans PDE impose un rythme rapide d'analyse, d'indexation et de classement, pour assurer les livraisons trois fois par an. Or, dans le même temps, la Bibliothèque était engagée dans une informatisation des collections qui réclamait beaucoup d'énergie. Avec Émile 1, il suffisait d'« ouvrir le robinet » des 100 ou 120 dernières références engrangées et traitées depuis le numéro précédent pour constituer la Bibliographie courante. Une journée de travail suffisait puisque la structure de la banque qui indexe les données pour faciliter l'extraction multicritères (date, descripteur, sujet, éditeur...) était homothétique au plan de classement de la rubrique « Bibliographie courante » de PDE. Avec la Bibliothèque comme partenaire pour la fourniture d'information, toute l'organisation du travail devait être revue. Les langages documentaires de description des ouvrages

n'étaient plus les mêmes. La Bibliothèque de l'INRP, comme désormais la plupart des bibliothèques publiques et universitaires, utilise la liste de mots-clés Rameau. Il fallait reformater tous les fichiers. Heureusement, Michèle Girard, responsable des banques de données en 1995, et Marie-Annick Vervisch, sa collègue, avaient ajouté aux descripteurs spécifiques des bases⁶ un langage intermédiaire, celui du Thesaurus européen d'éducation, sorte d'espéranto faisant le lien entre les vocabulaires plus spécialisés, qui permettait à l'utilisateur de circuler d'une banque à l'autre pour obtenir plus de réponses. L'impression de régresser au niveau technique était forte. Toutefois, la rubrique « Bibliographie courante » fut maintenue grâce aux qualités de médiation de Marie-Françoise Caplot, secrétaire de rédaction, puis, après le départ à Lyon de l'INRP et de la Bibliothèque, grâce aux moyens accordés jusqu'en 2005 pour que des documentalistes (Martine Liagre et Muriel Vareillas) exercent une fonction de veille et d'analyse documentaire depuis Paris, en étroite relation avec la Bibliothèque de Lyon et soutenues par Marie-Claude Lartigot et Agnès Cavet, du service des Publications. L'arrivée de Philippe Meirieu à la direction de l'INRP, en 1999, inaugure un renouveau pour *PDE*. C'est l'époque du chantier sur l'école du XXI^e siècle. La revue devient l'outil d'une politique d'innovation. La sortie du numéro « Être et devenir professeur des écoles » en témoigne. Sa nouvelle maquette se rapproche de celle de la *RFP* comme pour mieux souligner la complémentarité entre les deux revues. Viser de nouveaux publics tels que les futurs enseignants suppose une nouvelle politique éditoriale. Des rubriques non exclusivement tournées vers les chercheurs apparaissent : « Souvenir du futur », rubrique liée à la délocalisation de la Bibliothèque vers Lyon, qui cherchait à valoriser ce fonds ancien. Elle est inaugurée par la relecture d'un article de Buisson sur Jacotot. Une autre rubrique, « Images d'école », se propose de montrer le potentiel de formation du cinéma et invite à entrer dans la réflexion pédagogique par une analyse des films évoquant les questions de transmission.

Cette approche rejoint, par le prisme du cinéma, celle déjà frayée par J. Beillerot avec la littérature (cf. *PDE*, n° 10, 1986 et n° 12, 1987). Arlette Farge, Antoine Prost et Gérard Mlékuz ont été les pionniers de cette rubrique et Catherine Clément devait la continuer. Enfin, la rubrique « Perspectives de recherche » est venue compléter les « Itinéraires de recherche », « Itinéraire de lecture » ou « Itinéraire de doctorant », offrant un cadre à la présentation de recherches en cours.

La revue s'oriente alors vers une formule de magazine, avec des illustrations, une photo de couverture et des textes plus courts. La revue *Éducatives*, créée par une équipe du Nord autour de Myriam Matonog, et la revue *Sciences Humaines* servent de référence.

C'est à cette période que la rédaction instaure, une fois par an, la formule d'un Dossier, confié à un rédacteur en chef invité. Les numéros à thème sont censés attirer des publics plus larges et se vendre au numéro. De même, la pratique des conférences de presse autour de la promotion d'un numéro thématique attire à l'INRP des journalistes à la recherche des « bons clients »⁷, et permet de relayer l'information sur d'autres canaux.

Mais cette politique de Philippe Meirieu a été trop courte pour installer un style nouveau et la revue garda une forme hybride⁸, à mi-chemin entre revue scientifique et revue plus grand public : ce que l'on a appelé une revue de transfert. La commission Ressources, commission interne à l'INRP animée par Jacky Beillerot, avait déjà envisagé la suppression de *PDE*, sous la pression du Ministère qui trouvait excessif que sept revues soient publiées dans l'établissement. Emmanuel Fraisse n'a fait que reporter cette décision.

2. UN DISPOSITIF ARTICULÉ DE FORMATION-RECHERCHE DEVENU UN OBJET DE RECHERCHE

On vient de voir comment *PDE* dépend d'un système d'information qui nourrit la plupart des rubriques

6. Il y eut jusqu'à 14 bases de données correspondant aux domaines de recherche de l'INRP : deux bases généralistes, Émile 1 et Émile 2, des bases spécialisées sur l'histoire, l'innovation, l'échec scolaire, la didactique du français et celle des mathématiques, la formation des enseignants, la jeunesse scolarisée, les technologies de l'information et de la communication ; la dernière, démarrée en 1999, identifie et fait connaître les Notes de synthèse qui accompagnent la soutenance des HDR.
7. Dans le langage des hommes de presse, l'expression désigne les personnalités qui « passent » bien dans les médias (entretien inédit avec Emmanuel Davidenkoff, 2002).
8. Dans l'enquête Jeannin sur les périodiques scientifiques, 57 % des répondants désignent *PDE* comme revue scientifique.

documentaires. L'hypothèse générale est de rendre visible la recherche comme résultats, mais aussi comme pratique et parcours, dans son contexte, social et historique, personnel et collectif, pour en favoriser l'accès auprès de sphères plus larges que celles des seuls chercheurs et pour éviter « l'illusion scolastique » qui consisterait à croire que la recherche sort de l'université comme le fruit de l'arbre.

REVUE, RECHERCHES ET SÉMINAIRE AU CŒUR D'UNE FORME DE LITTÉRATIE

Cette réalité de la recherche comme construction a été vécue à l'occasion de la préparation des 62 numéros de *PDE* et dans le séminaire destiné aux étudiants de DEA en sciences de l'éducation, de 1989 à 2002⁹. Elle a été formalisée dans les recherches. En lisant, en écrivant, en faisant lire et en faisant écrire, des correspondances émergent entre ces trois terrains que sont celui de la recherche, celui de l'enseignement et celui de l'édition. Une première forme d'accompagnement autour d'un projet d'écriture se manifestait lorsqu'un formateur, venu dans le bureau de J. Hassenforder évoquer son expérience, ses rencontres et ses lectures, repartait avec une commande d'article pour *PDE*. Beaucoup des « Chemins de praticiens » sont issus de ces discussions serrées qui permettaient de dégager les grandes lignes d'un parcours et en facilitaient ensuite l'écriture. La discussion autour de l'expérience écrite amène à préciser des situations, à se décentrer et à prendre le point de vue du lecteur. Elle aide aussi à faire le deuil d'un vécu qui déborde toujours l'expression transmissible et le cadre contraignant d'une publication. Cet échange autour d'articles à publier s'est prolongé ensuite par courrier électronique, grâce aux possibilités multiples et colorées de suivis de textes en ligne, sans toutefois que cette méthode, intéressante pour l'écriture partagée, ne remplace la discussion en face à face ou en petits groupes. Des allers-retours entre les observations en actes, grâce aux publications et au séminaire, et les conduites de recherche ont nourri la recherche sur un nouvel objet : la littératie. En effet, l'apprentissage de l'écrit et l'appren-

tissage par l'écrit supposent une compréhension des processus et des difficultés de maîtrise de l'écrit à tous les âges et en fonction de la complexité des écrits (Barré-de-Miniac, 2006). Ces recherches se concentrent sur la question de l'accès à l'écrit et à la lecture, accès des collègues à la littérature de jeunesse, accès des « enseignants-innovateurs » à des lectures de recherche... La question de la littératie est aussi celle des usages de l'autodocumentation dans le secondaire et le supérieur, et celle de l'aide documentaire des enseignants dans la conduite des Travaux personnels encadrés de lycéens.

La recherche sur les enseignants-lecteurs mettait déjà en avant les conditions socio-cognitives et socio-affectives de la lecture. Pour certains publics en fragilité linguistique, les textes théoriques peuvent représenter une violence symbolique, comme manière de « désigner à l'autre une place et ses limites » (Bourdieu, 1997). La conscience des freins incite à inventer des solutions pour les contourner. La lecture des « Itinéraires de lecture » et des « Itinéraires de recherche » déjà publiés dans *PDE* permettait d'inscrire cette pratique de recherche dans une expérience vécue et d'en faire partager aux étudiants les clés d'entrée (le questionnement lié à un terrain d'action, un cadre général explicatif, des outils et des méthodes pour recueillir des données et les analyser). Elle les encourageait aussi à s'exercer à l'écriture de leur propre itinéraire de lecture pour articuler leur projet de thèse aux œuvres et aux auteurs importants pour eux. Cette recherche, commencée dans le cadre d'une sociologie des objets culturels et de la lecture, s'est élargie à d'autres facteurs plus cliniques dans le cadre de la recherche sur les Travaux personnels encadrés, où la finalité d'autonomie – visée à travers les démarches d'apprentissage des élèves – ne peut s'entendre sans une réflexion sur l'altérité que les savoirs scolaires produisent quand les élèves s'engagent dans un thème, en partie choisi par eux.

Certaines observations recueillies auprès des lycéens rejoignent alors les difficultés de passage à l'écrit manifestées par plusieurs doctorants. Ceci nous a amené à introduire dans le séminaire un atelier d'écriture animé par C. Barré-De Miniac. Il ne suffisait pas de rassembler

9. Le séminaire sur les « Ressources documentaires pour la recherche », d'abord ouvert aux étudiants de DEA du département des sciences de l'éducation de l'université Paris X Nanterre, s'est élargi ensuite aux autres départements de sciences de l'éducation de l'Île-de-France et même aux étudiants de DESS et de DEA en didactique de la musique. Il accueillait beaucoup d'étudiants étrangers, certains suivant même le cours dictionnaire à la main. La demande était de faciliter la rencontre avec les grands usuels et les « classiques » de la recherche en éducation, autant que d'entrer dans les problématiques personnelles.

une documentation pertinente ni même de produire un texte. Il fallait encore trouver sa place dans cette énonciation et la soutenir, négocier avec le surmoi qui tend à imaginer des « surlecteurs-évaluateurs » exigeants, ce qui implique un processus de subjectivation et de déplacement des savoirs, pour situer les destinataires des écrits comme co-énonciateurs et relecteurs (Guibert, 2003). Le rapport à l'écriture comme à la lecture est un rapport au monde qui engage plus que le seul usage des outils, comme l'a montré J. Goody (1979).

UN DISPOSITIF POTENTIEL DANS LA PERSPECTIVE D'UN OBSERVATOIRE DE LA RECHERCHE

Dans les années 2000, *PDE*, comme les autres revues de l'INRP, a été associée à une réflexion plus large qui, pour le Ministère, engageait à la fois le devenir de l'Institut et sa place dans la politique de diffusion des résultats de la recherche auprès des enseignants en formation.

Une première proposition est exprimée par Antoine Prost, en 1996, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'INRP : « *la seconde orientation consisterait à faire de l'INRP le lieu de coordination de l'ensemble éclaté des recherches en éducation. Cette évolution conduirait à valoriser et développer les fonctions propres à une tête de réseau, notamment le CDR et la bibliothèque* ». Le schéma directeur de l'INRP de 1999 retiendra cette fonction d'Observatoire qui subsume l'idée de recueil centrifuge des données, d'analyse et d'élaboration de bilans de synthèse pour proposer des orientations nouvelles, combler les manques d'information sur les domaines non couverts par la recherche et participer ainsi à un réseau permanent d'état des lieux de la recherche en éducation.

La seconde proposition est contenue dans le rapport demandé par P. Meirieu à quelques experts, réunis autour de M. Brams (1999), qui évoque la spécificité de l'INRP dans les sciences de transfert – dont l'objet serait à définir et à opérationnaliser – mais qui insiste davantage sur sa capacité à optimiser les pratiques des agents éducatifs.

La fonction de recensement des résultats de recherche puis de « dissémination » auprès de divers publics fit, entre 2000 et 2005, l'objet de projets d'appels d'offres et de nombreux séminaires¹⁰, après la création du Comité national de coordination de la recherche en éducation, auquel a succédé le Programme incitatif pour la recherche en éducation et formation. Après la sortie du rapport Prost, la question de la diffusion des savoirs est devenue un véritable objet de recherche, appréhendé sous diverses appellations : transfert, traduction, transposition ou circulation des savoirs. C'est finalement celle de « problématisation / reproblématisation » qui reconnaît le mieux le travail de transformation et d'interprétation que doivent accomplir les enseignants, entre les savoirs pratiques et théoriques, et réciproquement les chercheurs pour tenir compte des savoirs des praticiens.

Finalement, avec la marche forcée de la délocalisation de l'INRP à Lyon, cet Observatoire (qui supposait un réseau multipôles avec d'autres laboratoires et un comité scientifique) ne fut pas retenu sous cette forme. La cellule « Communication, documentation, synthèse » dirigée par Jean-Claude Forquin puis par André Robert prit le nom de cellule « Transfert et valorisation », avec Patrick Rayou, puis, à Lyon celui de « Veille scientifique et technologique », avec Ghislaine Chartron.

Rappeler ces péripéties institutionnelles n'est pas tomber dans la nostalgie mais plutôt montrer que le débat a une longue histoire et qu'il est toujours vivant : comment concentrer et redéployer les résultats de la recherche pour tenter de donner de celle-ci une vision moins dispersée, tout en alimentant des recherches propres sur ce continuum de la « production-appropriation » de la recherche, et finalement éclairer le travail des acteurs éducatifs.

C'est aussi rester fidèle à la pensée d'Huberman qui concevait la démultiplication des acquis de la recherche non comme un service après-vente de la recherche mais au contraire comme un problème ayant toute sa place dès le démarrage d'une problématique et devant être pensé et conduit avec autant d'attention et de rigueur que la recherche elle-même (Huberman, M et Gather-Thurler, 1991).

10. Cf. *Recherche et formation*, n° 40 : « Les savoirs entre pratique, formation et recherche », 2002.

S'ACHEMINER VERS LA RECHERCHE : UNE QUESTION DE REPÈRES

De même que le miel est la résultante d'une symbiose entre les plantes et l'abeille, de même le « faire valoir » de la recherche relève d'un travail complexe. Cette métaphore biologique est amenée par la référence fréquente de Jean Hassenforder à l'idée d'un cycle des savoirs, parallèle au cycle des âges, qui débute au moment où une pensée surgit, à travers une rencontre ou la lecture d'un document, qui laisse des traces, et se poursuit jusqu'à faciliter l'engagement dans un travail intellectuel, nourri par la documentation, qui produira un nouvel écrit.

L'espoir d'un rédacteur est qu'un lecteur fasse son miel de l'article qu'il lit. Notre plus grande satisfaction a été de constater que la plupart des formateurs auxquels *PDE* a fait appel ont ensuite accédé à la recherche. Mais notre plus grand regret est l'absence de politique suivie de promotion des revues.

Et maintenant ?

Avec ce dernier numéro, *PDE* a atteint la limite de vie annoncée aux abonnés. La cellule de Veille scientifique et technologique de l'INRP prend déjà en charge des rubriques de signalement bibliographiques de l'actualité, l'accès aux sommaires de revues, la référence aux thèses et aussi des synthèses sur des sujets variés. Avec les *Lettres* et *Dossiers de la Veille*, ces services vont-ils prendre la suite de *PDE* ?

Beaux sont les commencements et constants ont été les échanges avec les membres du conseil de la rédaction, que je tiens à remercier pour leur fidélité à toute épreuve.

Christiane ÉTÈVÉ

Enseignant-chercheur en sciences de l'éducation

Secrétaire de rédaction de 1983 à 1994

Rédactrice en chef de 1994 à 2005

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARRÉ-DE MINAC Christine (2006). Notice « Littératie ». In *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris : Retz, p. 590-591.

BOURDIEU Pierre (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.

BOURDIEU Pierre et DELSAUT Yvette (2002). « Entretien sur l'esprit de la recherche ». In Y. Delsaut et M.-C. Rivière. *Biblio-*

graphie des travaux de Pierre Bourdieu. Pantin : Le Temps des cerises, p. 177-240.

BRAMS Lucien (dir.) (1999). *Rapport de la commission d'évaluation et de prospective sur l'INRP*. Paris : INRP.

CHARTRON Ghislaine (1997). « Nouveaux modèles pour la communication scientifique ? Une nouvelle donne pour les revues scientifiques », 19-20 novembre 1997 ENSSIB. Disponible sur Internet (consulté le 16/05/06) : <http://www.ext.upmc.fr/urfirst/enssibv2.htm>.

ÉTÈVÉ Christiane (1996). « Repères ». In *INRP 1976-1996. Vingt ans de recherche en éducation*. Paris : INRP, p. 57-74.

ÉTÈVÉ Christiane (2001) « De la communication scientifique aux « arts du transfert » ? ». *Revue française de pédagogie*, n° 135 : « Culture et éducation : colloque en hommage à Jean-Claude Forquin », p. 69-81.

GUIBERT Rozenn (2003). *Former des écrivains : principes des ateliers d'écriture en formation d'adultes*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

GOODY Jack (1979). *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Éd. de Minuit.

JOUHAUD Christian & VIALA Alain (dir.) (2003). *De la publication : entre Renaissance et Lumières*. Paris : Fayard.

MARTINAND Jean-Louis (2001). « Problématisation et reproblématisation ». Intervention au séminaire *La circulation des savoirs en éducation et formation : essai de construction d'objet*. INRP, 19 novembre 2001. (cassette-audio privée).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE (2001). *Pour un programme stratégique de recherche en éducation : Rapport remis à MM. les ministres de l'Éducation nationale et de la Recherche par le Groupe de travail constitué par M. Antoine Prost*. Paris : MENR. Disponible sur Internet (consulté le 31 mai 2006) : <http://www.education.gouv.fr/rapport/prost/default.htm>

MULLER Bertrand (2003) *Lucien Febvre, lecteur et critique*. Paris : Albin Michel, (Bibliothèque de l'histoire).

Textes sur PDE et la collection INRP-L'Harmattan

DOMINICE Pierre (1992). « Savoir comment faire : Présentation ». In J. Hassenforder (dir.), *Vers une nouvelle culture pédagogique : chemins de praticiens*. Paris : INRP : L'Harmattan, p. 15-18.

FORQUIN Jean-Claude (1992). « Présentation ». In J. Hassenforder (dir.), *Lecteurs et lectures en éducation*. Paris : INRP ; L'Harmattan., p. 13-17.

GUGLIELMI Jean (1994). « Note critique de Hassenforder J. (1992). *Vers une nouvelle culture pédagogique* », *Revue française de pédagogie*, n° 106, p. 124-126.

HASSENFORDER Jean (1992). « Introduction ». In *Vers une nouvelle culture pédagogique : chemins de praticiens*. Paris : INRP : L'Harmattan, p. 9-12.

HASSENFORDER Jean (1992). « Introduction ». In J. Hassenforder (dir.), *Chercheurs en éducation*. Paris, INRP : L'Harmattan, p. 5-7.

PEYRONIE Henri (1997). « La rubrique « Itinéraires de recherche » dans la revue *Perspectives documentaires en éducation* ». In *Une sociologie de l'école et de ses acteurs, dans*

leurs cadres sociaux et dans leurs ancrages culturels. Vers une « anthropologie sociale » du monde scolaire. HDR soutenue au CERSE, université de Caen.

PERETTI André DE (1992). « De la pratique réflexive à la méthodologie de l'enseignement ». In J. Hassenforder (dir.). *Vers une nouvelle culture pédagogique : chemins de praticiens*. Paris : INRP : L'Harmattan, p.19-22.

PINEAU Gaston (1997). « Vers un paradigme de communication des savoirs en éducation ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 42 : « Hommage à Jean Hassenforder », p. 147-156.

PINEAU Gaston (1994). « Note critique de J. Hassenforder (dir.). *Chercheurs en éducation* », *Revue française de pédagogie*, n° 106, p. 123-124.

PLAISANCE Éric (1995). « Note critique de J. Hassenforder (dir.). *Lecteurs et lectures en éducation*. Paris : INRP : L'Harmattan », *Revue française de pédagogie*, n° 110, p. 120-123.

VIGARELLO Georges (1992). « Présentation ». In J. Hassenforder (dir.). *Chercheurs en éducation*. Paris : INRP : L'Harmattan, p. 9-13.

Outils de recensement des articles parus dans *PDE*

INRP : CRD (1991). *Clefs pour la recherche documentaire : 70 thèmes en éducation et formation dans Perspectives documentaires en éducation et la Revue française de pédagogie*. Paris : INRP.

INRP : CRD (1994). *Clefs pour la recherche documentaire : 84 thèmes en éducation et formation dans Perspectives documentaires en éducation et la Revue française de pédagogie*. Paris : INRP.

INRP : CRD (1994). *Tables : Perspectives documentaires en éducation, 1983-1993*. Paris : INRP.

L'EXPÉRIENCE ÉDITORIALE DU CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LA FORMATION ET LE TRAVAIL DU CNAM UN TRAVAIL DE COLLABORATION ENTRE DOCUMENTALISTES ET CHERCHEURS

CORINNE LESPESSAILLES
ET MADELEINE MAILLEBOUIS

De 1992 à 2005, dans le cadre des travaux du Centre de documentation sur la formation et le travail du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)¹, quatre ouvrages ont été publiés (un cinquième est en cours, un sixième en projet), associant documentalistes et chercheurs. Chacun d'entre eux répond à un même objectif : présenter, sur un thème précis en lien avec la formation et le travail, zones de spécialité du centre de documentation, une étude bibliographique et un état de la recherche et des pratiques. Cet article retrace l'aventure éditoriale du Centre de documentation qui, d'aventure ponctuelle et excep-

tionnelle, est devenue au fil des ans une activité habituelle côtoyant celles plus traditionnelles d'un centre de documentation. Il tente de formaliser l'expérience acquise avec le temps mais aussi de montrer l'originalité et l'intérêt de ce type de publication dans le paysage éditorial français.

Si le premier ouvrage a résulté du hasard d'une rencontre entre un chercheur et une documentaliste ainsi que d'un contexte favorable, les suivants ont rejoint la demande des chercheurs. Il nous est ainsi apparu que ce type de publication répondait à un réel besoin, que son principe était transférable à d'autres thèmes dans le domaine de

1. Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam : 2 rue Conté - 75141 Paris cedex 03. <http://www.cnam.fr/doc/cdf/>

l'éducation et du travail, et vraisemblablement généralisable à d'autres champs de recherches et de pratiques.

AUX ORIGINES DU PREMIER OUVRAGE, LA RENCONTRE DE DEUX MÉTIERS : DOCUMENTALISTE ET CHERCHEUR

Le Centre de documentation sur la formation et le travail, dans le cadre de ses missions, accueille régulièrement des enseignants-chercheurs et des chercheurs travaillant au Cnam mais aussi dans d'autres institutions. Certains viennent y compléter leurs recherches bibliographiques, d'autres consulter les travaux des chercheurs de l'établissement.

C'est à la faveur d'une de ces visites que le premier ouvrage a été envisagé. Un chercheur était venu au Centre compléter une recherche bibliographique sur le thème de l'alternance afin de rédiger un article pour la rubrique *Repère bibliographique* de la revue spécialisée *Perspectives documentaires en éducation* de l'INRP – rubrique qui invitait des chercheurs à présenter les travaux de recherche les plus importants sur un thème en sciences de l'éducation. À propos d'un sujet aussi vaste que celui de l'alternance, seule une sélection de textes « incontournables » pouvait être retenue dans le cadre de la revue. Or, le chercheur, à la suite d'un long travail au sein de nombreux centres de documentation et bibliothèques spécialisés, avait capitalisé une information quasi-exhaustive sur une thématique pour laquelle les documentalistes du secteur de l'éducation et de la formation sont très souvent sollicités par leurs publics. Une grande partie des informations rassemblées par ce chercheur allait ainsi rester inutilisée, du moins inaccessible pour un public plus large puisqu'elle ne pouvait être présentée dans le cadre de cet article. Un chercheur travaillant sur le même objet aurait donc été contraint de refaire le même travail de recherche bibliographique, sans pouvoir en faire l'économie.

Nous avons donc réfléchi aux diverses possibilités permettant, d'une part, de mettre à la disposition de tous la somme bibliographique des travaux existants et, d'autre part, de valoriser l'information capitalisée.

RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Si l'on reprend l'exemple de l'alternance, l'interrogation de banques de données bibliographiques spécialisées sur l'éducation et la formation a pour résultat un nombre de références extrêmement élevé, qui renvoient à des centaines voire des milliers de documents. Ce nombre, en soi, montre l'intérêt de la communauté scientifique pour ce sujet, intérêt confirmé par l'afflux de questions posées au Centre de documentation sur ce même thème. Il justifie aussi une mise à disposition de l'ensemble de l'information et de la réflexion sur le sujet. Mais suffit-il de s'arrêter à la seule production d'un « listage » de références résultant de la compilation de bases de données documentaires ? Il s'agit, certes, d'une étape essentielle mais insatisfaisante puisqu'elle ne fait que conduire les chercheurs face à une masse documentaire totalement compacte. Cela leur économise la recherche dans les banques de données bibliographiques, mais les place à nouveau face à une masse d'information sans organisation sémantique.

OÙ MÉTIER DE CHERCHEUR ET MÉTIER DE DOCUMENTALISTE SE RENCONTRENT

Le travail du chercheur comporte toujours une étape importante de documentation préalable, étape qui peut être facilitée et écourtée si des produits et outils documentaires le favorisent. Comme l'écrit Jean-Claude Forquin², « la mise à disposition de bilans périodiques et raisonnés sur l'état d'avancement d'un domaine constitue d'abord pour le chercheur un formidable gain de temps, en accélérant de manière décisive le processus d'accès à l'information sur ce qui a déjà été pensé, accumulé, obtenu, posant des balises, reconstituant des itinéraires, capitalisant des acquis, ce qui contribue bien évidemment à réduire les risques de tâtonnements improductifs, le fourvoiement dans des impasses ou le coût des redondances ». Les documentalistes peuvent jouer un rôle déterminant en développant une production éditoriale qui réduit notablement cette phase du travail de recherche, phase qui devient de plus en plus longue si l'on considère l'inflation documentaire dans l'ensemble des domaines de la connaissance.

2. FORQUIN Jean-Claude (2003). « Le rôle des travaux de synthèse dans la recherche en éducation : synthétiser quoi et pourquoi ? ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 60, p. 113-120.

QUEL DOCUMENT PRODUIRE ?

Notre objectif s'est alors précisé. Nous³ voulions offrir à de futurs chercheurs ou praticiens *un outil qui rassemblerait les informations de manière organisée et dans lequel tous les courants de pensée pourraient être représentés et décryptés*. L'organisation par thèmes de l'ensemble des données bibliographiques répondait partiellement à l'objectif que nous nous étions fixé. Cette structuration pouvait être réalisée sans problème par les documentalistes ; l'indexation des documents se trouve en effet au cœur de leur métier et les opérations intellectuelles qui la sous-tendent facilitent l'organisation de la bibliographie par thèmes.

À la suite de ce travail, le futur chercheur disposerait d'une information organisée, mais cela ne serait pas suffisant pour situer rapidement les courants qui sous-tendent les différentes publications. Afin de répondre à ce deuxième objectif, nous avons envisagé que chacun des thèmes repérés par la construction de la bibliographie soit introduit par une synthèse mettant en perspective les informations rassemblées. C'est à ce stade que les compétences du chercheur apparaissent particulièrement utiles dans la réalisation du projet et que le travail sur les bibliographies, en association avec les chercheurs, devient extrêmement fructueux, en raison de leur connaissance approfondie du secteur ou de la thématique et de ses acteurs (collègues chercheurs, praticiens du domaine). Le travail bibliographique avait permis de faire émerger les spécialistes et experts de certaines thématiques. Ce sont à ces chercheurs ou praticiens que nous avons proposé la rédaction de synthèses introductives à chacune des bibliographies correspondant à leur domaine de spécialité, la consigne étant de favoriser l'accès à la connaissance pour des spécialistes ou des non-spécialistes, mais aussi d'apprécier l'état de ces connaissances.

Ainsi s'est donc déroulé le travail de construction du premier ouvrage : *Les formations en alternance*. Cependant, la méthode n'a pas été identique pour les trois ouvrages suivants. Pour le premier et le quatrième (*Initiative individuelle et formation*), nous disposions

d'une bibliographie existante : un corpus rassemblé et organisé par le chercheur, alors que pour les deux autres (*Les métiers de la formation* puis *L'orientation professionnelle des adultes*), nous partions simplement d'un thème dont la bibliographie était encore à établir, à construire et à organiser. C'est sous la forme d'un questionnement que nous avons travaillé et élaboré un premier cadre de travail, alimenté ensuite par les références recueillies. Ce travail en collaboration avec les chercheurs a l'avantage de mettre en évidence les zones sur lesquelles il existe peu de travaux de recherche.

PETITE HISTOIRE DE LA FABRICATION DES OUVRAGES : L'ACQUISITION D'UN SAVOIR-FAIRE

UN CONTEXTE FAVORABLE

La réalisation du premier ouvrage est passée par un certain nombre de tâtonnements inévitables ; la nouveauté de ce livre dans le paysage de l'édition en sciences humaines⁴ ne facilitait pas la tâche entreprise. Le soutien institutionnel dont nous avons disposé, en particulier celui de Gérard Malglaive, alors directeur du Centre de formation de formateurs du Cnam, et les encouragements de Jean Hassenforder de l'INRP, alliés à la conviction de l'utilité et de l'intérêt d'un tel ouvrage, ont largement contribué à sa réussite. Nous avons l'aval, voire le soutien de nos directions, mais il nous fallait encore trouver des moyens et constituer une équipe pour coordonner le projet.

LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR LA PUBLICATION

La recherche bibliographique sur l'alternance était presque terminée lorsque nous avons déposé une demande de financement auprès de la Délégation à la formation professionnelle, accompagnée d'une maquette, bien avancée et fortement représentative de ce que serait l'ouvrage une fois réalisé. Le plan de l'ouvrage était déjà établi et y figuraient les noms des

3. *Nous* : documentalistes et chercheurs constituant l'équipe de travail.

4. L'objet de cet article n'est pas de décrypter les raisons pour lesquelles ces documents sont rares en France. On peut cependant penser que les professionnels de l'information qui sont souvent à l'origine de ce type de documents ont peu de marges de manœuvre pour développer ce type de publication.

auteurs pressentis pour la rédaction de chaque synthèse. Le financement nécessaire à la réalisation finale nous fut accordé après examen de cette maquette et l'ouvrage fut retenu pour être publié par la Documentation française, dans la collection Recherche en formation continue.

Pour les deux ouvrages suivants, forts de l'expérience du premier, de son accueil auprès du public ciblé et de son chiffre de vente, nous avons obtenu sans difficulté les financements nécessaires et pu répondre à des demandes institutionnelles : réaliser un ouvrage du même type sur des thèmes proposés (les métiers de la formation, l'orientation professionnelle). La collection Recherche en formation de La Documentation française ayant été supprimée, nous avons dû chercher un autre éditeur. Le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) s'est montré intéressé par ce type de travail et a intégré le troisième ouvrage dans sa collection des études, diffusée par la Documentation française. Pour le quatrième ouvrage, les financements institutionnels se sont taris. Dans le cadre du réseau professionnel existant, nous avons donc proposé à Michel Lallement, titulaire de la chaire d'analyse sociologique du Cnam et directeur du laboratoire de recherche Griot/Lise, la publication de l'ouvrage au sein de la collection qu'il dirige chez L'Harmattan : Logiques sociales / Cahiers du Griot. L'intérêt de ce type de publication pour un laboratoire de recherche a permis d'intégrer sans difficultés notre projet à la ligne éditoriale de la collection. Le cinquième ouvrage, en préparation, sera édité dans cette même collection.

TENTATIVE DE FORMALISATION D'UN SAVOIR-FAIRE

À partir des trois premières expériences, un cadre de travail s'est construit, que nous reproduisons désormais à l'occasion de chaque nouveau projet. Nous en présentons les principales étapes.

Constituer un groupe de travail

Pour chacun des ouvrages, l'équipe de travail est constituée de chercheurs et de documentalistes. Les chercheurs sont pressentis pour leur connaissance approfondie des contenus et des acteurs du domaine de réflexion choisi ; les documentalistes pour leurs compétences dans le domaine de la recherche et du traitement de l'information documentaire, de préférence dans des secteurs spécialisés sur le thème de l'ouvrage.

Le groupe de travail est constitué de personnes

provenant d'institutions différentes, en veillant à ce que les organismes les plus concernés par le thème de travail soient membres de l'équipe ; celle-ci, pour pouvoir fonctionner le plus efficacement possible, ne rassemble jamais plus de six personnes et plus de quatre institutions. Il est nécessaire que s'établisse une entente au sein du groupe afin qu'une coopération efficace puisse s'installer. Cette équipe assure essentiellement un rôle de coordination et de conduite de projet.

Établir un premier cadre de réflexion

En amont de la recherche bibliographique, un travail de réflexion, auquel participe l'ensemble des membres de l'équipe, permet de produire une première mouture du cadre à l'intérieur duquel les éléments bibliographiques seront intégrés. Ce cadre, c'est-à-dire en particulier la formulation des chapitres et la définition des concepts utilisés, évoluera tout au long du travail. Ainsi, au risque de produire une bibliographie qui peut sembler « déséquilibrée », non harmonieuse, les points qui apparaissent fondamentaux sur le thème de l'ouvrage et qui sont peu ou pas explorés par la recherche seront particulièrement mis en lumière.

Rassembler l'information bibliographique, l'insérer dans le cadre et faire évoluer celui-ci

Les thèmes repérés au cours de la première réunion renvoient à des mots-clés pour les documentalistes du groupe. La recherche bibliographique s'effectue prioritairement dans les lieux documentaires au sein desquels travaillent les documentalistes du groupe de coordination – ce sont d'ailleurs les lieux documentaires qui rassemblent évidemment le plus d'informations sur le thème de travail en cours. Cependant, cette recherche est souvent complétée dans un deuxième temps par des incursions dans les fonds documentaires de centres encore plus spécialisés. À titre d'exemple, lorsque nous travaillions sur *les formateurs et l'illettrisme*, il était indispensable de consulter le GPLI (Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme) afin d'assurer la couverture pertinente, sinon exhaustive, des publications et de l'état de la réflexion sur le sujet. Les documentalistes intervenant dans ces zones très spécialisées, bien que n'étant pas membres du groupe de coordination, ont toujours largement coopéré, soit en complétant les bibliographies, soit en offrant aux membres du groupe la possibilité de consulter leurs fonds documentaires.

La bibliographie se structure progressivement. Si les grandes parties se dessinent d'emblée, c'est l'examen du corpus réuni qui fait apparaître les « masses documentaires » la composant et les sous-chapitres de la bibliographie.

Repérer les spécialistes, les contacter, leur communiquer les références correspondant à leur synthèse, formuler précisément la demande et fixer des échéances

Un examen de la bibliographie associée à la connaissance des membres du groupe de coordination permet de repérer les auteurs susceptibles de pouvoir rédiger des synthèses. Une lettre précisant la commande (type de contenu attendu, longueur du texte, possibilité d'ajouts à la bibliographie, délais) est envoyée à chaque auteur, contact qui le plus souvent se double d'un entretien téléphonique.

Réceptionner et relire les textes

La relecture des textes a deux fonctions principales : s'assurer que la commande a été respectée du point de vue de son contenu (veiller à ce que tous les points de vue apparaissent) et que le texte répond correctement aux exigences de présentation et de mise en forme (longueur, lisibilité). Ces exigences conduisent à de nombreux échanges entre les auteurs et l'équipe de coordination (corrections proposées à valider, éventuelles modifications de forme ou de fond, validation finale du texte).

Les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes :

- des « étonnements » de la part des chercheurs (surtout pour le premier ouvrage). Recevoir une commande de texte par des documentalistes n'est en effet pas très habituel : ce sont plutôt les chercheurs qui ont des demandes à formuler aux documentalistes et non l'inverse (ce qui est dans l'ordre des choses puisqu'il s'agit d'un métier de service). À partir du troisième ouvrage, cette difficulté s'est atténuée du fait de l'existence des précédents et de leur diffusion par des éditeurs reconnus par la communauté scientifique ;
- une non-réponse à la commande. Les auteurs ont tendance à présenter leurs propres travaux et n'effectuent pas toujours le travail de synthèse demandé sur la

bibliographie. De la même façon, cette difficulté s'est sensiblement réduite au fil des ouvrages dans la mesure où il devenait possible de présenter aux auteurs un exemple d'ouvrage réalisé ;

- des délais difficiles à respecter et des textes quelquefois trop longs (problèmes classiques des éditeurs) ;
- l'abandon tardif de certains auteurs contactés, qui impose la recherche de dernière minute d'un autre auteur ou parfois l'abandon d'une synthèse, avec cependant le maintien de la partie bibliographique correspondante.

LA SPÉCIFICITÉ DE CES PUBLICATIONS

Les quatre ouvrages publiés portent le sous-titre suivant : *Contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*. Ceci peut constituer l'amorce d'une collection. On peut en effet dégager les points communs entre ces ouvrages :

- ils tentent de faire le point, à un moment donné et pour une période donnée, sur l'état de la recherche et des pratiques sur un sujet donné. Ces documents peuvent ainsi s'avérer des « faire valoir » de la recherche ;
- ils rassemblent de façon quasi exhaustive la bibliographie des travaux produits sur un sujet par la communauté des chercheurs et praticiens du domaine. La bibliographie de chaque ouvrage est organisée par thèmes. Pour les trois ouvrages les plus récents, chacune des références bibliographiques est accompagnée d'un résumé ;
- ces ouvrages donnent un panorama des différents courants de pensée sur un thème précis. Il peut certes y avoir des oublis mais ceux-ci ne sont pas volontaires ;
- en tentant de dresser un aperçu de la recherche et des pratiques à un moment donné sur un sujet, ces ouvrages mettent en lumière les zones qui sont peu couvertes ou totalement ignorées par la recherche. Contrairement à des bibliographies qui organiseraient l'information en équilibrant les parties à la manière d'un texte bien construit, ils peuvent mettre l'accent sur un objet peu étudié et conduire ainsi les chercheurs vers de futures explorations.

Il existe dans l'édition française des ouvrages dont le projet se rapproche des ouvrages présentés dans cet article. On peut citer entre autres, certains ouvrages⁵ des

5. CABIN Philippe (dir.). *Les organisations : état des savoirs*. Auxerre : Sciences humaines éditions, 1999. 412 p. ; CABIN Philippe & DORTIER Jean-François (dir.). *La communication : état des savoirs*. Auxerre : Sciences humaines éditions, 2005. 353 p.

éditions Sciences humaines qui sont présentés comme des bilans des connaissances permettant à l'étudiant ou au praticien de se repérer dans le dédale des écrits existant sur un thème. Il existe de même des collections d'éditeurs présentant des thèmes accompagnés de bibliographies conséquentes, souvent rédigés par un ou plusieurs enseignants de la spécialité ; ce sont généralement des manuels à l'usage des étudiants et non des états de la recherche. De même, la collection « Textes à l'appui / série L'état des savoirs », chez l'éditeur La Découverte, a pour ambition « *de mettre à la portée de tous, en particulier des professionnels et des étudiants, le savoir produit par les sciences humaines et sociales sur les grands problèmes de société. Ces ouvrages collectifs, d'une lecture accessible et d'un traitement intellectuel rigoureux, éclairent ces problèmes et les débats qu'ils suscitent grâce à la contribution, pour chaque sujet abordé, d'une cinquantaine de spécialistes de diverses disciplines* »⁶. Même si ces publications ont un objectif proche de celui du Centre de documentation sur la formation et le travail, il s'agit d'initiatives d'éditeurs et non de documentalistes. Par ailleurs si d'autres publications telles que *Les jeunes et l'emploi : recherches pluridisciplinaires*⁷ se présentent sous une forme proche, textes d'experts accompagnés d'une bibliographie, cette dernière ne constitue pas le point de départ et le cœur de l'ouvrage.

DES OUVRAGES ORIGINAUX DANS LE PAYSAGE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

Les ouvrages centrés sur des synthèses bibliographiques restent assez rares dans le paysage de l'édition française en sciences humaines alors qu'ils sont présents de longue tradition dans les pays d'Amérique du nord et d'Amérique latine. Comme il ne s'agit pas à proprement parler de recherche mais plutôt de capitalisation de la recherche, les chercheurs français, sans doute par manque de temps ou d'intérêt direct professionnel, ne sont pas toujours intéressés par la participation à ce type de publication. Pourtant, ce sont les chercheurs ou experts confirmés ayant une connaissance assez

exhaustive de leur champ qui sont à même de pouvoir rédiger une synthèse avec le moins de difficultés, comme le font les spécialistes qui rédigent les notices des dictionnaires et encyclopédies spécialisées. Il ne s'agit cependant pas d'un travail aisé puisque toute synthèse traduit des choix qui tiennent non seulement à la volonté de l'auteur de délimiter le champ étudié, mais aussi à l'existence des courants théoriques qui sous-tendent les connaissances.

De leur côté, les documentalistes, souvent fort occupés par leurs activités traditionnelles, ne disposent pas des moyens nécessaires pour impulser ce type de publication et leur statut professionnel ne leur confère pas toujours la possibilité de développer des activités qui, pour certains, ne sont pas considérées comme relevant de leurs fonctions et de leur initiative car trop à la frontière d'autres métiers comme ceux de l'édition ou de la recherche.

UN AVENIR POSSIBLE

La critique que l'on peut faire à ces ouvrages est qu'ils sont rapidement considérés comme « dépassés » sur le plan bibliographique. On peut toutefois leur envisager un avenir grâce à l'introduction de nouveaux supports permettant une actualisation plus facile de l'information détenue. Des ouvrages électroniques, avec des bibliographies mises à jour régulièrement, accompagnées des synthèses périodiques, permettraient d'offrir des panoramas de la recherche, analysée sur des thèmes pour lesquels la demande est importante et la production documentaire prolifique.

Ce sont donc des productions dont les documentalistes pourraient avoir l'initiative ou qu'ils pourraient impulser, en associant les chercheurs de leur domaine, car ces ouvrages deviennent indispensables pour avoir une bonne visibilité des productions de la recherche. En effet, comme l'écrit Jean-François Dortier : « *Nombre de domaines scientifiques sont aujourd'hui si spécialisés, si compartimentés, si prolifiques en recherches qu'aucun lecteur – même les spécialistes – n'est à même de couvrir son propre champ. Or, c'est à travers la réalisation de*

6. C'est ainsi qu'est présentée la collection sur le site des éditions La Découverte.

7. *Les jeunes et l'emploi : recherches pluridisciplinaires*. Paris : La Documentation française, 1996. 225 p. Coll. Cahier travail et emploi.

bilans, de synthèses, de surveys et parfois de manuels de référence qu'il est possible de mettre à jour les tendances profondes de la recherche et de dégager ses lignes de force »⁸.

Corinne LESPESSAILLES
documentaliste, Cnam

Madeleine MAILLEBOUIS
Responsable du centre de documentation
sur la formation et le travail, Cnam

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES ÉDITÉS DEPUIS 1992

AFPA, CEE, CNAM & INRP (1992). *Les formations en alternance : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*. Ouvrage présenté et réalisé par Corinne Lespessailles, Madeleine Maillebois, Catherine Mathey-Pierre et Isabelle Ritzler. Paris : La Documentation française, 402 p., coll. Recherche en formation continue.

CENTRE INFFO, CNAM & UNIVERSITÉ LILLE III (1994). *Les métiers de la formation : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*. Ouvrage présenté et réalisé par Françoise Gérard, Corinne Lespessailles, Bernard Liétard, Madeleine Maillebois, Françoise Manceaux, Pascale De Rozario et Maria Vasconcellos. Paris : La Documentation française, 319 p., coll. Recherche en formation continue.

AFPA, CENTRE INFFO, CNAM & INETOP (1999). *L'orientation professionnelle des adultes : contributions de la recherche, état des pratiques, étude bibliographique*. Ouvrage présenté et réalisé par Élisabeth Dugué, Laurence Le Bars, Corinne Lespessailles, Madeleine Maillebois, Catherine Mathey-Pierre et Rémy Guerrie. Marseille : Céreq, 352 p., coll. des études, n° 73.

BERTON Fabienne, CORREIA Mario, LESPESSAILLES Corinne & MAILLEBOUIS Madeleine (2004). *Initiative individuelle et formation : contributions de la recherche, état des pratiques, étude bibliographique*. Paris : L'Harmattan, 289 p., coll. Logiques sociales / Cahiers du Griot.

KADDOURI Mokhtar, LESPESSAILLES Corinne, MAILLEBOUIS Madeleine & VASCONCELLOS Maria (à paraître). *Identité, travail et formation : contributions de la recherche, état des pratiques, étude bibliographique*. Paris : L'Harmattan.

8. DORTIER Jean-François (2005). « Sciences humaines et sociales : le nouveau marché des idées ». *Sciences humaines*, n° 161, juin, p. 36.

Innovations et recherches à l'étranger

MURIEL VAREILLAS

**IL S'AGIT DE PRÉSENTER DANS CETTE RUBRIQUE
DES COMPTES RENDUS D'ARTICLES ÉTRANGERS
JUGÉS SIGNIFICATIFS**

- ... Les sciences de l'éducation souffrent-elles d'un déficit de recherches quantitatives ?
- ☞ Panorama des études sur la vie étudiante

LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION SOUFFRENT-ELLES D'UN DÉFICIT DE RECHERCHES QUANTITATIVES ?

D'après GORARD Stephen, RUSHFORD Katie & TAYLOR Chris (2004). « Is there a shortage of quantitative work in education research? », *Oxford Review of Education*, vol. 30, n° 3, p. 372-395.

De nombreuses critiques ont été adressées à l'encontre des recherches effectuées en sciences de l'éducation, critiques émanant de personnes qui jouent à divers titres un rôle important au niveau des politiques de recherche en éducation, décideurs, administrateurs, bailleurs de fonds (groupe 1), mais aussi émanant de chercheurs (groupe 2). Ces critiques portent sur les méthodes de recherche utilisées, qui manqueraient de rigueur (recherches qualitatives) ou qui seraient mal maîtrisées et en nombre insuffisant (recherches quantitatives). Pour apprécier ces critiques, en mesurer la pertinence puis proposer des éléments de solution, cette étude repose sur trois matériaux :

- des propos recueillis par le biais d'entretiens avec des acteurs du groupe 1 ;
- une enquête menée auprès de 521 chercheurs en sciences de l'éducation (groupe 2), portant sur les méthodes auxquelles ils ont eu recours dans leurs travaux de recherche et sur leurs désirs en matière de formation complémentaire dans le domaine de la méthodologie de recherche ;
- une analyse des meilleurs travaux publiés dans le champ de la recherche en éducation, portant sur 8 691 articles publiés à titres divers, sélectionnés en 2004 pour leur qualité par une cellule d'évaluation des travaux de recherche (Research Assessment Exercise).

Résultats des entretiens et de l'enquête

Comment la situation est-elle perçue par les chercheurs eux-mêmes et par les décideurs ? Quels sont d'après eux les facteurs qui pourraient contribuer à améliorer la qualité des recherches en éducation ?

Aux dires de la grande majorité des personnes interrogées, les travaux qui s'appuient sur des *recherches quantitatives* sont trop rares, et même quasi inexistantes dans les travaux émanant des instituts de formation des maîtres. D'après bon nombre de professeurs d'université, il y a très peu, voire pas du tout dans certains centres de formation des maîtres, de formateurs qui maîtrisent les techniques de la recherche quantitative ; il est donc logique que la méthode de recherche quantitative ne soit pas transmise entre pairs, ni transmise d'enseignant ou formateur à étudiant. Alors que de nombreux chercheurs pratiquent la recherche qualitative, il y en a peu qui appliquent des méthodes de recherche quantitative, ce qui provoque un déséquilibre qui nuit à la crédibilité des recherches.

La *recherche qualitative* est, elle aussi, objet de vives critiques : dans bon nombre de cas, les chercheurs n'offrent pas d'analyse réflexive et ne questionnent pas la méthodologie qu'ils utilisent. On constate également une inflation des recherches basées sur la technique de l'entretien, à l'exclusion de toute autre moyen d'enquête. À tel point que l'on peut se demander si le recours très

fréquent à l'entretien semi-directif ne traduirait pas une absence de maîtrise des autres techniques.

Pour améliorer la qualité des recherches, les acteurs de la recherche interrogés ont tendance à préconiser d'élargir la palette des méthodes d'investigation, soulignant que l'utilisation d'une méthode à mauvais escient peut nuire à la validité des analyses. C'est ce qui expliquerait le fait que, dans certains travaux, les conclusions sont « parachutées » et non l'aboutissement d'un développement logique.

La recherche quantitative oblige à être rigoureux, à penser de façon formelle, à manipuler des notions précises telles que des *mesures*, des *indicateurs*, des *variables*, un *échantillonnage*. Tout chercheur devrait donc parfaitement maîtriser ces notions, ce qui lui éviterait des généralisations hâtives, travers observé dans de nombreuses recherches.

Plus grave encore, nombre de chercheurs ne sont pas conscients de leurs carences : ils croient mener des recherches quantitatives, alors qu'ils n'ont de ces méthodes qu'une idée très approximative et n'en saisissent véritablement ni la logique ni les limites. Ils se satisfont donc d'une application systématique et formelle d'un protocole, à l'aide d'un logiciel qu'ils ne maîtrisent pas.

Il est intéressant de noter que les chercheurs plus âgés se déclarent dans l'ensemble peu enclins à suivre des formations sur les méthodes de recherche, alors que les plus jeunes sont demandeurs. Les chercheuses sont plus demandeuses de formations méthodologiques que leurs homologues masculins ; elles se déclarent surtout intéressées par les formations aux méthodes qualitatives, mais n'excluent pas non plus l'approche d'autres modes de recherche.

Résultats de l'analyse des travaux

L'analyse objective de 8 691 travaux de recherche de diverses natures (ouvrages, littérature grise, supports de cours de formateurs, articles isolés, revues) révèle bien une déficience dans la maîtrise des techniques de recherche. Elle fait apparaître un manque de formation aux techniques de l'analyse quantitative et, plus particulièrement, le besoin d'un entraînement à l'utilisation des différents logiciels de collecte et de traitement de données. Ce point corrobore l'avis émis précédemment par les acteurs de la recherche.

En revanche, l'analyse du corpus des travaux de recherche vient contredire l'impression exprimée par ces acteurs : il y a en réalité un grand nombre de recherches quantitatives, nombre qui est comparable à celui des recherches qualitatives. Quant au niveau de qualité des travaux, il pose problème sur certaines recherches qualitatives mais surtout sur les recherches quantitatives.

En conclusion, préconiser le recours plus fréquent aux méthodes quantitatives n'est pas le remède approprié pour améliorer la qualité des recherches en éducation. Il convient plutôt que les praticiens de la recherche, chercheurs comme étudiants, puissent disposer d'une large palette de méthodes bien maîtrisées. L'étude fait ressortir aussi le fait que si, pour les chercheurs, les implications de leurs travaux vont de soi, il n'en va pas de même pour les usagers, qui ont parfois du mal à mesurer l'intérêt de certaines recherches. Une meilleure lisibilité dans la présentation des conclusions et des débouchés possibles des travaux de recherche en éducation serait donc salutaire pour tous, étudiants aussi bien que responsables des politiques éducatives.

PANORAMA DES ÉTUDES SUR LA VIE ÉTUDIANTE

D'après McINNIS Craig. « Studies of Student Life: an overview ». *European Journal of Education*, vol. 39, n° 4, déc. 2004, p. 383-394.

Depuis longtemps aux États-Unis, la vie des étudiants durant les années qui précèdent la licence a fait l'objet de travaux de recherche systématiques et en particulier d'études longitudinales. Ces études ont servi de modèle pour les quelques recherches sporadiques conduites dans le domaine en Europe, et ce malgré les difficultés de transposition du contexte universitaire d'un pays à l'autre.

Aujourd'hui, les études européennes sur la vie étudiante se sont multipliées : on peut donc comparer les différentes façons d'aborder ce sujet, entre l'Europe et les États-Unis, qui traduisent des problématiques et des objectifs différents, même si des évolutions semblables traversent tous les pays, comme la mondialisation par exemple, qui modifie la nature du vécu des étudiants. Les études portant sur la vie des étudiants sont commanditées par les gouvernements ou les institutions universitaires à des fins d'ajustements d'ordre politique, d'ordre économique (financement de telle ou telle université) ou d'ordre social, en fonction des résultats obtenus. En particulier, on observe une volonté de mieux cerner les contextes dans lesquels se déroule la vie des étudiants, contextes qui ont beaucoup évolué avec le développement de l'enseignement à distance, qui relie l'étudiant à son université par le biais des nouvelles technologies, la création du statut d'étudiant-travailleur qui permet à l'étudiant d'être salarié, afin de financer ses études...

Les études gouvernementales et institutionnelles

Gouvernements et organismes universitaires de pilotage et de prospection commanditent des études de marché.

Les étudiants représentant en effet un marché, en particulier les étudiants étrangers qui acquittent des frais de scolarité parfois élevés. Ces études de marché sont basées sur des questionnaires écrits ou des entretiens en groupe. Elles couvrent presque tous les aspects de la vie de l'étudiant, y compris ses aspirations et ses attentes vis-à-vis de l'université. Des chercheurs ont pour tâche de suivre des cohortes d'étudiants depuis leur inscription jusqu'à leurs premières années de vie professionnelle. Connaître les éléments qui déterminent le choix des étudiants pour tel ou tel pays, université ou programme d'études est du plus grand intérêt et permet aux universités de se positionner par rapport à leurs homologues ou concurrents étrangers. Ceci a un impact sur l'image que veut donner l'université, sur le contenu des programmes et sur l'organisation des études. Durant son cursus, l'étudiant est régulièrement contacté pour donner son opinion sur la qualité de sa vie d'étudiant c'est-à-dire les services qui lui sont offerts pour l'aider au cours de ses études et dans son quotidien d'étudiant. Bien sûr, les informations étant destinées aux personnes qui conçoivent les cursus, le danger existe qu'une trop grande attention soit accordée aux données recueillies et que, à vouloir se conformer aux désirs de l'étudiant, de le « servir » pour conquérir un marché, l'université risque de diluer ce qui constitue son essence et ses valeurs propres.

Au niveau institutionnel, les études dans ce domaine se sont aussi développées par rapport à des exigences d'assurance qualité, dans un but de communication (pour faire connaître le degré de satisfaction des étudiants) ou pour parer à d'éventuelles critiques. Des images très complètes de la vie de l'étudiant sont

produites pour informer sur la politique de l'université et sur sa gestion. Jusqu'à récemment, ces études étaient le fait des pays anglophones mais ces dernières années, on a vu ce type de travaux se multiplier dans tous les autres pays développés. D'autre part, la tendance récente en Australie et au Royaume-Uni est d'élargir le champ que couvrent les indicateurs, qui se limitaient à évaluer la qualité et l'efficacité de l'enseignement. Maintenant, d'autres aspects de la vie étudiante jusque-là laissés de côté sont pris en compte, même s'ils se situent hors du temps d'enseignement : les possibilités d'accès aux ressources informatiques, l'encadrement de l'étudiant, les structures d'aide qui sont offertes...

D'une façon générale, les études anglophones (Royaume-Uni, États-Unis et Australie) s'intéressent beaucoup aux difficultés engendrées par l'augmentation considérable du coût des études supérieures, que l'on a pu observer au cours de la dernière décennie (obligation pour de nombreux étudiants de travailler, de contracter de lourds emprunts ou bien d'abandonner leurs études). En Europe, ce sont les raisons susceptibles d'expliquer le décrochage de l'étudiant avant la licence qui guident les travaux de recherche, l'université devant répondre à la massification des bacheliers et assurer l'accueil d'un plus large éventail de catégories sociales.

Les recherches sur la vie étudiante

Quelques remarques d'ordre général :

- les décideurs, qui tendent dans un premier temps à ignorer les recherches conduites dans le domaine, sont souvent étonnés de constater que des travaux existent bel et bien. Ceci est particulièrement vrai pour les travaux en psycho-sociologie de l'adolescent et du jeune adulte, qui permettent de contextualiser les résultats des recherches sur le vécu de l'étudiant ;
- l'étudiant traditionnel, sujet de nombreuses études, ne correspond plus au profil de la majorité des étudiants actuels. En effet, le nombre d'étudiants à plein temps qui va directement du lycée à l'université a diminué, les formes et les contenus d'enseignement ont évolué, et les attentes des étudiants à l'égard de l'université ont également beaucoup changé. Sous l'effet des évolutions démographiques, institutionnelles, économiques et technologiques, « aller à la fac » n'a plus le même signification qu'il y a seulement dix ans. L'impact des années universitaires sur la carrière professionnelle est en pleine mutation. Les objectifs des études universitaires ont eux aussi beaucoup changé.

Les travaux sur les étudiants doivent tenir compte de ces évolutions très importantes ; ils doivent être structurés et présentés différemment.

Les présupposés qui sous-tendent les modèles de recherche

Peu d'études visent des ajustements de politique au sein même de l'université, afin d'offrir les meilleures conditions de réussite de la vie étudiante. La plupart considèrent *a priori* que la vie de l'étudiant est de plus en plus difficile et ont pour objectif d'identifier les difficultés que l'étudiant doit surmonter. Peu d'études sont innovantes ou adoptent un point de vue constructif, énonçant les améliorations possibles et les points positifs qu'offre telle ou telle université, ou encore les choix qui sont offerts à l'étudiant. Les études d'inspiration américaine, quant à elles, ont tendance à considérer *a priori* que l'idéal pour l'étudiant est de faire totalement partie d'une communauté étudiante, d'être parfaitement intégré à son université, passant directement du lycée à l'université. L'expérience sociale de l'apprentissage est considérée comme une condition *sine qua non* de la vie étudiante. Les études sur les décrocheurs attachent beaucoup d'importance au niveau d'intégration des étudiants et s'inspirent des travaux de Durkheim. Beaucoup des travaux sont ancrés dans les études psychosociales soutenues par un ensemble de théories de socialisation institutionnelle. Ces théories ne prennent pas en compte les formes négociées de socialisation dans la formation des identités des étudiants ; dans cette mesure, elles doivent être révisées. Les modèles qui considèrent l'intégration sociale et universitaire comme une donnée essentielle et qui va de soi dans la vie étudiante doivent être révisés et recentrés sur l'implication des étudiants dans les études proprement dites, et ce d'autant plus compte tenu de l'impact des nouvelles technologies sur les modes d'apprentissage de l'étudiant.

Le Projet Européen 2004

Parmi les études à grande échelle et internationales menées sur les étudiants, le Projet Européen 2004 (Euro Student 2004) se distingue des autres travaux par les efforts d'innovation pour saisir et comparer les conditions économiques et sociales de la vie des étudiants. Cette étude laisse toutefois peu de place à la façon dont l'étudiant perçoit sa propre expérience d'étudiant ou aux modèles comportementaux liés aux habitudes de travail. La motivation, les choix, les priorités et attentes de l'étudiant

ne sont pas pris en compte. Le projet coordonne les enquêtes nationales de 8 pays européens pour les comparer, ce qui demande de tenir compte des différences culturelles et structurelles des pays. Le résultat est un important corpus d'indicateurs et de points de références sur les facteurs socio-économiques qui affectent les conditions de vie des étudiants : le financement des études, les dépenses, le travail salarié constituent le cœur de l'enquête. Il est intéressant de noter l'absence de données qui figureraient dans une étude menée par un pays anglophone, telles que la race ou le groupe ethnique. On n'y voit non plus aucune tentative de rassembler des données sur les résultats aux examens ou de relier ces derniers à d'autres variables. Or, les données sur la situation économique des étudiants et sur le travail salarié des étudiants ne renseignent pas sur les incidences pour l'avenir de l'étudiant, ni sur l'implication des étudiants dans leurs études. La vie étudiante est conceptualisée en termes de contraintes économiques et structurelles. L'objectif politique du Projet Européen est de cerner les différences d'égalité des chances dans l'enseignement supérieur dans les différents pays observés afin de mettre en place des systèmes complémentaires qui pallient les situations d'inégalité des chances. L'impact des études universitaires en termes de succès aux examens est manifestement secondaire.

L'Observatoire national de la vie étudiante (France)

Créé en 1989 par le ministère de l'Éducation nationale français, il constitue une source très importante de données, utiles pour saisir les évolutions dans les années à venir.

Une enquête est menée tous les trois ans, ayant pour but d'explorer tous les aspects de la vie étudiante. Elle s'intéresse aux revenus et aux habitudes de dépense, aux relations entre travail rémunéré et études, au degré d'indépendance par rapport aux parents, aux habitudes alimentaires, aux conditions d'étude, aux activités de loisir... L'impact du milieu social et la perception que l'étudiant a de ses études sont des éléments clés de cette enquête. Une attention particulière est accordée aux obstacles qui pourraient entraver les études de l'étudiant, mais également à ses loisirs. On retrouve ici l'influence de *La distinction* de Bourdieu. La mission est clairement de recueillir des informations aussi complètes que possible sur les conditions de vie de l'étudiant, afin d'éclairer la pensée des politiques et de les aider à prendre les mesures qui s'imposent.

L'Enquête nationale sur l'implication des étudiants (États-Unis)

Les États-Unis et l'Australie sont confrontés à un phénomène nouveau : le désinvestissement des étudiants de leurs études. Ce déclin peut être mesuré par le nombre de jours qu'un étudiant passe à l'université, et par le temps passé respectivement avec ses pairs et avec le corps professoral. La stratégie pour améliorer la qualité du travail des étudiants est basée sur une charte de qualité qui comprend des critères tels que : le temps passé à étudier, les aides offertes à l'étudiant pour ses études sur le campus. Cette enquête permet d'avoir une image du degré d'implication des étudiants dans bon nombre d'universités américaines. Elle rend compte du fait que les étudiants passent de moins en moins de temps dans les locaux proprement dits de l'université. Il ressort aussi clairement par exemple que les étudiants de première année passent de moins en moins de temps avec le corps professoral.

On comprend que l'objectif de l'enquête américaine n'est pas d'embrasser la vie de l'étudiant, comme le font les études européennes, mais plutôt de se limiter aux aspects de la vie étudiante qui pourront être améliorés directement par les institutions universitaires.

Éléments de convergence des variables au niveau international

De plus en plus d'étudiants ont connu une interruption de parcours entre le lycée et les études supérieures. Le prototype des étudiants qui constituaient autrefois la majorité du public universitaire ne représente plus aujourd'hui qu'un sous-groupe réduit du public étudiant. En ce sens, certaines études de commissions européennes basées sur une idée du public étudiant qui ne correspond plus à la réalité semblent dépassés. Aux États-Unis, l'enquête nationale sur l'implication des étudiants essaye de faire progresser la notion de qualité d'enseignement, du point de vue de l'étudiant. Jusqu'alors, le classement des universités ne tenait pas compte de la façon dont les étudiants évaluaient les ressources fournies par les institutions.

Même si les travaux sur les changements de la vie des étudiants montrent que les problématiques sont différentes d'un pays à l'autre, on observe des signes de convergence qui sont dus :

– à la mobilité croissante des étudiants et des universitaires ;

- à l'uniformisation des modes de vie étudiants suite à l'augmentation très conséquente du prix des droits d'inscription ;
- au nombre croissant d'étudiants qui exercent un travail pour financer leurs études ;
- à la massification de l'enseignement supérieur.

La recherche d'assurance qualité dans le domaine des études universitaires, accélérée par la globalisation, est un autre facteur qui rapproche les études européennes et étasuniennes. L'accroissement de l'importance et du nombre de classements des universités va de pair avec la recherche d'assurance qualité. D'autre part, l'Enquête nationale sur l'implication des étudiants a l'originalité d'introduire un élément qui n'était pas reconnu jusqu'ici aux États-Unis : le vécu des étudiants et en particulier la

façon dont les étudiants utilisent les possibilités qui leur sont offertes pour aider leurs apprentissages à l'université.

Il y a fort à parier que les études sur la vie des étudiants seront de plus en plus souvent financées en fonction des renseignements qu'elles pourront apporter pour évaluer, classer et faire évoluer les institutions universitaires. L'opinion des étudiants sera de plus en plus prise en compte. En Asie, mis à part à Hong-Kong, peu d'études ont été menées sur la vie des étudiants, mais la massification de l'enseignement supérieur et les problèmes d'adaptation qu'elle entraîne pourraient faire changer cet état de fait, même si demander aux étudiants de donner leur avis sur la qualité des études ne fait pas partie de la culture asiatique.

2

RESSOURCES

PLAN DE CLASSEMENT

- A. Sciences humaines et sciences de l'éducation
- B. Philosophie, histoire et éducation
- C. Sociologie et éducation
- D. Économie, politique, démographie et éducation
- E. Psychologie et éducation
- F. Psychosociologie et éducation
- G. Sémiologie, communication, linguistique et éducation
- H. Biologie, corps humain, santé, sexualité
- K. Organisation et politique de l'éducation
- L. Niveaux d'enseignement
- M. Personnels de l'éducation et de la formation
- N. Orientation, emploi
- O. Environnement éducatif
- P. Méthodes d'enseignement et évaluation
- R. Moyens d'enseignement et technologie éducative
- S. Enseignement des disciplines (1)
Langues et littérature, Sciences humaines et sociales, Éducation artistique, Éducation physique et sportive, etc.
- T. Enseignement des disciplines (2)
Sciences et techniques
- U. Éducation spéciale
- X. Éducation extra-scolaire
- Z. Instruments généraux d'information

TYPOLOGIE DE CONTENU

- 1. COMPTE RENDU DE RECHERCHE
 - ☞ 11. Recherche empirique : descriptive, expérimentale, clinique.
 - ☞ 12. Recherche théorique
 - ☞ 13. Recherche historique ou d'éducation comparée
 - ☞ 14. Recherche à plusieurs facettes
 - ☞ 15. Recueil de recherches
- 2. BILAN DE RECHERCHES
 - ☞ 21. Bilan à l'intention des chercheurs
 - ☞ 22. Bilan à l'intention des praticiens
 - ☞ 23. Bilan orienté dégageant des propositions
- 3. OUTIL DE RECHERCHE
 - ☞ 31. Méthodologie
 - ☞ 32. Bibliographie
 - ☞ 33. Encyclopédie ou dictionnaire
- 4. ÉTUDE, MONOGRAPHIE ET DOCUMENT D'INFORMATION
- 5. ESSAI ET POINT DE VUE
- 6. VÉCU ET TÊMOIGNAGE
 - ☞ 61. Relation de vécus ou d'innovation
 - ☞ 62. Autobiographie
- 7. TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
- 8. STATISTIQUES
- 9. DOCUMENT À CARACTÈRE PRATIQUE OU TECHNIQUE
- 10. VULGARISATION

BIBLIOGRAPHIE COURANTE

A – SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION

MAULINI Olivier & MONTENDON Cléopâtre (dir.)

Les formes de l'éducation : variété et variations

Bruxelles : De Boeck, 2005, 249 p. (Raisons éducatives.)

☛ 12

L'accès à l'éducation n'est pas toujours démocratisé, voire désiré, notamment parce que l'écart entre les besoins éducatifs et les apprentissages réellement effectués est important. Si la culture donne forme à la pensée, quelles deviennent les différentes manières de se former ? Quelles sont les différentes variations des formes d'éducation ? Dans les politiques éducatives, la centralisation et la diversification des ressources créent des tensions. Les apprentissages formels et informels s'opposent plus qu'ils ne se conjuguent et les déscolarisations et re-scolarisation d'une forme à l'autre restent peu étudiées.

Le but de cet ouvrage est de réexaminer les notions de formel, d'informel et de non-formel, pour poser de nouvelles questions touchant les processus de socialisation ainsi que les pratiques et les politiques éducatives. Il rend compte des différentes formes de l'éducation (formelle, non formelle, informelle) et de leurs combinaisons selon les contextes.

Quels sont les enjeux pédagogiques des formes de l'éducation sur le plan de l'enseignement et sur celui de l'apprentissage ? Quels sont les enjeux culturels, sociaux, économiques et/ou politiques de l'adoption ou du choix de telle ou telle forme ? Dans quelles circonstances et avec quels effets les différentes configurations se rencontrent, s'articulent ou s'opposent ?

Quelle forme prennent ces variations dans l'organisation de l'éducation, la conduite des politiques et des systèmes de formation au niveau local, national et international ? Quelles sont les tensions et les évolutions dans l'éducation des jeunes, des adultes, ainsi que dans le pilotage éducatif ? Enfin, dans le cadre d'une réflexion sur le rapport entre les formes éducatives, les formes sociales et le sens de la formation, quelles sont les inflexions théoriques qui sous-tendent le repérage, l'analyse et la critique des formes en sciences de l'éducation ? (O. M.)

B – PHILOSOPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION

Philosophie

Disciplines philosophiques

Philosophie de l'éducation

DUBREUCQ Éric

Une éducation républicaine : Marion, Buisson, Durkheim

Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 2004, 236 p. (Philosophie de l'éducation.) ☛ 5

L'éducation républicaine s'est forgée sur un certain nombre de principes et de réflexions philosophiques issus de la Révolution française. Entre les débuts de la III^e République et la guerre de 1914, plusieurs doctrines furent élaborées ; l'objet de cet ouvrage est de les analyser à travers un corpus de textes issus de quatre auteurs : Henri Marion, Fernand Buisson, Émile Durkheim et Gabriel Compayré. L'étude de ces textes permet de comprendre l'éducation républicaine non comme une doctrine unitaire, mais comme un foisonnement de principes partagés par tous les penseurs se réclamant de cette philosophie politique. L'auteur confronte les positions de Durkheim et de Marion sur le statut de la pédagogie, puis se livre à un examen approfondi de la conception humaniste de Buisson, qui était favorable à l'éducation d'esprits libres. Enfin, l'ouvrage évalue l'apport critique de Durkheim, qui vise à substituer une approche sociologique à la psychologie philosophique adoptée par Marion et Buisson. L'idée générale de cet essai est de montrer que, malgré des approches souvent divergentes et parfois opposées, les théoriciens de l'éducation républicaine de 1870 à 1914 se retrouvent autour d'un questionnement commun. (M. L.)

JOLIBERT Bernard

Auguste Comte : l'éducation positive

Paris ; Budapest ; Torino : L'Harmattan, 2004, 142 p. (Éducation et philosophie.) ☛ 5

Bernard Jolibert analyse dans cet essai la pensée philosophique d'Auguste Comte en matière d'éducation. Toute éducation se fonde sur des bases, des idéaux philosophiques qui induisent des objectifs et des finalités, sources de réflexion pour tous ceux

qui s'engagent dans l'action éducative. À cet égard, Auguste Comte a créé un courant de pensée nommé « positivisme » qui a influencé l'histoire de la pensée éducative. Bernard Jolibert analyse les fondements de la doctrine, en montrant l'interaction entre histoire et éducation qui entre en jeu dans le système d'Auguste Comte. Il étudie ensuite le rôle donné à l'éducation dans la construction de l'individu et de l'humanité tout entière, et la valeur d'un système basé sur le refus des interprétations théologiques et métaphysiques, mais centré sur le progrès et une conception scientifique de l'univers. Dans cette démarche, il examine comment Auguste Comte, loin de fuir les réalités pédagogiques, les affronte en proposant des solutions pratiques. Enfin, il interroge les finalités morales et politiques posées par ce modèle, dont les préceptes nourrissent encore notre réflexion dans la crise actuelle que connaît l'école et la société. (M. L.)

Histoire

Histoire de l'éducation

BOURZAC Albert

Les bataillons scolaires 1880-1891 : l'éducation militaire à l'école de la République

Paris ; Budapest ; Torino : L'Harmattan, 2004, 349 p. (Espaces et temps du sport.) 62

Cet ouvrage retrace un épisode peu connu et peu étudié de l'histoire de l'éducation : celui des bataillons scolaires. Après la défaite de 1870 et la stabilisation au pouvoir des républicains, sous la III^e République, l'idée de former les élèves à l'art militaire s'est progressivement développée dans le cadre des nouvelles missions dévolues à l'école républicaine. Former des citoyens patriotes, des hommes de progrès et des soldats, voilà le nouvel idéal qui permettrait de réduire le temps du service militaire au profit d'une formation sur le temps scolaire, et tel fut l'objet de la réforme du 6 juillet 1882. Albert Bourzac, dans ce livre fort documenté, resitue les principes de l'éducation militaire depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle et la place de l'instruction militaire par rapport à l'éducation physique, en s'appuyant sur de nombreux exemples en France et à l'étranger. Puis il présente les évolutions historiques, politiques et sociales ainsi que le poids de l'opinion publique qui a permis l'instauration des bataillons scolaires. Ensuite, il analyse leur mise en place, leur fonctionnement, leur organisation à travers des exemples pris dans toute la France. Avant d'étudier le déclin de cette institution, il consacre une importante partie aux principes idéologiques qui ont guidés cette réforme et au contexte très spécifique de sa mise en place, en particulier la part du soutien populaire. L'intérêt de cet ouvrage est de montrer comment l'école peut permettre la mise en place de formation en réponse à une demande collective nationale, politique et en réponse à une idéologie dominante. (M. L.)

FRANK Marie-Thérèse et MIGNAVAL Pierre (éd.)

Jean Ferrez, Au service de la démocratisation : Souvenirs du ministère de l'Éducation nationale 1943-1983

Saint-Fons : INRP, 2004, 266 p. (Témoins et acteurs des politiques de l'éducation) 62

Cet ouvrage nous livre le témoignage d'un homme – recueilli par les membres du service d'histoire de l'éducation de l'INRP –, Jean Ferrez, qui a passé 40 ans au ministère de l'Éducation nationale et y a laissé une forte empreinte. Porté par la volonté démocratique de l'après-guerre, militant au PSU puis au PS, chrétien progressiste, loyal à l'égard du service public, il a toujours lutté pour l'égalité des classes et s'est à ce titre longtemps occupé des problèmes de carte scolaire. Très impliqué dans la réforme du collège, il dresse un portrait de l'administration centrale loin des clichés traditionnels et montre que le manque de souplesse et d'adaptation qu'on lui prête souvent viendrait plutôt des élus locaux jaloux de leur pouvoir et pas toujours enclins à impulser de nouvelles politiques. Jean Ferrez est un témoin majeur de la mise en œuvre des politiques éducatives depuis 1945 et des processus de prise de décision au sein du ministère. En tant qu'ancien haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale, il nous fait partager, en déroulant le fil de sa carrière, son action, ses responsabilités, mais aussi la vie du ministère, en lien avec le contexte politique et social du moment. Témoin unique, il nous offre une meilleure connaissance du système éducatif, de sa machine administrative et de ses évolutions contemporaines. (M. L.)

TROGER Vincent & ROUANO-BORBALAN Jean-Claude

Histoire du système éducatif

Paris : PUF, 2005, 126 p. (Que sais-je ?) 33

Cet ouvrage offre une présentation thématique de l'histoire du système éducatif en France, pour mettre en évidence ce que l'histoire peut nous apprendre de plus significatif sur le système scolaire. Il succède au best seller dans la même collection, *Histoire du système éducatif*, qui avait produit sa dixième édition en 2003. Il constitue une synthèse, qui retrace le premier héritage gréco-latin de notre enseignement, l'essor des universités médiévales et l'émergence de nouveaux modèles pédagogiques au XVI^e siècle. Il poursuit par une présentation des projets révolutionnaires et des réalisations de l'Empire ainsi que les relations entre l'Église et l'État au cours du XIX^e siècle. Plus près de nous, il relate la dualité des enseignements primaires et secondaires de la III^e République et la mutation radicale de l'école de masse dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il ressort deux idées au cœur de la compréhension sociohistorique qui sous-tend ce livre : d'une part, les valeurs philosophico-pédagogiques de l'éducation se comprennent sur la très longue durée et sur le plan institutionnel ; d'autre part, les formes scolaires actuelles sont les héritières directes de la révolution qui a eu lieu au XV^e siècle (formation des établissements, organisation des classes et des types de cursus). (B. B.)

Sociologie générale

Sociologie et critique sociale

TERRAIL Jean-Pierre (dir.)

L'école en France. Crise, pratiques, perspectives

Paris : La Dispute, 2005, 244 p. (État des lieux.) ✻ 23

L'école unique présentée comme celle de l'égalité des chances est aujourd'hui remise en cause. Cet ouvrage tente d'identifier les obstacles à la démocratisation scolaire en France. Il montre quelles ont été les transformations du monde de l'école des années 1960 à 2005, comment elles ont pu agir sur les parcours scolaires et les pratiques des élèves et de leurs parents, et quels seraient les dépassements possibles pour relancer la démocratisation scolaire afin de sortir de la crise actuelle.

Les réformes de structure des années 1960 et des années 1985 à 1995 ont impulsé un allongement massif des scolarités, mais leur efficacité a été réduite vers 1973 et 1995, principalement parce que les modifications de contenus et de méthodes n'ont pas suffisamment amélioré l'efficacité de l'action pédagogique. Il devient en effet difficile d'amener au lycée des élèves de troisième qui ne sont pas encore totalement entrés dans la culture écrite. Le problème se situerait dans l'écart entre le niveau de scolarisation et la réalité des acquisitions cognitives. La démocratisation de l'école serait bloquée par la conduite des apprentissages, qui ne sont pas assez orientés vers l'élaboration et l'utilisation de pédagogies « explicites ». Cela impliquerait une transformation des pratiques enseignantes et des dispositifs institutionnels qui les enveloppent vers plus d'efficacité pédagogique. Les politiques éducatives de pilotage à distance, sur le modèle managérial, visent à limiter l'autonomie des enseignants et à les mettre en concurrence, alors qu'il serait nécessaire de leur donner les moyens de se réapproprier pleinement leurs conditions de travail en dehors de toute logique d'expertise.

Afin de relancer la démocratisation scolaire, il faudrait tout d'abord rompre avec la logique de prescription externe tout en pouvant évaluer la pertinence des consignes des dispositifs institutionnels. Ensuite, la mise en place de cette démocratisation scolaire reposerait sur un rapprochement des difficultés des parents des classes populaires et celles des enseignants. Ces derniers pourraient ainsi mieux répondre à une exigence sociale d'efficacité professionnelle pour aider les élèves en difficulté, ce qui leur permettrait d'assurer une capacité d'auto-gestion collective de leur métier.

(O. M.)

Sociologie de l'éducation

ESTABLET Roger, FAUGUET Jean-Luc, FELOUZIS Georges et al.

Radiographie du peuple lycéen : pour changer le lycée

Issy-les-Moulineaux : ESF, 2005. 196 p. (Pédagogies.) ✻ 4

À la rentrée 1997, Claude Allègre, alors ministre de l'Éducation nationale, lance une consultation nationale sur le thème « quels savoirs enseigner dans les lycées ? ».

Les résultats de cette enquête, moins « sociologique » que « pédagogique » au dire de leurs concepteurs, retranscrivent l'inquiétude des jeunes quant à leur avenir professionnel. Ils confirment le clivage classique entre filières générales, technologiques et professionnelles, dans l'approche des disciplines par rapport aux projections professionnelles des uns et des autres, avec une adéquation des ambitions aux possibilités offertes par ces mêmes filières. Mais leur anticipation des réalités scolaires et économiques conduit tous les lycéens à se projeter de manière raisonnée dans l'avenir.

Les convergences sont notables dans les jugements portés par les lycéens sur les savoirs utiles ou inutiles pour la réussite et pour la formation personnelle. Ils établissent une typologie des disciplines à finalité professionnelle et des disciplines à valeur personnelle. Les sciences dures ne sont jamais citées comme ayant une valeur de formation éthique ou personnelle. Elles font partie d'une stratégie de réussite, mais ne sont pas porteuses de sens.

Dans les filières générales, on note un désintérêt pour les disciplines scolaires jugées comme vides de sens, en seconde, alors qu'en terminale, les lycéens ont une analyse plus précise quant aux contenus. Chacune des trois filières de l'enseignement général – lettres, sciences économiques et sociales, sciences – canalise et modèlent leur vision du monde. Les littéraires prennent conscience de la distance entre les contenus enseignés et leur concrétisation professionnelle. Pour les scientifiques, la distance s'établit plus entre enrichissement personnel et compétition scolaire. Les élèves en sciences économiques trouvent un équilibre entre les programmes et les savoirs.

Les analyses sont beaucoup plus critiques de la part des lycéens des filières technologiques. Ils attendent de leurs enseignants qu'ils leur montrent en quoi leur discipline permet de développer des qualités intellectuelles ou artistiques. Comme les lycéens des lycées professionnels, ils s'attachent à la fonction de passeur entre l'univers scolaire et la « vraie » vie.

Cette radioscopie est plutôt une image du lycée, vu par les lycéens, plutôt que leur avis sur les savoirs enseignés. Si l'alternative entre études prolongées et emploi immédiat est présente dans tous les esprits, les lycéens ont surtout vu leur situation non par rapport aux savoirs mais plutôt du point de vue de leur vie même de lycéen – coexistence avec les autres élèves, avec les enseignants – selon deux principes émergents : d'une part, l'enseignement doit tenir compte des intérêts des élèves et, d'autre part, la relation pédagogique doit se fonder sur le dialogue et le respect mutuel.

(A. F.)

FAUCONNIER Patrick

La fabrique des « meilleurs » : enquête sur une culture d'exclusion

Paris : Seuil, 2005. 281 p. (L'Histoire immédiate) ✎ 5

Pour Patrick Fauconnier, journaliste au *Nouvel Observateur*, il n'y a guère de raison d'être fiers d'une école qui est bien plus forte pour sélectionner des élites que pour faire réussir tous les élèves. L'auteur utilise de nombreuses analyses sociologiques pour montrer que notre système fonctionne davantage comme une raffinerie que comme une pépinière. La raffinerie, machine à coincer, basée sur le diplôme, la notation, amplifie les inégalités et l'ennui. Elle conduit à la prééminence de l'enseignement théorique, au rejet de toute implication des entreprises et de l'économie dans les curriculum et à la survalorisation des grandes écoles. La pépinière, ou machine à encourager, consisterait à motiver les élèves et à expliquer. Ce serait apprendre avec plaisir, valoriser l'intelligence émotionnelle, aux côtés de tous les acteurs du monde éducatif. Pour Patrick Fauconnier, la sélection précoce est un gâchis et le mépris pour l'enseignement professionnel un scandale.

Dans la deuxième partie, étayée par de nombreux chiffres et témoignages, l'auteur s'intéresse aux « secondes chances ». Il met en question le mépris envers la motivation et l'information professionnelles, envers les écoles alternatives et envers l'apprentissage.

Enfin, pour Patrick Fauconnier, le rôle de l'État est négatif à plusieurs niveaux : la surréglementation étouffe les initiatives, l'État bride l'emploi, notamment des jeunes, et renforce l'exclusion.

La compétition par l'école rend peu solidaires les acteurs de la sphère éducative (parents, enseignants, élèves...).

Tout au long de cet ouvrage, l'auteur fait référence aux systèmes anglo-saxons, et notamment au système américain qui serait plus égalitaire au niveau du secondaire et qui, par le sas que sont les « junior schools », permettrait à un plus grand nombre d'accéder à l'enseignement supérieur. D'autres comparaisons sont faites, notamment avec les pays scandinaves. (A. F.)

JELLAB Aziz

L'école en France : la sociologie de l'éducation entre hier et aujourd'hui

Paris ; Budapest ; Torino : L'Harmattan, 2004, 250 p. (Savoir et Formation.) ✎ 4

Cet ouvrage traite des principaux débats théoriques et des controverses sur l'école par l'intermédiaire du débat sociologique. Ce travail de synthèse invite à une réflexion sur les inégalités de carrière scolaire et sur la façon dont elles se construisent dans et hors de l'école. La sociologie de l'école a évolué en abandonnant l'opposition traditionnelle entre école du peuple et école de l'élite ; elle a repensé les inégalités du système scolaire par de nouvelles interrogations et de nouveaux objets, en particulier les concepts de données utilisés, comme la démarche empirique de données. L'une des fonctions de la sociologie est de dévoiler le sens caché de la réalité sociale, et la sociologie de l'école ne déroge pas à cette règle. L'auteur étudie l'évolution du système scolaire, le développement de la forme scolaire ainsi

que les processus d'unification de l'enseignement secondaire, qui ont conduit à faire de l'échec scolaire un « problème social ». Suit une analyse de ces évolutions par le biais de l'interprétation sociologique. Se confrontent ensuite théories classiques et nouvelles approches, dans une démarche épistémologique. Les questions nouvelles en sociologie, les interrogations actuelles, le renouvellement des problématiques sociologiques relatives aux inégalités dans et hors de l'école sont présentés à travers de nouveaux questionnements autour de l'évaluation, de l'orientation, du rapport aux savoirs, repensé et problématisé à l'aune de l'expérience scolaire au quotidien. La décentralisation et l'autonomie des établissements, leurs effets sur la mobilisation des équipes enseignantes et leurs conséquences éducatives sur la réussite scolaire sont analysés. Sont enfin étudiés les violences scolaires, les nouvelles contraintes du métier d'enseignant, les inégalités filles garçons dans la réussite scolaire et les problèmes d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. En conclusion, l'auteur montre comment la sociologie de l'éducation pourrait aider à mettre en place des politiques scolaires permettant de lutter réellement contre les inégalités. (M. L.)

Inégalités d'éducation et structure sociale

DUBET François

L'école des chances : qu'est-ce qu'une école juste ?

Paris : Seuil, 2004, 95 p. (La république des idées.) ✎ 5

Dans cet essai, François Dubet questionne l'égalité des chances et la justice dans notre école, et recherche de nouvelles articulations entre principes et réalités. Se plaçant d'emblée du côté des plus faibles, il propose une école ayant repensé le concept d'égalité en son sein, faisant fi des nostalgies d'un passé sois-disant égalitaire. À l'heure actuelle, seul le mérite prévaut, sans tenir compte du contexte social, facteur de réussite ou d'échec, qui relègue souvent les plus faibles dans un complexe de médiocrité. Repenser l'égalité des chances pour la réaliser, c'est ce que propose l'auteur à travers une « égalité distributive des chances » dans le jeu scolaire, par le choix des établissements, des filières d'orientation et par une offre scolaire plus transparente et mieux transmise aux élèves et à leurs familles. « L'égalité sociale des chances » passe aussi par la prise en compte de tous les élèves, notamment les plus faibles. Ne doit-on pas suspendre un temps dans la scolarité les épreuves du mérite pour inculquer à tous une culture et des connaissances communes ? Cela n'est-il pas le rôle du collège unique ? « L'égalité individuelle des chances » passe par une redéfinition des diplômes et de la scolarité car, à l'heure actuelle, la scolarité suivie et les diplômes décrochés déterminent presque totalement la trajectoire des individus. Est-ce juste ? Voilà un questionnement qui aboutit à la recherche d'une école dans laquelle la dimension éthique de l'éducation serait primordiale, accordant au sujet une prise en compte globale de ses projets, de sa singularité, de sa vie sociale, lui offrant une culture commune et une sélection juste. Cet essai pose des principes modestes et propose des mesures concrètes afin d'obtenir la justice scolaire pour tous.

(M. L.)

POURTOIS Jean-Pierre & DESMET Huguette

L'éducation implicite

Paris : PUF, 2004, 239 p. (Éducation et formation) ✎ 11

« L'éducation, une violence symbolique », affirme Pierre Bourdieu ; l'éducation est en tout cas un objectif prioritaire pour les familles et l'école. L'enfant, pris d'abord dans une histoire familiale chargée de subjectivité, va en grandissant construire sa propre identité par les liens créés avec les autres et les rencontres qu'il va faire : c'est ce qui constituera l'éducation implicite, qui conduit au développement de deux phénomènes antagonistes : la socialisation et l'individualisation. Il semble admis aujourd'hui que le processus de transmission et celui de différenciation soient totalement imbriqués. Il n'empêche que le passé éducatif laisse souvent des traces indélébiles, susceptibles d'émerger à tout moment. L'objet de ce livre est de décrypter les schèmes, les scripts inscrits au plus profond de nous-mêmes, différents si les individus sont en état de réussite ou d'échec scolaire. Les auteurs présentent dans un premier temps l'éducation implicite à travers différentes approches théoriques. Puis, grâce à un questionnaire élaboré sur la base du modèle des douze besoins psychosociaux (Pourtois et Desmet, 2004), ils font émerger les apports de l'éducation implicite et son impact sur la trajectoire scolaire et sociale de l'enfant, prenant en compte les caractéristiques de la nouvelle société, de la nouvelle éducation, et ses conséquences sur les logiques familiales et l'insertion des jeunes. Cet ouvrage fait ressortir un certain nombre de logiques familiales associées à des modèles éducatifs, en lien avec les performances scolaires, et conclut sur l'importance d'une action de formation auprès des adultes éducateurs. (M. L.)

Éducation, socialisation et culture

MILLET Mathias & THIN Daniel

Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale

Paris : PUF, 2005, 318 p. (Le lien social.) ✎ 11

Mathias Millet et Daniel Thin se proposent dans cet ouvrage d'éclairer la combinatoire des logiques sociales et scolaires à l'œuvre dans les processus de ruptures scolaires, en étudiant les parcours biographiques d'une vingtaine de collégiens issus de milieux populaires et suivis par des dispositifs relais dans la Loire et le Rhône. À travers le discours de ces élèves et des adultes qui les entourent (parents et personnels de l'éducation) et à travers l'analyse de leurs dossiers scolaires, ils mettent en lumière l'interdépendance et la variabilité des configurations familiales, scolaires, institutionnelles et amicales qui conduisent à ces carrières scolaires négatives.

Les auteurs montrent en premier lieu comment des conditions familiales et économiques précaires, des formes de socialisation marquées par l'isolement et le sur-encadrement des acteurs sociaux, et encore des ressources scolaires et culturelles faibles s'avèrent peu compatibles avec les exigences de suivi de l'institution et, plus généralement, la culture légitime qu'elle valorise. Ces contradictions sont particulièrement prégnantes pour les formes d'autorité et les logiques temporelles.

Le deuxième facteur explicatif concerne les difficultés d'apprentissage qui apparaissent toujours de manière précoce et sont conditionnées par le décalage entre les pratiques intra-familiales (langage, attitudes corporelles, rapport au temps) et les pratiques valorisées par l'école : ce sont les conditions de la rencontre entre formes scolaires d'apprentissage et caractéristiques socio-cognitives familiales qui sont ici déterminantes.

Les parcours des collégiens sont également marqués par des comportements a-scolaires, qu'il s'agisse d'hypo-activité, d'évitement ou d'attitudes ouvertement perturbatrices, qui se conjuguent avec les difficultés d'apprentissage, progressivement intériorisées comme autant de stratégies pour réagir aux effets de stigmatisation et de dévalorisation disqualifiant leur travail.

Dans un quatrième temps, ce sont les modes opératoires de l'institution même qui sont examinés. Redoublements, sanctions, exclusions, changements d'établissement segmentent les carrières scolaires et génèrent des parcours de relégation tout en fabriquant un véritable « casier scolaire » qui renforce les processus de rupture.

Enfin, si les modalités de la sociabilité juvénile ne constituent pas un facteur explicatif en soi, la dialectique entre l'environnement scolaire et le quartier de référence fonctionne selon un jeu symbolique d'équilibre compensatoire : plus la disqualification scolaire est vécue comme impossible à maîtriser, plus les collégiens sont susceptibles de rechercher une reconnaissance sociale dans le groupe de pairs, plus les dépendances relationnelles peuvent renforcer leurs comportements dérogatoires à la norme scolaire.

En conclusion, l'étude de ces différentes dimensions fait clairement apparaître les logiques cumulatives et combinatoires singulières qui enracinent les ruptures scolaires. Pour autant, ces histoires sociales, déterminantes dans le cas de ces élèves, ne le sont pas pour tous. Toute solution stigmatisant exclusivement la responsabilité des parents ou visant à promouvoir des espaces d'exclusion à l'intérieur de l'institution scolaire est illusoire. C'est en travaillant à limiter les facteurs de cumul que l'on parviendra à agir sur l'échec scolaire. (L. E.)

Sociologies connexes à la sociologie de l'éducation

Sociologie de l'enfance et de la jeunesse

PASQUIER Dominique

Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité

Paris : Éditions Autrement, 2005, 180 p. (Mutations.) ✎ 11

La sociologue Dominique Pasquier, qui travaille depuis plusieurs années sur les modes de vie et de consommation des adolescents, a mené cette enquête auprès de lycéens de la région parisienne. La tyrannie de la majorité correspond à une exacerbation de la tension entre la conformité aux règles du groupe

et la recherche d'authenticité chez les jeunes. Cette tension prend de l'ampleur, le paradoxe étant que l'enfant gagne de l'autonomie dans sa famille (« culture dans la chambre »), alors qu'à l'école, la possibilité d'afficher des préférences différentes de celles des autres s'est considérablement réduite. Dans ce contexte où il est difficile de s'affirmer comme individu, les nouvelles technologies de la communication jouent un véritable rôle de régulateur. Les adolescents s'inventent des pratiques culturelles bien spécifiques – styles vestimentaires, musiques, textos – qui s'émancipent des anciens clivages sociaux tout en créant de nouvelles hiérarchies. (B. B.)

Sociologie de la culture

Médias

KLEFF Patrice (dir.)

La Télé nous rend fous ! Anthologie

Paris : Flammarion, 2005, 143 p. (Étonnants classiques.)
€ 5

La télévision est-elle une forme incomparable d'accès à la culture ou bien un dévidoir de poudre aux yeux, de télé-réalité, qui véhicule rêve et violence ? Le traitement de l'information et ses dimensions culturelles éducatives sont abordés dans cette anthologie de textes de fiction et d'essais. La « télévision » est traitée à travers quatre questions : est-elle un miroir de la réalité ou bien ne nous donne-t-elle à voir que ce qu'elle veut bien montrer ? Nous permet-elle de tout savoir sur le monde ? Lorsque je regarde, est-ce que je m'instruis ? Une violence fiction ou réalité ? Ces thèmes sont illustrés par des textes aussi divers que ceux de Ray Bradbury (*Fahrenheit 451*, 1992), Dominique Wolton (*War Game*, 1992), Daniel Schneidermann (*Le Cauchemar médiatique*, 2003) ou bien Serge Tisseron (« Quelle éducation aux images ? », 2003). (B. B.)

Anthropologie, ethnologie

Anthropologie, ethnologie et éducation

OBIN Jean-Pierre (dir.)

Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires

Ministère de l'Éducation nationale : Inspection générale de l'Éducation nationale : Groupe établissements et vie scolaire. 34 p. + annexes. Disponible sur Internet (consulté le 27 avril 2006). € 23
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/rapport_obin.pdf

Ce rapport est issu d'une enquête ethnologique menée par neuf inspecteurs de la vie scolaire au sein d'une cinquantaine d'établissements répartis dans vingt académies de la France. L'enquête s'est déroulée entre 2003 et 2004. Elle aborde une question brûlante d'actualité qui a rarement fait l'objet d'investi-

tigations : la place prise par les manifestations d'appartenance religieuse au sein même des établissements scolaires.

La particularité de la méthode choisie par l'équipe – entretiens oraux auprès des personnes assurant des fonctions à divers niveaux du système (recteur, inspecteur d'académie, chef d'établissement, professeurs, personnel de la vie scolaire, etc.) – permet de dévoiler la présence du religieux sous les diverses formes (licites ou illicites) qu'il a prises au sein des établissements scolaires. Les auteurs de ce rapport ont suggéré quelques explications à ces évolutions, aussi surprenantes qu'inquiétantes, et qui selon eux appelleraient une réponse d'ensemble pour que la laïcité soit sauvegardée dans l'institution scolaire. La première partie du rapport décrit l'évolution de la présence des faits religieux dans les quartiers. La seconde analyse les formes concrètes sous lesquelles s'expriment au sein des établissements scolaires les diverses religions (formes vestimentaires, nourriture, calendrier, prosélytisme, violences à l'encontre des filles, antisémitisme, racisme, contestations, politico-religieuses). La troisième partie précise comment l'insinuation du religieux imprègne quelques disciplines enseignées au lycée et collège. Les auteurs formulent, à l'issue de leur enquête, plusieurs propositions qui pourraient renforcer la cohésion sociale et la concorde civile de la France, tout en soulignant que deux qualités sont à rechercher et à promouvoir chez les personnels en fonction dans l'Éducation nationale : la *lucidité* et le *courage*. (C. E.)

E – PSYCHOLOGIE ET ÉDUCATION

Processus d'acquisition, activités cognitives

LIEURY Alain & DE LA HAYE Fanny

Psychologie cognitive de l'éducation

Paris : Dunod, 2004, 126 p. (Les Topos.) € 4

Cet ouvrage fait le point sur les apports de la psychologie cognitive en matière d'éducation, en intégrant les résultats des dernières recherches dans les domaines de l'activité de l'élève : la scolarité, les apprentissages, la mémoire, l'intelligence, la lecture, la compréhension, le fonctionnement psychologique. Les auteurs rappellent les grandes théories du développement intellectuel de l'enfant et s'interrogent sur l'organisation de l'enseignement maternel et primaire qui doit permettre un suivi individualisé des élèves et une adaptation à leurs progrès. Puis, ils font le point sur les derniers travaux concernant la mémoire et sa part dans les apprentissages scolaires, qui ont donné lieu à de nombreuses controverses. La psychologie cognitive s'est naturellement intéressée à la lecture et la compréhension et les deux processus mentaux d'identification des mots écrits et de compréhension sont étudiés. Concernant l'intelligence, les auteurs reviennent sur les différents travaux menés depuis la fin du XIX^e siècle qui concernent les capacités mentales, le raisonnement et la culture. Enfin, ils s'intéressent au fonctionnement psychologique des élèves, en étudiant

l'attention dans le contexte des rythmes scolaires et la motivation.

Cet ouvrage intéressera tous les publics : étudiants, parents, enseignants et acteurs de la formation. (M. L.)

G – SÉMIOLOGIE, COMMUNICATION, LINGUISTIQUE ET ÉDUCATION

LE MANCHEC Claude

L'expérience narrative à l'école maternelle

Lyon : INRP, 2005, 198 p. (Didactiques, apprentissages, enseignements.) ✎ 11

Claude Le Manchec s'est intéressé au rôle spécifique du récit auprès des enfants scolarisables en maternelle, en travaillant par enquête d'observation, avec présence systématique au sein des groupes observés, dans la classe ou à la bibliothèque.

Trois types de récits sont analysés : le conte, le dessin animé et l'album présenté en classe (bien que le dessin animé soit traité de façon beaucoup plus marginale).

Pour l'auteur, le moment du conte à la maternelle place l'enfant dans une posture de découverte et de relation interpersonnelle, très différente de la posture qu'on rencontre plus tard dans la scolarité, qui consistera à privilégier la prise de distance et l'objectivation du récit.

C'est pourquoi deux éléments indissociables du récit sont analysés tout au long de l'ouvrage : d'une part son inscription dans des enjeux relationnels, d'autre part la nécessité d'un étayage construit par l'adulte.

Le Manchec privilégie une approche psychologique, sociologique et culturelle du récit, bien plus large qu'une considération seulement cognitive de cette forme de langage.

À l'opposé, la démarche structurale qui s'attachait à une description formelle et interne du récit semble mener à une impasse, en coupant le texte de son expérience historique et culturelle d'émergence.

L'auteur aborde donc le récit comme un langage par lequel une socialisation peut s'exprimer, c'est-à-dire à la fois à partir de ses propres désirs mais aussi comme les autres l'entendent. C'est un moment fort de la relation au monde.

Dans cet ouvrage très dense, solidement argumenté au niveau théorique et riche en illustrations tirées d'observations, Le Manchec plaide pour que l'institution scolaire puisse donner une hérité culturelle commune à tous les élèves.

Pour cette ambition, le récit joue, pour l'enfant, un rôle constitutif dans la production de la réalité sociale. Il médiatise sa rencontre avec le monde dans un langage qui l'aide à construire la signification du monde. (O. R.)

Études linguistiques spécifiques

Sémantique

MORO Christiane & RICKENMANN René (dir.)

Situation éducative et significations

Bruxelles : De Boeck, 2004, 307 p. (Raisons éducatives.) ✎ 14

L'objet de cet ouvrage est de réunir un certain nombre de travaux autour du thème des processus de (re)construction de la signification dans la situation éducative, afin d'en identifier les objets et les champs de problématique, d'en expliciter les caractéristiques théoriques, en recherchant les emprunts aux sciences contributives et en étudiant leur recontextualisation. Certains travaux analysent les méthodologies utilisées par les chercheurs pour repérer la construction des significations au sein de leurs objets respectifs et élaborer les épistémologies sous-jacentes, d'autres s'intéressent à l'apport des nouvelles technologies développées au sein des sciences de l'éducation. Trois pôles sont pris en compte dans la situation éducative : le pôle de la culture, à travers ses construits sociaux, le pôle des médiations éducatives / formatives et le pôle de l'apprenant qui construit ses connaissances. Les chercheurs, au sein de leurs recherches respectives, montrent les liens entre ces trois pôles. L'ouvrage s'articule autour de quatre parties qui sont les champs majeurs de la réflexion actuelle : a) les processus de construction des significations dans la situation éducative ; b) les communautés pratico-discursives et la production des significations en situation ; c) la construction des significations de l'objet et des formes sociales ; d) la construction des significations en rapport avec le développement du sujet, les démarches d'observation et/ou d'analyse et la production des significations. (M. L.)

K – ORGANISATION POLITIQUE DE L'ÉDUCATION

Politique de l'enseignement

MEIRIEU Philippe

Nous mettrons nos enfants à l'école publique

Paris : Mille et une nuits, 2005, 105 p. ✎ 5

Ce n'est pas à un plaidoyer traditionnel pour l'école publique, par un militant laïque, que nous convie l'auteur, qui a d'ailleurs lui-même fréquenté l'école privée. En effet, s'il dénonce aujourd'hui la situation de dualité scolaire dans cet essai, c'est au nom de la démocratie et de la cohésion sociale qu'il le fait.

L'existence d'un système de « recours », qui ne supporte pas les contraintes des écoles publiques, notamment celle de ne pas pouvoir choisir ses élèves, amène une logique de concurrence

mortifère entre les établissements. La menace de libéralisation de l'éducation se niche ici, selon Meirieu, bien plus que dans la mondialisation ou dans les réformes usuellement dénoncées en France et en Europe.

Le passage d'un système à l'autre tout au long de la scolarité, qui concerne une majorité de familles, favorise en effet toutes les stratégies de relégation sociale et de sélection.

L'école privée y perd sa philosophie et ses principes pédagogiques, en vivant de fait de la sélection qu'elle prétend combattre.

L'école publique est poussée à reconstituer en son sein les filières de niveaux ou les stratégies de sélection pour garder ses élèves face au privé, voire face aux autres établissements publics plus réputés.

Dans tous les cas, l'innovation pédagogique et le brassage social sont les victimes de cette course de vitesse entre les écoles pour paraître la plus attractive.

Pour stopper cette spirale anti-démocratique tout en assurant l'école de la qualité attendue par les parents, P. Meirieu ne voit qu'une solution radicale : en finir avec l'opacité de la dualité actuelle et mettre en place un cahier des charges nationales qui s'impose à tous les établissements scolaires, quel que soit leur statut. Il propose de conditionner le financement au respect de ce cahier des charges, par voie de contractualisation entre l'établissement et l'autorité académique, et de permettre le libre choix sur cette base, dans le cadre de bassins de formation, entre établissements publics et privés disposant des mêmes atouts et des mêmes handicaps pour remplir les missions définies par la représentation nationale. (O. R.)

VAN ZANTEN Agnès

Les politiques d'éducation

Paris : PUF, 2004, 126 p. (Que sais-je ?) 4

L'objet de ce livre n'est pas d'analyser en détail les grandes réformes du système éducatif, mais d'étudier les liens entre l'esprit qui les anime et leur réalisation. À cette fin, l'auteur interroge et confronte des modèles, des approches disciplinaires, des démarches et différents courants théoriques et méthodologiques. L'analyse des politiques d'éducation passe ensuite par un examen des valeurs morales et des finalités inscrites dans tout choix éducatif, de leur traduction sur le plan de l'action des pouvoirs publics, qui inclut des « prémisses de valeurs et des prémisses factuelles » (Duran, 1999). L'impulsion de ces choix politiques est encore fortement marquée par l'instance centralisatrice qu'est l'État, malgré l'intégration de dynamiques et d'acteurs extérieurs à l'enseignement. La mise en œuvre des réformes dans les établissements donne lieu à des adaptations en réponse à la diversité des territoires que les acteurs locaux participent à évaluer. Après les grandes réformes des années 1960-70, les politiques d'éducation se sont morcelées progressivement en réponse aux sollicitations croissantes faites à l'école et à l'État par la société civile. La décentralisation, la place accrue des institutions européennes en matière d'orientation éducative, le manque d'un consensus social fort en matière de finalité du système d'enseignement, la dissociation entre l'action politique et l'administration, et le divorce croissant entre l'État et les enseignants ont fragilisé le

rôle de l'État en matière d'éducation et l'ont ouvert à toutes les critiques. (M. L.)

Réformes et innovations

BRONCKART Jean-Paul & GATHER THURLER Monica (dir.)

Transformer l'école

Bruxelles : De Boeck, 2004, 253 p. (Raisons éducatives.)

4

Cet ouvrage a été conçu en hommage à Michael Huberman et à son œuvre. Il est le fruit d'un travail réalisé au cours d'une journée scientifique (18 octobre 2002) organisée par la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève, où Michael Huberman enseignait. Sont rassemblées ici des contributions dont le contenu s'inscrit en droite ligne des travaux de cet éminent spécialiste de la transformation de l'école, et en particulier de ses recherches consacrées à l'innovation. Pierre Dominicé nous présente l'homme, le chercheur, son parcours scientifique et son rôle particulier dans le courant genevois des sciences de l'éducation. Puis suivent des contributions de chercheurs plaçant la problématique de la transformation de l'école aux niveaux macro et méso. Au niveau macro, dynamiser un système éducatif dont les finalités et les principes organisationnels sont posés en réponse à un cadre sociopolitique et à un contexte socio-culturel. Au niveau méso, favoriser l'initiation à la formation continue pour les enseignants et changer les pratiques éducatives. Cette analyse aboutit à une comparaison entre des systèmes éducatifs pris dans leurs contextes nationaux et propose différents modes d'investigation pour évaluer leurs capacités à innover. En s'appuyant sur son expérience personnelle d'acteur politique et administratif, Anton Strittmatter évoque ensuite les aspects négatifs de certaines transformations récentes de l'école et propose d'autres solutions. Monica Gather Thurler développe une conception des enjeux de l'innovation scolaire dans la démarche de Huberman, avec lequel elle a collaboré pendant plus de quinze ans. Françoise Cros analyse un processus innovant mis en place dans les classes de 5^e des collèges français, appelés « Parcours pédagogiques diversifiés », à travers une recherche menée dans six collèges dont elle étudie les résultats négatifs et positifs et nous livre des éléments de compréhension. Un deuxième ensemble de contributions s'intéresse à la transformation de l'école au niveau micro, celui des processus mis en œuvre dans les systèmes didactiques. Trois entrées sont privilégiées : l'exploitation des capacités cognitives des élèves, l'évolution des pratiques de questionnement des enseignants et la rencontre des élèves avec les savoirs. Ces travaux font apparaître la nécessité d'investissement des acteurs dans les processus d'innovation, pour leur donner un caractère durable. Dieter Schürch livre une réflexion sur l'apport des nouvelles technologies de communication et d'information dans les démarches d'apprentissage et évoque l'importance des démarches de formation internes, régionales ou locales, pour faire face à la mondialisation et à la dérégulation de l'éducation. (M. L.)

CROS Françoise

L'innovation scolaire aux risques de son évaluation

Préf. Gabriel Cohn-Bendit. Paris ; Budapest ; Torino : L'Harmattan, 2004, 204 p. (Savoir et formation.) ✻ 4

Comment évaluer l'innovation ? Voilà le thème central de ce livre de Françoise Cros, qui met en relief la complexité de cette pratique sociale, où tout changement, toute transgression s'appuie sur un système de valeurs, reconnues par les uns, rejetées par les autres. Innover en matière scolaire s'avère de plus en plus nécessaire pour répondre aux nouvelles orientations et aux changements de la société. L'auteur analyse comment l'innovation bien repérée et bien évaluée pourrait ensuite servir, « faire école » en quelque sorte, et être transférée à l'ensemble du système. Elle nous invite à réfléchir aux enjeux sur les pratiques pédagogiques, aux difficultés liées au transfert des innovations dans le système scolaire traditionnel, et aux conséquences pour les initiateurs et pour les adoptants. Mais l'auteur pose aussi un certain nombre de questions fondamentales. Qui peut et qui doit repérer les innovations, les identifier, puis les évaluer ? Selon quels critères, et dans quel but ? Françoise Cros conclut sur les enjeux de l'évaluation de l'innovation, afin que tout lecteur, enseignant, formateur puisse apprécier de façon objective les changements proposés par les innovations. (M. L.)

L – NIVEAUX ET FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT

Éducation des adultes, formation continue

Pédagogie de la formation continue

MAUBANT Philippe

Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes

Paris : PUF, 2004, 270 p. (Éducation et formation.) ✻ 4

La formation continue des adultes participe à l'accompagnement des transformations économiques et sociales ; elle est donc un outil dans la gestion des ressources humaines. Soutenue par les collectivités territoriales, elle a permis depuis 1971 une meilleure insertion professionnelle des jeunes, grâce à des formations en adéquation avec les évolutions technologiques. L'auteur émet l'hypothèse que, face à cette évolution, la priorité est désormais de repenser l'acte pédagogique dans la formation des adultes. Concernant les théories pédagogiques en formation d'adultes, il fait le constat d'une double appartenance théorique. Premièrement, il désigne l'influence de l'Éducation nouvelle, de l'Éducation populaire et, paradoxalement, des thèses néo-comportementalistes (en particulier dans les méthodes et les outils utilisés). Deuxièmement, il interroge l'existence d'une pédagogie spécifique à la formation des adultes et celle d'une frontière entre l'école et la formation

d'adultes, alors que bon nombre d'idées pédagogiques émises par les grands pédagogues de l'école sont reprises par les formateurs d'adultes. P. Maubant émet l'hypothèse qu'il n'y a pas une pédagogie spécifique mais un foisonnement de méthodes, et il propose de réfléchir sur l'ensemble des pédagogies utilisées. Partant de l'état actuel dans la filière technologique et professionnelle, il recherche les points d'ancrage théoriques des pédagogies pour adultes dans les mondes de l'éducation et de la formation, puis il étudie l'influence de la psychologie contemporaine, à travers le constructivisme et le comportementalisme. Il s'intéresse encore aux réflexions menées autour de l'acte d'apprendre par les formateurs d'adultes, et à leur engagement pédagogique et professionnel, théorique et pratique, avant de proposer un schéma de formation pour les formateurs. L'auteur conclut que, face aux dérives actuelles de marchandisation de l'éducation et de la formation, il est indispensable de baser toute action éducative et de formation sur une réelle réflexion pédagogique. (M. L.)

M – PERSONNELS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Les enseignants

La profession enseignante

TARDIF Maurice & LESSARD Claude (dir.)

La profession d'enseignant aujourd'hui. Évolutions, perspectives et enjeux internationaux

Sainte-Foy : Les Presses de l'Université de Laval ; Bruxelles : De Boeck, 2004, 313 p. (Pédagogies en développement.) ✻ 13

Les systèmes éducatifs de la plupart des sociétés occidentales connaissent actuellement des évolutions communes ou du moins largement convergentes. En regroupant des réflexions sur la profession et la formation d'enseignant en Angleterre, en Belgique, au Brésil, au Canada, aux États-Unis, en France et en Suisse, cet ouvrage a pour objectif de prendre en compte l'expérience des autres sociétés afin de mieux saisir l'évolution récente de la profession enseignante jusqu'à sa situation actuelle. À partir de la seconde guerre mondiale, les systèmes scolaires se démocratisent et la massification de l'enseignement secondaire se met en place sous la responsabilité directe des États nationaux, tandis que la société se complexifie et exige des nouvelles générations une formation de plus en plus longue. Le travail enseignant devient une activité professionnelle complexe et de haut niveau, faisant appel à des connaissances et à des compétences dans plusieurs domaines. Depuis les années 1980, la charge de travail des enseignants est devenue plus lourde, plus prenante et plus exigeante, tandis que les moyens et les financements ont diminué. Cela se traduit par de nouveaux modes de régulation

des systèmes scolaires, tandis que l'éducation est de plus en plus considérée comme un investissement, comme en témoignent les mesures et les exigences nouvelles envers les enseignants, qui doivent être performants et viser à l'excellence. En Amérique du nord, des initiatives pour rehausser les standards de formation à l'enseignement et pour mieux en contrôler sa qualité ont été mises en place. Sous l'effet des technologies de l'information et de la communication, les bases techno-pédagogiques de l'enseignement commencent à se transformer. Dans notre société post-moderne, le savoir est en crise et perd sa force d'unification : les bases de formation scolaire deviennent problématiques tandis que les contenus et les modes de connaissance que les enseignants doivent présenter aux élèves s'avèrent incertains, contestables et contestés. Par ailleurs, l'enseignement est confronté à l'accroissement du nombre de jeunes sans travail et sans avenir. Cependant, malgré les changements, les réformes et les nouvelles tendances, l'enseignement échappe difficilement aux formes établies du travail enseignant et la profession enseignante demeure par bien des côtés une occupation traditionnelle, en continuité avec le passé. Les auteurs essaient de dégager et de préciser, à partir de leur pays, ce qui leur semble être des tendances lourdes, des enjeux importants ou des défis incontournables qui caractérisent et caractériseront l'évolution de la profession enseignante durant l'actuelle décennie. (O. M.)

Sociologie des enseignants

JABOIN Yveline

Le prof dans tous ses états : féminin ou masculin, privé ou public

Paris : Éd. Fabert, 2003, 182 p. (Éducation et sciences.) 11

Suite à une enquête par questionnaire réalisée auprès de 2 500 professeurs, Yveline Jaboin interroge la sociologie des enseignants, analysant la féminisation de l'enseignement et les caractéristiques de la professionnalisation des enseignants à travers le clivage public/privé. Son état des lieux prend en compte la dimension historique de la féminisation de la profession enseignante, mais aussi les modes de recrutement, les différences liées aux niveaux d'enseignement et aux champs disciplinaires. Elle analyse également le clivage public/privé à travers différents facteurs organisationnels et institutionnels. Par les « trajectoires d'accès au métier », selon les sexes et l'appartenance au privé ou au public, elle examine les facteurs déterminants d'accès à la profession enseignante – familiaux, éducatifs, sociaux, culturels... –, les compare et les structure. Le chapitre intitulé « Une socialisation professionnelle sexuée ou asexuée » dégage les caractéristiques des parcours professionnels des enseignants, différents selon le sexe et les secteurs, et engendrant des identités professionnelles différentes. Y. Jaboin observe le cas des enseignants engagés au-delà de leurs charges professorales, plutôt vers une fonction éducative, dans le privé, et vers une formation intellectuelle de l'élève, dans le public. La différence entre les sexes s'exprime dans l'attraction exercée chez les hommes par les postes à responsabilité. L'inscription des fonctions professorales dans le modèle commu-

nautaire apparaît nettement, dans le privé, alors que dans le public, c'est le modèle civique qui domine, avec une conformité au modèle institutionnel plus forte pour les hommes. (M. L.)

O – ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement scolaire

Communauté éducative

MERLE Pierre

L'élève humilié. L'école, un espace de non-droit ?

Paris : PUF, 2005, 214 p. (Éducation et formation.) 23

L'ouvrage de Pierre Merle est divisé en deux parties, qui diffèrent tant du point de vue de leur objet que du point de vue des éléments empiriques mobilisés.

Dans la première partie, l'auteur s'intéresse à l'humiliation ressentie par les élèves, à partir de témoignages rétrospectifs recueillis auprès d'étudiants. Dans la seconde, il se centre sur la situation du droit des élèves, à partir d'entretiens et d'analyses des évolutions de la réglementation en la matière jusqu'aux récents développements du début des années 2000. S'il est amené à consacrer une grande part de ce travail à la question de l'humiliation, qui donne son titre au livre, c'est dans la mesure où l'auteur considère que cette dernière est constitutive d'une véritable interaction perturbatrice dans les relations maître-élève. De nombreuses études ont en effet montré combien la réussite d'un élève est indissociable des jugements portés sur lui : une représentation dépréciée de soi exerce des effets négatifs sur la performance scolaire.

P. Merle pointe les deux problèmes de conception des droits qui font obstacle à un fonctionnement satisfaisant de la communauté scolaire. D'un côté, certains élèves ont une conception libérale et individualiste de leurs droits, qui s'apparente plus à un droit de consommateur, au nom des libres préférences, qu'à un droit scolaire inscrit dans une logique de service public d'éducation. De l'autre, les droits des élèves sont souvent perçus avec réticence par des personnels, soucieux de maintenir l'autorité professorale dans un contexte de troubles disciplinaires. Or, l'autorité est sapée, selon Merle, non par les droits des élèves mais par la perte de légitimité sociale de la culture scolaire, ou « le déclin de l'institution » tel que l'analyse Dubet. Selon lui, l'acceptation des obligations liées à la scolarité nécessite aujourd'hui en contrepartie l'existence de droits qui ne peuvent se limiter à la seule responsabilité individuelle. (O. R.)

P – MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATION

Pédagogie

ASTOLFI Jean-Pierre (dir.)

Savoirs en action et acteurs de la formation

Rouen : Les publications de l'université de Rouen, 2004, 265 p. € 15

Cet ouvrage rassemble un ensemble de contributions émanant du laboratoire CIVIIC (Centre interdisciplinaire de recherche sur les valeurs, les idées, les identités et les compétences en éducation et en formation) de l'université de Rouen, autour du thème des savoirs d'action et de compétences. Ces textes interrogent le lien entre les savoirs théoriques des enseignants et les nouveaux savoirs construits dans la pratique. Trois axes se dégagent : l'utilisation des savoirs théoriques dans la pratique, leur conceptualisation et le faire valoir des savoirs théoriques dans une situation pédagogique, en accord avec les savoirs pratiques. Ces contributions s'organisent dans un premier temps autour d'un cadrage théorique qui analyse les concepts en jeu et pose la question épistémologique des savoirs d'action. La deuxième partie aborde les pratiques professionnelles, qui sont analysées et critiquées à travers l'incidence sur la construction de dispositifs de formation professionnelle, en particulier dans le travail des formateurs et des éducateurs. La dernière partie tente de dégager des perspectives : elle analyse les savoirs en action dans différents dispositifs pédagogiques, en présentant des travaux qui donnent vie aux savoirs construits, dans les domaines du français, des SVT, des technologies et quant à la gestion de la motivation en classe. Cet ouvrage s'intéresse à la problématique des savoirs en montrant leur importance dans la formation et en analysant certaines notions telles que compétence, savoir-faire, méthodologie, apprendre à apprendre. (M. L.)

SIMPSON Douglas, JACKSON Michael J.B. & AYCOCK Judy C.
J. John Dewey and the Art of Teaching: Toward Reflective and Imaginative Practice

London : Sage Publications, 2005, 232 p. € 5

Cet ouvrage peut être considéré comme une introduction à l'art d'enseigner, du point de vue de John Dewey.

Comment interpréter la complexité de l'acte d'enseigner dans les salles de classes d'aujourd'hui ? Quelles sont les implications des idées de Dewey dans la méthode d'enseignement des professeurs, débutants ou non ?

Les auteurs présentent treize visions de l'enseignant selon Dewey : artiste, amant, « mère éclairée », navigateur, jardinier, éducateur innovant, serviteur, travailleur social, compositeur, physicien, bâtisseur, meneur et enseignant.

Chacun des chapitres du livre débute par une épigraphe de John Dewey et aborde les différentes situations ou postures enseignantes en partant de l'approche de Dewey, pour amener le lecteur à se poser des questions et à ouvrir le débat.

Le but est d'aider les enseignants dans leur recherche de

méthodes d'enseignement innovantes et réflexives, dans un environnement démocratique tant pour les enseignants que pour les apprenants.

Des encadrés « instantanés », semés au fil des pages, questionnent le lecteur sur ses propres pratiques et postures enseignantes. (A. F.)

Méthodes d'enseignement et méthodes de travail

DOUAIRE Jacques (dir.)

Argumentation et disciplines scolaires

Saint-Fons : INRP, 2004, 329 p. (Didactiques, apprentissages, enseignements.) € 11

Cet ouvrage présente les résultats d'une recherche interdisciplinaire ayant associée sept équipes d'IUFM, une équipe d'université et une équipe de l'INRP, sous la responsabilité de Jacques Colomb, sur le thème : « Argumentation et démonstration dans les débats et discussions en classe ». Trois axes articulent la présentation des contributions : les références argumentatives des chercheurs dans les différentes disciplines, la classe considérée comme une communauté d'apprentissage et le discours argumentatif en tant que produit langagier. Le but de cette recherche est d'analyser à travers différentes disciplines comment l'argumentation, dans les situations de débats mises en place avec les élèves, peut modifier l'accès au savoir par le développement de compétences et de pratiques spécifiques, différentes du modèle courant. Les expérimentations analysées concernent l'école élémentaire et le collège. Les travaux présentés proposent une réflexion sur le rôle de l'argumentation dans la construction de connaissances dans le domaine scientifique, sur l'évaluation de la diversité des démarches argumentatives des élèves à travers plusieurs disciplines et sur l'analyse du rôle du professeur dans les situations didactiques. Ces travaux invitent aussi à réfléchir sur l'argumentation propre à chaque discipline, et à la façon dont les élèves se l'approprient dans une démarche d'apprentissage. (M. L.)

R – MOYEN D'ENSEIGNEMENT ET TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE

BARON Georges-Louis, CARON Christian & HARRARI Michelle (dir.)

Le multimédia dans la classe primaire

Lyon : INRP, 2005, 232 p. (Technologies nouvelles et éducation.) € 14

L'ouvrage se propose d'étudier la mise en œuvre des TICE dans le contexte spécifique de l'école primaire, à la fois sous l'angle des prescriptions et sous celui des usages. Il se présente comme une collection d'études de cas réunies à l'initiative de l'ex-département Tecne de l'INRP, dans le cadre d'une recherche contextualisée coopérative débutée en 1999. Il est

divisé en trois parties : la première s'intéresse aux acteurs chargés de ce déploiement, à leurs actions et leurs représentations ; la deuxième offre quelques exemples d'expériences pédagogiques liées à la production et au traitement d'écrits, et quelques pistes pour analyser des outils multimédias conçus pour l'apprentissage ; la troisième partie est entièrement consacrée aux enjeux du Brevet Informatique et Internet (B2i) et aux difficultés rencontrées par les enseignants du primaire face à cette innovation institutionnelle.

Du côté des acteurs, force est de reconnaître le rôle crucial joué ces dernières années par les aides-éducateurs – à la fois comme assistants auprès des enseignants et comme animateurs d'activités – et, consécutivement, de pointer sur la précarité d'un tel système, eu égard aux conditions d'exercice de la responsabilité pédagogique. Loin de modérer cette fragilité, les enseignants, stagiaires et titulaires font état d'un fort sentiment d'autodidaxie dans la maîtrise des technologies, tout en soulignant la relative incapacité des IUFM et de la formation continue à les accompagner pour réduire les écarts entre des pratiques personnelles limitées et des usages professionnels supposant un niveau d'expertise plus avancé.

Si l'efficacité pédagogique des dispositifs multimédias de production d'écrits observés est démontrée, en particulier lorsque l'enjeu ludique fournit un cadre réflexif permettant aux élèves de conjuguer la posture d'apprenant avec celle de joueur, les études de cas de cette deuxième partie insistent sur le rôle prépondérant joué par l'enseignant dans l'orchestration de ces séquences, tout en soulignant les enjeux relativement flous induits par ces nouvelles pratiques en termes d'acquisition de compétences.

Il ressort que le déploiement du B2i n'apporte pas de réelle réponse à ce questionnement, énonçant des listes de compétences à maîtriser sans les mettre en relation avec des enseignements spécifiques, obligeant ainsi les enseignants à inventer des contenus d'apprentissage intégrant ces « *instruments ordinaires du travail quotidien* ». Outre la notoriété encore insuffisante du B2i, les auteurs relèvent l'importance de la dimension subjective, qui mise en quelque sorte sur les compétences personnelles des enseignants et le sentiment de malaise, ressenti à la fois face à cette injonction institutionnelle qui perturbe leur liberté et face à ces technologies dont le potentiel d'interactivité bouleverse leurs représentations de l'acte pédagogique. Avec un tel « *mouvement de spirale inventive contrariée* », on ne dispose encore que d'une faible vision des formes que prendra l'intégration des TICE et des pratiques qui seront amenées à se banaliser. (L. E.)

KARCHMER Rachel A., MALLETT Marla H.,
KARA-SOTERIOU Julia & LEU Donald J. (dir.)

Innovative Approaches to Literacy Education. Using the Internet to Support New Literacies

Newark, Del : International Reading Association, 2005, 238 p. € 14

Comment mieux préparer les élèves d'aujourd'hui à maîtriser les compétences nécessaires pour vivre dans le monde technologique de demain ? Comment l'Internet et, plus largement, les TICE peuvent-ils favoriser l'acquisition de ces nouvelles « littératies » dès le plus jeune âge ? Il s'agit là d'un des défis principaux

que doit relever l'institution scolaire aujourd'hui. Cet ouvrage tente d'apporter des réponses à ces questions dans le contexte américain, en examinant les évolutions majeures du concept de « littératie », ses enjeux et implications en termes pédagogiques, et en combinant théorie, recherches empiriques et bonnes pratiques. Une double perspective, qui associe donc des éclairages scientifiques sur les relations entre littératie et TICE avec des témoignages d'enseignants de primaire considérés comme des pionniers, et dont les sites web ont été récompensés par le Miss Rumphius Award (créé à l'initiative de l'International Reading Association en 2000).

En introduction, les auteurs s'appuient sur les recherches existantes pour étendre la définition de la « *literacy* » – souvent traduite par « alphabétisation » en français – au-delà des compétences traditionnelles de lecture et d'écriture, en intégrant les dimensions technologiques et collaboratives et en insistant sur la fécondation nécessairement dynamique des relations entre littératie et technologie : chaque nouvelle technologie requiert toujours de nouvelles compétences.

La première partie de l'ouvrage s'intéresse à la manière dont les TICE peuvent être utilisées dans des projets basés sur des situations d'apprentissage authentiques, favorisant l'ouverture vers des communautés ou groupes sociaux extérieurs à l'école dans une démarche citoyenne. Dans la deuxième partie, ce sont des exemples de pratiques collaboratives qui sont présentés et analysés, autour de projets encourageant soit la communication entre les élèves, soit les interactions entre enseignants et élèves, soit les échanges entre enseignants. S'agissant de l'activité pédagogique même, les principaux facteurs de réussite identifiés sont encore une fois la dimension authentique des collaborations, mais aussi leur caractère interculturel ainsi que les stratégies promouvant la résolution de problèmes et la démarche critique. L'ouvrage se conclut sur une partie dédiée aux enseignants et propose de s'appuyer sur les enseignements du Miss Rumphius Award pour opérationnaliser la formation des enseignants stagiaires et titulaires à l'intégration des TICE en classe. (L. E.)

S – ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES

Enseignement des langues et de la littérature

BEACCO Jean-Claude, CHISS Jean-Louis, CUREL
Francine & VÉRONIQUE Daniel (dir.)

*Les cultures éducatives et linguistiques dans
l'enseignement des langues*

Paris : PUF, 2005, 276 p. Réf. biblio. dissém. € 21

Issu d'un colloque tenu en 2002 de Paris III Sorbonne nouvelle, ce recueil de recherches émanant de divers laboratoires a choisi « *la préoccupation didactique comme axe transversal pour*

naviguer entre le pôle linguistique-langagier et le pôle éducatif-pédagogique et retour ».

La confrontation des points de vue se déroule en deux parties, dans lesquelles trois domaines sont analysés : a) la relation entre les cultures éducatives et l'enseignement des langues, l'enseignement étant pris comme milieu habituel mais non exclusif ; b) le champ des cultures du langage, parce que les savoirs des langues, des discours, des textes et des littératures sont hétérogènes : savoirs savants et scolaires, idéologiques et ordinaires ; c) le socle empirique des méthodes et pratiques d'enseignement et d'apprentissage des langues, qui fournit l'hypothèse des cultures didactiques, ensembles d'énoncés linguistico-éducatifs qui conditionnent l'enseignement-apprentissage des langues, composé aussi bien d'un contrat de parole dans un contexte éducatif que des activités fortement déterminées par les politiques scolaires mais évoluant dans le temps, et des vecteurs de savoir représentés par les manuels, textes et les discours qui circulent.

Cet ouvrage ne reprend qu'une partie des communications présentées au colloque. Les actes sont disponibles sur Internet : http://marges.linguistiques.free.fr/publ_act/pres_act/pres_act0004.htm (consulté le 31 mai 2006). (C. E.)

RAMOGNINO Nicole et VERGÈS Pierrette (éd.)

Le français hier et aujourd'hui : Politiques de la langue et apprentissages scolaires. Études offertes à Viviane Isambert-Jamati

Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 2005, 218 p. (Langues et écritures.) € 15

Cet ouvrage est le fruit des travaux d'un colloque qui s'est réuni en 2003 à l'initiative de LAMES (Laboratoire méditerranéen de sociologie) autour de Viviane Isambert-Jamati, sur le thème de la langue comme objet de savoir et de savoirs scolaires. Les contributions rassemblées émanent de chercheurs de différentes disciplines (linguistique, sociologie de l'éducation, histoire de la langue) et s'accordent sur une problématique centrale : la langue est un outil de communication et de socialisation mais aussi un objet de savoir à acquérir, indispensable pour l'acquisition d'autres savoirs. De plus, on peut dissocier dans l'apprentissage d'une langue le social du cognitif. Enfin, la langue qui s'apprend à l'école est le fruit d'une histoire politique et intellectuelle ; à travers son apprentissage, se transmet une culture commune. Viviane Isambert-Jamati présente son cheminement scientifique et son approche sociologique des contenus d'enseignement, sans oublier les modes d'appropriation des savoirs par les élèves, qui font l'objet de nombreuses recherches actuelles. Roger Establet montre l'originalité de la démarche scientifique de ce chercheur. Puis suivent toute une série de recherches portant sur l'enseignement de la langue française écrite, l'analyse des modes de transmission et d'acquisition dans des niveaux de classes très différents, allant de la maternelle au collège. D'autres contributions présentent l'histoire et les politiques de langue qui se sont développées dès la Révolution française et ont permis l'instauration de la « langue française », puis ont évolué au cours des siècles, au gré des débats politiques et linguistiques avec des conséquences sur les contenus de l'enseignement du français.

D'autres travaux enfin s'intéressent au problème du bilinguisme, aux appartenances langagières multiples, produits de nos sociétés multiculturelles, et à la place réservée à l'apprentissage de la langue à l'école. Nicole Ramognino conclut sur le rôle des politiques de la langue et de l'éducation qui favorisent l'acquisition par les élèves d'une culture commune, d'un « monde commun ». (M. L.)

REUTER Yves (dir.)

Pédagogie du projet et didactique du français. Penser et débattre avec Francis Ruellan

Lille : Presses universitaires du Septentrion, 2005, 231 p. Biblio. dissém. € 21

Ce livre d'hommage à un collègue disparu en 2003, Francis Ruellan, offre le prétexte à l'équipe de recherche Théodile, de l'université Lille 3, d'une présentation et d'une discussion des hypothèses théoriques et pratiques des situations pédagogiques et didactiques de l'enseignement du français. Trois parties composent cet ouvrage. La première est constituée des textes de F. Ruellan, repris de la revue *Recherches* et de la thèse soutenue en 1999 sur les itinéraires d'écriture de 23 élèves de CM1 engagés dans la rédaction de contes pour des correspondants, suivis pendant 8 semaines dans une classe d'un quartier populaire de Fives-Lille. La deuxième partie porte sur le débat autour les hypothèses théoriques des didactique de l'écriture, au croisement des pédagogies et de la psychologie, avec les participations de J.-P. Bernié, D. G. Brassart, M. Brossard, Y. Reuter et B. Schneuwly.

La troisième partie donne la parole aux praticiens, B. Cauchy et M. A. Ballenghien, qui ont ouvert leur classe à F. Ruellan et reviennent sur l'évaluation des situations et l'intérêt d'une coopération enseignants-chercheurs. (C. E.)

Enseignement de la langue maternelle

Apprentissage de la lecture

Troubles et rééducation

CELLIER Hervé & LAVALLÉE Claudette

Difficultés de lecture : enseigner ou soigner ?

Paris : PUF, 2004, 111 p. (Éducation et formation.) € 11

Cet ouvrage aborde et interroge les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, à travers une recherche menée auprès d'élèves de classes de SEGPA et de RASED (réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté). Il entend montrer que les deux processus d'apprentissage sont indissociables, l'analyse médicale souvent proposée de « dyslexie » ou de « troubles du langage » masquant les difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture. Les techniques présentées ici sont systématiquement mises en œuvre dans le cadre d'un projet, donnant lieu à un travail de réinvestissement immédiat des acquis, concret et valorisant : radio scolaire, roman policier, défi lecture, exposition, etc. Dans toutes ces actions, les ensei-

gnants apparaissent comme de réels médiateurs pédagogiques. L'ouvrage propose une réflexion pédagogique à partir de pratiques innovantes, d'expérimentations, et présente les résultats d'une recherche-action dans laquelle cinq élèves d'un regroupement pédagogique expliquent les compétences de base qu'ils ont mises en œuvre pour entrer dans la pratique de la lecture. Ce livre intéressera tous les enseignants du primaire, spécialisés ou non, ainsi que les formateurs. (M. L.)

Éducation physique et sportive

ATTALI Michaël & SAINT-MARTIN Jean

L'éducation physique de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation

Paris : Armand Colin, 2004, 327 p. (Dynamiques.) € 13

Ce livre montre l'évolution de l'enseignement de l'EPS depuis l'après-guerre, en lien avec les changements sociaux, politiques, institutionnels et culturels. Au cours de cette période, l'école s'est ouverte à un plus grand nombre d'élèves, avec la volonté de donner une chance égale à tous. Les auteurs analysent la démocratisation de cet enseignement, reflet de la démocratisation de l'école et sa démographisation, mais aussi l'évolution des pratiques sportives et de loisirs. Cette étude prend en compte les facteurs qualitatifs et quantitatifs du processus, et analyse les changements dans le recrutement et la formation des enseignants, l'évolution des pratiques pédagogiques qui donne une place importante à l'éducation à la citoyenneté, la socialisation, sans oublier l'acquisition des savoirs fondamentaux. Ce livre met en relief, à travers l'histoire d'une discipline, le décalage existant entre la théorie, la réflexion, les choix politiques et la mise en place des réformes sur le terrain. Les auteurs concluent sur la spécificité de cette discipline qui reste tiraillée entre intégration scolaire et originalité disciplinaire. (M. L.)

Informatique et enseignement

KALOGIANNAKIS Michail

Réseaux pédagogiques et communautés virtuelles : de nouvelles perspectives pour les enseignants

Préf. De Michel Caillot. Paris ; Budapest ; Torino : L'Harmattan, 2004, 335 p. € 11

Ce livre présente les résultats d'une recherche effectuée au cours des années 2001-2002 sur les échanges électroniques par liste

de diffusion entre des professeurs de sciences physiques, sur le thème de l'introduction des TICE dans les pratiques enseignantes et sur celui la réforme des TPE. Dans un premier temps, sont présentés les concepts de connaissances et de savoirs cadre de la recherche. L'auteur présente également la mise en place des TPE et leur évolution à travers les textes, l'interdisciplinarité, le concept d'innovation, le rôle de l'enseignant puis la notion de liste de diffusion ainsi que le terme de communautés virtuelles. Il s'intéresse aux pratiques enseignantes et pose sa problématique : les TICE et les TPE vont-ils permettre aux enseignants de faire évoluer leurs méthodes pédagogiques ? Ces nouvelles méthodes aideront-elles les élèves à mieux réussir ? Les nouvelles technologies créent-elles d'autres rapports entre les enseignants, améliorent-elles la communication et, dans le cas particulier d'un nouveau dispositif comme celui des TPE, quel rôle peuvent jouer les listes de diffusion ? L'auteur émet ensuite un certain nombre d'hypothèses découlant du cadre théorique de cette recherche. La méthodologie utilisée s'appuie sur des éléments théoriques (Drot & Delange, 2000) et présente les outils de la recherche : des messages sélectionnés dans les listes de diffusion et des entretiens semi-directifs avec les enseignants de sciences physiques qui ont envoyé au moins un message dans les listes de diffusion choisies. Puis est présentée l'analyse du corpus constitué. Sont étudiés par l'intermédiaire des grilles d'analyse le profil des enseignants interviewés, le profil du lycée et des élèves, puis une analyse selon trois axes : l'utilisation des TICE par les enseignants de sciences physiques, l'introduction des innovations TICE et TPE dans l'enseignement secondaire au lycée, les nouveaux rôles des enseignants en sciences physiques. Les messages des listes de diffusion et la confrontation des expériences entre collègues apparaissent ainsi comme « un lien nouveau de pratiques ». Sont enfin étudiées les attentes et les perspectives des enseignants en ce qui concerne les TICE, les TPE et les listes de diffusion, ainsi que la place à venir de l'ordinateur dans l'enseignement des sciences physiques. L'auteur conclut sur les pistes de recherche possibles pour des travaux futurs. (M. L.)

Résumés : Brigitte Bacconnier, Laure Endrizzi, Christiane Étévé, Annie Feyfant, Martine Liagre, Olivier Meunier et Olivier Rey

ADRESSES D'ÉDITEURS

De Boeck

Fond Jean-Pâques, 4
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique
Tél. : +32 (0)10 48 25 00
Fax. : +32 (0)10 48 25 19
Courriel : info@deboeckservices.com
Site Internet : <http://www.deboeck.com/>

Dunod Éditeur

5, rue Laromiguière
75005 Paris
France
Tél. : +33 (0)1 40 46 35 00
Fax : +33 (0)1 40 46 49 95
Courriel : infos@dunod.com
Site Internet : <http://www.dunod.com>

Éditions Armand Colin

21, rue du Montparnasse
75283 Paris cedex 06
France
Tél. : + 33 (0)1 44 39 54 47
Fax : + 33 (0)1 44 39 51 20
Courriel : infos@armand-colin.com
Site Internet : www.armand-colin.com

Éditions Autrement

77, rue du Faubourg St Antoine
75011 Paris
France
Tél : +33(0)1 44 73 80 00
Fax : +33(0)1 44 73 00 12
Courriel : contact@autrement.com
Site Internet : <http://www.autrement.com/>

Éditions du Seuil

27, rue Jacob
75006 Paris
France
Tél : 01 40 46 50 50
Fax : 01 40 46 43 00
Courriel : contact@seuil.com
Site Internet : <http://www.seuil.com/>

Éditions Fabert

107, rue de l'Université
75007 Paris
France
Tél. : +33 (0)1 47 05 32 68
Fax : +33 (0)1 47 05 05 61
Courriel : editions@fabert.com
Site Internet : <http://www.fabert.com>

Éditions Flammarion

87, quai Panhard et Levasor

75647 Paris Cedex 13

France

Tél. : +33 (0)1 40 51 31 00

Fax : 01 43 26 76 44

Courriel : contact@autrement.com

Site Internet : <http://www.editions.flammarion.com/>

Éditions L'Harmattan

7, rue de l'École-Polytechnique

75005 Paris

France

Tél. : + 33 (0)1 40 46 79 20

Fax : + 33 (0)1 43 25 82 03

Courriel : harmat@worldnet.fr

Site Internet : www.editions-harmattan.fr

Éditions la Dispute

109, rue Orfila

75020 Paris

France

Tél. : +33 (0)1 43 61 99 84

Fax : +33 (0)1 43 61 95 75

Éditions Mille et une nuits

13, rue du Montparnasse

75006 Paris

France

Tél. : +33 (0)1 45 49 82 00

Courriel : info1001nuits@editions-fayard.fr

Site Internet : <http://www.1001nuits.com/>

Librairie Philosophique J. Vrin

6, place de la Sorbonne

75005 Paris

France

Tél. : +33 (0)1 43 54 03 47

Fax : +33 (0)1 43 54 48 18

Courriel : contact@vrin.fr

Site Internet : www.vrin.fr

ESF éditeur

2, rue Maurice Hartmann

BP 62

92133 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : +33 (0)1 46 29 46 31

Fax : +33 (0)1 46 29 46 33

Courriel : info@esf-editeur.fr

Site Internet : <http://www.esf-editeur.fr/>

INRP

Service des publications

19, allée de Fontenay

BP 17424

69347 Lyon cedex 07

France

Tél. : +33(0)4 72 76 61 64

Fax : +33(0)4 72 76 61 68

Courriel : pubvad@inrp.fr

Site Internet : <http://www.inrp.fr/publications/>

International Reading Association

Headquarters Office

800 Barksdale Rd.

PO Box 8139

Newark, DE 19714-8139

USA

Tél. : +00 302 731 1600

Fax : +00 302 731 1057

Courriel : pubinfo@reading.org

Site Internet : <http://www.reading.org>

Les Presses de L'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack, local 3103

Cité universitaire

Sainte-Foy (Québec)

Canada G1K 7P4

Tél. : +00 (418) 656 7381

Fax : +00 (418) 656 3305

Courriel : presses@pul.ulaval.ca

Site Internet : <http://www.pulaval.com/>

Presses universitaires de France

6, avenue Reille

75685 Paris Cedex 14

Tél. : +33 (0)1 58 10 31 00

Fax : +33 (0)1 58 10 31 82

Site Internet : <http://www.puf.com/>

Presses universitaires du Septentrion

Rue du Barreau, BP 199

59654 Villeneuve d'Ascq Cedex

France

Tél. : +33 (0)3 20 41 66 80

Fax : +33 (0)3 20 41 66 90

Courriel : septentrion@septentrion.com

Site Internet : <http://www.septentrion.com/>

Publications de l'université de Provence
Université de Provence
29, avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 01
France
Tél. : + 33 (0)4 42 95 31 91
Fax : + 33 (0)4 42 95 31 80
Courriel : pup@up.univ-mrs.fr
Site Internet : <http://www.up.univ-mrs.fr>

Publications universitaires de Rouen
Université de Rouen
1, rue Thomas Becket
76821 Mont-Saint-Aignan cedex
France
Tél. : +33 (0)2 35 14 60 00
Site Internet : <http://www.univ-rouen.fr>

SUMMARIES

Perspectives documentaires en éducation: Itinerary of a review

Jean-Claude Forquin and Raymond Bourdoncle

Created in 1983 within the framework of the Research and resource centre of the INRP (National Institute for Pedagogical Research), the review *Perspectives documentaires en éducation* has taken a very original place in the publishing field on educational science in France. Besides the classic functions of bibliographical observation and recension, it has strongly contributed to the development of the reflection on the evolution of the documentation needs, tools and practices in the field of education and training. But the original aspect of its editorial profile has also rested in the light which has been brought about the concrete conditions in which research is elaborated and turned to account by means of autobiographical expression collected from research workers, doctoral students or practitioners, not forgetting the very recent research of new development ways in response to new institutional constraints. The original positioning of the review, as the interface between the world of documentation and the world of research can be illustrated, among others, by studying the professional profiles of the contributors to the autobiographical columns as well as of the authors of the 176 articles falling within the column "Documentation communication". If one can wonder about the possible reasons and benefits of a certain multidisciplinary opening, one can also wonder if an important amount of the service provided by the review is not likely to be lost.

A renewed economy in scientific publishing

Ghislaine Chartron

Fifteen years after the Web network was born, the article evaluates the outstanding evolutions of scientific publishing in the digital context. The digital commitment, in natural sciences as well as in human and social sciences,

is emphasized by different dynamics of public and private actors. The significant progression of free access to these publications is also pointed out as is the now decisive weight of some access points for the users. The economy of access has become an important and strategic element: It now gives way to new partnerships, especially with search engines.

The evolutions of scientific publishing also affect a series of innovative practices taken on by the users themselves, especially new reviews, open archives or researchers' blogs. This ascending evolution can no longer be ignored in the midst of the transformations in progress. Finally, the author deals with the impact of this new order on different social practices, for instance on the evolution of reading and of university pedagogies and the new light cast by this easily accessible literature on the orientation of the scientific policies to come.

A panorama of online education scholarly journals

Ilham Derfoufi

The paper is about publishing of electronic scholarly journals in education. An analysis of two corpuses of French-language and English-language journals allowed us to identify different digital publishing landscapes. Most journals in French-speaking countries are still print publications but many are increasingly available online and mainly published by public institutions. French Public Authorities investment in getting education journals online shows stakes are high. In contrast, in English-speaking countries almost all of the journals are online and published by commercial publishers. The digital technologies helped enhance their position in the market. The comparison of both corpuses gives us a better idea of education scholarly journals publishing market and foresees possible prospects for the future such as open access for scientific research.

Google Scholar, Google Print... a newcomer for the diffusion of research?

Olivier Ertzscheid

The diffusion of the outcome of scientific research is a major stake as far as economy as well as the society of knowledge is concerned. Several new tools are now changing the distribution of the actors in this field. The article aims to analyse the motivations, positioning and stakes mobilized by Google's arrival on this market. The author first defines the effects of this arrival on the evaluation of research and explains how new practices which can lead to new quantitative and qualitative measurements are set up. Then he explains in detail the service structure offered by Google and how it works and he eventually points out the risk of confusion between logics of "quotation" on the one hand and logics of "reputation" on the other hand. The conclusion highlights the necessary repositioning of all the actors concerned: newspapers and reviews, libraries and publishers, research workers and scientists.

Which innovative technologies as monitoring devices in human and social sciences?

Laure Endrizzi

In this article, the author gives a few examples of innovative technologies likely to feed our reflection on the strategies which need to be implemented in order to master and evaluate better scientific information in human and social sciences, which is more and more accessible and more and more polymorphic whereas self-publishing tends to become more and more general-purpose. She reports the emerging usages round the syndication of information contents (RSS, podcasts) and mutualised bibliographical services. She also inquires into the tools of social browsing, the practice of folksonomy and the way the blogosphere develops a novel vision of the notion of reputation and popularity applied to the information generated by research workers.

The future of grey literature

Some remarks

Joachim Schöpfel

"Grey literature" has an important but singular place in the scene of scientific information. Actually the phrase refers to theses and contributions taken from lectures, that is, most generally, institutional documents which keep out the commercial network and, therefore, it is often

uneasy to know them, to know where and how to find them. Different inquiries about the bibliographical references quoted by authors of scientific articles and works enable to evaluate the actual importance of grey literature in the different subjects, educational science in particular (14% to 19% of the references). The author examines the materiality and availability of grey documents, from the paper ones to the digital ones. He puts forward the necessity of offering open archives and presents the main French and international index notebooks which give access to these grey resources. However, he notices the problem of the "bibliographical control" of grey literature, which is not clearly indicated in catalogues or databases, probably because there is no commercial stake. Joachim Schöpfel sketches out some predictions on the future of grey literature and he identifies the main lines towards which the actors in charge of the diffusion of scientific information should make some effort.

Scientific monitoring in educational research: the VST, informational service at INRP

Olivier Rey

The information service so called "Veille Scientifique et Technologique" (VST) was created in 2003 within the framework of refoundation of the National Institute for Pedagogical Research (INRP) at Lyon.

Its aims are to build up a sound knowledge of current educational research, by monitoring and watching over the latest features of research in education, in order to provide several information products such as latest journals contents, books, meetings, PhD thesis, reports or governments documentations...

A particular effort is made to take international research into account (specially through English literature) and to realize some shorts topical literature reviews through a monthly and thematic electronic letter.

While its free online services (electronic publishing, databases...) are daily used by more than 1000 visitors, the VST also offers tools for researchers as a bibliographic "wiki" and a team blog to exchange with French-speaking educational community.

The British Education Index: its services and its users

Philip Sheffield

The British Education Index (BEI) began life in the early 1960s as a simple author and subject index to the

contents of educational journals published in the UK. Like comparable information services, the BEI has adopted new technological delivery media and addressed the need to continuously expand its coverage and user base in order to meet changing user needs and expectations and economic conditions. From a database with a single purpose the BEI has developed complementary services, often with a consideration for the quick availability of the full texts of significant texts. In outlining the development of the BEI, consideration is given to other developments in the UK, specifically digital repositories and the engagement of educational practitioners with educational research.

The Deutsches Institut für internationale pädagogische Forschung (DIPF): policy, services and prospective for scientific diffusion

Marc Rittberger

The activities the article deals with are partly integrated in the range of services offered by the info-centre of the DIPF (German institute for pedagogical research), partly just being set up or in progress and for instance, as far as archives are concerned, concrete preliminary discussions are being held. The changes in the society of information force the providers of services in the scientific field to show their flexibility and sense of innovation in order to adapt to the demands induced by the very quick transformations of the work conditions in the field of science and research. In collaboration with a lot of partners within Germany, the DIPF info-centre endeavours to respond to these demands by implementing new services and improving the existing ones. Besides, the collaboration with international partners tends to increase since a good number of tasks can, most of the time, only be achieved through cooperation with partners from other countries.

Web television, a new media for the diffusion of knowledge?

Canal-U: an example

Hervé Lièvre

This article relates the experiment undertaken by Canal-U the higher education web television which has been set up since the end of the year 1999. Canal-U is a community project whose management and financing are the responsibility of the Ministry of Education. It is a multichannels package (11 channels, so far) each channel being run by a university and/or research

department, covering the main fields of knowledge and scientific news: *Bio TV, Canal Socio, Canal-U médecine, Colloques et conférences, Éco-gestion, L'université de tous les savoirs, Sciences en cours, Profession formateur...* The statistics on the number of watchers give evidence of the growing interest of the audience in these programmes, accessible for free at any time via the Canal-U site (www.canal-u.fr). Half of the audience is composed of university teachers and students and the other half is the "general public" in search of "intelligent entertainment". Efforts still need to be made to make Canal-U better known but also to have teachers make the most of this enormous wealth of audio-visual resources in their pedagogy. Compared with other web television offers at the international level, Canal-U's originality seems to stand out in its will, with the Ministry's support, to rally the forces and initiatives around an only and federative portal.

***Perspectives documentaires en éducation* in the heart of an integrated policy combining documentation, training and research**

Christiane Étévé

After working for 20 years for *Perspectives documentaires en éducation* first as sub-editor then as chief-editor, Christiane Étévé looks back on her experience as a witness and as an actor of this review. A venture full of exchanges and debates between research workers and information officers, also with practitioners invited to write on their professional and intellectual progress and students within the context of a Post-Graduate seminar. The author describes the richness of the scheme structured around training and research, the scheme itself being taken as a subject of research. She also points up the contributions of all the collaborators thanks to whom the review has grown richer and survived throughout the transformations of the institutional and political scene of the INRP (National Institute for Pedagogical Research).

The editorial experience of the Resource centre on training and work of the CNAM

A collaboration programme between information officers and research workers

Corinne Lespessailles and Madeleine Maillebouis

Since 1992 the Resource centre on training and work of the CNAM (Conservatory for Arts and Crafts) has

published works written in partnership by research workers and scientists. The article relates the experience and aims to formalize the steps of their achievement. These books, five in number so far, take stock at a certain point of the state of research and practices about subjects in the fields of education and the training of adults. Made of an exhaustive and clear bibliography and texts written by experts, they present a panorama of the thinking trends and try to highlight the domains lacking in

research works. Just as information production is proving to be more and more copious, the article shows that information officers can play a determining role by developing an editorial policy, which considerably lessens the research task and time. It is the combination of the two job skills, the information officer's and the research worker's, which contributes to the quality of this type of works.

Traduction : Françoise Hoin

PERSPECTIVES DOCUMENTAIRES EN ÉDUCATION

à retourner à : INRP • Service des publications • Vente à distance
19, allée de Fontenay • BP 17424 • F-69347 LYON CEDEX 07
Tél. +33 (0)4 72 76 61 64 • pubvad@inrp.fr • www.inrp.fr

Nom

ou établissement

Adresse

Localité Code postal

Téléphone e-Mail Pays

Date Signature ou cachet

Numéro(s) commandé(s)

..... numéro(s) x prix unitaire = euros TTC

Demande d'attestation de paiement : oui non

La revue PDE cesse de paraître avec ce numéro 62.

Les numéros parus et disponibles peuvent être commandés sur le site de l'INRP.

Vente en ligne au numéro sur www.inrp.fr/publications/catalogue/web/

	France métropolitaine	Corse + Dom	Guyane + Tom	Étranger
France métropolitaine (sauf Corse)	13,00 € TTC	26,00 € TTC		
Corse + Dom (sauf Guyane)	12,58 € TTC	25,16 € TTC		
Guyane + Tom	12,32 € TTC	24,64 € TTC		
Étranger	13,55 € TTC	27,10 € TTC		

Toute commande doit être accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre du régisseur des recettes de l'INRP. Cette condition s'applique également aux commandes émanant de services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux (texte de référence : ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, direction de la comptabilité publique, instruction n° 90-122-B1-M0-M9 du 7 novembre 1990, relative au paiement à la commande pour l'achat d'ouvrages par les organismes publics). Une facture pro forma sera émise sur demande. Seul, le paiement préalable de son montant entraînera l'exécution de la commande.

Sommaire

Numéro coordonné par GHISLAINE CHARTRON

Éditoriaux

GHISLAINE CHARTRON et AGNÈS CAVET / Documentation en perspective
JEAN-CLAUDE FORQUIN et RAYMOND BOURDONCLE / *Perspectives documentaires en éducation* : l'itinéraire d'une revue : 1983-2005

ÉTUDES

Perspectives de recherche

GHISLAINE CHARTRON / Une économie renouvelée de la publication scientifique
ILHAM DERFOUFI / Les revues pour la recherche en éducation : état des lieux et engagement numérique
OLIVIER ERTZSCHEID / Google Scholar, Google Print... un nouvel entrant pour la diffusion de la recherche ?
LAURE ENDRIZZI / Quelles technologies innovantes pour la veille en sciences humaines et sociales ?
JOACHIM SCHÖPFEL / Le devenir de la littérature grise
Quelques observations

Communications documentaires

OLIVIER REY / Un service d'actualité et de transfert : la veille à l'INRP
PHILIP SHEFFIELD / Le British Education Index : ses services, ses usagers
MARC RITTBERGER / Le centre d'information sur l'éducation du Deutsches Institut für internationale pädagogische Forschung (DIPF) : politique, services et prospective pour la diffusion scientifique
HERVÉ LIÈVRE / La web-télévision, une nouvelle forme de diffusion des savoirs ? L'exemple de Canal-U

Observatoire des thèses concernant l'éducation

ANNIE FEYFANT / Bilan 2003-2005 des thèses concernant l'éducation

Varia

Chemins de praticiens

CHRISTIANE ÉTÉVÉ / *Perspectives documentaires en éducation* au cœur d'une politique intégrée de documentation-formation-recherche
MADELEINE MAILLEBOUIS et CORINNE LESPESSAILLES / L'expérience éditoriale du centre de documentation sur la formation et le travail du CNAM : un travail de collaboration entre documentalistes et chercheurs

Innovations et recherches à l'étranger

MURIEL VAREILLAS

RESSOURCES

Bibliographie courante / Adresses d'éditeurs / Summaries

Institut national de recherche pédagogique
Service des publications
19 mail de Fontenay - BP 17424
69347 LYON cedex 07
Tél. 04 72 76 61 58 - www.inrp.fr



9 782734 210481

ISSN 1148-4519

Réf. RP 062 • ISBN 2-7342-1048-7